

Études de linguistique italienne 2 La représentation spatiale dans le système de langue italien

Sophie Saffi, Virginie Culoma Sauva, Ahlem Guiga, Katiuscia Floriani

▶ **To cite this version:**

Sophie Saffi, Virginie Culoma Sauva, Ahlem Guiga, Katiuscia Floriani. Études de linguistique italienne 2 La représentation spatiale dans le système de langue italien. 2019. hal-02880280

HAL Id: hal-02880280
https://amu.hal.science/hal-02880280

Submitted on 25 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Études de linguistique italienne 2

La représentation spatiale dans le système de langue italien

Sous la direction de :

Sophie Saffi

U. R. Centre Aixois d'Études Romanes, Aix Marseille Université

Referenţi ştiinţifici:

Prof. univ. dr. Alvaro Rocchetti, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
Prof. univ. dr. Louis Begioni, Università degli Studi di Roma "Tor Vergata"
Conf. univ. dr. Ştefan Gencărău, Universitatea „Babeş-Bolyai", Cluj Napoca

L'illustration de couverture est l'œuvre de Saad Saffi.

Descrierea CIP a Bibliotecii Naţionale a României

SAFFI, SOPHIE

Études de linguistique italienne / Sophie Saffi. - Cluj-Napoca: Presa Universitară Clujeană, 2010-

vol.

ISBN 978-973-595-101-6

Vol. 2 : La représentation spatiale dans le système de langue italien / Sophie Saffi en collaboration avec Virginie Culoma Sauva, Katiuscia Floriani, Ahlem Guiga, Oana Aurelia Gencărău. - 2019. - Conţine bibliografie. - Conţine index. - ISBN 978-606-37-0669-1

I. Culoma Sauva, Virginie; II. Floriani, Katiuscia; III. Guiga, Ahlem; IV. Gencărău, Oana-Aurelia

811.131.1

© Sophie Saffi et U.R. CAER Aix Marseille Université, 2019.

Tehnoredactare computerizată: Alexandru Cobzaş

Universitatea Babeş-Bolyai
Presa Universitară Clujeană
Director: Codruţa Săcelean
Str. Hasdeu nr. 51
400371 Cluj-Napoca, România
Tel./fax: (+40)-264-597.401
E-mail: editura@editura.ubbcluj.ro
http://www.editura.ubbcluj.ro/

Sophie Saffi (dir)

En collaboration avec
Virginie Culoma Sauva, Katiuscia Floriani,
Ahlem Guiga, Oana Aurelia Gencărău

Études de linguistique italienne 2

La représentation spatiale dans le système de langue italien

Presa Universitară Clujeană
2019

Sommaire

Introduction **7**

I. Représentation spatiale et morphosyntaxe de l'italien **11**

1. Le concezioni della persona e dello spazio in latino, italiano e francese 11
2. La conception spatiale à l'épreuve de la traduction : le cas de la traduction française d'une *Graphic Novel* italienne 32
3. Étude comparée des emplois des prépositions fr. *de* et it. *di, da* 40
4. Le genre des titres et noms de métiers en français et en italien 50
5. L'expression de la possession en italien et en roumain. 68
6. Les marques de l'appartenance en italien : implicite vs. explicite. 80

II. Représentation spatiale et système phonologique italien **107**

1. Évolution du système vocalique et des représentations spatiales du latin aux langues romanes : hypothèse d'un espace buccal référent spatial. 107
2. La fonction démarcative des géminées du latin à l'italien 132
3. La fonction démarcative des diphtongues du latin à l'italien 150
4. Les verbes de cris et de bruits d'animaux en italien : la métaphorisation des bruits des insectes et des oiseaux 166

III. Représentation spatiale et chronogenèse **197**

3.1. Le futur : approches psychomécanique et contrastive italien-français 197

3.2. L'aspetto e la persona nell'espressione del futuro in italiano e in francese 218

Bibliographie **231**

Index des notions **245**

Introduction

Le présent ouvrage est consacré à la représentation spatiale dans le système de langue italien, il s'articule en trois chapitres qui abordent cette thématique en lien avec la morphosyntaxe, pour le premier, avec la phonologie, pour le deuxième, avec la genèse du temps, pour le troisième. Chaque domaine est abordé d'un point de vue diachronique et synchronique.

Le présent ouvrage fait suite à un premier volume paru en 2010. Les postulats théoriques étant restés inchangés – ceux de la psychomécanique du langage fondée par Gustave Guillaume, et son application corrélée, la psychosystématique des langues – nous reproduisons ci-après la même présentation méthodologique.

Notre enseignement et nos travaux de recherche visent une compréhension approfondie du système de la langue italienne. La méthodologie que nous avons choisie pour y parvenir, est fondée sur les principes théoriques guillaumiens. Depuis Ferdinand de Saussure, la langue est envisagée comme un système. « Or un système n'existe qu'au regard de qui le comprend. Pour qui ne le comprend pas et n'en voit que les constituants apparents, tombant sous le coup de la constatation, il n'existe pas. »[1] Gustave Guillaume distingue le voir de constatation du voir de compréhension, le premier montrant la réalité superficielle des apparences, vaste et désordonnée (« un immense non-système »), le second menant à la compréhension de la réalité profonde et permettant d'en appréhender la cohérence. La réunion de plusieurs de nos publications précédentes en un ouvrage à l'adresse de nos étudiants italianistes, a pour objectif de leur apporter un complément à l'étude de leurs grammaires descriptives, puisque « le concret se voit mais ne se comprend pas ». Nous intégrons, dans chacune de nos explications des divers sous-systèmes formant le système de la langue italienne, les données psychomécaniques nécessaires à la compréhension du fonctionnement de cette langue. Par exemple, au fil des pages, nous décrivons l'acte de langage qui permet d'appréhender la construction du mot et de la phrase. Ou encore, nous présentons la chronogenèse guillaumienne afin de comprendre l'organisation et

[1] GUILLAUME G., *Leçons de linguistique 1956–1957*, vol. 5, « Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes (II) », Paris/Québec, Klincsieck/Les Presses de l'Université Laval, 1982, p. 2–3.

l'évolution des temps et des modes dans les langues romanes. « Chaque fois, en effet, que la compréhension se renouvelle par un meilleur accomplissement d'elle-même, le voir change ».[2]

L'école structuraliste privilégie l'étude de la forme, les sémanticiens celle du sens. Dans tous les cas, les rapports entre le sens et la forme sont souvent délaissés, ils sont pourtant inséparables dans le fonctionnement de la langue.[3] L'arbitraire du signe et l'indépendance de la forme et du sens, sont hélas souvent confondus. Cependant, les variations de la forme entraînent des nuances de sens (ex. : it., s.n. *sprazzo* « jet », *sprizzo* « giclée », *spruzzo* « spray »;[4] v. *spruzzo* « je vaporise », *spruzzi* « tu vaporises », *spruzza* « il/elle vaporise »), et au sein d'un même système de langue – en l'occurrence celui de l'italien – force est de constater, en sémantique comme en morphologie, que forme et sens entretiennent des relations. Dans tout acte de parole, le locuteur met en jeu ces relations, passant de la langue au discours, et pour cela, il fait appel à son aptitude à particulariser et à généraliser. La conception du langage dans la théorie guillaumienne réunit le langage et la pensée. Gustave Guillaume réintroduit la question du sens évacuée par les structuralistes car, dans sa conception, le réel ne se limite plus à l'observable. C'est une des raisons pour lesquelles sa théorie est toujours d'actualité, après des décennies, car il avait anticipé les questionnements qui meuvent aujourd'hui les sciences cognitives et ses vues permettent d'appréhender les constatations opérées en neurophysiologie. Le locuteur utilise spontanément et inconsciemment des mécanismes de production sans jamais les mettre en exergue. Gustave Guillaume préconise de recourir à des moyens d'observation indirecte permettant de dépasser le stade de la linguistique descriptive et de ses classements. Il faut remonter des effets de sens aux conditions de puissance qui les rendent possibles, c'est-à-dire aux mouvements de pensée qui ont déterminé leur production. « Poser autant de signes que d'effets de sens serait aller vers l'infini, et contredirait la nécessaire 'simplicité' des représentations en pensée conceptualisante. »[5] Une forme linguistique ne s'explique pas en soi mais en relation aux autres formes sur le temps opératif.

---

[2] *Ibidem*.

[3] « Forme et sens apparaissent […] comme des propriétés conjointes, données nécessairement et simultanément, inséparables dans le fonctionnement de la langue. » (BENVENISTE E., *Problème de linguistique générale,* Paris, Gallimard, 1966, p. 167).

[4] ROCCHETTI A., *Sens et forme en linguistique italienne : études psychosystématiques dans la perspective romane,* Thèse de doctorat d'État, Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 1980, p. 23,545–547.

[5] POTTIER B., « La sémantique grammaticale » in *Modèles linguistiques,* P.U. Lille, 1984, tome 4, fasc. 2, p. 4.

Dès que l'on choisit d'étudier une catégorie grammaticale, il est nécessaire, selon nous, d'en considérer l'entier, c'est-à-dire au minimum les deux termes complémentaires qui en constituent l'ossature : *avec/sans, même/autre, si/que*, subjonctif/indicatif etc.[6]

Alors que le système français affectionne les oppositions morphologiques binaires, en italien, les paradigmes sont souvent ternaires, voire les possibilités plus nombreuses et distribuées sur la hiérarchie vocalique. L'italien illustre ainsi à quel point les fondements de la psychomécanique permettent d'appréhender la polysémie du mécanisme du langage. En outre, Gustave Guillaume considère ce mécanisme sous son aspect dynamique :

> Tout dans la langue est procès et les résultats qu'on constate sont, si j'ose dire, une sorte de trompe-l'œil. Il n'y a pas de substantif : il y a dans la langue une substantivation plus ou moins tôt interceptée.[7]

Le fait de discours observable renvoie au fait de langue. Le procès psychique précède le discours. Gustave Guillaume redéfinit la dichotomie langue/parole saussurienne : l'acte de langage met en jeu une succession d'opérations qui fait le lien entre la langue et le discours. Si, pour Ferdinand de Saussure, cette dichotomie est une bifurcation, pour Gustave Guillaume, elle est un parcours.[8] Il ne s'agit plus de séparer ce qui n'est pas identique mais de retrouver les passerelles qui unissent langue et discours.

La direction évolutive du latin aux langues romanes a été dominée par la disparition des liens, et des interactions, entre les différentes qualités que le locuteur peut attribuer aux éléments qui composent sa langue, et entre ces qualités et les éléments auxquels elles peuvent être octroyées. Pour Jean-Claude Chevalier, il s'agit de « la recherche sans cesse poursuivie d'une plus grande généralité pour les représentations dont on use. »[9] Nous partageons cette idée que le moteur de l'évolution des systèmes romans est la généralisation des formes particulières : de la généralisation des particules agglutinées du mot-phrase indoeuropéen à la création des désinences, de la généralisation de ces désinences à la création des prépositions, déterminants et pronoms antéposés des langues romanes. L'emploi d'une marque avec toutes les notions – ou du moins un grand

---

6 *Ibidem*.

7 GUILLAUME G., *Principes de linguistique théorique,* Paris/Québec, Klincksieck/P.U. Laval, 1973, p. 224.

8 MOLHO M., *Linguistique et langage,* Bordeaux, Ducros, 1969, p.145.

9 CHEVALIER J-C., « Du latin au roman » in *Mélanges Ch. V. Aubrun,* Paris, Ed. Hispaniques, 1975, p. 188.

nombre – suppose la libération de l'apport formel du lien qui l'unit à l'apport de matière, ce qui signifie une diminution de la construction du mot en langue et son corollaire, une augmentation de la construction de phrase en discours. Tout se passe comme si, parmi les multiples possibilités de changements qui s'offrent aux systèmes de langue, avec l'avènement récurrent d'accidents de discours, ces structures choisissaient une trajectoire prédéterminée, correspondant en l'occurrence à l'antéposition progressive de la morphologie.

On constate que tout se passe 'comme si' le système avait un objectif, mais cette apparence n'est que le résultat de la multiplicité des causes en action. Nous ne confondons pas convergence et finalité. Nous ne pensons pas que le système ou le locuteur qui le manipule aient conscience d'un objectif à atteindre. Et c'est le linguiste qui, grâce au recul historique, a connaissance de l'état futur et peut décrire une chaîne de causalités qui ne résulte que de l'équilibre trouvé entre les deux forces antagonistes de la diachronie :

> La linguistique diachronique saisit les choses longitudinalement dans le temps qui les fait changer, les perturbe, les désorganise et les détruirait sans l'intervention d'une force organisatrice contraire. La linguistique synchronique les saisit par coupe transversale non pas dans leur mouvement de désorganisation, mais dans celui opposé d'organisation, de systématisation, lequel détermine leur interdépendance en l'assujettissant aux lois les plus profondes de la pensée humaine.[10]

La nécessité d'appréhender des phénomènes passés, pour comprendre ceux en cours de réalisation, dans le cadre d'une diachronie des synchronies, ne suppose pas de donner un sens ou un objectif à ces changements mais signifie la nécessité de constater qu'ils ne peuvent se réaliser que dans certaines conditions. L'aspect aléatoire des inventions individuelles est contrecarré par le contexte communautaire. « Ainsi la marche de la langue, l'allure de la langue, est de quêter dans le langage l'accident favorable à une visée systématique profonde. »[11]

---

[10] GUILLAUME G., *Op. Cit.,* p. 106.

[11] GUILLAUME G., *Leçons de Linguistique 1938–1939,* vol.12, P.U. Lille/P.U. Laval-Québec, 1993, p. 83.

I. Représentation spatiale et morphosyntaxe de l'italien

1. Le concezioni della persona e dello spazio in latino, italiano e francese[12]

Nelle rappresentazioni semiologiche della persona e dei suoi rapporti con l'ambiente le differenze tra l'italiano e il francese (Fig. 1) sono abbastanza cospicue da suscitare un'inchiesta specifica. Lo stesso dicasi per l'opposizione, da una parte, tra una sfera personale estesa in italiano i cui indizi sono : una debole marcatura possessiva[13] e una preferenza per una relazione di simbiosi con l'ambiente,[14] e dall'altra, una sfera personale ridotta in francese standard : marcatura possessiva necessaria,[15] preferenza per una relazione esterna col luogo.[16] Parallelamente, in italiano si osserva un impiego parsimonioso dei pronomi personali soggetto, in quanto il verbo italiano funge sia da predicato che da soggetto. Si

---

[12] Ce chapitre reprend un article paru en 2011 (SAFFI S., « Le concezioni della persona e dello spazio in latino, italiano e francese » in *Studii de Știință și Cultură,* n°2, 2011, p. 63–80). Un ouvrage publié en 2010 et rédigé en français présente *in extenso* notre réflexion sur cette thématique (SAFFI S., *La personne et son espace en italien,* Limoges, Lambert-Lucas, 2010).

[13] Es. it. *al terzo mese di gravidanza, complimenti !, di tutto cuore, non risparmiare né tempo né fatica, pagare di persona* (esempi tratti da PRATELLI R.J., *Dictionnaire grammatical et contrastif de l'italien et du français,* Aix-en-Provence, Martorana, 1993, p. 56–57), *prendo la borsa.*

[14] Uso della preposizione *in* associata ad un'idea di simbiosi : es. it. *in prossimità di…, in mezzo al lago, in fondo al burrone, in capo al mondo, in calce alla pagina, uomo in mare !, andare in chiesa, scendere in giardino, servire in tavola* (esempi tratti da PRATELLI R.J., *Op. cit.,* p. 166–168), *in cucina*.

[15] Es. fr. *dans son troisième mois de grossesse ; mes compliments ! ; de tout mon cœur, de tout son cœur, etc. ; n'épargner ni son temps ni sa peine ; je prends mon sac.*

[16] Uso della preposizione *à* associata ad un movimento prospettivo fino a un punto limite : es. fr. *à proximité de…, in mezzo al lago, in fondo al burrone, in capo al mondo, in calce alla pagina, un homme à la mer !, aller à l'église, descendre au jardin, servir à table,* e della preposizione *dans* associata ad un movimento introduttivo in uno spazio delimitato : es. fr. *dans la cuisine*. Chi può essere *en cuisine* è il cuoco che si definisce dal suo mestiere e quindi intrinsecamente nel rapporto allo spazio 'cuisine'.

rileva anche un diverso impiego della forma riflessiva o pronominale in funzione dell'implicazione di una persona animata, sia per l'idea di possesso (it. *Si tolse gli occhiali*[17] / fr. *Il ôta ses lunettes*) che per l'idea di indefinito, che il francese rende tramite il pronome soggetto *on* (fr. *quand on est jeune…* / it. *quando si è giovani…*). Si noti che in francese l'indipendenza della persona soggetto e la creazione di *on* si accompagnano ad un impiego ridotto dei verbi pronominali o riflessivi.

L'accumulo degli indizi mi ha portata a chiedere se alcune concezioni fisiche diverse dal loro spazio che avrebbero i locutori italiani e francesi non avrebbero potuto essere all'origine di queste distinzioni semiologiche. Soltanto uno studio degli strumenti sintattici di situazione spaziale legati alla persona avrebbe potuto eventualmente portare alla risposta. Parallelamente, una descrizione comparata dell'uso delle categorie del genere e del numero solleva anche la sua parte di note e domande. Da notare la persistenza del plurale interno in italiano e la sua scomparsa in francese (it. *le mura* / fr. *la muraille, les remparts*). Da notare anche il segno del genere nei pronomi personali anteposti complemento oggetto indiretto in italiano che corrisponde in francese a una distinzione del numero (it. *le*/*gli*, fr. *lui* ; it. *gli*, fr. *lui*/*leur*).[18] Il genere viene usato per segnare la sfasatura tra la persona fisica e la persona semiologica nella forma di cortesia in italiano (*Lei*) ; mentre il francese usa il numero *(Vous*). Infine, perché la serie dei sostantivi francesi in *-eur* viene distribuita tra il femminile (fr. *la fleur, la chaleur*) e il maschile (fr. *le docteur, l'empereur*) mentre la serie equivalente italiana in *-ore* è interamente maschile (it. *il fiore, il calore, il dottore, l'imperatore*) ?

[17] Quando soggetto è il possessore, l'italiano utilizza la forma verbale riflessiva ; invece, quando soggetto o attributo del soggetto è il posseduto, l'italiano ricorre al pronome personale indiretto (o pronome dativo) : es. it. *Gli occhi le ridevano* per il femminile, *Gli occhi gli ridevano* per il maschile / es. fr. *Ses yeux riaient*. (BRUNET J., *Grammaire critique de l'italien,* tome 3 *Le possessif,* St Denis, P.U. Vincennes-Paris 8, 1980, p. 160–161)

[18] All'orale *gli* si usa ormai correntemente per esprimere il dativo plurale (es : *Ho visto Paolo e Maria e gli ho detto di chiamare* piuttosto di *Ho visto Paolo e Maria e ho detto loro di chiamare*), ma l'uso di *gli* in vece di *le* (*Ho visto Maria e gli ho detto…*) viene considerato rilevante di una varietà substandard e evitata nelle situazioni formali (« Fondamenti e didattica della lingua italiana. Quale italiano insegnare ? Appunti sulle varietà della lingua d'oggi » in *Corsi speciali per il conseguimento dell'abilitazione all'insegnamento nella scuola dell'infanzia e nella scuola primaria,* Università degli Studi di Firenze, Facoltà di Scienze della formazione, Sede di Livorno, anno accademico 2006–2007)

ITALIANO	**FRANCESE**
Sfera estesa della persona	Sfera ristretta della persona
Possessione implicita (it. *prendo la borsa*)	Possessione esplicita (fr. *je prends mon sac*)
Uso della forma riflessiva per la possessione (it. *Si tolse gli occhiali*) et del pronome dativo (it. *Mi è caduta la matita*)	(fr. *Il ôta ses lunettes*) (fr. *Mon crayon est tombé*)
Rapporto simbiotico (relazioni interne) con il luogo (it. *in cucina, in ufficio*)	Rapporti esterni con il luogo (fr. *à la cuisine, dans la cuisine, au bureau*)
Pronome soggetto facoltativo	Pronome soggetto obbligatorio
Uso della forma riflessiva per l'indefinito (it. *quando si è giovani…* , mais : it. *quando sei ministro, hai delle responsabilità*)	Uso del pronome *on* per l'indefinito (fr. *quand on est jeune…* / fr. *quand on est ministre on a des responsabilités*)
Plurale interno (it. *le mura*) et plurale esterno additivo (it. *i muri*)	(fr. *la muraille, les remparts*) Solo plurale additivo (fr. *les murs*)
Distinzione di genere nei pronomi personali anteposti COI (it. *le* / *gli*, fr. *lui*)	Distinzione di numero nei pronomi personali anteposti COI (it. *gli*, fr. *lui* / *leur*)
Pronomi interlocutivi di cortesia in italiano : 3ª pers. sing. fem. (*Lei*)	Pronomi interlocutivi di cortesia in francese : 2ª pers. pl. (*Vous*)
Nomi in *-ore* tutti maschili (it. *il fiore, il calore, il dottore, l'imperatore*)	Distribuzione dei nomi in *-eur* tra femminile (fr. *la fleur, la chaleur*) e maschile (fr. *le docteur, l'empereur*)

Fig. 1: Confronto it. / fr. per le rappresentazioni semiologiche della persona

Allo scopo di trovare delle risposte alle domande poste, mi sono interessata alle diverse strategie di anteposizione della morfologia nell'italiano antico e nel francese antico, alle derivazioni nell'italiano e nel francese dell'accusativo e del nominativo, all'evoluzione delle categorie del genere e del numero come rappresentazione dell'acquisizione dell'intersoggettività.

Qualunque sia il punto di vista adottato, sintattico, morfologico, e anche fonologico, la concezione della persona e la rappresentazione spaziale, a tutti i livelli di struttura, erano intimamente legati, sembrava coerente studiare la concezione della persona nello stesso tempo della concezione dello spazio, essendo i due sistemi spaziale e personale intrinsecamente uniti dall'acquisizione delle competenze linguistiche.

1.1. La situazione latina

1.1.1. I dimostrativi

I tre dimostrativi latini ***hic, iste, ille*** situano spazialmente le nozioni rispetto al locutore, all'interlocutore e alla coppia nel dialogo. La vicinanza si riferisce ai due punti limite della coppia del dialogo, il locutore con ***hic*** e l'interlocutore con ***iste***; la lontananza con ***ille***, rinvia alla coppia del dialogo presa nella sua globalità. Così, vicinanza risulta da una concezione interna della coppia del dialogo: ***hic*** situa il punto di partenza dell'azione di comunicazione, ***iste*** situa il punto di arrivo raggiunto grazie a una mira prospettiva. La lontananza suppone una concezione esterna della coppia del dialogo: ***ille*** mira a un limite mai raggiunto che si allontana continuamente dal punto di partenza che è la coppia presa nella sua totalità. L'evoluzione del sistema quadripartitico degli avverbi di luogo latini nella tarda lingua orale si conclude con le successive scomparse della distinzione formale tra «il luogo in cui si va» e il «luogo attraverso cui si passa», quindi della distinzione tra il «luogo in cui si è» e il «luogo in cui si va». Così l'evoluzione del sistema degli avverbi di luogo nel tardo latino parlato corrisponde al predominio della rappresentazione della persona umana sull'espressione del suo spostamento.

u ---- o ---- a ---- e ---- i → senso prospettivo delle gerarchia vocalica
← senso retroversivo indotto dalla [n]

hūc là dove io vado	***hāc*** là dove io sono attraverso cui io passo	***hīc*** qui dove io sono	***hĭnc*** là da dove io vengo
ĭstō(c)/ĭstŭc là dove tu vai	***ĭstā*** là dove tu sei attraverso cui tu passi	***ĭstīc*** qui dove tu sei	***ĭstĭm/ĭstĭnc*** da lì da dove tu vieni
ĭllō(c)/ĭllūc là dove egli va	***ĭllā*** là dove egli è atreaverso cui egli passa	***ĭllīc*** qui dove egli è	***ĭllĭm/ĭllĭnc*** da lì da dove egli viene

Fig. 2: La distribuzione del sistema latino degli avverbi di luogo sulla gerarchia vocalica[19]

[19] Per una presentazione della gerarchia vocalica e della retroversione delle consonanti sonore e nasali in italiano: ROCCHETTI A., *Sens et forme en linguistique italienne, Op. cit.,* p. 525–540; DUBAIL-SAFFI S., *La place et la fonction de l'accent en italien,* Thèse de Doctorat d'italien, Sorbonne Nouvelle-Paris 3, 1991, p. 425–473; SAFFI S., *Etudes de linguistique italienne. Approches synchronique et diachronique de la psycho-systématique de l'italien,* Cluj-Napoca (Roumanie), PUC, 2010, p. 193–241.

1.1.2. I pronomi interlocutivi

Il locutore latino ha a disposizione due soluzioni per segnare la distanza dovuta per rispetto. Da una parte, a partire dal III secolo, ***vos*** sostituisce ***tu*** nella lingua di buon livello, per rivolgersi ad una persona di rango più elevato. D'altra parte, il genere femminile viene usato per indicare la deferenza verso alcuni alberi il cui nome appartiene ad una declinazione maschile. La sfasatura nella categoria del genere riguarda il campo nominale, in cui i sostantivi appartengono alla terza persona cardinale. Nel campo verbale, quando ci si rivolge a qualcuno, vengono rispettati i ranghi della persona ordinale. Questo non succederà più in italiano, come si vedrà più avanti.

1.1.3. Il genere

Derivato dal sistema binario dell'indoeuropeo che opponeva l'animato all'inanimato, il sistema del genere in latino ha conservato in modo sottostante il criterio di animazione. La flessione latina distingue il maschile, il femminile e il neutro. La loro distribuzione è legata al senso, o più precisamente, all'analisi che si fa del semantema da afferrare. Nell'antica categoria degli animati, l'animazione interna invisibile – ma sensibile – viene associata al femminile quando lo spostamento esterno visibile viene associato al maschile.[20]

1.2. Dal latino alle lingue romanze

Dal latino alle lingue romanze, l'evoluzione della sintassi e l'evoluzione degli elementi morfosintattici riflettono un cambiamento profondo nell'orientamento delle operazioni mentali messe in gioco dal funzionamento del sistema della lingua. Il fatto di considerare il « luogo in cui vado » come ulteriore alla concezione del « luogo in cui sono » è una visione moderna sottomessa a una mira operativa tipica delle lingue romanze e apparsa dopo che il sistema originale latino degli avverbi di luogo ha subito una fusione. Dal latino all'italiano, il cambiamento dell'ordine sintattico[21] Soggetto-Oggetto-Verbo del latino in Soggetto-Verbo-Oggetto delle lingue romanze si accompagna alla sostituzione dell'ordine Determinante Determinato (lat. *Patris manus*) preferito nel latino classico, con l'ordine

[20] SAFFI S., *La personne et son espace en italien,* Limoges, Lambert & Lucas, 2010, p. 116–119.

[21] Ordine sintattico contrariamente all'ordine dell'informazione nel senso stretto, che non suppone nessuna argomentazione, nessuna focalizzazione, nessuna messa in rilievo di ordine dell'informazione.

Determinato Determinante (lat. *Manus patris*) nel tardo latino.[22] Parallelamente, si sviluppa l'articolo anteposto (it. *La mano del padre*). C'è un criterio comune al trattamento dell'oggetto e dell'articolo : la scomparsa della flessione e il ruolo predominante della sintassi rappresentano una nuova soluzione al segno della direzione del movimento. Poiché la desinenza accusativa viene universalizzata dalle lingue romanze, la posizione postverbale dell'oggetto concretizza il senso in cui si esercita l'azione. Il determinante (articolo, preposizione che introduce il complemento del nome), come il predicato (verbo), precede il semantema su cui si applica la loro forma. D'altronde, nelle lingue romanze la ridistribuzione delle informazioni estratte dalle desinenze casuali latine poco a poco fa passare i criteri di animazione e di attività (potenzialità ergativa) sotto i criteri di genere e di numero.

1.3. Le evoluzioni dell'accusativo e del nominativo in italiano e in francese

La morfologia del sostantivo italiano ha un'origine composita (nominativo e accusativo) quando il francese ha generalizzato il caso accusativo (cas régime) per poi anteporre interamente la morfologia nel determinante e dunque annullare la morfologia nel sostantivo. A causa dell'anteposizione, l'articolo si ritrova ad essere il portatore della morfologia nominale nel francese contemporaneo ma questo non avviene nel francese antico. Osserviamo un esempio al maschile della prima declinazione :

CS sg : *li murs*	CS pl : *li mur*				
CR sg : *le mur*	CR pl : *les murs*				
	Articolo :	CS sg : *li*	CS pl : *li*	**CS sg : -i**	**CS pl : -i**
		CR sg : *le*	CR pl : *les*	**CR sg : -e**	**CR pl : -es**
	Desinenza :	CS sg : *murs*	CS pl : *mur*	**CS sg : -s**	**CS pl : Ø**
		CR sg : *mur*	CR pl : *murs*	**CR sg : Ø**	**CR pl : -s**

Fig. 3 : Esempio fr. ant. al maschile della prima declinazione

Sembra che ci sia una differenziazione tra funzione soggetto e ruolo di agente, poiché la funzione (soggetto o oggetto) è anteposta nell'articolo, la *-i* dell'articolo è il segno della funzione soggetto opposto alla *-e*, segno della funzione oggetto. La *-s* è il segno della potenza di attività, secondo la seguente distribuzione : il

[22] GENOT G., *Manuel de linguistique de l'italien, approche diachronique,* Paris, Ellipses, 1998, p. 19.

soggetto agente singolare è attivo al 100 %, poiché i soggetti agenti plurali si suddividono l'attività, nessuno può appropriarsene individualmente al 100 %, poiché l'oggetto singolare è passivo, non è attivo al 100 %, poiché gli oggetti plurali si suddividono la passività nessuno subisce da solo l'intero processo, quindi ognuno recupera una parte di attività.

Si osserva che l'attività ergativa (agentivité) è parzialmente anteposta nel caso accusativo e non lo è nel caso soggetto. Essendoci due casi in francese, il caso soggetto derivato dal nominativo segna la funzione soggetto. Questo non significa che il soggetto è sempre l'agente. Se il caso accusativo è generalizzato, il soggetto si distingue per la posizione sintattica preverbale. L'evoluzione storica mostra che il francese privilegierà la forma attiva e la sintassi Soggetto Verbo Oggetto, poiché il soggetto ridiventa l'agente, la potenza di attività passa dalla parte della sintassi.

Risultano quindi più strategie incrociate per l'espressione della potenza di animazione :

- la gerarchia vocalica (*-i* vs. *-e*) nell'articolo che distingue il caso soggetto (animazione maggiore) oppure accusativo (animazione minore, intercettazione anticipata sul movimento di pensiero dell'animazione) ;
- l'aggiunta della *-s* che esprime la potenza di animazione che risulta dalla combinazione 'caso/quantità'.

L'esistenza di due morfemi (morfema1 + semantema + morfema2) permette quindi quattro possibilità, sia nell'italiano contemporaneo che nel francese antico :

- la ridondanza del morfema1 e del morfema2 (es. : it. contemp. : *il muro, i muri* ;. fr. ant. *les murs, li murs*) ;
- l'assenza del morfema1 (non espressione del partitivo, elisione davanti a vocale) ;
- l'assenza del morfema2 (es. : it. contemp. : *la città* ;. fr. ant. *le mur, li mur*) ;

la complementarità del morfema1 e del morfema2 (es. : it. contemp. : *le mura* in cui *-e* = plurale, *-a* = singolare, poiché l'insieme esprime il plurale interno). Questa ultima possibilità a prima vista non sembra essere sfruttata nel francese antico, ma se si esamina più da vicino l'articolo all'accusativo plurale del francese antico, si può constatare che presenta un morfema combinato di cui i due componenti sono complementari perché il secondo componente è come un morfema2 anticipato (*les* : *-e-* = animazione-, *-s* = animazione+). L'opposizione del

francese antico (*le* vs. *les*) nel francese contemporaneo si dà il cambio con la gerarchia vocalica : [lə] vs. [lɛ] (sostrato oïl) oppure [le] (sostrato oc). Come una ripresa alla verticale della strategia orizzontale.[23]

Ritorniamo sulla *-s* che in latino è il segno del plurale in quattro casi diversi (nominativo, accusativo, dativo e ablativo). Si noterà che questi quattro casi hanno conosciuto delle evoluzioni nelle lingue romanze. Il tentativo francese di dissociazione delle informazioni di genere, numero e caso che in latino si sono amalgamati, sembra iniziare con una distribuzione della *-s* su un numero di casi ridotti a due : caso soggetto e caso accusativo. La distribuzione combinatoria della *-s* secondo il caso e il numero esprime, nel discorso, la capacità del sintagma o della parola di preservare la propria attività. Da qui l'uso della *-s* per la seconda persona verbale, poiché l'interlocutore è l'altro attore del dialogo ; da qui la *-s* per gli avverbi (capacità del rapporto).[24]

L'italiano conserva la simbiosi soggetto-agente nei suoi segni di morfologia plurale ma la morfologia italiana viene segnata due volte sia nell'italiano antico che nell'italiano contemporaneo. Nel XIII secolo, le forme *lo* e *li* dominano per l'articolo determinativo maschile ; nel XIV secolo *el* e *e*, dal XV secolo, *il* et *i* si impongono. Le forme del femminile sono più stabili : *la* al singolare e *le* al plurale. Parallelamente al plurale di addizione, l'italiano possiede un plurale interno che si costruisce con l'articolo femminile plurale e la desinenza femminile singolare.

	Forma dominante al maschile singolare	**Forma dominante al maschile plurale**
XII°	*lo muro*	*li muri*
XV°	*'l muro* *el muro*	*e muri*
XVII°	*il muro*	*i muri*

Fig. 4 : Esempi nell'italiano antico

[23] Questo ciclo che collega la meccanica di integrazione della morfologia verticale tramite le vocali come illustrano abbondantemente le lingue semitiche, e la morfologia orizzontale che associa componenti precostruiti (prefissi, suiffissi) tipico delle lingue indoeuropee, viene spesso trattato nella storia dei sistemi. (cf. DUBAIL-SAFFI S., *Op. cit.,* p. 132–142)

[24] ROCCHETTI A., « Une interférence du sens et de la forme : le cas du *-s* latin passant à *-i* en italien et en roumain » in *Chroniques italiennes,* 11/12, Paris, 1987, p. 203–236 ; SAFFI S., *Etudes de linguistique italienne, Op. cit.,* p. 39–44.

masc. gs.	fem. sg.	pl. interno	fem. pl.	masc. pl.
il muro	*la casa*	*le mura*	*le case*	*i muri*



Gerarchia vocalica italiana

Fig. 5: Esempi nell'italiano contemporaneo

Per il francese e l'italiano si osserva una identità di evoluzione al singolare (una volta che il caso accusativo è generalizzato in francese poiché il singolare si costruisce sull'accusativo in italiano) ma una divergenza al plurale: il francese opta per la consonante *-s* quando l'italiano sceglie la vocale *-i*.

L'italiano privilegia la regolarità sillabica consonante-vocale. Come degno rappresentante della Romania orientale, riduce le finali consonantiche e oppone, ad esempio al maschile, i morfemi *-o*/*-i* derivati rispettivamente dall'accusativo e dal nominativo. Il francese che ammette le consonanti finali, conserva l'accusativo per il plurale che segna con l'aggiunta della *-s*. Quello che è qui importante è il ruolo della consonante nella costruzione sillabica e l'interesse per una lingua di dedicarsi, o di non dedicarsi, a conservare la regolarità sillabica. L'accettazione delle consonanti finali non è contraddittoria con lo sviluppo della varietà vocalica (come è dimostrato dal sistema vocalico francese) ma si accompagna all'abbandono della regolarità sillabica. Se si osserva l'evoluzione storica dal latino classico alle lingue romanze, si osserva che l'installazione della regolarità sillabica ha preceduto l'anteposizione della morfologia:

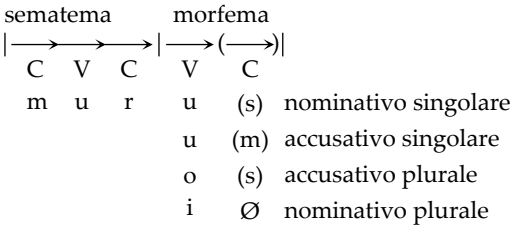


Fig. 6: Costruzione della parola in latino classico

C'è stata una separazione delle informazioni unite nella desinenza casuale per arrivare al caso soggetto (CS) che si oppone al caso accusativo (CR cas régime) nel francese antico oppure ad un incrocio, una combinatoria 'accusativo singolare/nominativo plurale', in italiano. Le due soluzioni hanno estratto le informazioni che permettono di distinguere l'agente dall'oggetto in correlazione con l'animato e l'inanimato sotto il genere e il numero.

Ritorniamo all'esempio nel francese antico per vedere le informazioni che le vocali reggono nell'articolo :

CS masc sing : **li**	CS masc plur : **li**	CS fem sing : **la**	CS fem plur : **les**
CR masc sing : **le**	CR masc plur : **les**	CR fem sing : **la**	CR fem plur : **les**

-i → CS maschile, nessuna distinzione del numero
-e → CR maschile singolare
(*-es* → CR maschile plurale e femminile plurale senza distinzione di caso)
-a → femminile songolare senza distinzione di caso

Fig. 7 : le vocali dell'articolo in fr. ant.

Cerchiamo la sistematica sotto quest'apparente disordine : se si considera che l'articolo è una parola e che la sua giovinezza fa che la sua struttura è ancora quella di uno stadio antico della storia delle lingue romanze, applichiamo lo schema semplificato della parola latina, perché la semantesi è qui al servizio della meccanica morfologica, e si ottiene quello che lo schema seguente chiarisce :

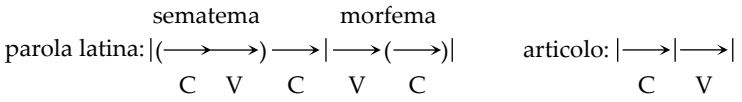


Fig. 8 : Confronto delle strutture della parola latina e dell'articolo romanzo

In francese la gerarchia vocalica parziale applicata al movimento di generalizzazione della nozione associata alla consonante *-l* dell'articolo determinativo permette di operarvi delle intercettazioni più o meno anticipate, e si ottiene la distribuzione seguente :

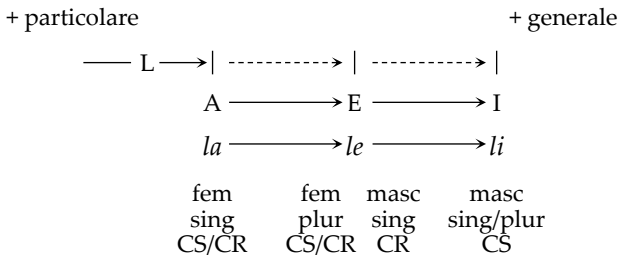


Fig. 9 : Articolo determinativo in fr.

Si osserva che il genere attivo al 100 % distingue i casi attivo (CS) e passivo (CR) ma non il genere che non è attivo al 100 %, il femminile (che rappresenta la passività interna in calco con i movimenti vitali interni incontrollati). Il CR del maschile è intermediario in attività tra il femminile e il maschile CS. Così, nelle lingue romanze, la ridistribuzione delle informazioni estratte dalle desinenze

casuali latine a poco a poco fa passare i criteri di animazione e di attività (potenzialità ergativa) sotto criteri di genere e numero.

Questo movimento evolutivo è il prolungamento di una evoluzione già iniziata fin dal passaggio della parola-frase dell'indoeuropeo alla flessione latina. Nelle lingue romanze, il neutro sarebbe scomparso in seguito all'inutilità del segno dell'inanimato nella morfologia, quando il nominativo e l'accusativo sono diventati soggetto e oggetto di cui la posizione sintattica è determinante. Il neutro scompare quando i concetti di questa categoria possono ridistribuirsi tra il femminile e il maschile (secondo un criterio interno/esterno). Si ha quindi uno slittamento del criterio di animazione verso un criterio spaziale (animato/inanimato > interno/esterno), con una affinità, da una parte, dell'interiorità e del femminile, dall'altra, dell'esteriorità e del maschile.

1.4. Il genere e il numero : una rappresentazione dell'acquisizione dell'intersoggettività

Nel 1990, l'équipe di Giacomo Rizzolatti[25] ha scoperto dei neuroni nell'area 5 della scimmia che si scaricano ogni volta che l'animale compie un gesto particolare e ogni volta che la scimmia vede lo sperimentatore compiere lo stesso gesto. L'« *atto dello spettatore* » è un *atto potenziale*, indotto dall'attivazione dei neuroni specchi capaci di codificare l'informazione sensoriale in termini motori e di rendere così possibile questa 'reciprocità' di atti e di intenzioni che è alla base del nostro riconoscimento immediato del significato del gesto altrui. Dunque qui la comprensione delle intenzioni altrui non ha niente di 'teorico', si fonda sulla selezione automatica di queste strategie di azione che, sulla base del nostro patrimonio motore, appaiono ogni volta più compatibili con lo scenario osservato.[26] Giacomo Rizzolatti distingue due tipi di comprensione : la visiva (vedere un cane abbaiare) e la visivo-motoria (vedere un cane mordere) : l'attivazione del sistema motorio dei neuroni specchi viene modulata non dall'esperienza visiva ma dalla pratica motoria (l'uomo sa mordere ma non abbaiare), questo conferma il ruolo decisivo della conoscenza motoria per la comprensione del significato degli atti altrui. Solo nella comprensione visivo-motoria, l'evento motorio osservato comporta un'implicazione dell'osservatore alla prima persona, che gli permette di

---

[25] RIZZOLATTI G., SINIGAGLIA C., *Les neurones miroirs,* Paris, Odile Jacob, 2008, p. 236 (*So quel che fai. Il cervello che agisce e i neuroni specchio,* R. Cortina Ed., 2006).

[26] RIZZOLATTI G., SINIGAGLIA C., *Op. Cit.,* p. 143–147.

averne un'esperienza immediata come se l'eseguisse egli stesso e di afferrarne così subito il significato.[27]

Le ricadute sulle ipotesi in quanto all'acquisizione di ogni bambino sono molto importanti perché corroborano alcune osservazioni nei bambini (attrattiva dei visi, imitazione, lallazione).[28] Confortano anche le osservazioni sui bambini autisti. La neuropsichiatra infantile Jacqueline Nadel sostiene, da una parte, che l'imitazione è una strada privilegiata di esercizio della distinzione tra percezioni esterne e percezioni interne, d'altra parte, che l'imitazione permette di vedere le sue intenzioni realizzate nell'azione dell'altro e di provare alla prima persona le azioni altrui imitandole.[29]

I filosofi definiscono l'intersoggettività come la comunicazione tra le coscienze individuali, più semplicemente, il neuropsichiatra infantile Bernard Golse scrive che questo termine indica « il vissuto profondo che ci fa provare che sé e l'altro sono due ».[30] Bernard Golse s'interessa ai precursori corporali e comportamentali dell'accesso al linguaggio verbale, nel bambino tra tre e nove mesi, cioè durante la messa in opera dell'intersoggettività (movimento delle mani, seguito di sguardi e vocalizzi). La messa in ritmi compatibili dei diversi flussi sensoriali del bambino dal bambino stesso e dall'adulto che si occupa di lui sembra essere al centro della dinamica di instaurazione dell'intersoggettività senza la quale non c'è evento possibile del linguaggio verbale.[31]

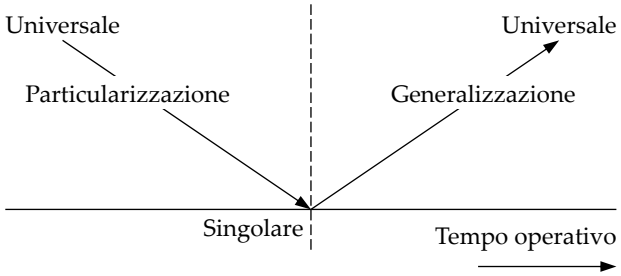


Fig. 10 : Il tensore binario radicale *in potenza*

[27] *Ibidem*

[28] Censiti da BOYSSON-BARDIES B. de, *Comment la parole vient aux enfants,* Paris, Poches Odile Jacob, 2005, p. 297.

[29] NADEL J., « L'imitation : un langage sans mot, son rôle chez l'enfant atteint d'autisme » in *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence,* 7, 53, 2005, p. 378–383.

[30] GOLSE B., « Les précurseurs corporels et comportementaux de l'accès au langage verbal » in *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence,* 7, 53, 2005, p. 341, 340–348.

[31] *Ibidem*

Fondandomi sul principio teorico guillaumiano del tensore binario radicale, sostrato invariante dell'attività mentale, una struttura semplice che simboleggia i movimenti di pensiero di particolarizzazione e di generalizzazione, propongo un parallelo tra la genesi della singolarità e quella del singolare, e tra la genesi dell'intersoggettività e quella del plurale esterno, paralleli che gli schemi seguenti chiariscono :

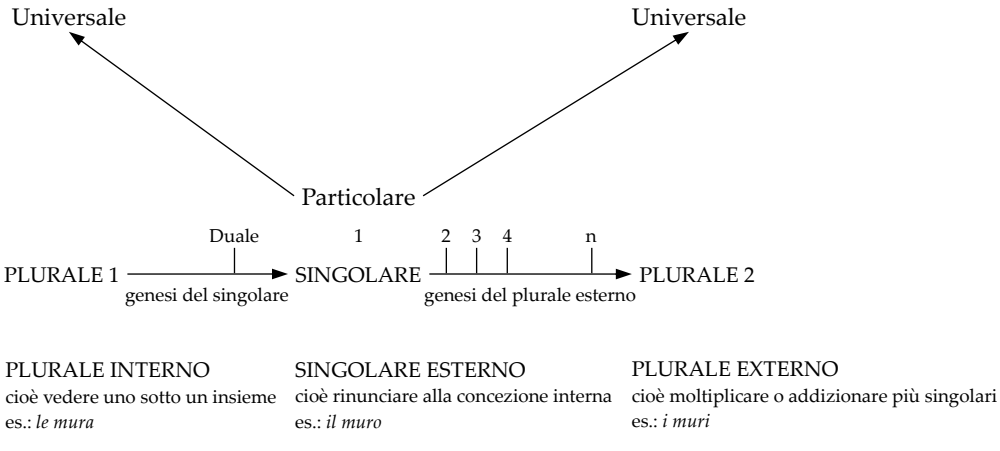


Fig. 11 : Tensore binario radicale *in effetto* applicato al numero

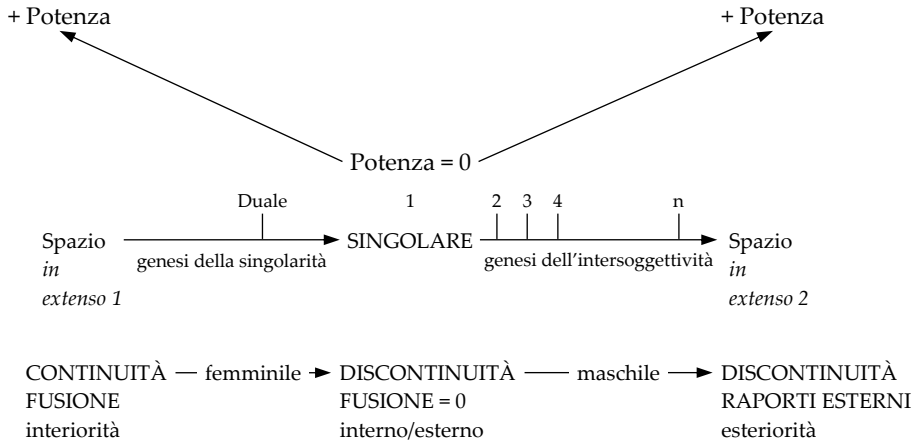


Fig. 12 : Tensore binario radicale *in effetto* applicato all'intersoggettività

Il movimento di pensiero che porta al plurale interno rappresenta la fusione con la madre e lo spazio circostante. Il neonato deve percorrere questo movimento per esistere in quanto singolarità. Da una parte, il bambino deve estrarsi dallo spazio *in extenso* per esistere come particella di spazio, è la relazione con la madre che lo aiuta a effettuare questo percorso : all'epoca della poppata, prende coscienza di sensazioni interioriori e esteriori che dovrà differenziare. Dall'altra

parte, la posizione del duale sullo schema rappresenta la fusione con la madre dalla quale dovrà anche estrarsi per diventare un individuo singolare, quello che gli psicologi chiamano « il lutto dell'oggetto primario ». Diventando una singolarità, il neonato fa conoscenza con la non-potenza : ha pochi effetti sulla mobilità di sua madre e del mondo circostante.

Recupererà la potenza impegnandosi su un nuovo percorso, quello corrispondente al movimento di pensiero del plurale esterno che lo porta di nuovo ad uno spazio *in extenso*, ma di un'altra qualità perché visto come ricettacolo di una moltiplicazione di oggetti animati e inanimati di cui *io* (io, bambino) faccio parte. *Io* sono passato da uno spazio *in extenso* di fusione ad uno spazio intero esterno, in seno al quale *io* allaccio delle relazioni affettive esterne (che avranno un impatto sulla mia interiorità, evidentemente, ma una interiorità delimitata nella mia immagine corporea). Per effettuare questo secondo percorso mentale, il neonato ha bisogno di un terzo (generalmente il padre) a contatto con il quale acquisirà di nuovo potenza. Questa tappa corrisponde a quello che gli psicologi chiamano « l'introduzione del terzo ». Questo terzo stabilisce relazioni sia con la madre che con il figlio, e questa divisione aiuta il bambino a estrarsi dal rapporto di fusione intrattenuto con sua madre.

La corrispondenza che effettuo con la concezione del genere maschile non c'entra con il carattere sessuato dei genitori, in una coppia omosessuale di due donne, una donna occuperà il posto del terzo, quello che è importante è che la relazione con questo terzo sia esterna (da qui il maschile) per uscire dalla fusione che è una relazione interna (da qui il femminile).

La mia ipotesi di tensore binario radicale basato sulla costruzione psicologica del locutore propone i criteri spaziali come criteri fondamentali. Gli schemi precedenti sovrappongono un gran numero di informazioni per mostrare le capacità di funzionamenti paralleli della struttura semplice che è il tensore binario radicale, e il movimento di pensiero accoppiato particolarizzazione/generalizzazione che rappresenta. Il tensore binario radicale esiste *in potenza* – come si è visto precedentemente – come il sostrato invariante dell'attività mentale e si ritrova dunque dappertutto nella lingua. Ma per generare forme di discorso, è necessario applicare molteplici volte *in effetti* – come si vede in basso – ciò che rappresenta una successione di tappe di universalizzazione che non sono ripetizioni identiche, ma piuttosto un seguito evolutivo di risultati diversi che si fondano su una stessa struttura di funzionamento, che gli schemi seguenti chiariscono :

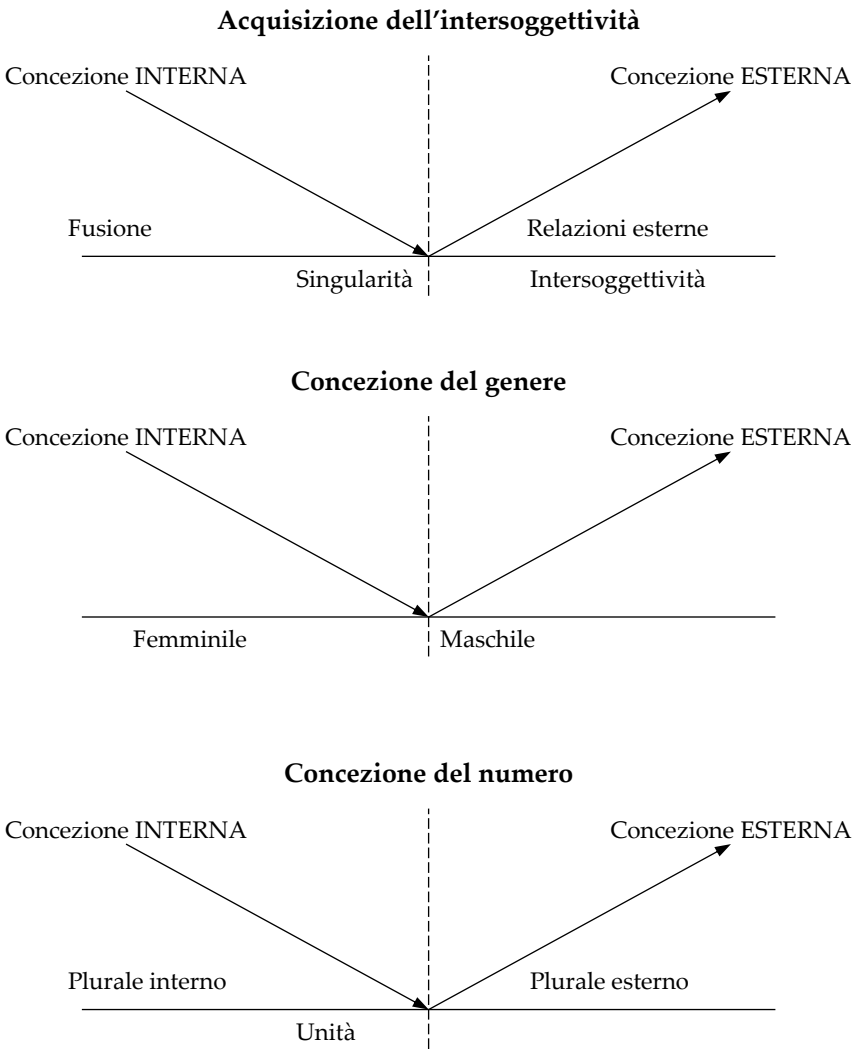


Fig. 13: Tensore binario radicale *in effetto* applicato a genere, numero e intersoggettività

1.5. Dall'italiano antico all'italiano contemporaneo

1.5.1. I dimostrativi

**accu* (= *atque* + *eccum*)[32]

**(ăc)cu-ĭllu(m) > quello*

[32] BRODIN G., *Termini dimostrativi toscani : studio storico di morfologia sintassi e semantica,* Lund, C.W.K. Gleerup, 1970, p. 3, 9.

*(ăc)cu-ĭstu(m) > questo*ăccu- + il pronome personale della seconda persona *ti-* o *te-* dell'accusativo (o la forma abbreviata *ti-* del dativo *tĭbĭ*) + *ĭstu(m) : *(ăc)cu-t(i)-ĭstu- > cotesto, codesto*.

A partire dal V secolo,[33] il latino del Tardo Impero ha come pronomi dimostrativi di uso *iste* et *ecc(u)ille*. *Ecc(u)iste* sarebbe apparso più tardi, senza dubbio sotto l'influenza di *ecc(u)ille*. Nell'italiano antico, le forme composte sostituiscono le forme semplici nel paradigma dei dimostrativi : *questo* sostituisce *hĭc* dimostrativo della prima persona, *quello* riprende *ĭlle-* dimostrativo della terza persona *cotesto*, *codesto* sostituiscono un tempo il dimostrativo della seconda persona prima di scomparire. Le forme composte sono un indizio forte del rimaneggiamento della rappresentazione della persona e dei suoi referenti spaziali perché la necessità di un segno semiologico esplicito indica la perdita di evidenza del fatto esposto nel discorso. La ricomposizione italiana a partire dai dimostrativi latini illustra la priorità data alla persona del locutore che diventa il maggiore referente spaziale : ***iste*** che rappresentava l'interlocutore viene associato alla prima persona (*questo*), per esistere la seconda persona deve essere ridodante (*ti* + *iste*) ma finisce comunque con lo scomparire. Nell'italiano contemporaneo, il sistema dei dimostrativi è diventato binario e organizzato intorno alla coppia in dialogo che il locutore assimila alla propria persona : *questo/quello* rappresenta solo un'opposizione spaziale vicino/lontano, anche se la gerarchia vocalica permette ancora di sfumare questa dicotomia tra i due membri della coppia negli avverbi di luogo (*qui / qua, lì / là*). Dall'italiano antico all'italiano contemporaneo, si osserva il passaggio da una tripartizione dello spazio ad una bipartizione.

Qui : vicino, puntuale. ***Qua*** : vicino, esteso. ***Lì*** : lontano, puntuale. ***Là*** : lontano, esteso.

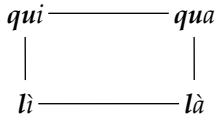


Fig.14 : Gli avverbi di luogo afferenti ai dimostrativi in italiano

Ici : vicino, puntuale. ***Là*** : vicino, esteso. ***Là-bas*** : lontano.

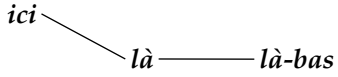


Fig. 15 : Gli avverbi di luogo afferenti ai dimostrativi in francese

[33] WARTBURG W. von, *Problèmes et méthode de la linguistique,* Paris, PUF, 1969, p. 3, 154.

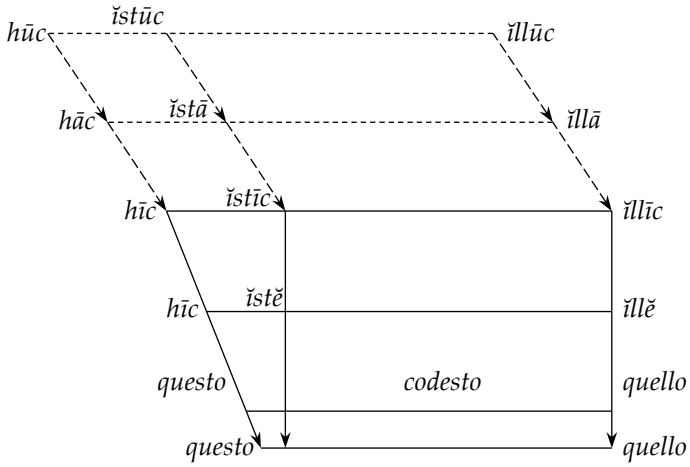


Fig. 16 : Dal latino all'italiano : verso una supremazia della persona del locutore

1.5.2. I pronomi di indirizzo

L'italiano è, tra le lingue romanze, la sola a mantenere una netta separazione tra i numerali ordinali e i numerali cardinali. La distribuzione degli usi degli aggettivi ordinali e cardinali non è la stessa nell'italiano e nel francese contemporaneo con, nei casi di divergenza, una preferenza per l'ordinale in italiano e il cardinale in francese :

Es. : it. *Napoleone terzo* vs. fr. *Napoléon trois*

Es. : it. *Giovanni Paolo secondo* vs. fr. *Jean-Paul deux*

Es. : it. *atto secondo, scena terza* vs. fr. *acte deux, scène trois*

Es. : it. *Divina Commedia, Inferno, canto ventitreesimo* vs. fr. *Divine Comédie, Enfer, chant vingt-trois*.[34]

Inizialmente gli ordinali sono derivati di appartenenza indoeuropea (**dekm-o-* significa « appartenente a un gruppo di dieci »).[35] L'origine indoeuropea degli ordinali è una delle ragioni che spiega la facilità con cui, in alcune lingue romanze del XV secolo, alcuni sintagmi nominali che includono un possessivo (it. *Vostra Magnificenza*, sp. *Vuesa Merced*) sono passati ad alcuni pronomi personali dello stesso grado (it. *Lei*, sp. *Usted*), o ancora che spiegano il passaggio in portoghese da questo stesso tipo di sintagma con possessivo a un pronome di secondo grado

[34] Esempi tratti da ULYSSE O. & G., *Précis de grammaire italienne,* Paris, Hachette, 1988, p. 58.
[35] HAUDRY J., *L'indoeuropéen,* Paris, PUF Que sais-je ?, 1979, p. 69.

che conserva il radicale del possessivo (*vossa mercê* > *vocé*). Al contrario, questa origine intimamente legata alla persona ha sfavorito l'uso degli ordinali in francese in cui sono in concorrenza con i cardinali a valore ordinale.

> On note un recul des ordinaux par rapport à l'usage du latin, de l'ancien français ou même du français classique. Actuellement on utilise le cardinal pour indiquer le rang – ce qui est le rôle de l'ordinal – dans les datations : le « *3* avril » (au XVII^{ème} siècle on écrivait encore « le 3ème avril », ou « le 3ème d'avril » – « en l'an *quinze cent quinze* » ; dans les numérotations : « Louis *Quatorze* » (on rencontre encore « Louis Quatorzième » au XVII^{ème} siècle), « chapitre *trois* », « page *trois* ». Dans ces emplois, le cardinal indique le chiffre atteint ; il joue le même rôle que le nom *numéro* dans les tours du type : « chapitre *numéro* trois ».[36]

A partire dal XV secolo, appare in italiano un legame tra la terza persona cardinale dei sostantivi e la terza persona ordinale supporto del semantema verbale : il pronome personale di terza persona ordinale *Lei* darà il cambio al titolo onorifico, sintagma nominale che rileva la persona cardinale, nel segno della cortesia. L'uso della terza persona come persona interlocutiva, corrisponde alla presenza, nel discorso, di una forma il cui contenuto comprime psichicamente l'assenza e l'interlocutore. L'assente ottiene lo statuto di persona di dialogo con la sua rappresentazione nel discorso in un pronome personale interlocutivo. Con il *Lei* di cortesia, la persona 'delocutiva' diventa una rappresentazione di discorso dell'interlocutore. Questo stato di fatto suppone una coscienza acuta della differenza tra l'universo semiologico del mio discorso e la realtà di universo, così come una coscienza della differenza tra le rappresentazioni oggettive e soggettive in seno a un discorso. Il pronome interlocutivo *Lei* rendendo concreta la terza persona nella rappresentazione nel discorso dell'interlocutore, ha permesso una generalizzazione della terza persona italiana.

---

[36] DELOFFRE F., HELLEGOUARC'H J., *Éléments de linguistique française,* Paris, Sedes, 1983, p. 197.

Si nota un distacco degli ordinali rispetto all'uso del latino, dell'antico francese o anche del francese classico. Attualmente si utilizza il cardinale per indicare il grado – quello che è il ruolo dell'ordinale – nelle datazioni : il « *3* aprile » (nel XVII siècle si scriveva ancora « il terzo aprile », o « il terzo di aprile » – « nell'anno *quindici cento quindici* » ; nelle numerazioni : « Luigi *Quattordici* » (si incontra ancora « Luigi Quattordicesimo » nel XVII secolo), « capitolo *tre* », « pagina *tre* ». In questi usi il cardinale indica la cifra ragiunta ; gioca lo stesso ruolo della parola *numero* in tutti il fraseggio del tipo : « capitolo *numero* tre ».

Come il sistema dei dimostrativi, il pronome interlocutivo italiano suppone un'importanza accordata all'appartenenza alla sfera del locutore, e di conseguenza una sfera individuale estesa. Questo rivela anche l'uso parsimonioso degli aggettivi possessivi : ogni oggetto che entra nella sfera del locutore gli appartiene implicitamente.

In francese, la persona mantiene delle relazioni esterne con lo spazio. Così, con il dimostrativo *ce*, la persona in quanto referente viene esclusa dallo spazio nel quale si sviluppa la dinamica di puntamento ; mentre in italiano, l'opposizione *questo*/*quello* si costruisce sul rapporto mantenuto tra la persona e il suo spazio di interazione.

1.6. Dal francese antico al francese moderno

Dal francese antico al francese moderno, per i dimostrativi si osserva la sparizione della bipartizione spaziale (*cist, cil*) a beneficio del riferimento al solo locutore (*ce* o *cet*) ; Questa neutralizzazione spaziale si accompagna, in morfologia, ad una neutralizzazione del genere al plurale, e in fonologia, ad un abbandono della regolarità sillabica. La regolarità sillabica tuttavia viene mantenuta nel francese regionale del Sud-Est, di sostrato oc, che presenta delle somiglianze con l'italiano, ad esempio, l'uso della forma riflessiva per il possesso (ex. : fr. oïl *J'enlève mon maillot* / fr. oc *Je me lève le maillot* / it. *Mi tolgo il costume*) e particolarmente, il mantenimento della regolarità sillabica mediante una /ə/ in sillaba chiusa e di una /ə/ o di una /ə̃/ in sillaba aperta (es. : fr. *pneu* o ïl /'pnø/ vs. oc /pə'nø/ ; fr. *la fille !* oïl /la'fij/ vs. oc /la'fijə/, /la'fijə̃/). Queste caratteristiche sono sintomatiche di una sfera meno ridotta della persona nel francese d'oc che nel francese standard. La situazione del francese di sostrato oc è intermedia tra quella del francese standard e quella dell'italiano standard.

1.7. Conclusione

Il confronto delle tre situazioni, latina, italiana e francese, ha messo in luce un processo operativo comune. Ho distribuito le concezioni dello spazio, della persona, del genere, del numero e dell'intersoggettività sul tempo operativo di un tensore radicale spaziale diviso in due tappe successive di interiorità e di esteriorità. Ogni prima tappa è una concezione di tipo di fusione : l'interiorità, il femminile, il plurale interno, la simbiosi. Finché la localizzazione spaziale si fa in rapporto alla coppia in dialogo, che suppone una relazione simbiotica tra il locutore e l'interlocutore, poiché, da una parte, la vicinanza viene concepita come

interna alla coppia in dialogo, e dall'altra, la lontananza viene compresa come esterna alla coppia in dialogo, si è storicamente in uno schema che corrisponde a un segno trattenuto per la prima tappa. In questo esempio, che è quello dal latino all'italiano, il plurale interno esiste nel sistema, così come la differenziazione del genere alla terza persona oggetto (ex. : it. *Le parlo* vs. *Gli parlo*). Quando si passa a una concezione esterna, quando nessun segno viene trattenuto per la prima tappa, il plurale interno viene escluso dal sistema, la differenziazione di genere alla terza persona oggetto viene abbandonata (ex. : fr. *Je lui parle*). Al contrario, l'appartenenza implicita è rappresentativa di un sistema in cui la persona ha una sfera personale estesa tipica di una relazione simbiotica al suo ambiente naturale, e rappresentativa dei sistemi di lingua in cui la prima tappa non è aggirata Una concezione interna ha delle affinità con la flessione, la concezione esterna con la deflessione. Il criterio spaziale è così fondatore della costruzione psicologica e linguistica. Nell'introduzione, ho rilevato delle differenze tra queste due lingue sorelle che sono l'italiano e il francese – ad esempio nell'uso del genere – che posso ora spiegare alla luce delle mie conclusioni. Il rimaneggiamento della categoria del genere seguendo l'evoluzione che porta dall'indoeuropeo alle lingue romanze, vede sovrapporre al criterio di animazione dei criteri spaziali e di attività (potenzialità ergativa). La suddivisione delle categorie del genere secondo un criterio di 'attività-in-potenza' è la sistematica che spiega la distribuzione diversa dei nomi in *-ore* italiani (es. : *il fiore, il direttore*) e dei loro corrispondenti francesi in *-eur* (es. : *la fleur, le directeur*), essendo i primi tutti di genere maschile, i secondi si suddividono in due generi. Nell'italiano, il morfema *-re* dell'infinito indica la potenzialità di atto contenuto nel verbo, in attesa di attualizzazione. Nel campo nominale, lo stesso morfema indica un potenziale di azione contenuto nel radicale. Così, *il fiore* è potenzialmente capace di fiorire, *il calore* di riscaldare, *il colore* di colorare, *il direttore* di dirigere, *il professore* di insegnare (professare) etc. Infine, *il dottore* ha acquisito così tante conoscenze (*è dotto*) che è potenzialmente capace di tradurle in atti, ciò significa « curare » se è dottore in medicina. Il francese distribuisce, per le parole in *-eur* il genere secondo la potenza di attività o l'impotente passività rispetto al potenziale di azione contenuto nel radicale. *Il fiore, il colore, il calore* subiscono il loro stato di esistenza, mentre *il direttore, il dottore, il professore* sono agenti. Il francese protegge i limiti distinguendo la persona animata dal resto dell'universo. L'italiano in una relazione più simbiotica con l'universo, ha una concezione antropomorfica degli inanimati potenziali di azione : non li esclude dal maschile. Tanto più che l'italiano distribuisce il genere in relazione con il sesso reale della persona e usa dunque regolarmente – contrariamente al francese – il femminile con altri

suffissi specifici.[37] Così, la differenza di distribuzione tra genere maschile e genere femminile in italiano e in francese risponde a diversi criteri di divisione del mondo nelle due lingue. In francese, il maschile e il femminile sono diventati categorie indipendenti, a livello semiologico, della funzione (cf. nominativo e accusativo) e, a livello psichico, indipendenti dall'animazione e dal sesso. Questa generalizzazione è stata facilitata dall'estrazione e dall'anteposizione del segno del genere rispetto al semantema, questa lontananza dal semantema ha permesso al segno morfologico di generalizzarsi perché non era più in una relazione simbiotica in seno alla parola con il semantema. La recente femminilizzazione dei nomi di mestiere in francese (es.: *l'auteure, la proviseure, la docteure, la chercheure*) funziona perché l'informazione di genere viene interamente anteposta nell'articolo e dunque completamente separata dal semantema, contrariamente a quello che potrebbe lasciare pensare la trascrizione scritta. La prova è lo scarso successo che incontrano le soluzioni foneticamente segnate (es.: *la chercheuse*) e, al contrario, la facilità a femminilizzare l'articolo davanti alle parole abbreviate (es.: *la prof*). Poiché la parola italiana ha conservato nella desinenza una parte delle informazioni morfologiche che la parola francese ha rigettato nei determinanti, la separazione dal semantema e dal morfema non viene consumato. Il segno del genere è ancora intimamente legato al radicale da qui il fallimento delle proposizioni di Alma Sabatini[38] di creazione di parole femminili per alcune professioni.

---

[37] Alcuni nomi latini maschili che appartengono alla terza declinazione potevano essere utlizzati al femminile senza mutare la terminazione. In italiano si è imposta una diversificazione:

- la desinenza *-e* del maschile viene sostituita dalla desinenza *-a* del femminile, l'infisso *-sor-* non cambia: *il predecessore, la predecessora; l'incisore, l'incisora* (Serianni), *il difensore, la difensora; l'offensore, l'offensora; il possessore, la possessora* (Sensini); ma questo risiltato è piuttosto raro nella lingua contemporanea;
- oppure l'infisso *-sor-* viene completato dal suffisso *-essa: il professore, la professoressa*;
- ci può essere anche un cambio di suffisso: il suffisso maschile *-sore* viene sostituito dal suffisso maschile *-tore,* il cui femminile è *-trice*: *il difenditore, la difenditrice; l'offenditore, l'offenditrice* (Serianni); ma questo uso, molto letterario, viene riservato alla lingua antica.

[38] SABATINI A., *Il Sessismo nella lingua italiana,* Presidenza del Consiglio dei Ministri, Dipartimento per l'Informazione e l'Editoria, Roma, 1993, p. 125.

2. La conception spatiale à l'épreuve de la traduction : le cas de la traduction française d'une *Graphic Novel* italienne[39]

La conception de la personne et de son espace a changé du latin aux langues romanes,[40] une réduction des variétés d'espaces concevables en lien avec le déplacement a été opérée et un pointage de la personne du locuteur a émergé. Le recentrage sur la personne s'est accompagné d'un recyclage de la conception dynamique latine du lieu[41] en une conception statique romane (espace ponctuel vs. espace étendu) au moyen de l'opposition vocalique -i/-a (it. *qui/qua, lì/là* ; fr. *ici/là*). L'évolution se poursuit dans les langues romanes et voit se réduire les variétés d'espace (proche ou éloigné) au profit d'un seul espace en français, et émerger, toujours en français, une généralisation des rapports externes.

Que se passe-t-il quand on passe d'un système de représentation spatiale à un autre ?

Nous illustrerons les pertes totales ou partielles, au niveau morphosyntaxique, avec la traduction française d'une *Graphic Novel* italienne du dessinateur Lelio Bonaccorso et du scénariste Marco Rizzo.[42]

L'étude comparée de deux *Graphic Novels* montrera que les écrits en italien standard présentent, selon les auteurs, des paradigmes régionaux de représentation spatiale qui sont autant d'étapes intermédiaires sur le mouvement évolutif de recentrage sur la personne du locuteur, et que la traduction en français présuppose une réinterprétation spatiale quel que soit le type de départ.

---

[39] Ce chapitre rédigé en français reprend en partie un article rédigé en italien, paru en Pologne (SAFFI S., « La concezione spaziale a prova di traduzione italiano-francese, francese-italiano : illustrazioni morfo-sintattiche e lessicali nelle traduzioni di una graphic novel e di un saggio di linguistica teorica », *Kwartalnik neofilologiczny,* Académie polonaise des Sciences, Varsovie, n°1, 2014, p. 125–139.) et la traduction en roumain de Oana Gencarau, parue à Arad (« Conceptia spatiala si reflexul ei în traducere. Cazul traducerii din italiana în franceza a unor opere tip Graphic Novel », *Studii de Stiinta si Cultura,* n°3, 2013, p. 93–102).

[40] SAFFI S., *La personne et son espace en italien,* Limoges, Lambert-Lucas, 2010 ; SAFFI S., « Le concezioni della persona e dello spazio in latino, italiano e francese, *Op. Cit*.

[41] *hīc, ĭstīc, ĭllīc* et *ĭbĭ* indiquent le « lieu où l'on est » ; *hāc, ĭstā(c)* et *ĭllā(c)* indiquent aussi le « lieu où l'on est », mais dans une acception plus large, et aussi le « lieu par où l'on passe » ; *hūc, ĭstō(c) / ĭstūc, ĭllō(c) / ĭllūc* et *ĕō* le « lieu où l'on va » ; et *hĭnc, ĭstĭm/ĭstĭnc, ĭllĭm/ĭllĭnc* et *ĭnde* le « lieu d'où l'on vient » (PISANI V., *Manuale storico della lingua latina,* II. Grammatica latina storica e comparativa, Torino, Rosenberg & Sellier, 1952, 2a ed.).

[42] BONACCORSO L., RIZZO M., *Peppino Impastato, un giullare contro la mafia,* Padova, Becco Giallo, 2009 ; BONACCORSO L., RIZZO M., *Mafia Tabloïds. L'histoire vraie d'un journaliste face à la Cosa Nostra,* Belgique, Ankama Editions, 2011.

Avant d'examiner une *Grafic Novel* italienne traduite en français, nous présenterons les résultats d'une étude effectuée en 2011 sur la représentation sémiologique de l'espace dans trois *Graphic Novels* dont l'objectif était de confronter l'emploi des démonstratifs et des adverbes de lieu afférents aux démonstratifs en français standard dans le texte de Cécile Grenier, *Rwanda 1994*, en italien de Vénétie dans *Porto Marghera* de Claudio Calia (auteur né à Trévise et qui vive à Padoue) et en italien de Sicile dans *Peppino Impastato* de Marco Rizzo (né à Trapani et qui vit Turin).[43]

L'italien contemporain oppose deux espaces : un premier espace, lieu de l'interlocution, où se situent les deux premières personnes (*io* e *tu*), espace auquel est associé le couple d'adverbes *qui*/*qua ;* et un second espace, l'espace hors interlocution, où se situe la troisième personne délocutée et auquel est associé le couple d'adverbes *lì*/*là*. Les deux espaces sont clairement délimités, l'interlocution est associée à un espace de proximité dont la frontière est concrétisée par l'interlocuteur, au-delà de cette limite se déploie l'espace lointain hors interlocution. Au sein de la sphère interlocutive du couple dialogal que le locuteur assimile à sa propre personne, tous les objets et les personnes sont supposés être en relation intime avec le locuteur, cette sphère de proximité est l'espace privilégié des rapports fusionnels.

En français :

100 % **ce(t)** pointage

28,5 % (***ici, voici***) espace ponctuel

71,5 % (***là, voilà***) espace étendu

En italien (Vénétie) :

64,5 % ***quest(o)*** proximité

35,5 % ***quell(o)*** éloignement

86 % ***qui*** proximité ponctuelle

14 % ***là*** éloignement étendu

En italien (Sicile) :

55 % proximité : 21 % ***'st(o)*** radical tronqué

34 % ***quest(o)*** radical plein

[43] SAFFI S., « Fumetti e rappresentazione semiologica dello spazio » in MANCO A. (dir), *Comunicazione e Ambiente,* Università di Napoli L'Orientale, 2012, Parte seconda : Comunicazione e graphic novel, p. 221–234.

45 % éloignement ***quell(o)***

52 % proximité : 26 % ***qui*** proximité ponctuelle

26 % ***qua*** proximité étendue

48 % éloignement : 13 % ***lì*** éloignement ponctuel

35 % ***là*** éloignement étendu

Les textes d'italien de Vénétie et d'italien de Sicile, objets de mon étude, illustrent les étapes intermédiaires de cette évolution. La variété italienne du Nord est la plus proche de la situation française, elle présente une généralisation en cours de l'espace proche du locuteur. Mais le français est allé plus loin : il a presque éliminé le critère spatial de son démonstratif qui apparaît seulement en sandhi, et il a généralisé la conception statique de l'espace (ponctuel vs. étendu) puisque l'adverbe *là* d'espace étendu couvre tout le champ de la proximité à l'éloignement et que l'adverbe *ici* d'espace spécifique représente seulement un espace défini par le locuteur. La variété italienne du Sud est plus conservatrice et présente un système très équilibré dans lequel il est clair que le mouvement évolutif de pointage sur la personne du locuteur est moins avancé.

En français :

28,5 % (***ici, voici***) espace ponctuel

71,5 % (***là, voilà***) espace étendu

En italien (Vénétie) :

86 % ***qui*** proximité ponctuelle

14 % ***là*** éloignement étendu

En italien (Sicile) :

52 % proximité : 26 % ***qui*** proximité ponctuelle

26 % ***qua*** proximité étendue

48 % éloignement : 13 % ***lì*** éloignement ponctuel

35 % ***là*** éloignement étendu

En italien de Sicile, 52 % des items d'adverbes de lieu afférents aux démonstratifs se réfère à l'espace proche et 48 % des items fait référence à l'espace lointain. Cette distribution est celle qui présente la plus grande variété (elle croise les critères proximité/éloignement et ponctuel/étendu) et elle est très équilibrée. Les items d'éloignement ponctuel sont en petit nombre mais ils sont présents, contrairement à ce que l'on observe dans le corpus de l'italien de Vénétie et dans le corpus français. Ajoutons qu'en français standard il n'existe pas d'équivalent de l'adverbe italien *lì*.

Analysons quelques exemples de la représentation spatiale dans l'italien de la *Graphic Novel* de Marco Rizzo, auteur sicilien, et voyons leur disparition partielle ou totale dans les traductions françaises, d'une part, de Domnhall Campbell pour la maison d'édition AnKama de Roubaix, d'autre part, des linguistes du CAER d'Aix Marseille Université.



Fig. 17 : *Peppino Impastato*, 2009, p. 72, 3ème case.

***Mafia Tabloïds*, p. 64 :**

– Qu'est-ce que vous voulez ? Vous ne pouvez pas rester **ici**, nous devons faire des relevés ! Allez vous-en !

Traduction CAER :

– Qu'est-ce que vous voulez ?! C'est interdit **ici**, on est en train de faire des relevés, allez-vous en !



Fig. 18 : *Peppino Impastato*, 2009, p. 72, 4ème case.

***Mafia Tabloïds*, p. 64 :**

– Des relevés ? Et comment vous les faites, vos relevés ? Il y a des pierres pleines de sang, **ici** !

Traduction CAER :

– Des relevés ? Mais putain comment vous les faites ces relevés ?! Il y a des pierres pleines de sang **là derrière** !

La planche de la page 72 présente une scène d'affrontement, les locuteurs s'imposent en revendiquant l'espace qu'ils occupent : *qui* signifie cet espace proche réduit au point précis où *je* – le gendarme qui fait respecter la loi – me situe, *lì* signifie cet espace éloigné réduit à un point précis que *je* – meneur des manifestants qui rappelle que la loi doit être correctement appliquée à ces corrompus de gendarmes – connais et dont je brandis à bout de bras une pièce à conviction. Ces deux personnages revendiquent chacun à leur tour le pouvoir en tant que locuteur en s'accaparant la détermination de l'espace.

La traduction des linguistes du CAER rend la répartition 'proche vs. éloigné' italienne *qui/lì* avec une répartition française 'ponctuel vs. étendu' *ici/là* ; mais dans la traduction intitulée *Mafia Tabloïds* proposée par l'éditeur AnKama, les références spatiales sont rendues en français par un unique espace ponctuel *ici*.



Fig. 19 : *Peppino Impastato*, 2009, p. 30.

***Mafia Tabloïds*, p. 22 :**

– Futés ? Qu'est-ce qu'il y a de futé dans l'idée de construire un aéroport **à cet endroit**, avec la montagne devant et la mer derrière ?

Traduction CAER :

– Malins ? Mais qu'est-ce qu'il y a de malin à faire un aéroport **là-bas**, avec la montagne devant et la mer derrière ?

L'espace étendu est délimité dans la suite de la phrase « *con la montagna davanti e il mare dietro* » [avec la montagne devant et la mer derrière], le locuteur ne revendique pas la délimitation de cet espace d'où le choix du critère étendu et non du critère ponctuel. L'espace éloigné est à la fois celui de la carte posée sur la table et celui au sein duquel les acteurs de ce dialogue se sont déplacés et qu'ils connaissent.

Dans l'édition AnKama, l'adverbe italien *là* est traduit par un syntagme nominal *à cet endroit*. Cette solution élude le critère étendu.



Fig. 20 : *Peppino Impastato*, 2009, p. 39.

***Mafia Tabloïds*, p. 31 :**

– Je suis **ici**, frangin.

Traduzione CAER :

– Salut, frangin.

Le frère arrive dans l'encadrement de la porte, à l'autre bout de la pièce, en face d'où est assis Peppino, et derrière le frère on devine un couloir : c'est une mise en perspective sur l'espace lointain étendu.

À nouveau le choix du traducteur des éditions AnKama est l'adverbe de lieu ponctuel *ici*. L'impact sur la représentation spatiale est limité par le contexte graphique qui, sur cette planche, est très prégnant au niveau informationnel. Au point d'inciter le traducteur du CAER à ne pas choisir une solution qui fasse référence à l'espace comme par exemple *Qui voilà ?! Salut, frangin !*



Fig. 21: *Peppino Impastato*, 2009, p. 32.

***Mafia Tabloïds*, p. 24:**

– Cette coopérative est notre mai 68, vous pouvez le comprendre, ça ? A Rome il y a les étudiants, **ici** il y a nous !

Traduction CAER :

– Ce consortium c'est notre mai 68, vous allez le comprendre oui ou non ?! Les étudiants et les ouvriers, ils sont à Rome, et nous on est **là** !

Peppino pointe le sol de la main, l'espace proche étendu renvoie à la pièce où se trouve le groupe voire à la Sicile, lieu de leur combat militant par opposition à Rome. Peppino ne résout pas cet espace à sa personne mais laisse sa délimitation s'opérer par la définition et le positionnement du groupe (*noi*).

À nouveau l'adverbe italien *qua* italiano est rendu par l'adverbe français *ici* et donc on constate la perte de l'opposition 'espace ponctuel / espace étendu'.



Fig. 22: *Peppino Impastato*, 2009, p. 32.

***Mafia Tabloïds*, p. 69 :**

– Oui… C'est enfin terminé.

Traduction CAER :

– Oui…**ici** c'est fini…

L'espace proche ponctuel n'empêche pas d'intégrer le groupe des acteurs de l'interlocution. Cependant, contrairement à la Fig. 21, et comme dans la scène avec le gendarme (Fig. 17), le père revendique la délimitation de l'espace et la résout à sa propre personne.

Dans ce cas, et contrairement aux exemples précédents, l'édition Ankama fait le meilleur choix de traduction : la référence spatiale italienne est remplacée par une référence temporelle en français, mais qui respecte le critère ponctuel avec l'évocation de la limite finale. La sémantèse originale serait peut-être plus respectée avec l'adverbe *maintenant* au lieu de *enfin*, sachant que les questionnements *a posteriori* sont toujours plus confortables que le travail du traducteur dans les délais impartis.

Que reste-t-il de la conception spatiale du texte de départ dans le cadre d'une traduction française ? Les Fig. 17 à 22 nous ont illustré que la traduction des linguistes du CAER conserve au maximum la répartition 'ponctuel vs. étendu' mais, comme nous l'avons vu avec la Fig. 22, la prise de conscience des références spatiales peut conduire à leur surévaluation par rapport à des références alternatives. La comparaison des deux traductions dont les contextes professionnels, les contraintes et les impératifs ne sont pas les mêmes, démontre que la traduction de l'édition AnKama perd les nuances spatiales du texte italien lors du passage à une version française ayant un unique espace ponctuel de référence.

On pourrait penser que la contextualisation par le dessin limite la perte, mais avec la Fig. 18 (*Ci sono pietre sporche di sangue lì dietro !*) nous pouvons nous rendre compte de la perte de la complémentarité initiale entre le geste et le discours présente dans l'édition originale italienne, dans une interprétation française qui a pour conséquence que la bulle devient seulement redondante avec le dessin (*Il y a des pierres pleines de sang, ici !*).

Pour la traduction proposée par AnKama, on peut penser que très peu de temps a été consacré à la réflexion sur la langue de départ et sur ses représentations. On obtient un texte français dans lequel les nuances spatiales italiennes sont complètement nivelées et dans lequel la présence de la langue de départ se résume à des insertions récurrentes de mots non traduits (noms, prénoms, interjections), on reste à un niveau superficiel, exotique, sans véritable transmission de

la psychologie, du psychisme (et pour ce qui nous concerne sans les représentations spatiales). Mais on peut se demander si ce texte français, dont la production est plus spontanée, ne représente pas la meilleure solution de traduction ? Car il pourrait, à juste titre, être considéré plus en accord avec les représentations du système de la langue d'arrivée, c'est-à-dire le français parlé néo-standard. La question est : la transmission des conceptions spatiales du système de départ est-elle utile ? Nécessaire ? Superflue ? Le traducteur doit-il, ou pas, inventer une 'interlangue' comme ont l'habitude de le faire les locuteurs bi ou plurilingues ? Pour les nouvelles générations de lecteurs européens qui ont grandies avec la mondialisation et dans un contexte d'interculturalité, ce genre d'interrogation est à l'ordre du jour, non seulement pour les éditeurs de *Graphic Novels* mais aussi dans le domaine de la littérature de migration.

3. Étude comparée des emplois des prépositions fr. *de* et it. *di, da*[44]

Nous nous proposons de comparer l'emploi de la préposition *de* en français standard dans le texte de Cécile Grenier *Rwanda 1994* (noté Rw), et des prépositions *da, del, di* en italien de la Vénétie dans *Porto Marghera* (noté PM) de Claudio Calia (qui est né à Trévise et vit à Padoue), et en italien de Sicile dans *Peppino Impastato* (noté PI) de Marco Rizzo (qui est né à Trapani et vit à Turin). Nous avons relevé 128 occurrences de *de, d', du, des* dans Rw, un texte de 3 442 mots ; 529 occurrences de *da, del, di*, dans PM, un texte de 6 423 mots ; et 131 occurrences de *da, del, di*, dans PI, un texte de 3 418 mots.

Deux caractéristiques unissent les trois oeuvres sélectionnées pour élaborer le corpus : d'une part, elles partagent une même thématique, ce sont des histoires de crime dénonçant l'injustice ; d'autre part, leurs auteurs s'engagent politiquement à travers le récit. Ces points communs réunissent les trois récits dans un même contexte d'emploi des déictiques et des marqueurs spatiaux, ce qui permet d'infléchir l'impact du thème du récit sur les éventuelles différences que nous pourrions relever. La question de la spécificité du langage de la bande dessinée (BD) s'est posée et nous distinguons à chaque fois le récit de la BD, c'est-à-dire les bulles et la didascalie, de l'écrit plus standard des préfaces et postfaces.

[44] Une version italienne de ce chapitre est à paraître dans *Studia Universitatis Babeș-Bolyai Philologia*.

3.1. Les données

La fréquence des prépositions étudiées est plus élevée dans le récit de PM, le pourcentage (8,1 %) est plus proche de l'écrit standard que des autres BD (3,7 %). Ce constat s'explique par le fait que le récit PM est moins dialogué, il comporte très peu de bulles mais de longues didascalies et se rapproche dans sa forme de l'écrit standard. Les notes d'auteur de PM présentent un pourcentage élevé, presque du double de ceux des préfaces et postfaces (notes d'auteur PM : 12,3 %, préface PM : 7,3 %, postface PI : 8 %, préface Rw : 8,9 %, postface Rw : 6,8 %). Un chiffre qui s'explique par la profusion des sources citées dans un texte court. On constate dans l'ensemble un même équilibre de répartition entre le français et l'italien : autour de 4 % pour la BD et autour de 8 % pour les préfaces et postfaces. On n'observe pas de différence notable de fréquence entre le français et l'italien bien que la préposition italienne *da* n'ait pas d'équivalent en français, et que son champ sémantique ne couvre que partiellement le champ de la préposition française *de* et empiète sur le champ d'autres prépositions (récit Rw 3,7 % ; récit PI 3,7 % : *da* 0,4 % ; *del* 1,3 % ; *di* 2 %).

de, du, des ,d'	de	du	des	d'
100 %	58,5 %	15,6 %	14,8 %	10,9 %

Fig. 23 : Distribution des formes *de, du, des, d'*

préposition	locution adv., prép. ou verb.	comparatif ou superlatif	relatif	partitif
70,3 %	13,2 %	0,7 %	–	15,6 %

Fig. 24 : Distribution de la nature de *de (d', du, des)*

compl. du nom (pronom, adj., et attribut)	COI	CC de lieu	CC de temps	CC de manière	CC de cause	compl. d'agent
49,9 %	19,5 %	6,4 %	2,3 %	0,7 %	–	

Fig. 25 : Distribution des emplois de *de (d', du, des)*

Parmi les 128 occurrences relevées dans le récit Rw, 49,9 % des items introduisent un complément du nom, du pronom, de l'adjectif, etc. :

(1) le président de la République (Rw4)

(2) Ceux du quartier Nyabarongo (Rw55)

(3) Tonton va être content de nous voir (Rw81)

19,5 % des items introduisent un COI :

(4) libère ton pays de ces salauds (Rw20)

Observons la distribution des prépositions *del, di, da* en italien. Les pourcentages de la distribution selon la nature suivent à peu près la même répartition qu'en français, avec un chiffre inférieur pour le partitif dont l'emploi est facultatif en italien car la quantité est indiquée dans la morphologie de fin de mot.

		prép.	loc. prép. ou adv.	comp. ou superlatif	relatif	partitif
italien de Vénétie	del	91,9 %	3,8 %	1,8 %	–	2,3 %
	di	91 %	7,6 %	0,8 %	0,4 %	–
	da	98,6 %	1,3 %	–	–	–
moyenne		**93,8 %**	**4,2 %**	**0,8 %**	**0,1 %**	**0,7 %**
italien de Sicile	del	89,1 %	4,3 %	–	–	6,5 %
	di	85,5 %	13 %	1,4 %	–	–
	da	75 %	25 %	–	–	–
moyenne		**83,2 %**	**14,1 %**	**0,4 %**	**–**	**2,1 %**

Fig. 26 : Distribution de la nature de *del, di, da*

Pour les mêmes raisons d'une déflexité plus avancée en français qu'en italien, la préposition *de* intervient dans les formes périphrastiques de passé proche (*venir de*, ex. 5, 6) et de présent progressif (*être en train de*, ex. 7, 8), ce qui n'est pas le cas en italien.

(5) Je viens d'avoir l'ambassade (Rw23)

(6) ils viennent de le choper ! (Rw72)

(7) ils sont en train de repartir (Rw39)

(8) on est en train de tuer (Rw41)

Comme en français, l'emploi nettement majoritaire des prépositions italiennes *di* et *del* est l'introduction d'un complément du nom, du pronom, de l'adjectif, etc. :

(9) il ministero dell'ambiente (PM169de) (*le ministère de l'environnement*)

(10) colpevole dell'omicidio (PI1de) (*coupable du meurtre*)

(11) incapaci di riconoscere in questa proposta (PM44di) (*incapables de reconnaître dans cette proposition*)

(12) Giornale di controinformazione radiodiffuso (PI10di) (*Journal de contre-information radiodiffusé*)

Et, secondairement pour *di*, l'introduction d'un COI :

(13) che ti permetteva di mantenere la famiglia (PM3di) (*qui te permettait de nourrir ta famille*)

(14) Ti ricordi di Don Tano (PI9di) (*Tu te souviens de Don Tano*)

Par contre, les emplois principaux de la préposition *da* et *dal* sont l'introduction d'un CC de lieu (ex. 15) et d'un complément d'agent (ex. 16) :

(15) uscire dalla fabbrica (PM23da) (*quitter l'usine*, litt. *sortir de l'usine*)

(16) Giuseppe Impastato assassinato dalla mafia (PI14da) (*Giuseppe Impastato assassiné par la mafia*)

	compl. du nom (pron., adj. etc.)	**COI**	**CC de lieu**	**CC de temps**	**CC de manière**	**CC de cause**	**compl. d'agent**
italien de Vénétie	del 87,6 %	4,2 %	2,3 %	0,9 %	–	0,4 %	–
	di 77,3 %	13,3 %	3,6 %	2,4 %	1,2 %	–	–
moyenne	**82,4 %**	**8,7 %**	**2,9 %**	**1,6 %**	**0,6 %**	**0,2 %**	**–**
italien de Sicile	del 82,6 %	6,5 %	4,3 %	–	–	–	–
	di 63,7 %	21,7 %	8,6 %	2,8 %	2,8 %	–	–
moyenne	**73,1 %**	**14,1 %**	**6,4 %**	**1,4 %**	**14, %**	**–**	**–**

Fig. 27 : Distribution des emplois de *del* et *di*

	compl. du nom (pron., adj. etc.)	**COI**	**CC de lieu**	**CC de temps**	**CC de manière**	**CC de cause**	**compl. d'agent**
italien de Vénétie	12,5 %	–	27,7 %	20,8 %	2,7 %	–	22,2 %
italien de Sicile	6,2 %	–	56,2 %	6,2 %	–	–	25 %

Fig. 28 : Distribution des emplois de *da, dal*

3.2. Le commentaire

Notre interprétation de ces observations s'appuie sur le cinétisme des conceptions psychiques associées aux prépositions françaises *à* et *de*, proposé par Gustave Guillaume (1919),[45] puis par Alvaro Rocchetti (1980).[46]

La préposition fr. *à* (it. *a*) – < lat. *ad* – représente tous les points d'une ligne de direction jusqu'au point final qui est position, elle exprime ainsi l'idée de direction prospective (*je vais à Rome, vado a Roma*) et l'idée de position en tant que suite immédiate de direction (*je suis à Rome, sono a Roma*). En inversant le cinétisme, on obtient le mouvement de pensée auquel correspondent *de* et *di* (< lat. *de*) : une direction prospective (d'origine vers but) étant donnée, la pensée prend appui sur un instant de cette direction, et la remonte dans le sens inverse jusqu'au point d'origine. Ainsi, dans l'exemple *je viens de Paris*, le sujet *je* va vers le but, et cette direction (prospective) prend son origine (direction mentale rétroversive) au point Paris. Dans l'exemple *je suis de Paris*, Paris est le point d'origine mais la position envisagée est dissociée de *je* car déjà dépassée. Pour envisager rétrospectivement le point d'origine, il faut l'avoir dépassé pour pouvoir se retourner. Mais si l'italien utilise *di* avec le verbe *essere* (*sono di Parigi*), il ne peut pas l'employer avec *venire* et innove en créant la préposition *da* (*vengo da Parigi*). Mais avant de définir le mouvement de pensée associé à *da*, il nous faut préciser ceux de *à (a)* et de *de (di)*, afin de les placer sur le temps opératif, c'est-à-dire sur un axe symbolisant linéairement la durée de temps nécessaire à toute opération de pensée et de langage, comme la conception de l'espace qui nous intéresse ici, et sa représentation systématique.

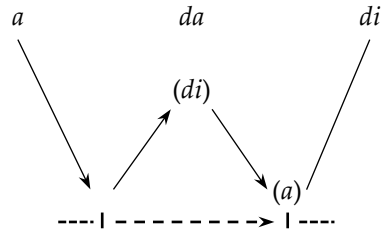


Fig. 29 : Cinétisme de fr. *à, de ;* it. *a, di, da*

L'ordre d'apparition des prépositions sur le temps opératif est conditionné par les pré-requis notionnels au mouvement supposé par chacune : fr. *à* (it. *a*)

[45] GUILLAUME G., *Le problème de l'article,* Paris/Québec, Librairie A.-G. Nizet/P.U. Laval, 1975 (1e éd. 1919).

[46] ROCCHETTI A., *Sens et Forme en linguistique italienne, Op. Cit*., p. 100–128.

évoque un mouvement conduisant à un terme, le but visé suppose une direction, elle-même pour exister nécessite un point de départ et un point d'arrivée. Le point d'arrivée est le terme qu'introduit la préposition, le point de départ est la notion qui précède la préposition. Lorsque le point de départ est tellement général qu'il ne peut être cerné, il est oblitéré. On appréhende plus facilement la généralité du point de départ du mouvement de *à (a)* dans le cas extrême d'emploi en discours de la préposition sans qu'aucune notion précédente ne soit spécifiée (par exemple, l'injonction it. *A casa !* fr. *À la maison !*) : peu importe le point de départ, de quelque direction que ce soit, le but final est la maison. Ainsi, avec la préposition *à*, on va du général au particulier, du point de départ large et indéterminé au point d'arrivée unique qu'est le but visé. Alors qu'avec *à* l'idée de direction précède l'idée de position finale, avec fr. *de* (it. *di*) la position initiale précède un mouvement d'éloignement de la dite position : c'est le point de départ qui est particularisé et le point d'arrivée généralisé.

Lorsque le point d'arrivée est tellement général qu'il ne peut être cerné, il est oblitéré. On appréhende plus facilement la généralité du point d'arrivée du mouvement de *de (di)* dans le cas extrême d'emploi en discours de la préposition sans qu'aucune notion précédente ne soit spécifiée (ainsi dans les locutions *d'ici 48 heures, d'abord, de toute façon*, etc.)

Ces descriptions sont cinétiques, mais à tout moment la pensée peut interrompre le mouvement engagé, opérer une saisie et utiliser l'objet obtenu en discours. Tardivement interceptée, la préposition *à* livre le sens qu'on trouve dans : *vivre à Paris* ; et c'est à une interception précoce qu'on doit le sens : *aller à la ville*, parce que le sémantisme du verbe *vivre* incite à une saisie finale et au positionnement, alors que le sémantisme du verbe *aller* incite à une saisie précoce et à la mise en perspective du point d'arrivée. Il en va de même de la préposition *de* dont le mouvement, suivant qu'il fait l'objet d'une interception plus ou moins précoce ou tardive, éveille dans l'esprit des idées différentes. Ainsi, dans les ex. 17, 18, le sémantisme du verbe *être* incite à une saisie finale et au positionnement, alors que le sémantisme du verbe *sortir* incite à une saisie précoce et à la mise en perspective du point de départ. En d'autres termes, les verbes téliques ponctuels favorisent la saisie anticipée et les verbes non téliques la saisie tardive des prépositions *à* et *de*.

(17) Nous sommes du FPR (Rw126)

(18) Sortez de vos abris (Rw125)

La préposition *da* (< lat. *de* + *ab* ou *ad*) est une construction italienne qui fusionne *di* et *a*. Elle évoque un mouvement à l'intérieur d'un lieu mental nettement circonscrit où l'éloignement de la limite de commencement est signifié par

la consonne *d* et l'approche de la limite de fin par un *a*. Le mouvement se déroule d'un point de départ à un point d'arrivée, le point d'arrivée étant la notion qu'introduit la préposition, le point de départ celle qui précède la préposition et délimite ainsi un seuil, un passage obligé pour passer de la notion de départ à celle d'arrivée. *Da* fusionne en elle les deux directions prospective et rétroversive et les réduit à un point qui s'étire ou, pour être plus précis, un écart entre deux points. L'intégration de deux cinétismes qui s'annulent, fait de *da* une préposition très générale et permet un grand nombre d'emplois.

L'italien distingue *Vengo da Parigi =Je viens de Paris* de *Sono di Parigi = Je suis de Paris.* Ce qui est en jeu, c'est la capacité de la notion d'existence portée par le verbe *essere* à s'assimiler à un lieu précis comme Paris, et l'incapacité de la notion de déplacement que porte le verbe *venire* à s'identifier à un seul lieu. La notion de déplacement couvre plusieurs points : le point d'origine et tous les points qui représentent le parcours d'éloignement de cette origine. Seule une partie de la notion *venire* est assimilable au point de départ.

Le champ sémantique unifié de *da* n'existant pas en français, il correspond dans cette langue à une mosaïque, à première vue hétéroclite, d'outils grammaticaux divers : *à, de, depuis, dès, que, de quoi, chez, par, quand, en*. Pour un francophone, appréhender ce concept équivaut à trouver le point commun entre tous ces outils grammaticaux. Dans tous les cas, *da* confronte, compare deux notions qui ne sont jamais strictement équivalentes :

(19) è un gas dal tipico odore dolciastro (PM2da)

(20) sui danni provocati all'ambiente al punto da avvelenare la catena alimentare (PM32da)

Un gaz à l'odeur douceâtre (ex.19) est un gaz dont une des caractéristiques est d'avoir une certaine odeur mais sa nature de gaz ne se résume pas à son odeur ; causer des dommages à l'environnement au point d'empoisonner la chaine alimentaire (ex. 20) signifie que la chaine alimentaire est empoisonnée, mais ne dit pas que c'est la seule conséquence des dommages, c'est juste une évaluation du niveau des dommages.

(21) Sono al punto di partenza con la tesi (Saffi)

Si l'on compare l'ex. 21 avec le précédent, on remarque qu'avec la préposition *di* il y a identité totale entre le point où l'on est et la ligne de départ, que cette ligne soit géographique (départ d'une course) ou métaphorique. Alvaro Rocchetti propose un autre exemple :

(22) Vita di pazzo ; vita da pazzo (Rocchetti)

L'emploi de *di* rend 'une identité totale', ainsi *una vita di pazzo* est la vie vécue par un fou, alors qu'avec *da* on obtient 'une identité partielle', *una vita da pazzo* est la vie que mène un sain d'esprit mais cette vie est digne d'être vécue par un fou. Alors que *di* indique que la notion 1 correspond intégralement à l'extension de la notion 2, l'image mentale de *da*, que nous avons décrite comme un seuil, ou encore un écart, correspond au décalage entre les notions 1 et 2.

(23) l'atteggiamento da assumere (PM7da) (*l'attitude à adopter*)

« L'attitude à adopter » ne signifie pas que l'attitude est adoptée, le décalage se lit dans le projet, la notion 1 n'est qu'en partie superposable à la notion 2.

Avec la préposition *di*, les deux notions mises en relation ont des extensions superposables (una tazza di caffè, *une tasse de café*), ce qui en fait la préposition de prédilection pour le complément du nom et le COI. Avec la préposition *da*, les deux notions mises en relation ont des extensions non superposables (une tazza da caffè, *une tasse à café*), situation minoritaire avec les compléments du nom et qui ne cadre pas avec les COI.

Pour le moment, nous avons toujours envisagé *da* unissant deux notions particulières. Mais quand la préposition est utilisée sans qu'aucune notion précédente ne soit spécifiée, le refus d'identification totale est généralisé : la notion 2 introduite par *da* est dans l'incapacité d'être identifiée totalement avec quoi que ce soit :

(24) Da anni (PM19da) (*Depuis des années*)

(25) da mezz'ora (PI1da) (*depuis une demi-heure*)

(26) stai dalla zia Fara (PI6da) (*tu es chez la tante Fara*)

(27) Comincia dalla lista dei lavoratori (PM27da) (*ça commence par la liste des travailleurs*)

L'ex.24 (= *depuis des années*), ne renvoie pas aux années elles-mêmes mais à leur nombre, à la durée qu'elles représentent. Une approche que le français rend par le nécessaire assemblage de *de + puis*. Si je veux parler des années en tant qu'objets, je dis : *Durant un certain nombre d'années* (= *Durante/Per un certo numero di anni*) où la notion 1 (*un certain nombre)* et la notion 2 (*années*) s'identifient totalement. L'ex. 25 (= *depuis une demi-heure*) ne renvoie pas exactement à la demi-heure précédente mais à la durée qu'elle représente. L'ex. 26 (= *tu es chez la tante Fara*) signifie que tu es dans la maison, dans l'espace où vit la tante Fara et non dans ta tante. Alors que *di* favorise une conception ponctuelle de l'espace,

da favorise une conception étendue, ce qui explique les nombreux emplois de *da* avec les CC de lieu. En fait, avec les CC et les compléments d'agent qui doivent se dissocier du sujet. L'ex. 27 (= *ça commence par la liste des travailleurs*) signifie que le commencement s'est effectué au moyen de la liste, mais ne dit pas qu'il y a identité entre la liste et le commencement. Grâce à la préposition *da*, l'italien distingue l'agent du sujet bien que le verbe italien, comme c'était le cas en latin, regroupe en lui les fonctions 'sujet' et 'prédicat', alors que le français distribue la fonction sujet sur le pronom sujet obligatoire et la fonction prédicat sur le verbe. D'autant que la position préposée à la forme verbale n'est pas systématiquement indicatrice de la fonction 'sujet' en italien où le sujet est souvent postposé au verbe.

Nous avons défini, sur le temps opératif, la conception bipartite du français, où la position finale du mouvement de *à* correspond à la position initiale du mouvement de *de*; mais en italien, la fusion de ces deux positions est évitée et remplacée par un seuil élargi dont les limites appartiennent aux deux mouvements de *a* et *di:* la position finale du mouvement de *a* correspond à la limite initiale de ce seuil dont la limite finale correspond à la position initiale du mouvement de *di* (Fig. 29).

Pour concevoir un espace délimité, je dois le parcourir en m'éloignant d'abord de la limite initiale – c'est le mouvement évoqué par la préposition *di* – pour me diriger ensuite vers la limite finale – c'est le mouvement symbolisé par *a*. La préposition *di*, qui permet d'assimiler 2 notions, requiert une conception spatiale ponctuelle, le mouvement rétroversif de la sonore [d] s'appuie sur la limite finale de la hiérarchie vocalique italienne, c'est-à-dire la voyelle d'avant fermée [i]. *Da* qui exprime le décalage entre 2 notions rapprochées sans être superposées, requiert une conception spatiale étendue, le [d] prend appui sur la voyelle centrale ouverte [a], ce qui équivaut à une remontée de la moitié de la hiérarchie vocalique.

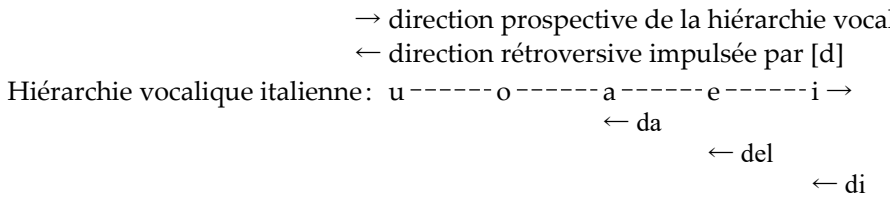


Fig. 30: Mouvements évoqués par *di, del, da*

(28) La casa di una donna (Saffi) (*la maison d'une femme*)

(29) La casa della donna (Saffi) (*la maison de la femme*)

Quand la notion 2 est introduite par l'article indéfini *un, uno*, qui tend à l'unité, la préposition *di* reste inchangée (ex. 28). Quand la notion 2 est introduite par l'article défini *il, lo, la*, qui tend au général, il y a contradiction entre le mouvement de généralisation associé à l'article et la nécessité de définir l'espace ponctuel requis par la préposition. Le [d] s'appuie alors sur le [e], voyelle intermédiaire entre [a] et [i], cette position résout élégamment la contradiction en neutralisant l'opposition [i] vs. [a] (ex. 29). Cette stratégie est utilisée ailleurs dans le système de la langue italienne, par exemple dans la distinction des infinitifs (*-are*, *-ere*, *-ire*), ou encore dans la distribution de la préposition *in* et *nel* (fr. *en* et *dans le*). L'opposition vocalique [i] vs. [a] est aussi présente dans le groupe des adverbes de lieu afférents aux démonstratifs (*qui, qua, lì, là*).

L'espace environnant est décrit au moyen de la projection des mouvements possibles du locuteur pour en appréhender les limites. L'opposition consonantique [k] vs. [l] renvoie à l'opposition pré-sémantique entre deux conceptions de la limite : [k] est associé à un mouvement de désignation à partir d'un point de départ, alors que [l] est associé à la visée d'une limite qui échappe. Ainsi, une opposition de surface entre éloignement et proximité, au sein d'une vision spatiale statique centrée sur le locuteur, s'appuie sur une opposition sous-jacente dynamique toujours centrée sur le locuteur. La seconde opposition, qui entre en interférence avec la première, formellement exprimée par l'opposition vocalique [a] vs. [i], correspond d'un point de vue étymologique, à l'ancienne opposition entre l'expression du « lieu par où l'on passe » (lat. *hāc, ĭstāc, ĭllāc*) et celle du « lieu où l'on est » (lat. *hīc, ĭstīc, ĭllīc, ĭbĭ*).

3.3. Conclusion

Dans de précédents travaux sur les démonstratifs et les adverbes afférents aux démonstratifs, nous avons proposé une description de la conception de l'espace et de la personne que nous souhaiterions rappeler ici, en guise de conclusion. Nous avons montré que l'italien contemporain oppose deux espaces : un premier espace, lieu de l'interlocution, où se situent les deux premières personnes (*io* et *tu*), espace auquel est associé le couple d'adverbes *qui*/*qua* ; et un second espace, l'espace hors-interlocution, où se situe la troisième personne délocutée et auquel on associe le couple *lì*/*là*. Les deux espaces sont clairement délimités, l'interlocution est associée à un espace de proximité dont la frontière est concrétisée par l'interlocuteur. Au-delà de cette limite se déploie l'espace lointain hors-interlocution. Au sein de la sphère interlocutive du couple dialogal que le locuteur résume à sa propre personne, tous les objets et les personnes sont supposés en

relation intime avec le locuteur, cette sphère de proximité est l'espace privilégié des rapports fusionnels. La sphère étendue de la personne en italien a des conséquences sémiologiques. La préposition *da* en est une illustration avec sa prise en compte d'un seuil élargi entre deux notions mises en relation. À l'inverse, en français, où la sphère de la personne est réduite aux seules limites du corps, on note une préférence pour la relation externe avec le lieu.

Dans ces travaux, nous avons aussi montré un mouvement évolutif de conception de la personne et de son espace qui voit d'abord, du latin au roman, se réduire les variétés d'espaces envisageables en fonction du déplacement et émerger un pointage de la personne du locuteur. Ce recentrage sur la personne s'accompagne d'un recyclage de la conception dynamique latine du lieu (« où je suis » vs. « par où je passe ») dans une conception statique romane (ponctuel vs. étendu) au moyen de l'opposition vocalique -i/-a. L'évolution se poursuit, au sein des langues romanes, et voit se réduire les variétés d'espace (proche ou éloigné) au profit d'un seul espace généralisé, et émerger en français, après réduction de la sphère fusionnelle personnelle au corps, une généralisation des rapports externes.

Les représentations de la personne et de son espace, dans un système de langue donné, contribuent à la compréhension du fonctionnement des prépositions, y compris dans leur indication du point de vue et dans leur saisie en fonction de la télicité du verbe.

4. Le genre des titres et noms de métiers en français et en italien[47]

Les noms de professions représentent un lexique particulièrement délicat car il sert à identifier l'individu au sein de la collectivité. Au sein d'une même communauté linguistique les avis divergent et, comme nous le verrons, trouver le titre adéquat n'est pas toujours évident. En atteste la nécessité ressentie par les

[47] Ce chapitre reprend un article paru en 2011 (SAFFI S., « Le genre des noms de titres et de métiers en français et en italien » in *Studii de Ştiinţă şi Cultură*, Revue de l'Université d'Arad, Roumanie, n°1, 2011, p. 35–46). Suite à un travail théorique de Sophie Saffi présenté en 2009 au Symposium international sur la Déflexivité de l'Université de Lille 3, avec Katiuscia Floriani elles ont mené une enquête auprès des lycéens et des enseignants du Lycée classique Bernardino Telesio de Cosenza, des étudiants de la Faculté de Sciences Politiques de l'Université de la Calabre, sur la féminisation des noms de métiers en italien. Parallèlement, Luciana Soliman a soumis le même questionnaire à des étudiants de l'Université de Padoue.

auteurs de l'édition 2009 du dictionnaire unilingue Zingarelli, de créer une note spéciale sur la féminisation des noms de métier. Ces substantifs forment un paradigme en pleine mutation et sont donc un terrain d'étude privilégié des orientations et des tendances évolutives des systèmes de langue.

L'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail et dans la sphère politique, depuis le XX^{e} siècle, a fait surgir le problème des appellations professionnelles. Parallèlement aux revendications de parité de rémunération, d'équité dans l'accès à l'emploi et dans la progression de carrière, la féminisation des titres et noms de métiers a été l'objet, depuis plusieurs décennies, d'actions politiques en France, au Québec, en Belgique et en Suisse, pour les Francophones, et en Italie. Les diverses politiques linguistiques menées dans ces pays n'ont pas vraiment porté leurs fruits : la féminisation des noms de métier n'est pas un processus linguistique très avancé ni en français, ni en italien, alors que la féminisation du monde du travail et, partiellement, de celui de la politique, est un phénomène socialement avéré. Nous allons nous intéresser au cas de la France et de l'Italie.

En France, en 1984, une commission est créée à l'initiative d'Yvette Roudy, ministre des droits de la femme du gouvernement de Laurent Fabius,

> […] est chargée d'étudier le vocabulaire relatif aux activités des femmes alors que l'Académie française, qui n'avait pas été consultée, se déclare contre la féminisation des noms de métiers (Académie 2005a). En 1986, une circulaire du Premier ministre recommande de procéder à la féminisation des titres dans les textes administratifs. Puis, en 1997, certaines ministres se font appeler *Madame la ministre*. L'année suivante, le Premier ministre, Lionel Jospin, charge la Commission générale de terminologie et de néologie d'explorer encore une fois la question de la féminisation des noms de métiers. En 1998, la Commission rend son *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, trouvant « qu'il n'y a pas d'obstacle de principe à une féminisation des noms de métier et de profession » (France 1998). Enfin, en 1999, la féminisation des noms de métiers devient officielle lorsque le gouvernement français publie *Femme, j'écris ton nom… guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions*. L'Académie reste pourtant contre la féminisation des noms de métiers, s'appuyant sur l'argument que le genre dit masculin est en français le genre non marqué : « l'Académie française déplore les dommages que l'ignorance de cette doctrine [que le genre masculin est le genre non marqué] inflige à la langue

française et l'illusion selon laquelle une grammaire 'féminisée' renforcerait la place réelle des femmes dans la société » (Académie 2005b).[48]

S'ensuit un débat vigoureux dans la presse et les médias entre linguistes et féministes.

Malgré une volonté politique affichée, la politique linguistique de féminisation des noms de métiers n'est pas vraiment suivie d'effet. En 2002, deux études attestent une préférence pour l'emploi des formes masculines dans la presse française[49] et dans les circulaires des partis politiques.[50] La préférence pour les formes masculines peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- La familiarité orthographique et phonétique du terme le plus usité, donc la force d'inertie au changement, confortée par un rapport à la norme conservatrice de la langue de l'ordre de respect vs. transgression, qui est particulièrement ressenti par les Français.[51] Or le lexique employé lors de la recherche d'emploi ou dans les CV et pour le positionnement professionnel ressort d'un contexte de langue plutôt soutenue.
- Un autre argument, avancé par nombre de femmes exerçant un métier traditionnellement masculin, selon lequel les noms des professions correspondent au travail effectué ou à la charge assurée et non à la personne qui exerce le métier.[52]
- L'Académie française avance l'argument linguistique du genre non marqué. Le choix du genre masculin « par défaut » pour se référer aux humains se retrouve dans la plupart des langues du monde.[53] Sur le parcours mental de la

---

[48] VAN COMPERNOLLE R. A., « "Une pompière ? C'est affreux !" Etude lexicale de la féminisation des noms de métiers et grades en France » in *Langage et société,* n°120, juin 2007, p. 2. (version pdf sur www.personal.psu.edu/rav137/preprints/feminisationLan…).

[49] GERVAIS-LE GARFF M., « Liberté, égalité, sonorité : a new linguistic order in France ? » in *Women and Language,* n°25, 2002, p. 1–7.

[50] BRICK N., WILKS C., « Les partis politiques et la féminisation des noms de métier » in *Journal of French Language Studies,* n°12, 2002, p. 43–53.

[51] HOUDEBINE-GRAVAUD A., *La féminisation des noms de métiers : en français et dans d'autres langues,* Paris, L'Harmattan, 1998, p. 22.

[52] FLEISCHMAN S., « The battle of feminism and 'Bon Usage' : instituting nonsexist usage in French » in *The French Review,* n°70, 1997, p. 837.

[53] Font exception quelques langues des aborigènes d'Australie. Cf. HELLINGER M., BUßMANN H. (dir.), *Gender Across Languages. The linguistic representation of women and men,* vol. I, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamines, 2001, p. 19.

conception du genre, le masculin est la seconde étape[54] d'où ses possibilités d'emplois non marqués : pour représenter l'ensemble du parcours, il vaut mieux être l'étape finale que l'étape initiale.

- Il faut aussi remarquer que le système de la langue française, dans son usage parlé, avec ses mots tronqués (ex. : *la prof, le prof*), porte déjà en germe une autre solution : la séparation des marques de la morphologie et des sémantèmes dans des mots différents, et par voie de conséquence, la disparition des désinences de genre au sein des mots. La désambiguïsation par des désinences me semble contreproductive car allant à contre courant de l'évolution du système français.

En Italie, en 1987, était publié le texte d'Alma Sabatini, *Il sessismo nella lingua italiana* avec le concours de la Commission nationale italienne de la Parité.[55] Les propositions d'Alma Sabatini peuvent se résumer en quatre points :

1) éviter le masculin non marqué (ex. : *i diritti della persona* et pas *i diritti dell'uomo*) ;

2) éviter l'article avec les noms féminins (ex. *Merkel* et pas *la Merkel* en parlant du chef d'Etat allemand, comme il est d'usage de dire *Biagi* et pas *il Biagi*, notons que *la Biagi* est utilisé actuellement pour « la réforme rédigée par Marco Biagi »,[56] les féministes italiennes se sentent rétrogradées au rang d'objet inanimé par l'emploi de l'article défini) ;

3) accorder le genre des adjectifs avec celui des noms majoritaires dans une série, ou, en cas de parité, avec le dernier nom ;

4) utiliser le féminin des titres professionnels qui se réfèrent à des femmes. Sur ce quatrième point, il est recommandé de créer la forme féminine quand elle n'est pas disponible,[57] avec pour seule restriction d'éviter les formes en *-essa*

---

[54] MOLHO M., « Duel et possessifs en florentin du '500 », in *Chroniques italiennes,* Université de la Sorbonne Nouvelle/Paris3, n°11/12, 1987, p. 63–87 ; ROCCHETTI A., « Les pluriels doubles de l'italien : une interférence de la sémantique et de la morphologie du nom » in *Chroniques italiennes,* n°11/12, Paris, Univ. Sorbonne Nouvelle, 1987, p. 47–62.

[55] SABATINI A., *Op. Cit.*

[56] Marco Biagi, juriste italien, a été assassiné par les Brigades Rouges en mars 2002 à Bologne, la réforme qui porte son nom, adoptée en 2003, s'inspirait du modèle anglo-saxon pour introduire de nouvelles formes de travail flexible dans le marché de l'emploi italien. Elle représente une des premières véritables réformes structurelles du gouvernement Berlusconi.

[57] En italien, le néologisme n'est pas une infraction au code mais une procédure intégrée au système d'une langue où le locuteur construit ses mots avant de construire ses phrases.

qui sont senties comme réductrices (en effet, dans l'usage quotidien, *professore* a un large champ sémantique allant du secondaire à l'université, mais *professoressa* se cantonne en première analyse au secondaire).

En 1995, le Projet Polite (Pari Opportunità e Libri di Testo) rassemblait les incitations de la conférence internationale de Pékin ; en 2000 un *vademecum* en deux volumes était publié par Ethel Serravalle, sous-secrétaire du Ministère de l'éducation nationale italienne[58] (*Saperi e Libertà : maschile e feminile nei libri, nella scuola, nella vita*, Milano, Associazione Italiana Editori, 2000).

Pour l'italien, la préférence des femmes pour l'emploi de la forme masculine est signalée par Dardano et Trifone[59] mais niée par Cecilia Robustelli,[60] universitaire représentative des prises de position des féministes, elle remet aussi en cause l'idée d'un genre masculin non marqué. Voyons maintenant les résultats de ces politiques linguistiques 20 ans après.

Une enquête a été menée par Van Compernolle en 2005 (et publiée en 2007). Il était demandé à un échantillon d'étudiants de l'Université de Tours, d'identifier toutes les formes officielles (masculines et féminines) de 17 noms de métier, à chaque fois parmi 4 choix comprenant le terme au masculin et 3 formes féminisées. Cette enquête a montré l'absence de différence notable entre les réponses des deux sexes. Elle a aussi montré une méconnaissance des politiques linguistiques. Aucun répondant n'a pu reconnaître toutes les formes officielles

---

Dans les recommandations d'Alma Sabatini, les différentes modalités de formation du féminin étaient analysées en partant de la forme masculine déjà lexicalisée :

- les mots en *-o, -aio/-ario, -iere* passent à *-a, -aia/-aria, -iera* (ex. : *architetta, avvocata, chirurga, ministra, primaria, notaia, portiera* etc.) ; les mots en *-sore* passent à *-sora* (ex. : *assessora, difensora, evasora, oppressora* etc.) ;
- les mots en *-essa* correspondant aux masculins en *-sore* doivent être substitués par de nouvelles formes en *-sora* (ex. : *dottora, professora* etc.) ;
- les mots en *-tore* passent à *-trice* (ex. : *ambasciatrice, direttrice, ispettrice, redattrice, senatrice, accompagnatrice* avec une exception pour *questora*).

Dans les cas suivants, il y a uniquement antéposition de l'article au féminin :

- les mots en *-e* ou en *-a* (ex. : *generale, maggiore, parlamentare, preside, ufficiale, vigile, interprete, presidente* etc. ; *poeta, profeta* etc.) ;
- les formes italianisées de participes présents latins (ex. : *agente, inserviente, cantante, comandante, tenente* etc.).

[58] SERRAVALLE E., *Saperi e Libertà : maschile e feminile nei libri, nella scuola, nella vita,* Milano, Associazione Italiana Editori, 2000.

[59] DARDANO M., TRIFONE P., *La nuova grammatica della lingua italiana,* Milano, Zanichelli, 1997, p.191.

[60] Interview de ROBUSTELLI C., MCF de linguistique italienne à l'Université de Modène et Reggio Emilia : http://ilsessismoneilinguaggi.blogspot.com%2F2008_10_01_archive.html

féminines. Les formes officielles ont été choisies à 78,52 % pour les professions de secteurs où les femmes sont majoritaires (serveuse, baby-sitter, traductrice). En revanche, dans les secteurs majoritairement masculins, les formes féminines officielles n'ont été identifiées qu'à 53,82 %. Ce qui tendrait à prouver que la présence féminine dans un secteur professionnel donné détermine en partie la féminisation du titre, mais dans ce cas, cela nous renvoie aussi au facteur diachronique : le terme féminin n'est pas alors une nouveauté.

Un phénomène relevé par l'enquêteur est le choix unique de la forme masculine par plus de 30 % de l'échantillon, pour 3 professions (pompier, pilote, colonel). Le secteur des secours et le secteur militaire présentent une forte résistance à la féminisation du terme.

Profession (au masculin)	**Forme féminine préférée (Hommes)**	**Forme féminine préférée (Femmes)**	**Forme féminine officielle**
Un pompier	Une pompier (40 %)	Une pompier (23,03 %)	Une pompière (4,35 %)
Un docteur	Une doctoresse (81,54 %)	Une doctoresse (83,64 %)	Une docteure (0,43 %)
–	–	–	Une docteur (7,83 %)
Un pilote	Une pilote (64,62 %)	Une pilote (66,06 %)	Une pilote (65,65 %)
Un sénateur	Une sénatrice (80 %)	Une sénatrice (78,18 %)	Une sénatrice (78,70 %)
Un hockeyeur	Une hockeyeuse (80 %)	Une hockeyeuse (61,82 %)	Une hockeyeuse (66,97 %)
Un colonel	Une colonel (31,32 %)	Une colonel (27,88 %)	Une colonelle (16,52 %)
Un président	Une présidente (78,46 %)	Une présidente (84,85 %)	Une présidente (83,04 %)
Un professeur	Une professeur (53,85 %)	Une professeur (46,67 %)	Une professeur (48,70 %)
–	–	–	Une professeure (18,70 %)
Un policier	Une policière (53,85 %)	Une femme policier (63,63 %)	Une policière (47,39 %)
Un écrivain	Une femme écrivain (49,23 %)	Une femme écrivain (55,15 %)	Une écrivaine (32,61 %)

Fig. 31: Formes féminines préférées vs. Formes officielles[61]

[61] VAN COMPERNOLLE R. A., « "Une pompière ? … *Op. Cit.*

On retrouve parmi les formes féminines préférées qui ne sont pas la forme officielle :

- la forme masculine précédée du déterminant féminin : *une pompier* et *une colonel ;*
- la solution *femme policier* et *femme écrivain* concurrence la forme officielle ;
- on voit avec *doctoresse* que la forme préexistante, souvent considérée désuète, est préférée. Il convient de noter la formulation du questionnaire : on demandait aux étudiants de reconnaître la forme officielle, or une forme officielle peut aussi être archaïque.

Les résultats de l'enquête montrent que le changement du déterminant n'est pas problématique pour la grande majorité des personnes interrogées.

La forme épicène (*un professeur, une professeur*) est préférée à la forme avec un e final (*une professeure*) qui est cependant une forme que l'on trouve employée dans les CV ou présentations d'*auteures*, de *professeures*, de *chercheures*, de *programmeures*, d'*ingénieures*,[62] donc de femmes diplômées certainement pour des raisons de revendications féministes. Selon Van Compernolle, il convient de croiser les facteurs linguistiques et sociaux car la féminisation du secteur professionnel influence le choix : la forme en *-trice* est choisie à 99,57 % dans les secteurs majoritairement féminin (*traductrice*) et seulement à 86,52 % dans les secteurs majoritairement masculins (*sénatrice* est peu choisie). Rappelons toutefois que dans les secteurs féminins, le terme est implanté dans le lexique de longue date. La forme épicène est choisie à 94 % dans les secteurs majoritairement féminins mais seulement à 62 % dans les secteurs majoritairement masculins.

---

[62] Exemples pris sur internet : **Ex 1 :** 27 sep 2009 … *Welcome to the official Facebook Page of Monique Ouellette Artiste Peintre & Auteure.* (www.facebook.com/pages/Monique-Ouellette-Artiste…).

Ex 2 : *Madame la Professeure Françoise Mélonio a également été Directrice de l'UFR pendant 4 ans…* (oepu.paris-sorbonne.fr/spip/spip.php?article191).

Ex 3 : *Dre Marie-France Langlois chercheure – Département de médecine… (Chercheur principal : F Gagnon. Co-chercheure : MF Langlois).* (www.usherbrooke.ca/departement_medecine/recherch).

Ex 4 : *CV Sophie Dionne Programmeure pour jeu vidéo…* (www.kob-one.com/cv-creatif-1452.htm).

Ex 5 : *Géraldine LAMANT est ingénieure pilote en génie civil chez GPCI (Gestion de projet construction et industrie).* (www.insa-strasbourg.fr/fr/anciens-eleves-temoign…)

A l'inverse, Paola Bocale (Université de Pise)[63] qui étudie la féminisation des noms de métier en ukrainien et en bulgare, montre que le manque de termes féminins pour certaines professions peut difficilement s'expliquer par une féminisation récente du secteur. Elle appuie sa démonstration sur le fait que depuis des décennies, dans les pays du bloc de l'Est, les femmes occupaient des emplois considérés comme « masculins » à l'Ouest (cantonnier, maçon, plâtrier, mécanicien, conducteur d'engin, médecin). Elle en conclut que les causes du manque de termes féminins sont à chercher ailleurs, non pas dans des raisons extralinguistiques, mais dans les systèmes mêmes des langues étudiées.

Les résultats de l'enquête de Van Compernolle montrent une forte résistance aux terminaisons en *-ière*, *-eure* et *-eur*. Plus la forme féminine proposée s'éloigne de sa forme masculine, moins elle est choisie, sauf si la forme existe depuis longtemps (et son usage, donc si la féminisation est avérée depuis longtemps). Pourtant on notera que *policière* est choisi à 47,39 % alors que *pompière* seulement à 4,35 %. Quand le secteur est majoritairement masculin, la solution [femme + nom du métier au masculin] explicite le cas particulier, l'exceptionnel. On notera ici aussi que les femmes privilégient *femme policier* (63,63 %) à *policière*, peut-être pour la préférence invoquée précédemment de renvoi au métier. On peut lire dans le choix de la construction syntagmatique une préférence pour la séparation des deux sémantèmes réunis dans le syntagme et un rejet d'une sémantèse liant intimement le sexe de la personne et son activité.

Pour obtenir un corpus équivalent en italien, nous avons croisé le corpus de Van Compernolle avec le corpus de Planelles Iváñez (1996).[64] Elle avait sélectionné 24 termes dont elle avait relevé les occurrences dans la presse écrite à caractère informatif, registre qu'elle considérait « comme significatif, reflétant l'usage quotidien et standard. » (p. 81) Nous avons remplacé l'item *Hockeyeur* par *Footballeur*. Nous avons obtenu un corpus de 35 termes masculins que nous avons traduit en italien, ce qui a porté le nombre à 37 (fr. *témoin* > it. *testimone, teste* et fr. *pompier* > it. *vigile del fuoco, pompiere*). Nous avons recherché les formes féminines dans deux éditions du Zingarelli de 1986 et de 2009, et dans le dictionnaire bilingue Robert et Signorelli ; Nous avons vérifié les occurrences des formes sur Internet (Google.it). Nous sommes consciente des limites de ce type

---

[63] BOCALE P., « Profesor o profesorka ? Il genere dei nomi di professione in ucraino e in bulgaro » in *Studi Linguistici e Filologici Online 5.1,* Dipartimento di Linguistica, Università di Pisa, p. 86–128, (version pdf sur www.humnet.unipi.it/slifo)

[64] PLANELLES IVANEZ M., « L'influence de la planification linguistique dans la féminisation des titres en France et au Québec : deux résultats différents en ce qui a trait à l'usage » in *Revue québécoise de linguistique,* vol. 24, n°2, 1996, p. 71–106.

de sondage, notamment à cause des fautes de frappe, des contextes variables (ainsi pour *conservatore/trice*, il s'agit moins souvent du métier et plus souvent d'une référence politique). Mais ce média très libre offre une fenêtre d'observation sur un usage linguistique varié (de l'offre d'emploi au *chat*) qui venait équilibrer les consultations de dictionnaires.

Si l'on relève les pourcentages >1, on obtient 3 constructions préférées, de la plus représentée à la moins représentée : la désinence, la construction avec *donna* et la forme épicène. Mais il faut souligner que parmi les pourcentages > 10, les constructions avec désinences sont largement majoritaires et occupent les 7 premières places. Les formes avec la désinence *-essa* sont évitées bien que proposées par le dictionnaire (*avvocatessa, presidentessa, soldatessa, vigilessa*) parce qu'elles sont perçues comme sub-standard ou péjoratives.

Le cas du féminin de *rettore* illustre les hésitations : peu d'occurrences mais une grande variété.

Forme en *-trice* : [Conservatrice (20,3 %)], Scrittrice (19 %), Amatrice (16,5 %), Traduttrice (11,4 %), Senatrice (9,5 %), Ricercatrice (4,4 %), Calciatrice (1,9 %), Autrice (2,1 %)

Forme en -a : Cameriera (41 %), Psicologa (25,6 %), Colonnella (14,2 %), Successora (6,7 %), Cardiologa (5,3 %).

Forme en *-essa* : Dottoressa (5,6 %), Professoressa (5 %).

Forme composée avec *donna* : Donna rettore (12,7 %), Donna presidente (10,4 %), Donna sindaco (8 %), Donna poliziotto (8,5 %), Donna soldato (5,8 %), Donna avvocato (5,2 %), Donna magistrato (3,8 %), Donna pompiere (3,4 %), Donna medico (2,1 %).

Forme épicène : Pilota (17 %), Cronista (10,2 %), Ingegnere (8,7 %), Vigile del fuoco (7,2 %), Teste (5,5 %), Testimone (2,7 %), Regista (1,4 %).

Du + au – employé : 1. Cameriera (41 %) ; 2. [Conservatrice (20,3 %)]* ; 3. Scrittrice (19 %) ; 4. Psicologa (25,6 %) ; 5. Pilota (17 %) ; 6. Amatrice (16,5 %) ; 7. Colonnella (14,2 %) ; 8. Donna rettore (12,7 %) ; 9. Traduttrice (11,4 %) ; 10. Donna presidente (10,4 %) ; 11. Cronista (10,2 %).

* problème avec *conservatore* et *conservatrice*, souvent employés avec un sens lié au contexte politique.

Ex. : *Il marito dell'assessore sarà presidente* (*La Repubblica*, 10/03/2005)

Ex. : *Il Sindaco di Cosenza : aspetto un figlio ! Il segretario DS : il padre sono io !* (*La Repubblica*, 10/08/2005)

Bien que les formes épicènes soient bien représentées, et que les titres des journaux offrent des exemples d'emploi de formes masculines dans un sens généralisé, on remarque dans les revendications des féministes italiennes le refus d'un genre masculin généralisable. Ce refus est exprimé en termes de négation de l'existence de la femme.[65] Il relaie les propos et témoignages de femmes sur des sites féministes, oscillant entre colère et souffrance devant le constat amer d'une non-reconnaissance.[66] Pourquoi ce frein à la généralisation du masculin est-il ressenti plus fortement en italien qu'en français ? La réponse se trouve à notre avis dans le système de la langue italienne qui maintient nettement séparés les deux domaines du genre et leurs représentations dans le discours : ainsi quand le français ne distingue pas le genre sous le pluriel (un même article : *les, des*), l'italien maintient la distinction (*le, delle* pour le féminin ; *i, gli, dei, degli* pour le masculin), quand le français ne distingue pas le genre dans le pronom personnel objet indirect (ex. : je *lui* parle), l'italien maintient la distinction entre le féminin (*le* parlo) et le masculin (*gli* parlo). Par ailleurs, l'italien utilise le décalage dans le genre pour l'expression du pluriel interne issu du duel latin (« la muraille, les remparts » se dit *le mura* avec un article *le* fém. pl. et une désinence *-a* fém. sg, forme plurielle qui correspond à un singulier masculin *il muro*), l'italien utilise aussi le décalage dans le genre pour exprimer la distance due au respect ou à la courtoisie avec le pronom d'adresse *Lei* qui correspond au vouvoiement français. Le système de la langue exploite le passage d'un genre à l'autre, la frontière en est donc clairement délimitée et les recouvrements d'un domaine par un

---

[65] Interview de ROBUSTELLI C., *Op. Cit*.

[66] …ho incominciato a provare una vera insofferenza davanti al fatto che si parlava sicuramente di donne, ma veniva costantemente usato solo il genere, in senso grammaticale, maschile. Per cui ci veniva spiegato come il vicedirettore Giovanna, fosse apprezzata o meno dai colleghi, o l'amministratore Alessandra, fosse intervenuta in maniera puntuale rispetto ad una questione, e che il Ministro Barbara Pollastrini […] Ancora oggi ho letto "la Merkel pensa a due trattati …" e nel testo per evitarsi il termine "la presidente" si è scelto in tutto il testo il più neutro "la presidenza". Ma in tutto il quotidiano non ho trovato né "il Prodi" né "il Napolitano". (CASTELLI A., *Le parole per dirlo. Sessismo nella lingua italiana : fatto di ieri o di oggi ?* blog NOIDONNE, 10 luglio 2007) Notre traduction : …je commence à trouver cela vraiment insupportable qu'on parle clairement de femmes mais que l'on emploie constamment et uniquement le genre grammatical masculin. Ainsi on nous expliquait à quel point le sous-directeur Giovanna était appréciée ou pas par ses collègues, ou l'administrateur Alessandra était intervenu de manière ponctuelle sur une question, et que le Ministre Barbara Pollastrini […] Aujourd'hui encore, j'ai lu « la Merkel pense à deux traités… » et dans tout le texte, pour éviter le terme « la présidente » on a choisi un plus neutre « la présidence ». Mais dans tout le journal, je n'ai trouvé ni « il Prodi » ni « il Napolitano ».

autre strictement limités au pluriel d'addition. De là, vient sûrement la difficulté rencontrée par certains locuteurs et certaines locutrices d'accepter une généralisation du genre masculin sur le plan sémantique. Avant de revenir à la relation entre la sémantèse et la morphogenèse, nous voudrions illustrer pour les francophones ce que peuvent ressentir les italophones avec la féminisation des noms de métiers : le système français exploite le passage du singulier au pluriel pour la courtoisie avec le vouvoiement, ces deux domaines sont clairement délimités, et il ne viendrait pas à l'esprit d'un francophone de dire *je lui parle* pour exprimer *je leur parle*, or c'est ce qui se fait en italien, *gli parlo* a les deux sens, le contexte lève l'ambigüité.

L'organisation du genre et du nombre dans nos langues reflète le cheminement de notre pensée pour appréhender le monde et notre existence en tant que personne en son sein. La conception de la personne présente des variantes d'une langue à l'autre : en italien, la personne est en symbiose avec son environnement et elle se conçoit comme un volume spatial bien plus étendu que dans la conception française, d'où la forte implication avec son contexte. D'où aussi un système de langue dans lequel l'appartenance est implicite contrairement au système français où le possessif est explicite dans le discours dès que l'on sort du corps humain. D'où un paradigme des démonstratifs italiens distribués sur deux types d'espace déterminés par rapport au locuteur (*questo* l'espace proche, celui de la symbiose possible vs. *quello* l'espace lointain, celui des relations externes) en face du seul démonstratif français (*ce, cet*) qui est un pointage dans le seul type d'espace envisageable, l'espace extérieur au corps du locuteur et dans lequel les relations sont externes (cf. la distribution des prépositions en français et en italien).

Nous sommes, avec la question du genre, au carrefour de la conception de la personne et de l'acquisition de l'intersubjectivité. Dans une précédente publication,[67] nous avons montré la logique profonde qui organise les variations de genre. En effet, le modèle biologique est à l'origine de la nature même de cette catégorie. Le plus important dans ce modèle naturel de classification des « êtres vivants sexués », est le fait que ce soit des êtres vivants et que les catégories du genre cachent non seulement une distribution du monde en objets animés et objets inanimés, mais aussi une distribution de l'appréhension de l'espace par les êtres vivants sur une dichotomie intérieur/extérieur qui découle de la construction psychologique du locuteur en tant qu'individu singulier.

Il convient aussi de souligner l'importance de la conception de la personne pour la systématique du mouvement évolutif d'antéposition de la morphologie

[67] SAFFI S., *La personne et son espace en italien, Op. Cit.*

des langues romanes. Il y a eu séparation des informations fusionnées dans la désinence casuelle latine pour aboutir au cas sujet (CS) opposé au cas régime (CR) en ancien français ou à un croisement, une combinatoire accusatif singulier / nominatif pluriel, en italien. Les deux solutions ont extrait les informations qui permettent de distinguer l'agent de l'objet en corrélation avec l'animé et l'inanimé sous le genre et le nombre. Ainsi, dans les langues romanes, la redistribution des informations extraites des désinences casuelles latines fait peu à peu passer les critères d'animation et d'agentivité sous des critères de genre et de nombre. Ce mouvement évolutif n'est que le prolongement d'une évolution déjà entamée dès le passage du mot-phrase de l'indoeuropéen à la flexion latine.

Par ailleurs, l'antéposition de la morphologie étant nettement moins aboutie en italien, le maintien de la marque du genre dans le mot a, d'une part, un impact sur la sémantèse qui étant intimement liée au sein du mot à la morphogenèse, et étant encadrée par les deux morphèmes que sont le déterminant antéposé et la désinence postposée, doit tenir compte des catégories de genre et de nombre qui infléchissent son déroulement. En français, majoritairement, la sémantèse n'intègre plus les catégories du genre, cette information a été antéposée et généralisée, elle est donc applicable quasiment à tout sémantème. En italien, le maintien de la syllabe finale morphologique empêche la généralisation des catégories du genre d'aboutir.

Mais elle permet la représentation sexuée dans les accords : en italien, l'accord du participe passé et de l'adjectif avec le pronom complément *la*, dans le cadre de la personne de politesse (*lei*) illustre comment un système à deux entrées (désinence pronom + désinence participe) permet d'exprimer le genre sémiologique et le genre psychologique.[68]

Ex. a : ***L'ho vista*** *ieri alla fermata dell'autobus, caro Aversa, ma Lei non mi ha visto*.

Ex. b : ***La credevo sposata/sposato****, caro Rossi.*

Ex. c : ***L'ho vista scontento****, caro signor Vidossi.* (Renzi, Salvi, Cardinaletti 1988 : 234)

Ex. d : *Ma mi scusi, Chevalley…* ***la ho*** *probabilmente* ***infastidito*** (G. Tomasi di Lampedusa, *Il Gattopardo*, Milano, 1971, p. 123)

---

[68] SAFFI S., « Le féminin, forme de politesse, un accord décalé » in *Italies,* Université de Provence, n°3, juin 1999, p. 351–366, accessible sur le portail revues.org ; réédition in *Etudes de linguistique italienne. Approches synchronique et diachronique de la psychosystématique de l'italien,* Cluj-Napoca, Presa Universitară Clujeană, 2010.

Lorsque le pronom conserve sa marque morphologique, le choix entre le genre psychologique et le genre sémiologique de la personne est ouvert. Mais quand le pronom perd sa désinence, l'information morphologique est donnée par la désinence du participe et l'accord se fait avec le genre sémiologique. L'élision oblige le participe à s'accorder sémiologiquement. Une fois l'information morphologique donnée dans la désinence du participe, le choix de l'accord est ouvert pour l'adjectif qui suit.

Les exemples suivants relevés dans la presse et sur internet (google.it, 11/11/2009), illustrent un autre emploi du système à deux entrées (désinence participe + désinence nom), lorsqu'une femme occupe la charge de ministre :

Ex. 1 : *Parte così l'anno scolastico dei 240 alunni della scuola elementare Enrico Fermi, istituto comprensivo Albert Schweitzer di Segrate dove a salutare i 42 primini* ***è arrivata il ministro*** *all' istruzione Maria Stella Gelmini*.[69]

Ex. 2 : *15 apr 2009 … Oggi è arrivata il ministro GELMINI a inaugurare la scuola e far riprendere le lezioni*.[70]

Ex. 3 : *Seconda è arrivata il Ministro Gelmini, che ha riempito di studenti le piazze italiane*.[71]

Ex. 4 : *è arrivata il Ministro Gelmini che ha posto mano, pur con qualche ruvidezza, al problema e si ha l'impressione che sia successo il finimondo*.[72]

Ex. 5 : *13 lug 2007 … Alla caserma di Malakoff, nella banlieue parigina, è arrivata il ministro dell'Interno, Michele Alliot-Marie, da cui dipende la gendarmeria…*[73]

Ex. 6 : *16 dic 2008 … Sul posto è arrivata il ministro dell'Interno Michele Alliot-Mairie*.[74]

Ex. 7 : *Poco dopo la sessione, la ministro è partita per il suo tour di promozione della Settimana dell'acqua*.[75]

Le féminin psychologique (il s'agit d'une femme) et sémiologique (l'agent–sujet est une femme) coïncident dans la forme verbale qui, en italien porte toujours

---

[69] *Corriere della sera,* 09/09/2009.

[70] www.articolo21.org/…/15-aprile-2009.html

[71] ottobre 2008 – IoGuido [Blog] : *ioguido.splinder.com/archive/2008-10*

[72] periodico dell'amministrazione comunale – dicembre 2008 : www.cirie.net/php/web/…/*CIRIE_DICEMBRE_ 2008.pdf*

[73] www.repubblica.it/…/francia-sparatoria.html

[74] it.euronews.net/…/hoax-bombers-paralyse-central-paris/

[75] progettosostienimi.iobloggo.com/…/giornata-mondiale-dellacqua-sud-africa-celebrazioni-nel-pieno-della-crisi

l'information de personne sujet, ce qui permet l'inversion du sujet dans cette langue. C'est bien l'inversion du sujet qui est ici employée pour faire précéder le genre sémiologique, afin de donner le genre masculin attaché à la charge de ministre seulement dans un second temps, masculin qui vient compléter le genre psychologique hétérogène (une femme/un ministre). Nous n'avons trouvé aucune occurrence de la construction **Il ministro è arrivata*. Dans ce cas, l'information de la personne sujet contenue dans le verbe doit reprendre l'information donnée dans le groupe nominal sujet : *Il ministro è arrivato*. L'exemple 7 suggère que, lorsque le sujet est préposé, l'hétérogénéïté de la conception du genre du sujet se fait au sein du groupe nominal sujet : article au féminin + désinence nominale au masculin, ce qui permet l'expression de la part féminine du genre psychologique hétérogène, coïncidant avec le genre sémiologique (accord sujet-verbe). Cependant, nous n'avons trouvé qu'un seul item de cette solution, l'inversion du sujet étant largement préférée. L'exemple qui suit (occurrence unique) semble nous contredire :

Ex. 8 : *La violenza domestica ha ricadute nella vita quotidiana : il 6,1% delle donne* ***si è dovuta*** *astenere dalle normali attività quotidiane e il 5% **si è dovuta** assentare dal lavoro*.[76]

Pourtant, nous lisons dans le groupe nominal sujet *il 6,1% delle donne*, une construction hétérogène : article au masculin + complément du nom au féminin, que nous rapprochons de la construction de l'exemple 7 *la ministro*. Par ailleurs, l'accord au féminin a pu être influencé par le féminin de *la percentuale, la parte*. Cet effacement du genre masculin du chiffre du pourcentage est aussi facilité par l'habitude de l'effacement du nombre singulier du pourcentage au profit du pluriel de ses composants, on aurait pu s'attendre à : *il 6,1% delle donne* ***si sono dovute*** *astenere*.

Pour finir notre tour d'horizon de la distribution du genre en italien et en français, attardons-nous un instant sur les noms en *-ore* italiens du genre masculin (*il fiore, il direttore*) et leurs correspondants français en *-eur* qui se répartissent sur les deux genres masculin (*le directeur*) et féminin (*la fleur*). Nous expliquons la répartition des catégories du genre selon un critère d'agentivité en puissance, à la suite d'Alvaro Rocchetti[77] qui propose une explication synchronique réunissant tous les substantifs qui se terminent par *-ore* :

---

[76] 25/11/2009, Giornata contro la violenza sulle donne, Dongiorgio.it [blog] : http://www.dongiorgio.it/pagine.php?id=1357&nome=prima

[77] ROCCHETTI A., *Sens et forme en linguistique italienne, Op. Cit.*

Le préfixe *r(i)-* ou *r(e)-* est donc capable, par la seule propriété du *r-*, non d'annuler une action comme le fait le *n*, mais de replacer l'action à son point de départ, de redonner une situation de puissance à une action qui l'avait perdue. La même propriété se retrouve dans la morphologie verbale. Le *r* y maintient l'idée verbale dans l'antériorité de sa réalisation comme on peut l'observer dans les infinitifs en *-are, -ere, -ire*, au futur et au conditionnel. Dans tous ces cas, le verbe garde sa puissance d'agir : il est en attente d'actualisation. La même explication vaut pour la terminaison des substantifs en *-ore*, quoique ici il ne s'agisse plus d'antériorité temporelle, mais d'antériorité notionnelle : *dottore, professore, direttore, imperatore* etc. Cette terminaison concerne des animés qu'elle place en situation de domination par rapport à la notion de base : *il direttore* est l'agent de l'action *dirigere, l'imperatore*, celui de *imperare* ; *il dottore* possède le savoir : il est "dotto" etc.

Notre intérêt pour les noms en *-eur et -ore* n'est pas étranger à la discussion sur la féminisation des noms de métiers (ex. : *la proviseure, la docteure, la chercheure*) car il semble bien que la représentation de la personne joue, ici aussi, encore un rôle décisif : le français distribue, pour les mots en *-eur*, le genre selon la puissance d'activité ou l'impuissante passivité par rapport au potentiel d'action contenu dans le radical (la fleur, la couleur, la chaleur subissent leur état d'existence, alors que le directeur, le docteur, le professeur sont des agents). Le français protège les limites distinguant la personne animée du reste de l'univers. L'italien dans une relation plus symbiotique avec l'univers, a une conception anthropomorphique des inanimés potentiels d'action : il ne les exclut pas du masculin. D'autant plus que l'italien distribue le genre en rapport avec le sexe réel de la personne et emploie donc le féminin avec d'autres suffixes spécifiques.[78] Ainsi, la différence de distribution entre genre masculin et genre féminin en italien et en français répond à des critères de division du monde différents

[78] Certains noms latins masculins appartenant à la troisième déclinaison pouvaient s'employer au féminin sans changer de terminaison. En italien une diversification s'est imposée :
- la désinence *-e* du masculin est remplacée par la désinence *-a* du féminin, l'infixe *-sor-* ne change pas : *il predecessore, la predecessora ; l'incisore, l'incisora* (Serianni), *il difensore, la difensora ; l'offensore, l'offensora ; il possessore, la possessora* (Sensini) ; mais ce résultat est plutôt rare dans la langue contemporaine ;
- ou bien l'infixe *-sor-* est complété par le suffixe *-essa : il professore, la professoressa ;*
- il peut y avoir aussi un changement de suffixe : le suffixe masculin *-sore* est remplacé par le suffixe masculin *-tore,* dont le féminin est *-trice : il difenditore, la difenditrice ; l'offenditore, l'offenditrice* (Serianni) ; mais cet usage, très littéraire, est réservé à la langue ancienne.

dans les deux langues. Gustave Guillaume explique que le français a délaissé le neutre pour le genre fictif à cause d'un problème de symétrie.[79] Nous pensons qu'il faut ajouter un travail de la pensée sur l'outil : une généralisation du masculin et du féminin fictifs (ou aboutissant au genre fictif) qui exploite cet outil entièrement, le détachant de ses origines biologiques sexuées. Le neutre est alors vécu comme une catégorie supplémentaire qui n'est pas utile puisqu'elle n'est que le prolongement vers plus de généralité – ou plus d'abstraction – du féminin et du masculin. Nous nous permettons un parallèle : le mouvement historique d'antéposition de la morphologie a eu plusieurs conséquences, entre autres la création de nouveaux mots entièrement dévolus au message morphologique : les articles et les pronoms. Ces créations ne fonctionnent pas selon un nouveau critère, elles réemploient le système existant avec un radical sémantique représenté par la consonne *l-* et une désinence *-e, -a, -es*. Que se passe-t-il ? Le système se reverse sur lui-même en ce sens que le sémantème de ces constructions est au service de la morphologie, mais on peut aussi dire que le système se prolonge, que ses modes de fonctionnement (radical + désinence) se généralisent, deviennent plus abstraits car le radical peut être porteur de n'importe quel type de message, sémantique ou morphologique, du moment que ce message est le noyau (pour reprendre la terminologie du français parlé). On observe le même phénomène pour le genre. Le masculin et le féminin sont devenus des catégories indépendantes, au niveau sémiologique, de la fonction (cf. nominatif et accusatif) et, au niveau psychique, indépendantes de l'animation et du sexe. Cette généralisation a été facilitée par l'extraction et l'antéposition de la marque du genre par rapport au sémantème, cet éloignement du sémantème a permis à la marque morphologique de se généraliser car elle n'était plus dans une relation symbiotique au sein du mot avec le sémantème.

Pour ces raisons, les innovations féministes *auteure, professeure, proviseure* etc. représentent en français une solution ingénieuse – bien que sophistiquée et superficielle – car elle ne concerne que la transcription écrite et n'entrave pas le développement de l'invariabilité du substantif dans le système de l'oral, la prononciation restant inchangée. On en voit les limites avec la moindre réussite d'*écrivaine* en face d'*auteure*.

Il en va tout autrement des recommandations d'Alma Sabatini, restées lettres mortes. Nous touchons avec cette question de la féminisation aux fondements de nos systèmes de langue et leur remise en cause est difficile voire impossible,

[79] GUILLAUME G., *Leçons de Linguistique 1938–1939,* P.U. Lille/ P.U. Laval-Québec, 1992, Leçon du 13 janvier 1939, p. 75–77.

mais est-elle nécessaire ? En effet, le problème de la féminisation des noms de métier est celui rencontré régulièrement par les communautés linguistiques confrontées à une nouvelle réalité : les solutions pour combler les niches sémantiques nouvellement créées sont diverses :

- soit un terme proche élargit son champ sémantique pour englober la nouvelle réalité, c'est ce qui advient avec les formes épicènes de noms de métier, on notera que certaines formes féminines préexistantes n'arrivent pas à étendre leur champ sémantique (ainsi en français, *préfète, colonelle* restent cantonnée à « femme de ») ;
- soit le système produit un néologisme par dérivation ou par création syntagmatique (en italien : *donna commissario*) ;
- soit le système ne trouvant pas de solution acceptable en son sein, emprunte le terme à une autre langue (en italien : *la premier* pour « la femme premier ministre »).

Résultats de l'enquête menée en Calabre.

À l'évolution de la société répond généralement une évolution de la langue. Conséquence de l'accès grandissant des femmes au monde du travail, les locutrices italiennes ressentent – et certaines revendiquent – la nécessité de créer des correspondants féminins au sein du lexique des noms de métiers autrefois réservés aux hommes. La langue italienne répond-elle à ces nouvelles exigences ? Nous avons décidé d'enquêter sur cette évolution linguistique en soumettant à 97 volontaires calabrais (lycéens, étudiants et professeurs) un questionnaire sur l'emploi des titres et des noms de métiers féminins en Italie.

L'échantillon se compose de : 26 lycéens de 17 ans, en classe de première au Lycée classique de Cosenza ; 25 étudiants de 18 ans, en classe de terminale au Lycée classique de Cosenza ; 40 étudiants, entre 19 et 20 ans, fréquentant la Faculté de Sciences politiques de l'Université de la Calabre ; 6 professeurs de 40 ans ou un peu plus.

En première analyse, la disparité entre le nombre de participants du sexe féminin (72 au total) et de ceux du sexe masculin (25 au total), est évidente. Cette différence n'est pas recherchée par les enquêteurs et uniquement due aux circonstances. Nous n'avons remarqué aucune différence notable dans les réponses liée au sexe ou à l'âge. Les lycéens et les étudiants interrogés, soit sont nés et résident à Cosenza, soit sont originaires du Cosentino ou des autres provinces calabraises.

À l'analyse des résultats du questionnaire, il apparaît que l'usage traditionnel l'emporte pour les jeunes calabrais qui ont presque tous choisi la variante masculine, du moins pour les professions exercées depuis toujours par des hommes. A titre d'exemple : 75,2 % des enquêtés choisissent la variante *un calciatore*, très probablement parce que le football est, en Italie, un sport masculin par excellence, et un bon nombre des personnes ayant rempli le questionnaire pratiquent régulièrement et suivent avec assiduité ce sport ; 73,1 % des enquêtés choisissent la variante *un colonello*, 73,1 % *un commissario*, 63,9 % *un magistrato*, 60,8 % *un pilota*, 59,7 % *un pompiere*, 62,8 % *un soldato*, ce qui tend à démontrer que les professions à risque, liées au danger, à l'audace, à la résistance physique sont typiquement masculines.

Cependant, quelques exceptions incitent à la réflexion : 64,9 % choisissent la variante féminine *una poliziotta* ; bien qu'ils ne représentent pas la réponse majoritaire, 54,6 % choisissent la variante *una soldatessa*, ce qui montre l'intérêt que suscite la possibilité offerte aux femmes d'une carrière militaire, alors que l'armée était auparavant un domaine exclusivement réservé au "sexe fort" (il y a encore quelques années, le service militaire obligatoire de 12 mois ne concernait que les jeunes gens de 18 ans, aujourd'hui, s'enroler dans l'armée est un choix personnel et ouvert aux femmes) ; 81,4 % choisissent la variante *una vigilessa*, profession qui accueille aujourd'hui un nombre important de femmes ; 52,5 % choisissent *un colonello donna*, ce qui montre que les compétences au commandement et au maintien de l'ordre ne sont plus dans l'armée une exclusivité masculine.

A noter aussi le choix à 92,7 % de la variante *una senatrice*, malgré le nombre très réduit de femmes élues, ce qui indique peut-être l'aspiration à un changement dans le domaine politique où les réticences à la féminisation sont fortes.

Par contre, le pourcentage de la variante féminine reste élévé pour les professsions considérées comme féminines : 73,1 % des enquêtés choisissent *una baby-sitter*, 92,7 % *una cameriera*, ce qui semble indiquer que les professions les plus humbles sont attribuer seulement aux femmes.

Cependant, les femmes se voient aussi attribuer des professions plus prestigieuses : 88 % des enquêtés choisissent la variante *una autrice*, 85,5 % *una dottoressa* (ce terme désigne aussi bien le médecin que le détenteur du diplôme universitaire), 77,3 % *una professoressa*, 93,8 % *una psicologa*, 76,2 % *una regista*, 89,6 % *una ricercatrice*, 92,7 % *una scrittrice*, 85,5 % *una traduttrice*. Ces données révèlent que les femmes ont accès, dans la société civile, à des métiers dont le prestige relève du savoir et de la création artistique, mais pas de l'exercice du pouvoir et de l'autorité.

A côté de la construction suffixale, une forme féminine du nom de métier prévoit l'ajout du substantif *donna* antéposé ou postposé au nom de métier masculin.

Comment ont répondu les enquêtés ? En général, c'est une solution peu prise en compte, sauf dans le cas de *un'autista donna* (44,3 %), de *un colonello donna* (52,5 %), de *un ingegnere donna* (47,4 %), de *un notaio donna* (34 %), de *un pompiere donna* ou de *una donna pompiere* (30,9 % dans les deux cas) ; 50,5 % choisissent *un sindaco donna* (ce qui est peut être dû au fait que la ville de Cosenza a élu une femme à la mairie, il y a quelques années). Plus surprenant, le pourcentage élevé associé au terme *una conservatrice* (59,7 %, peut-être à mettre en lien avec les professions universitaires et artistiques), et la parité des choix entre *un esportatore* / *una esportatrice* (53,6 %). Il faut noter que pour ce terme, un certain nombre d'enquêtés ont préféré ne pas répondre, ce qui souligne l'hésitation sur le choix de ce terme.

De cette première analyse rapide des résultats (qui donneront lieu à une étude plus approfondie dans les prochains mois et à une publication ultérieure), on déduit que les enquêtés calabrais emploient de préférence la variante masculine, que la profession soit exercée par un homme ou par une femme. On relève quelques cas, peu nombreux, où le choix de la variante féminine est net et sans hésitation : il s'agit des professions traditionnellement exercées par des femmes et qui peinent à s'ouvrir aux hommes. Cependant, on perçoit nettement qu'en Calabre, la langue italienne est conservatrice, que son lexique reflète peu les changements en cours dans la société italienne, notamment les conquêtes féminines dans le monde du travail. À moins que ces choix ne correspondent à l'émergence d'un masculin générique qui, loin d'être conservateur, représenterait une évolution du système de la langue. Une confrontation de ces résultats avec d'autres obtenus dans diverse régions d'Italie nous permettrons d'en juger.

5. L'expression de la possession en italien et en roumain.[80]

5.1. Introduction

Nous nous proposons, après avoir brossé un rapide panorama diachronique sur l'expression de la possession en latin, italien, roumain et français, de montrer que ce phénomène, apparemment uniquement morpho-phonologique, illustre

[80] Ce chapitre reprend un article paru en 2011 (SAFFI S., GENCĂRĂU Ș., GENCĂRĂU O.A., CULOMA SAUVA V., « Proposition d'interprétation psychomécanique de l'évolution du possessif du latin aux langues romanes » in *Studia Universitatis Babeș Bolyai Philologia*, Université de Cluj, Roumanie, 2017/3, pp. 261–274).

en fait les rapports étroits que, dans le domaine de la morphologie, la forme entretient avec le système sous-jacent. Nous essaierons de tirer les conséquences de ces constats pour voir s'ils permettent de brosser un mouvement évolutif en cohérence avec l'hypothèse de la motivation du signe pour les langues romanes étudiées.

Le cadre théorique de notre démarche inclut le tenseur binaire radical de Gustave Guillaume appliqué à l'italien par Alvaro Rocchetti, (1987), notamment pour le genre, puis par Sophie Saffi (2010 : 188–189) qui propose l'hypothèse d'un tenseur binaire radical fondé sur la construction psychologique du locuteur utilisant les critères spatiaux comme critères fondamentaux. Elle envisage son application *en effet* à la gestion du système phonologique, comme à celle de la morphologie, et à tout sous-système permettant *in fine* la production de discours.

L'approche de Gustave Guillaume nous semble très éclairante puisque si ce dernier admet l'importance capitale de la distinction entre synchronie et diachronie, comme l'a fait Ferdinand de Saussure avant lui, il relègue, pour sa part, la synchronie au second plan, la seule réalité étant, pour lui, la diachronie. Il constate que c'est dans le temps que les rapports s'instituent en langue, selon des vues systématiques elles-mêmes sujettes au changement. Il en résulte que la synchronie n'existe que par l'hypothèse selon laquelle la langue dure, alors qu'elle est intérieurement en devenir continuel (Boone, Joly, 1996 : 125). Chaque état de synchronie, figé selon Saussure, contient en réalité, en puissance, la diachronie future. Il a une conception de la diachronie bien particulière et la révision qu'il fait de la doctrine saussurienne le conduit à repenser la relation diachronie/synchronie en termes d'interaction. La synchronie est vue comme un état résultant de la rencontre de deux forces antagonistes au sein de la diachronie : une force « descendante » désorganisatrice et une force « ascendante » organisatrice. Selon ses propres termes :

> « La linguistique diachronique saisit les choses longitudinalement dans le temps qui les fait changer, les perturbe, les désorganise et les détruirait sans l'intervention d'une force organisatrice contraire. La linguistique synchronique les saisit par coupe transversale non pas dans leur mouvement de désorganisation, mais dans celui, opposé d'organisation, de systématisation, lequel détermine leur interdépendance en l'assujettissant aux lois les plus profondes de la pensée humaine (Guillaume, 1973 : 106).

Il donne en illustration, le schéma suivant :

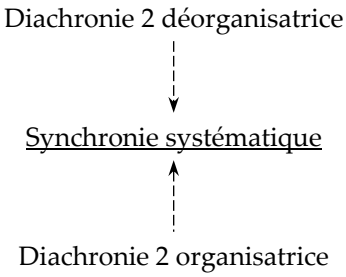


Fig. 32: Illustration de la synchronie systématique

On voit sur ce schéma que l'organisation systématique apparaît en synchronie au point de rencontre et d'équilibre des deux impulsions antagonistes. Selon Guillaume cet équilibre est fondamentalement instable car « on ne se trouve jamais tout à fait en présence d'un système, mais toujours en présence d'une réfection virtuellement engagée du système acquis. La réfection est toutefois, dans la plupart des cas, si faiblement engagée que le système peut être fixé, instantanéisé, et décrit *comme s'il était stable* » (Guillaume, 1973 : 106). La synchronie semble donc être, pour lui, une construction fictive mais nécessaire et momentanée faite pour des besoins analytiques. Le *véritable* historien serait alors pour lui « celui qui saurait embrasser d'un regard unique les changements concrets qui affectent l'être systématique que constitue leur assemblage selon les lois permanentes de la pensée humaine » (Guillaume, 1973 : 111). C'est pourquoi il fait le constat de l'échec de l'analyse historique traditionnelle.

Nous commencerons notre étude par une rapide présentation historique des systèmes des possessifs dans différentes langues romanes, afin d'embrasser les multiples solutions d'évolution à partir du latin, et mieux comprendre les subtiles différences qui existent entre ces différents systèmes.

5.2. Évolution des possessifs du latin aux langues romanes

Les pronoms possessifs réunissent en latin des substituts pronominaux susceptibles de remplacer soit le nom du possesseur, soit le nom du possesseur et celui de l'objet possédé.

Comme le montre Michèle Fruyte (1991 : 88), en latin « à chaque pronom personnel est associé synchroniquement un adjectif qui indique la personne en position de détermination adnominale ».

Dans l'étymologie des formes du possessif on atteste un radical pronominal commun à celui des pronoms personnels, pour la première et la deuxième per-

sonne singulier et pluriel, et un radical pronominal réfléchi ainsi qu'une concurrence avec le démonstratif pour la troisième personne. A ce sujet, il est à retenir que le possessif latin de la première personne est constitué de la forme du pronom personnel du locatif-datif (voir Bujor et Chiriac : 1971 : 65, où : ***mei*** + *voc.* ***o*** et où ***a*** + désinence ***-s***, ***-Ø*** ou ***-m***) ; est-ce un état de synchronie qui contient, en réalité, en puissance, la diachronie future ? L'origine du possessif dans le locatif-datif latin serait-elle responsable à la fois des implications de l'idée d'espace dans la configuration sémantique de la notion de possession, et de la participation des démonstratifs dans l'expression de la possession ?

Les adjectifs possessifs **latins** étaient les formes adjectivales correspondant aux pronoms personnels. Ils se déclinaient sur le modèle des adjectifs :

- type *bonus, a, um :* pour les trois premières personnes
- type *pulcher, ra, rum* : pour les deux dernières personnes (*noi* et *voi*).

Le latin, comme l'italien, n'avait recourt au possessif que lorsque le lien de possession n'était pas évident. À la 3ème personne du singulier et du pluriel, une distinction s'opérait selon que le possessif était réfléchi ou non. En effet, le possessif n'était utilisé que s'il s'agissait d'une forme réfléchie, dans le cas contraire, c'est le pronom démonstratif de rappel *is, ea, id* qui était employé. Le possessif de la troisième personne était employé pour mettre en évidence la liaison entre le possesseur et l'objet possédé, entre les sentiments et celui qui les éprouvait, ainsi que, en *oratio obliqua,* entre les pensées et celui auquel elles appartenaient. Le possessif de la troisième personne réduisait donc jusqu'au syncrétisme l'espace entre les deux instances d'un seul et même locuteur. Une fois de plus, comme le soutient Michèle Fruyte (1991 : 94), en latin :

> « Il existe alors un lien privilégié entre possesseur et possédé, un lien de possession souvent inaliénable : lien de parenté (parents et enfants, mari et femme, cousin et cousine), lien entre maître et esclave, entre un individu et une partie de son corps, son patrimoine, ses actions et paroles, les jours de son anniversaire… »

Ce lien privilégié dépasse les frontières du latin.

Les adjectifs et pronoms possessifs **italiens** et **roumains** ont une double fonction : ils indiquent, dans la plupart des cas, le genre et le nombre de l'objet possédé, ainsi que la personne du possesseur. En italien les formes adjectivales et pronominales sont les mêmes. Ils sont habituellement utilisés avec l'article défini bien que dans un certain nombre de cas dont on ne traitera pas ici, car cela n'intéresse pas notre propos, l'italien fasse l'économie de l'article. Les formes sont les suivantes :

	Masculin		Féminin	
	Singulier	**Pluriel**	**Singulier**	**Pluriel**
Possesseur unique	*il mio* *il tuo* *il suo*	*i miei* *i tuoi* *i suoi*	*la mia* *la tua* *la sua*	*le mie* *le tue* *le sue*
Possesseur multiple	*il nostro* *il vostro* *il loro*	*i nostri* *i vostri* *i loro*	*la nostra* *la vostra* *la loro*	*le nostre* *le vostre* *le loro*

Fig. 33 : les pronoms/adjectifs possessifs en italien

	Masculin		Féminin	
	Singulier	**Pluriel**	**Singulier**	**Pluriel**
Possesseur unique	al meu al tău al său	ai mei ai tăi ai săi	a mea a ta a sa	ale mele ale tale ale sale
Possesseur multiple	al nostru al vostru	ai noștri ai voștri	a noastră a voastră	ale noastre ale voastre

Fig. 34 : les pronoms/adjectifs possessifs en roumain

Le système des possessifs italiens semble s'être stabilisé sous sa forme moderne au XIIe siècle.

Comme le latin, **l'ancien français** reste une langue à flexion. Aussi les pronoms et adjectifs possessifs se déclinent en un cas sujet (CS) et un double cas régime (CR) : le CR1 pour la fonction Régime directe et le CR2 qui reprend toutes les autres fonctions Régime (Revol, 2000 : 107).

Un certain nombre de transformations apparaissent dans le système dès l'ancien français. Considérons dans un premier temps les cas où le possesseur est unique.

	Masculin					
	Formes atones			Formes toniques		
	P1	**P2**	**P3**	**P1**	**P2**	**P3**
CSS	*mes*	*tes*	*Ses*	*miens*	*tuens*	*Suens*
CRS	*mon*	*ton*	*Son*	*mien*	*tuen*	*Suen*
CSP	*mi*	*ti*	*Si*	*mien*	*tuen*	*Suen*
CRP	*mes*	*tes*	*Ses*	*miens*	*tuens*	*Suens*

Masculin						
	Formes atones			Formes toniques		
	P1	P2	P3	P1	P2	P3
Féminin						
	Formes atones			Formes toniques		
	P1	P2	P3	P1	P2	P3
Singulier	*ma/m'*	*ta/t'*	*sa/s'*	*moie*	*teue*	*Seue*
Pluriel	*mes*	*tes*	*Ses*	*moies*	*teues*	*Seues*

Fig. 35 : possessif de la singularité en ancien français

Après la disparition de la déclinaison, seules subsistent les formes de CR. Lorsque l'on a des possesseurs multiples, les formes sont les suivantes :

P4	Masculin	Féminin
CSS	*nostre(s)*	*Nostre*
CRP	*Nostre*	*Nostre*
CSP	*Nostre*	*noz* (atone) / *nostres* (tonique)
CRP	*noz* (atone) / *nostres* (tonique)	*noz* (atone) / *nostres* (tonique)
P5	La flexion est exactement la même que pour P4, seule change la première consonne (*vostre* à la place de *nostre*)	
P6	forme unique et invariable *lor*	

Fig. 36 : possessif de la pluralité en ancien français

Il est intéressant de signaler que l'opposition entre des formes atones et des formes toniques est propre au français ainsi que le souligne Geneviève Joly (2009 : 66). Elle était inconnue du latin, où le possessif était normalement accentué sur la première syllabe puisque toutes les formes étaient dissyllabiques. Les transformations du système des possessifs en ancien français sont dues le plus souvent à des influences analogiques, essentiellement celles de la P1 et du masc.

Les possessifs offraient, dans la langue ancienne, un grand nombre de formes différentes. À l'époque du moyen français, le système des possessifs s'est simplifié. On observe d'abord la disparition de la déclinaison, puis l'extension progressive du domaine de plusieurs formes et parallèlement l'extinction de certaines autres. Le système des possessifs est, dans le passage de l'ancien français au moyen français puis à la langue moderne, un modèle d'analogie et de simplification. Une cohérence relie-t-elle tous ces changements ?

D'une part le système s'est simplifié, de l'ancien français au français moderne, avec la disparition des formes de CS. Mais d'autre part, le système s'est complexifié, au XVI^e siècle, avec la distinction achevée entre les formes adjectives et les formes pronominales du possessif. Le grammairien Louis Meigret signalait déjà la prononciation différente de *nos, vos* par *ò,* et de *notres, votres* par *ó* (47 v°, 60 r°), et sans marquer la nuance de prononciation, les autres grammairiens séparent *nos* et *nostres* (Brunot, 1967 : 314).

Certains phénomènes retiennent notre attention suite à la consultation des grammaires traditionnelles qui traitent de la diachronie du système des possessifs de plusieurs langues romanes. Nous avons par exemple considéré l'italien et le français, bien entendu, mais aussi l'espagnol, le portugais, le napolitain et le roumain. Il est en effet intéressant de noter que les possessifs sont directement issus des formes latines à l'exception de la P6 qui dérive dans certains cas du démonstratif latin *ille,* ce changement de catégorie grammaticale n'est à notre avis pas anodin et méritera une attention toute particulière lors de travaux ultérieurs. L'espagnol et le portugais conservent *suus* pour P6 alors que français, italien, napolitain et roumain utilisent *ille* pour *loro, lloro,* ou *lor*.

	Français	**Espagnol**	**Portugais**	**Italien**	**Napolitain**	**Roumain**
P1 Sing. masc.	*mon*	*Mi*	*meu*	*mio*	*mio*	*meu*
fém.	*ma*	*mi*	*minha*	*mia*	*mia*	*mea*
Plur. masc.	*mes*	*mis*	*meus*	*miei*	*mieie*	*mei*
fém.	*mes*	*mis*	*minhas*	*mie*	*meie*	*mele*
P2 Sing. masc.	*ton*	*Tu*	*teu*	*tuo*	*tuoio*	*tău*
fém.	*ta*	*tu*	*tua*	*tua*	*toia*	*ta*
Plur. masc.	*tes*	*tus*	*teus*	*tuoi*	*tuoie*	*tăi*
fém.	*tes*	*tus*	*tuas*	*tue*	*toie*	*tale*
P3 Sing. masc.	*son*	*Su*	*seu*	*suo*	*suoio*	*său*
fém.	*sa*	*su*	*sua*	*sua*	*soia*	*sa*
Plur. masc.	*ses*	*sus*	*seus*	*suoi*	*suoie*	*săi*
fém.	*ses*	*sus*	*suas*	*sue*	*soie*	*sale*
						lui/ei

Fig. 37 : Les possessifs atones de quelques langues romanes contemporaines (Teissier, 2004 : 191 ; Ledgeway, 2009 : 247)

Le déterminant possessif en **français moderne** indique que les choses ou les êtres désignés par le nom ont une relation avec une *personne* grammaticale : celui qui parle, celui à qui l'on parle, celui ou ce dont on parle (P1 ***ma*** *voiture*, P2 ***ta*** *voiture*, P3 ***sa*** *voiture*).

En roumain, le possessif désigne des possesseurs d'objets situés en discours en rapport avec des personnes différentes qui réfèrent à des spatialités différentes : la P1 (mașina mea, fr. m*a voiture*) le locuteur, référent spatial principal marque la proximité de l'objet possédé, la P2 (mașina ta, fr. *ta voiture*) l'allocutaire, référent de la frontière entre l'espace d'interlocution et l'espace extérieur, marque une première mise à distance de l'objet tout en conservant une relation privilégiée à l'objet, et la P3 (*mașina sa,* fr. *sa voiture*), l'instance discursive, marque le détachement de l'objet.

D'un point de vue formel, les grammaires roumaines s'accordent quant aux pronoms et adjectifs possessifs en affirmant que la morphologie du pronom réclame un objet substitut de l'objet possédé (*al, a, ai, ale, alor*) interprété comme *article, formant, doublant, pronom semi-indépendant* etc., une controverse qui ne fait pas l'objet de cette étude, et un segment substitut du possesseur, tels qu'on peut les remarquer dans les tableaux 3 et 6. Structuralement, l'adjectif possessif est, en fonction de sa distribution, soit l'équivalent du pronom possessif, c'est-à-dire qu'il inclut les deux segments dans des contextes où un nominal réfère à l'objet possédé, soit réduit au segment servant à marquer le possesseur dans le voisinage immédiat du nominal pour l'objet possédé. La structure du possessif roumain est similaire à celle du français et de l'italien, à la fois par les segments que réclame la forme utilisée soit comme pronom soit comme adjectif, et par les occurrences strictement adjectivales. Selon Niculescu et Renzi (1991) ce qui distingue le roumain des autres langues romanes est « un emploi qu'on a convenu de dénommer 'datif possessif' ». Ils considèrent qu'il

> « est convenable de différencier les pronoms personnels clitiques au datif possessif qui apparaissent dans les structures verbales (des ppv) et qui peuvent être non-conjoints (du type : *îmi iubesc nevasta*) ou conjoints proclitiques (du type : mi-am pierdut banii « j'ai perdu mon argent ») des pronoms personnels clitiques au datif possessif également qui apparaissent dans des structures nominales (ppn), les « adnominaux », qui sont toujours conjoints et enclitiques (du type : *casa-ți*) » (Niculescu et Renzi : 1991 : 124).

La distinction entre les deux types de datif possessif n'est pas seulement syntaxique mais aussi historique. Alors que le « ppv (pronoms personnels clitiques dans des structures verbales) se trouve dans la langue commune, courante, parlée et écrite, même dans la langue des productions populaires (en poésie et en prose) l'usage des ppn (pronoms personnels clitiques dans les structures nominales) ne remonte pas au-delà des XVII^{e}-XVIII^{e} siècle » (Niculescu et Renzi : 1991 : 129). Les ppn semblent être confortés en roumain par des facteurs culturels et de contact linguistique régional (Niculescu et Renzi : 1991 : 132).

Du point de vue sémantique, la grammaire de la langue roumaine (GLRA : 2005 : 232, 233) distingue la possession forte, la possession faible, la possession déviée et la possession implicite.

La possession forte /amintirea sa~lui (son souvenir) / se réalise par des pronoms possessifs et personnels, et indique la proximité de l'objet par rapport au locuteur.

La possession faible /mi-am pierdut stiloul (j'ai perdu mon stylo) / est marquée par des anaphores associatives de type datif possessif, la relation objet-locuteur s'en trouve affaiblie car le recours au cas de l'attribution crée une mise à distance de la relation d'appartenance d'un objet qui est indirectement attribué au locuteur.

La possession déviée / caietu-mi (fr. *mon cahier* en roumain : **cahier-mon*) / vers une relation sémantique d'appartenance est réalisée par des clitiques pronominaux. Ce qui la distingue de la possession faible est la position du clitique postposé à un substantif.

La possession implicite /Am pierdut stiloul = Am pierdut stiloul meu (j'ai perdu le stylo = mon stylo à moi) /, non exprimée en discours, se déduit du contenu sémantique du substantif car elle concerne toujours des objets ou des personnes ayant un lien d'intimité avec le possesseur : objets du quotidien, parenté ou personnes proches, animaux de compagnie etc.

Pour tous les items relevant de ces catégories, l'italien peut facilement se passer du possessif pour exprimer le lien de possession puisqu'il suffit que la personne apparaisse dans le discours par l'intermédiaire du verbe (la personne sujet étant comprise dans la forme verbale en italien), du pronom personnel, ou parfois d'un substantif ou d'un pronom, pour que cette série d' « objets » possédés soit considérée par l'allocutaire comme étant en relation inhérente avec elle.

L'espace de l'interlocution et l'espace hors-interlocution sont clairement délimités en italien et en roumain. L'interlocution est associée à un espace de proximité dont la frontière est concrétisée par l'interlocuteur, au-delà de cette limite se déploie l'espace lointain hors-interlocution. Cette spatialisation se reflète en discours dans les emplois et la distribution des démonstratifs, des adverbes de lieu afférents et des possessifs. Parmi les langues romanes, seul le français a abandonné l'opposition des démonstratifs car dans sa représentation spatiale, le système français a neutralisé l'opposition entre espace proche et espace lointain, tout en conservant une distinction entre espace ponctuel et espace étendu.

La sphère du locuteur concerne, d'après Marchello-Nizia (2004a : 81) :

> « L'appartenance sociale, familiale ou politique du locuteur, une possession propre reconnue, revendiquée ou assertée ou bien encore une relation de dilection affirmée. »

Au sein de la sphère interlocutive du couple dialogal, tous les objets et les personnes sont supposés en relation intime avec le locuteur, cette sphère de proximité est l'espace privilégié des rapports fusionnels. La sphère étendue de la personne en italien et en roumain a pour conséquence sémiologique la possibilité du non marquage de la possession en discours puisque les relations d'appartenance sont évidentes donc implicites. À l'inverse, en français, la sphère de la personne est réduite aux seules limites du corps ce qui implique un emploi abondant des possessifs en discours : *j'ai mal au bras, à la tête* seules les parties du corps permettent la possession implicite, tandis que les objets et les personnes nécessitent un marquage de la possession en discours (*j'ai perdu mon stylo, mon sac, mon chien, mon mari*). En effet, au delà des limites du corps, il n'y a pas un espace de proximité distinct de l'espace extérieur. Tout l'espace est conçu comme extérieur et les objets et les personnes qui le peuplent entretiennent des relations externes avec le locuteur.

La description guillaumienne des trois personnes de l'interlocution (P1 le locuteur, P2 l'interlocuteur, P3 la personne délocutée) est fondée sur le transport du Moi au Hors-Moi, avec l'idée d'une 3ème personne omniprésente, sous-jacente à toute autre personne quelle que soit la saisie ordinale. La personne délocutée, objet du discours est par conséquent la personne fondamentale, distinguée en tant que *personne d'univers* contenue dans toute sémantèse nominale, par opposition aux *personnes humaines* contenant la sémantèse verbale.

Ces différentes descriptions diachroniques permettent de mieux appréhender la réalité des différents systèmes des possessifs dans les trois langues considérées et ce dans les différents états qu'elles ont connus. Certains phénomènes semblent échapper à toute logique du système en question. Nous allons tenter de montrer qu'ils sont au contraire des révélateurs de la logique du système de langue auquel ils appartiennent. Qu'il s'agisse du système des possessifs, ou, pour une prochaine étape de notre recherche, de celui des démonstratifs.

5.3. Submorphologie des possessifs et pré-sémantisme de /M/, /T/ et /S/

La proximité spatiale du possesseur et de l'objet possédé a été considérée comme une propriété importante de la catégorie de possession dans son acception canonique (Heine : 2006 : 3). L'idée de possession, dans les termes de Cassirer, « occupe une position particulière, intermédiaire, entre le domaine de l'objectif et celui du subjectif. » Cela suppose, dans l'évolution du langage, un déplacement de l'objet ayant acquis « la nouvelle spécification [possédé], de la sphère de l'existence naturelle » dans celle de l'existence personnelle et spirituelle. Dans cette trajectoire :

> « Ce qui s'annonce ici, c'est une première animation, la métamorphose de la forme de l'être en forme du moi. D'un autre côté, le moi personnel ne se saisit pas encore dans un acte de spontanéité libre et originelle, dans l'activité autonome de l'esprit et de la volonté ; on dirait plutôt qu'il se regarde dans l'image de l'objet qu'il s'approprie comme *objet sien.* » (Cassirer : 1972, 1, p. 225)

Sans nous engager à suivre toute cette trajectoire, notre objectif est de mettre en évidence la logique d'emploi de certaines consonnes dans la morphologie liée dans cette étape de notre recherche à la représentation spatiale des possessifs, et la logique de l'évolution de ces formes au cours du temps. Nous reprenons ici l'hypothèse proposée par Saffi (2010) sur le rôle du langage dans la mise en place des référentiels spatiaux, selon laquelle la géométrie des espaces de l'appareil phonatoire sert de référentiel fondamental à la mémoire kinesthésique et le système phonologique de la langue maternelle figure un modèle réduit de fonctionnement de l'ensemble des modèles internes du corps et des lois physiques, proposant ainsi une explication linguistique, sensorielle et neurologique des ressorts de la motivation du signe. Le tableau présenté est une extraction d'un tableau (Saffi, 2014 : 204–211) récapitulant les pré-sémantismes consonantiques issus des propositions d'Alvaro Rocchetti (1980 : 485–559) et de Sophie Saffi (1991 : 425–473, 2002 : 133–193). Il illustre les rapports entre son et sens avec une série de mouvements attachés à chaque consonne du système des sons de l'italien en lien avec leur articulation, puis la décomposition de ces mouvements premiers en leurs composants moteurs (direction, pointage, franchissement).

Ces mouvements premiers sont également en cohérence avec les systèmes de possessifs des langues romanes, avec l'opposition /M/ vs. /T/ vs. /S/, par exemple en français *ma* vs. *ta* vs. *sa*. L'évocation du locuteur s'appuie sur le mouvement rétroversif de régression partielle à partir d'une limite de départ externe, porté par /M/, l'évocation de l'interlocuteur s'appuie sur le mouvement prospectif d'accession à une limite d'arrivée, porté par /T/, et l'évocation de la personne délocutée s'appuie sur le mouvement continu de désignation incluant l'idée de dépassement, porté par /S/.

	Français	**Espagnol**	**Portugais**	**Italien**	**Roumain**	
P1 Sing. masc.	*mon*	*Mi*	*meu*	*mio*	*meu*	/M/
fém.	*ma*	*mi*	*minha*	*mia*	*mea*	
Plur. masc.	*mes*	*mis*	*meus*	*miei*	*mei*	
fém.	*mes*	*mis*	*minhas*	*mie*	*mele*	

	Français	Espagnol	Portugais	Italien	Roumain	
P2 Sing. masc.	*ton*	*Tu*	*teu*	*tuo*	*tău*	/T/
fém.	*ta*	*tu*	*tua*	*tua*	*ta*	
Plur. masc.	*tes*	*tus*	*teus*	*tuoi*	*tăi*	
fém.	*tes*	*tus*	*tuas*	*tue*	*tale*	
P3 Sing. masc.	*son*	*Su*	*seu*	*suo*	*său*	/S/
fém.	*sa*	*su*	*sua*	*sua*	*sa*	
Plur. masc.	*ses*	*sus*	*seus*	*suoi*	*săi*	
fém.	*ses*	*sus*	*suas*	*sue*	*sale*	

Fig. 38 : Les possessifs de P1, P2 et P3 dans plusieurs langues romanes

Phonème	Pré-sémantisme évoqué	Articulation
/M/	**REGRESSION**	**NASALES**
	Régression partielle à partir d'une limite de départ externe : mouvement rétroversif fort pointage de la limite de départ externe	**Nasale** (= rétroversif fort) **Bilabiale** (= limite : lèvres)
/T/	**POINTAGE, POSITION**	**OCCLUSIVES**
	Accession à une limite d'arrivée : mouvement prospectif pointage de la limite d'arrivée	**Sourde** (= prospectif) **Occlusive** (= pointage, position) **Apicodentale ou apicoalvéolaire** (= limite : pointe de la langue + dents ou alvéoles)
/S/	**INDIVIDUATION, TRANSLATION**	**FRICATIVES**
	Mouvement continu de désignation qui inclut l'idée de dépassement : mouvement prospectif individuation d'un chenal mouvement continu de déplacement dans ce chenal, dépassement.	**Sourde** (= prospectif) **Fricative** (= individuation, translation) **Dentale ou alvéolaire** (= chenal : frottement du flux d'air au niveau du resserrement des dents ou des alvéoles)

Fig. 39 : Pré-sémantismes mobilisés dans les possessifs

5.4. Conclusion

Nous souhaitons soumettre à la discussion, la question de l'organisation sur le temps opératif des saisies qui, partant des pré-sémantismes conduisent à la

sémantèse la plus particularisée de chaque élément de discours. Nous nous questionnons sur l'opportunité de rapprocher ce mouvement de construction du sens à celui inverse de la subduction. Le pré-sémantisme porté par les consonnes est-il plus particulier ou plus général ?

6. Les marques de l'appartenance en italien : implicite vs. explicite.[81]

6.1. Les constructions privilégiées de l'appartenance implicite

L'expression de la possession ne se réalise pas exclusivement à l'aide de ces marques spécifiques que sont les déterminants possessifs proprement dits. Toutes les langues romanes utilisent, dans des proportions qui diffèrent de l'une à l'autre et qui caractérisent chacune d'entre elles, un certain nombre d'autres moyens, comme l'article défini, l'absence d'article et le pronom personnel datif.

C'est ce que notre corpus a permis de mettre en évidence, et tout particulièrement le fait que l'italien a généralisé cette pratique, beaucoup plus que ne l'a fait le français par exemple.

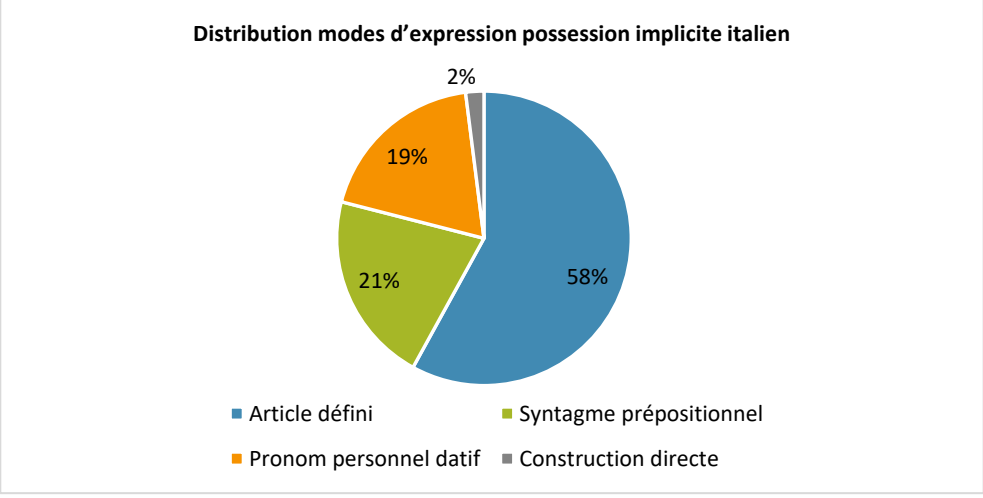


Diagramme 1 : distribution modes d'expression possession implicite en italien

[81] Ce chapitre reprend des pages de la thèse de doctorat de V. CULOMA SAUVA, intitulée « *Étude diachronique et psychomécanique des possessifs et de la représentation spatiale en italien, français et roumain* », soutenue en 2014 à Aix Marseille Université, sous la direction de S. SAFFI.

6.1.1. Possession exprimée par l'article défini

L'article suffit parfois à lui seul à exprimer la possession, en rapportant le substantif qu'il introduit à la personne présente dans le discours. Ce mode d'expression de la possession est le plus représenté dans notre corpus, avec 58 % des items. Dans certaines situations que nous développerons ci-après, l'article défini peut suffire à rapporter le substantif qu'il détermine à la personne présente dans le discours. L'italien et le roumain utilisent fréquemment cette solution, tandis que le français, le fait dans une moindre mesure. Ainsi, la *Grammaire de l'Académie Roumaine*[82] signale cet usage avec les substantifs qui représentent le noyau familial : *mama* (la mère), *papa* (le père), *bunica* (la grand-mère), *bunicul* (le grand-père), *mătușa* (la tante), *unchiul* (l'oncle), *cuscra* ou encore *cuscrul* (les beaux-parents).

L'article suffit à exprimer la possession en raison du fait que les termes qu'il introduit sont prédéterminés en langue, comme étant liés à la personne, ils n'ont donc pas besoin du possessif pour se référer automatiquement à la personne.

6.1.2. Possession exprimée par un syntagme prépositionnel

Nous rencontrons une autre forme concurrente de l'adjectif dans notre corpus, il s'agit du substantif assujetti à une fonction prépositionnelle, qui, en l'absence de toute marque d'appartenance, exprime à lui seul la possession. Il s'agit de la deuxième solution la plus fréquemment relevée dans notre corpus avec 21 % des items. Dans ces cas-là, l'objet possédé prépositionnel se rapporte implicitement au possesseur et est introduit directement sans l'article.

Romana Timoc-Bardy remarque le même phénomène pour le roumain :

> La persistance de la fonction et des implications personnelles permet au roumain d'aller encore plus loin dans l'implication de la relation d'appartenance : signifier celle-ci en l'absence de toute marque. En effet, le substantif assujetti à une fonction prépositionnelle se réfère automatiquement, sans exiger d'autre précision, à la personne déjà parue dans le discours. […] Les constructions prépositionnelles de ce type ne se comptent pas et permettent au roumain de développer largement la détermination implicite à l'intérieur d'une séquence donnée.[83]

---

[82] ACADEMIA ROMÂNĂ, *Grammatica limbii române,* Editura Academiei R.S.R, Bucuresti, 1966, vol. I, § 100.

[83] TIMOC-BARDY R., « Appartenance implicite *vs* appartenance explicite en roumain », *Op. Cit*., p. 250

Nous remarquons que dans ce cas-là le français rétablit souvent l'article, nous pourrions d'ailleurs traduire l'item suivant par « La femme avait son collier dans la bouche »

IMF22	30	La donna aveva la collana in bocca. La borsa poco più in là, svuotata. Non mancava nulla.

Il faut rappeler que l'absence de déterminant a pour conséquence l'introduction dans le discours du substantif en puissance sans que soit déterminée son extension. La préposition fusionnelle italienne *in*, comme son équivalent français *en*, introduit généralement des notions non particularisées qui vont fusionner avec la notion précédente en s'appropriant leur extension (*la collana in bocca* vs. *la collana nella bocca*). Une particularisation peut cependant s'opérer par le biais de l'appartenance implicite au niveau de la sémantèse phrastique, dans l'exemple précédent la *bocca* sera associée à la *donna* pour sa situation spatiale et fusionnera avec la *collana*. En français la préposition introductive *dans* est généralement suivie de l'article qui détermine l'extension de la notion en effet, car pour introduire une notion A dans une notion B il faut qu'elles aient chacune leur extension.

Nous remarquons d'autre part que le français rétablit le possessif là où l'italien utilise l'article défini. Alvaro Rocchetti analyse les expressions de la sphère personnelle en italien et en français dans le domaine de l'article et décrit ce décalage intéressant entre l'italien et le français : d'une part l'omission de tout article en italien entraîne l'emploi de l'article défini en français, d'autre part, là où l'italien utilise l'article, le français a recourt au possessif[84].

Dans notre exemple, il faut dissocier, d'une part, ce qui revient au choix de la préposition (it. *in* vs. fr. *dans*) l'italien ayant souvent recours à la fusion spatiale (*in casa, in ufficio, in giardino, in cucina*) quand le français décrit pour les mêmes situations un rapport externe (ponctuel ou d'introduction) à l'espace (à la maison, au bureau, dans le jardin, dans la cuisine) avec des prépositions nécessitant la définition d'une extension pour la notion introduite et appelant donc l'emploi d'un déterminant, d'autre part, ce qui revient au marquage explicite de la possession pour l'objet mais pas pour la partie du corps en français, en face d'une appartenance implicite pour les deux en italien. Cependant, la préférence en italien pour le rapport fusionnel avec l'environnement spatial de proximité et la possession implicite d'objets proches, sont symptomatiques d'une sphère de la

[84] ROCCHETTI A., « Théorie de l'article en vue d'une étude contrastive italien/français », *Op. Cit.*, p. 126.

personne étendue ; la préférence en français pour le rapport externe avec l'environnement spatial de proximité et la possession explicite d'objets proches, sont symptomatiques d'une sphère de la personne réduite.

Il sera intéressant, lors d'une prochaine étude, de s'intéresser aux cas d'emploi des articles avec les prépositions dans le cadre de l'expression de la possession.

6.1.3. Possession exprimée par un pronom personnel datif

Lorsque l'on s'intéresse à la possession, l'un des sujets largement analysé par les linguistiques est ce qui est communément appelé le datif possessif. Son utilisation est en effet largement représentée dans notre corpus et arrive en troisième position des solutions de substitution du possessif à disposition de l'italien avec 19 % d'items qui utilisent un pronom personnel datif.

Bernard Pottier, dans son ouvrage *Systématique des éléments de relation*[85], montre que la représentation mentale du datif latin correspondait à celle de rapprochement d'une limite. Dans le cadre d'une construction transitive élémentaire (nominatif + verbe transitif + accusatif), il explique que l'accusatif constitue l'aboutissement naturel du procès. Dans la phrase *Paulus dat panem pauperibus*, *panem* représente le point d'arrivée, d'achèvement, du procès *dat*. Les éléments nominatif, verbe et accusatif constituent, d'après lui, un système interne, au-delà duquel s'ouvre le système externe. Dans l'exemple cité, il commence donc avec *pauperibus* (cas datif) qui lance le mouvement fonctionnel au-delà de la limite fixée par *panem*. Il s'agit d'un nouveau départ vers une nouvelle limite. La perspective de suite entraîne la visée intiale, et ce mouvement demande une limitation finale. De là découlent les effets de sens de rapprochement, « intérêt », « finalité ». Le datif de possession indiquait en latin « qu'une chose existe pour quelqu'un, c'est-à-dire qu'elle est à sa disposition et qu'elle lui appartient »[86].

Cette représentation générale en langue d'un mouvement de rapprochement conditionnait les effets de sens particuliers du discours : datif d'attribution, d'intérêt, de finalité, éthique, de possession pour ne rappeler que les principaux.

Les langues romanes connaissent, elles aussi, ces valeurs de discours, même si, dans la plupart des cas, le cas « datif » proprement dit n'existe plus, si ce n'est, partiellement, dans le pronom personnel, dont nous retrouvons de nombreuses occurrences au sein de notre corpus. Ce n'est pas le cas du roumain, qui a d'ailleurs généralisé son utilisation. Selon Romana Timoc-Bardy, dans

---

[85] POTTIER B., *Systématique des éléments de relation,* Paris, Klincksieck, 1962, pp. 269–274.

[86] ERNOUT A., THOMAS F., *Syntaxe latine,* 2e édition, Paris, Klincksieck, 2002, § 93, p.73.

l'article précédemment cité : « L'importance du datif possessif en roumain ne se mesure pas seulement par son extension » mais par le fait que « c'est le datif qui constitue le tour neutre »[87].

Au vu de ces informations, nous ne sommes donc pas étonnée de constater que l'emploi du pronom datif à valeur possessive a été conservé plus largement par le roumain et l'italien que par le français. D'autant plus que ce fait est intimement lié à la conception du mot dans les langues considérées, et au fait qu'en italien, comme en roumain et contrairement au français, la personne garde des liens privilégiés avec ce qui l'entoure et ce qui lui est implicitement attribué.

RF 5	17	A dieci anni le muore, il padre, scivolato su un sentiero di montagna

L'item RF 5, extrait de notre corpus, nous permet de mieux saisir la nuance que possède cette tournure en italien. Nous savons qu'en roumain, le tour était neutre. En italien en revanche, il semblerait que le renvoi à la personne, fait par l'intermédiaire du pronom personnel *le,* implique directement la personne, cette implication étant faite par le locuteur. Elle permet donc au locuteur de réaliser un marquage, une qualification de personne qui en intéresse une autre. Chose que ne rend absolument pas le tour avec le possessif ("è morto *suo padre*"), qui aurait été beaucoup plus descriptif. La tournure avec le datif est donc beaucoup plus expressive en italien. Quand au français, il ne possède pas cette solution, en tout cas pour les membres de la famille, et ne peut utiliser que le possessif dans ce cas-là, puisque la personne et son père sont considérés, en langue, comme deux entités qui n'ont pas de lien inhérent.

En italien, le choix du pronom personnel substitut du possessif dépend de la fonction qu'aurait occupé le possessif remplacé : quand le possédé est sujet ou attribut du sujet (*è morto suo padre*), le possessif est substitué par un pronom personnel indirect (***le*** *muore il padre*), quand le possesseur est le sujet, et que par voie de conséquence, le possédé est l'objet (*Rosone a terra tiene la sua gamba, dolorante*), le possessif est remplacé par un pronom réfléchi :

BdM136	137	Rosone a terra si tiene la gamba, dolorante.

Les items BdM3, BdM5, BdM187, RF119, PM33 et RF120 tirés de notre corpus expriment la possession grâce à cette forme réfléchie du pronom personnel datif.

[87] TIMOC-BARDY R., « Appartenance implicite *vs* appartenance explicite en roumain », *Op. Cit.*, p. 244.

Dans ce cas-là, le sujet exerce une action sur lui-même ou pour lui-même. Si dans le cas précédent (forme non réfléchie), il semblerait que l'utilisation du pronom personnel datif était relativement fréquent[88], dans le cas d'une possession réfléchie, son utilisation ait été plus rare[89] et semblait exprimer une surcharge affective (*Mihi caput tergo vs caput tergo)*. Cependant, Hofmann et Szantyr citent des exemples de la langue populaire où l'on avait recours à la forme réfléchie pour marquer une participation affective du sujet à l'action plutôt que l'appartenance.

Dans les langues romanes, l'observation des faits permet de faire les mêmes constatations que pour les tours précédents, le français présentant une forte tendance à introduire l'adjectif possessif, même dans l'inaliénable, sauf pour les parties du corps (« je me lave les mains »).

Nous retrouvons d'ailleurs de manière logique cette tournure avec les parties du corps en français dans l'item suivant de notre corpus témoin.

RWA35	20	– Je vous l'ai assez dit ! Piller, piller, piller, c'est bien beau, mais ça rapporte des clopinettes ! Vous allez vous bouger le cul maintenant pour 100 000 francs ?

Nous pensons cependant que le choix de cette tournure a été aussi favorisée par le fait que l'expression a ici acquis un sens figuré très imagé dans le langage populaire : « se bouger le cul » = se dépêcher. Il en va d'ailleurs de même avec les occurrences RWA23a, RWA39 et RWA58b pour le pronom datif personnel non réfléchi.

En effet, l'utilisation de cette forme est réduite en français en raison d'un certain nombre de contraintes d'utilisation. Claude Dignoire a tenté, dans un article intitulé « Remarques contrastives sur les structures possessives – domaine roumain-français »[90], de dresser une liste plus ou moins exhaustive de ces emplois et il conclut que de nombreux verbes français ne peuvent être utilisés qu'à la voix active et ne peuvent donc pas avoir à la fois un complément d'objet direct et un complément réfléchi datif.

L'occurrence suivante, relevée dans notre corpus témoin, a soulevé notre interrogation et montre que la réalité des effets de sens dans le discours est plus complexe et nuancée :

---

88 HOFMANN J. B., SZANTYR A., *Op. Cit.*, § 64.

89 MOURIN L., *Op. Cit.*, pp. 341–366.

90 DIGNOIRE C., « Remarques contrastives sur les structures possessives – domaine roumain-français », in *Etudes contrastive,* Bucarest, Université de Bucarest, 1988, pp.35–77.

RWA42	27	– Tu es bien sur RTLM ! Voici une musique pour te remettre de la fatigue du jour !

Cet item, où la construction réfléchie ne s'applique pas à un objet possédé relevant du corps de la personne, pose question. Mais il s'agit, comme bien souvent dans ces cas-là d'un procédé, conscient ou non chez le locuteur, qui est une source précieuse d'effet de sens ou de style. L'article défini *la* renvoie selon nous à une réalité où la fatigue ressentie à la fin d'une journée de travail est si fréquente pour tous les individus, renvoyant à un état quasi collectif, qu'elle peut être ici considérée comme faisant partie intégrante de la personne en général. On dérive alors vers un sens quasi figuré. Or le français a souvent recourt à la construction réfléchie pour engendrer des sens figurés :

Ex 126 : « il serrait *sa* ceinture » (sens propre) *vs* « il *se* serrait *la* ceinture » (sens figuré)

6.1.4. Construction directe

Pour 2 % des items de notre corpus, nous rencontrons ce que nous avons appelé une "construction directe" du substantif après le verbe, sans l'intermédiaire de l'article ou d'une préposition. Le substantif en question exprime pourtant bien, à lui seul, une relation d'appartenance.

Nous avons précédemment évoqué la résistance à l'article en italien et en roumain, plus importante qu'en français. Ceci étant dû aux différences inhérentes au système de chacune des trois langues, et aux différences en ce qui concerne la construction du mot.

Pour les 8 items rencontrés dans notre corpus, nous rencontrons plusieurs cas de figure. En ce qui concerne les items IMC82, TK3, PI87 et PI88, que nous reportons ci-dessous, il s'agit selon nous d'expressions prédéfinies en langue dont l'extension n'a pas besoin d'être définie par une préposition ou un article dans le discours pour exprimer l'appartenance. La survenance précoce de la personne dans la phrase suffit et le locuteur comprend aisément que le substantif *casa*, par exemple, fortement lié à la personne, lui soit attribué dans les expressions *pulire casa al mare* et *comprare casa*.

IMC82	137	Per pulirla… *Lei* non pulisce casa al mare, ogni tanto ?
TK3	7	Così inizi a fare i tuoi piccoli progetti di vita : compri una macchina, *accendi* un mutuo per comprare casa, dove pensi di andare a vivere con la compagna che hai deciso di sposare.

PI87	58	– Comunque *Luciano* ha sentito l'esigenza di dire e dichiarare alla stampa che è venuto per salutare amici e parenti…
PI88	58	– Comunque *Luciano* ha sentito l'esigenza di dire e dichiarare alla stampa che è venuto per salutare amici e parenti…

Il est intéressant de noter que dans l'item IMC137, la locutrice, mère d'un suspect qui doit se justifier de s'être rendue dans sa maison au bord de la mer pour faire le ménage alors qu'il s'agit du lieu potentiel d'un crime dans lequel son fils serait impliqué, se sert de cet effet de sens pour insister sur le fait qu'il s'agit d'un acte banal, que tout un chacun accompli régulièrement.

U53	79	Hanno volti stanchi, i passi che arrancano, soffocano in una monotonia senza identità.

Dans l'item suivant, le verbe *avere*, verbe par excellence de l'appartenance, permet d'introduire directement l'objet possédé, avec ici l'évocation de visages humains dans un extrait très stylisé au service duquel se met le dessin du roman graphique.

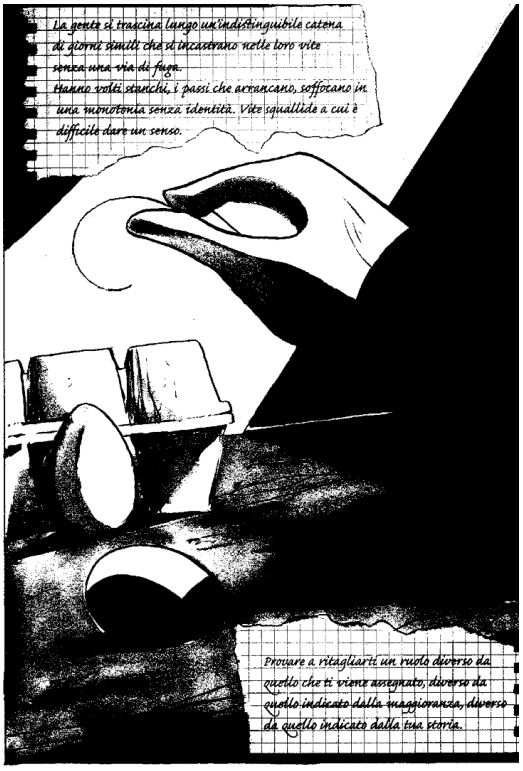


Fig. 40: *Unabomber*, Igor Mavric, Paolo Cossi, p. 79

Les items U92, PI12 et PU42, enfin, relèvent de la même catégorie. Nous avons fait le choix, dans notre corpus, de ne pas relever les occurrences qui pourraient être assimilées à des noms propres, privées, pour cette raison-là du possessif. Nous avons tout de même intégré les trois occurrences ci-dessous, qui relèvent aussi de cet ordre-là, parce qu'en français, elles pourraient être introduites par un possessif et c'est ce qui a dicté notre conduite lors de l'établissement de notre corpus. Nous trouvons deux contextes spécifiques et similaires : celui d'une messe dans le premier cas (U92), le locuteur étant le prêtre qui officie, celui d'un discours rhétorique, destiné à convaincre le public de *Radio Aut,* dans le deuxième cas (items PI12, PI42)

U92	p. 117	– Amen fratelli. Benvenuti ! Benvenuti alla Santa Messa.
PI12	23	– Fratelli, il momento è grave e solenne. La nostra riserva indiana è stata finalmente aggiudicata !
PI42	35	– Fratelli, la terra è nostra. Eccola là, al di là della torre dell'orsa maggiore.

Nous constatons donc, à travers l'étude de tous ces cas d'emploi, que la personne joue un rôle capital dans la différence de comportement entre l'italien, le français et le roumain, dans le cadre de l'expression de l'appartenance. De plus, si nous pouvons dégager des tendances générales pour les différentes langues romanes afin d'établir des règles, il est nécessaire de garder à l'esprit le mode de fonctionnement du système de chaque langue considérée pour pouvoir ensuite dégager les significations de certains effets de sens du discours.

Notre corpus nous a permis d'établir un classement des occurrences de l'expression implicite de la possession en italien et en français en fonction du domaine de possession exprimé, afin de nous faire une idée plus précise de ceux pour lesquels l'italien peut se passer du possessif dans les proportions, élevées par rapport au français, que nous avons présentées.

Charles Bally qui a été l'un des premiers à étudier la problématique de la possession aliénable/inaliénable, selon les termes utilisé par Lucien Lévy-Bruhl[91], définit ainsi la notion de sphère personnelle :

> La sphère personnelle comprend, ou peut comprendre, les choses et les êtres associés à une personne d'une façon habituelle, intime, organique (p. ex. le corps et ses parties, les vêtements, la famille, etc.). Tout élément

[91] LEVY-BRUHL L., « L'expression de la possession dans les langues mélanésienne » in *Mém. Soc. Ling.* 19, 1916, pp. 96–104.

constitutif de la sphère personnelle est considéré, non comme une simple propriété, mais comme une partie intégrante de la personne.[92]

Nous avons relevé sept catégories en italien, six en français, pour lesquelles cette langue peut se passer du possessif pour exprimer l'appartenance, qui sont les suivantes : les liens de parenté, la parenté élargie / la sphère de connaissances, les parties du corps, les objets personnels concrets, les objets personnels virtuels, les attributs de la personne, et une ultime catégorie intitulée « non classés » pour notre corpus italien qui fera l'objet d'un traitement à part. Les diagrammes suivants permettent de visualiser les résultats obtenus après dépouillement. Nous avons ajouté le diagramme fait à partir de notre corpus témoin français comme élément de comparaison.

6.2. La possession implicite en italien et en français

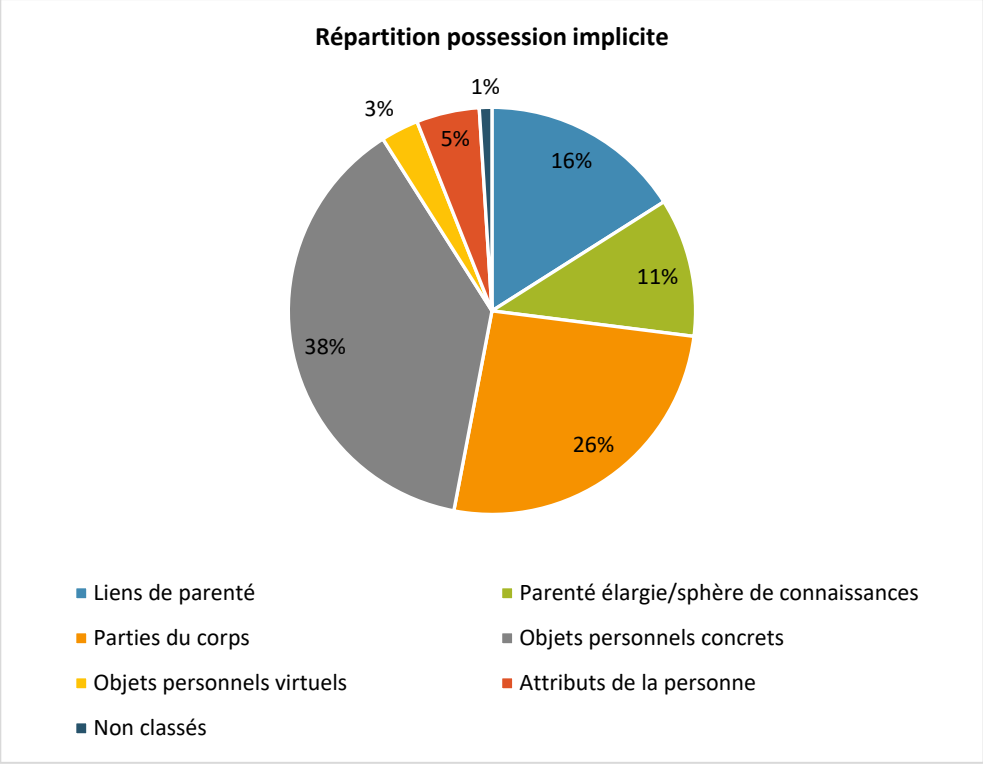


Diagramme 2 : répartition possession implicite en italien

[92] BALLY C., « L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarité dans les langues indo-européennes », *Op. Cit.*, p. 68.

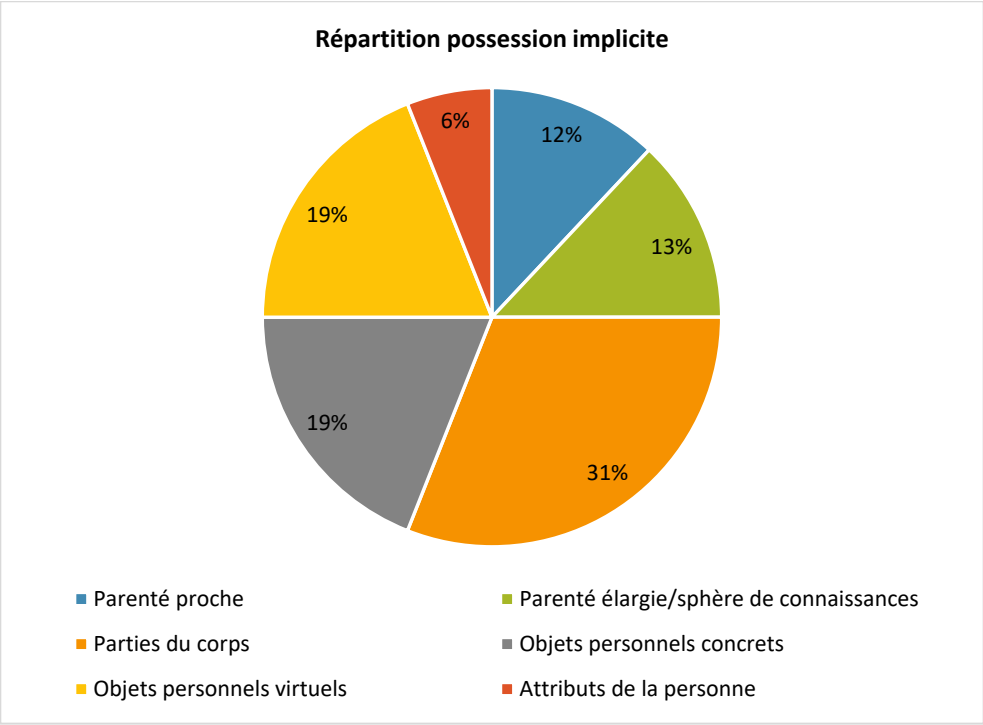


Diagramme 3 : répartition possession implicite en français

Nous sommes consciente que les catégories que nous avons établies peuvent être rediscutées et pourraient être distribuées d'une manière différente, nous avons nous-même été d'ailleurs parfois indécise dans les choix que nous avons opérés. En effet, une maladie par exemple affecte le corps de la personne comme une blessure, et nous pourrions estimer qu'elle peut aussi être considérée comme une partie du corps du possesseur. Nous avons cependant choisi de la faire entrer dans la catégorie des attributs de la personne partant du postulat qu'une blessure physique affecte toujours concrètement et visuellement le corps, tandis qu'une maladie, si elle peut bien entendu avoir des manifestations qui affectent directement le corps du malade, peut aussi être moins palpable et ne pas se voir de l'extérieur.

Il ne s'agit là que de l'un des nombreux exemples qui nous ont posé question. Néanmoins, il ne nous semble pas que cela porte atteinte à l'analyse, nous avons donc fait des choix nécessaires pour les besoins de la présente étude, consciente cependant que les catégories proposées sont tout, sauf des cloisons étanches et figées.

Dans le corpus français, nous retrouvons les mêmes catégories que pour l'italien (ANNNEXES 1, pp. 21–25) pour lesquelles le lien de possession n'est pas

marqué par l'utilisation d'un possessif, mais dans une bien moindre mesure. À savoir, lorsqu'il exprime un lien de parenté (deux items pour la parenté proche et deux items pour la parenté élargie, les sphères de connaissances), les parties du corps (cinq items), les objets personnels (six items dont trois pour les objets concrets, et trois pour les objets, dits « virtuels »), et les attributs de la personne (un item).

Pour tous les items relevant de ces catégories, l'italien peut facilement se passer du possessif pour exprimer le lien de possession puisqu'il suffit que la personne apparaisse dans le discours par l'intermédiaire du verbe (la personne sujet étant comprise dans la forme verbale en italien), du pronom personnel, ou parfois d'un substantif ou d'un pronom, pour que cette série d' « objets » possédés soit considérée par l'allocutaire comme étant en relation inhérente avec elle.

Nous reportons ici une série d'exemples tirés de notre corpus pour les différentes catégories :

Lien de parenté :

U3	È *uno* che chiede alla moglie i filetti di platessa perché è l'unico pesce che tollera.

Parenté élargie / sphère de connaissances :

RF 91	87	Nel caso di *una donna,* questa uccide quasi sempre prima "la rivale"

Parties du corps :

ISM26	81	– *Mi* sudano le mani…

Objets personnels concrets :

IMF4	11	– *Apri*mi la porta, che ho sonno e il babbo è ammalato a letto. Dopo mi accompagni a casa che c'è la mamma e lo zio che sono morti in macchina…

Objets personnels virtuels :

U2	È *uno* che annota su un file di Excel le spese della settimana.

Attributs de la personne :

PM13	11	– Poi ho scoperto che l'angiosarcoma epatico è strettamente connesso all'esposizione al Cloruro di Vinile Monomero. Certo… Io non potevo pensare che una fabbrica così importante non si prendesse cura dei suoi operai…

Ainsi, dans les exemples cités ci-dessus, l'article défini suffit, en italien, à signifier le lien de possession. L'apparition de la personne à travers le verbe (PM13 « *ho scoperto* l'angiosarcoma epatico »), un pronom (U2 « È *uno* che annota su un file di Excel le spese della settimana. », ISM26 « *Mi* sudano le mani »), ou un substantif (RF 91 « Nel caso di *una donna,* questa uccide quasi sempre prima "la rivale" »)[93] suffit à établir la relation de possession.

En effet, la simple évocation de la personne, suggère dans le même temps, l'espace qui lui est associé, avec pour conséquence que les objets inclus dans cet espace lui sont logiquement attribués. Il peut s'agir d'une référence spatiale au sens strict, pour les objets relevant des parties du corps ou des objets concrets, mais aussi d'une référence spatiale au sens figuré pour la parenté (proche et élargie), les objets virtuels, ou les attributs de la personne. Des objets, au sens large du terme, qui sont associés, par définition, dans l'esprit du locuteur italien et de son interlocuteur, au référent dont il est question dans le texte. Il nous semble donc que le lien entre le possesseur et l'objet possédé existe au préalable en langue, et que le discours en italien n'a pas besoin d'être construit afin d'exprimer ce lien de possession. Il s'agit là de l'un des effets de la construction du mot en italien qui est, comme nous l'avons vu précédemment, à mi-chemin entre le latin et le français. Pour cette raison aussi, le latin pouvait se passer du marquage de la possession dans le discours.

Non classés :

PM74	90	E raccontare che *aveva passato* gli ultimi mesi dentro e fuori dagli ospedali per una broncopolmonite, poi per un tumore al fegato, poi per un angiosarcoma.
PM75	90	E mentre *si spegneva* rantolando, nelle ultime settimane gli mandavano a casa il medico fiscale perché pensavano facesse il furbo.

En ce qui concerne ces deux items, il nous semble important de repréciser le contexte, reportons-nous ci après les quelques lignes de la transcription de *Porto Marghera,* qui permettent de mieux comprendre de quoi il s'agit :

- Al processo, i parenti e gli avvocati, dopo averlo pianto, hanno dovuto difendere Ennio anche moralmente. Spiegare che il cancro non gli era venuto dale cicche, perché non fumava per niente.

[93] Dans les exemples U2 et RF91, il est évident que la personne apparaît aussi dans les verbes *annota* (U2), et *uccide* (RF91) ainsi que dans le pronom démonstratif *questa,* mais nous nous sommes contentée d'évoquer sa première apparition.

- E neanche la cirrosi gli era venuta dal bere, perché beveva in modo moderato, tre bicchieri a pasto.
- E raccontare che aveva passato gli ultimi mesi dentro e fuori dagli ospedali per una broncopolmonite, poi per un tumore al fegato, poi per un angiosarcoma.
- E mentre si spegneva rantolando, nelle ultime settimane gli mandavano a casa il medico fiscale perché pensavano facesse il furbo.

Il est donc question ici de l'évocation de la mémoire de l'une des victimes de *Porto Marghera,* lors du procès de l'entreprise. Ces deux items sont liés, ils expriment la même chose, à savoir les derniers mois (PM74) et dernières semaines (PM75) de vie du défunt. Il s'agit d'une durée très personnalisée, en lien avec le corps et la maladie de la personne évoquée. Le fait ici de remémorer les derniers instants de vie de cet homme par l'intermédiaire de l'article défini, les associe fortement et intimement à sa personne, le discours gagne alors en expressivité. Le ton grave et pathétique du texte en est renforcé.

Une question se pose alors à nous : pourquoi dans certaines occurrences, dont nous trouvons des exemples dans notre corpus, le possessif est utilisé avec des objets appartenant aux catégories que nous venons de présenter ? Ceci constitue à notre avis une grande difficulté pour l'apprenant, qui, s'il a réussi à mémoriser toutes les catégories pour lesquelles le possessif n'est pas utile, voire redondant, en italien, est parfois amené, au détour d'un texte à rencontrer chez un auteur, une occurrence qui semble contredire totalement ce qu'il a pu lire dans certaines grammaires descriptives.

Nous allons donc maintenant nous intéresser aux fonctions du possessif avec les objets relevant normalement clairement de la personne en italien, et qui, dans un grand nombre de cas, sont tout de même introduits pas ce dernier.

6.3. Possession explicite avec les objets relevant de la sphère personnelle en italien

Nous pourrions revenir sur toutes les occurrences explicites de la possession qui entrent dans le cadre des catégories que nous avons relevées, catégories pour lesquelles l'italien n'exprime pas toujours explicitement le lien de possession ou du moins pour lesquelles il peut ne pas faire usage du possessif.

Nous avons néanmoins choisi, pour la lisibilité de notre discours, d'expliquer les mécanismes en jeu pour les issues les plus évidentes, qui pourront ensuite être appliquées aux autres occurrences. C'est ainsi que nous allons nous

intéresser aux catégories les plus représentées dans le cadre de l'appartenance implicite, à savoir les parties du corps du possesseur, les liens de parenté proche et certains objets du cadre de vie du référent qui lui sont normalement associés logiquement. Cela nous permettra d'élucider certaines alternances du discours où un même "objet possédé" va être tour à tour introduit par l'intermédiaire du possessif ou par un autre tour à disposition de la langue italienne.

6.3.1 Absence de la personne dans la réplique

Lorsque le possesseur n'apparaît pas dans la réplique, il est bien entendu nécessaire, pour lever toute ambiguïté, de mettre le possessif. C'est le cas des deux items suivants :

Dans l'item U 70, l'une des victimes du terroriste exprime son ressenti dans une sorte de lettre ouverte qu'il lui adresse :

U70	103	Quante volte ho cercato di intravedere il tuo volto, i tuoi occhi, il colore dei tuoi capelli, la tua espressione.

Dans l'item BdM97, il s'agit d'une discussion entre deux membres du groupe mafieux *La Banda della Magliana,* le climat est tendu entre les deux interlocuteurs.

BdM97	103	– Stronzate secondo me tu stai facendo affari alle nostre spalle, Renati. E non sono il solo a pensarlo.



Fig. 41 : *Banda della Magliana,* Leonardo Valenti, Simone Tordi, p. 103

Même chose pour l'item PI32 :

PI32	31	– Tutti nelle tasche loro ! A noi ci tolgono le terre, senza dirci e darci niente !



Fig. 42 : *Peppino Impastato,* Marco Rizzo, Lelio Bonaccorso, p. 31.

L'item BdM61 est intéressant à cet égard, puisque le possesseur apparaît dans la phrase avant le possessif, mais il est incomplet, puisqu'il s'agit d'un possesseur pluriel.

Nous voyons bien, en visualisant ci-dessous la planche de l'extrait dont il est question, qu'il s'agit des propos rapportés d'une seule et même interlocutrice, la sœur de la prétendue victime, qui est censée reconnaître le corps de son frère. Ces répliques forment donc un tout et ne doivent pas être envisagée séparément.

L'évocation de *Nicolino* intervient en début de réplique, ce qui implique que toutes les parties du corps lui appartenant soient introduites directement, sans avoir recours au possessif.

Par contre, l'évocation de la mère de *Nicolino* ne peut se faire sans l'intermédiaire du possessif puisqu'il s'agit de la mère de Nicolino, mais aussi de celle de la locutrice. Le possesseur pluriel est donc introduit : *nostra madre*.

BdM61	64	– Sul sinistro invece *ha* una scritta su nostra madre.

Nous reportons ci-après un extrait de la transcription de *La Banda della Magliana* (pp. 28–58) :

– *Nicolino* ha un grande crocifisso tatuato sulla schiena

– E un serpente sul braccio destro che parte dalla spalla e arriva al polso

– Sul sinistro invece ha una scritta su nostra madre.

TI VOGLIO BENE MAMMA

– E una pistola sulla coscia

– Poi ci sono le cicatrici… Quelle che si è inferto da solo

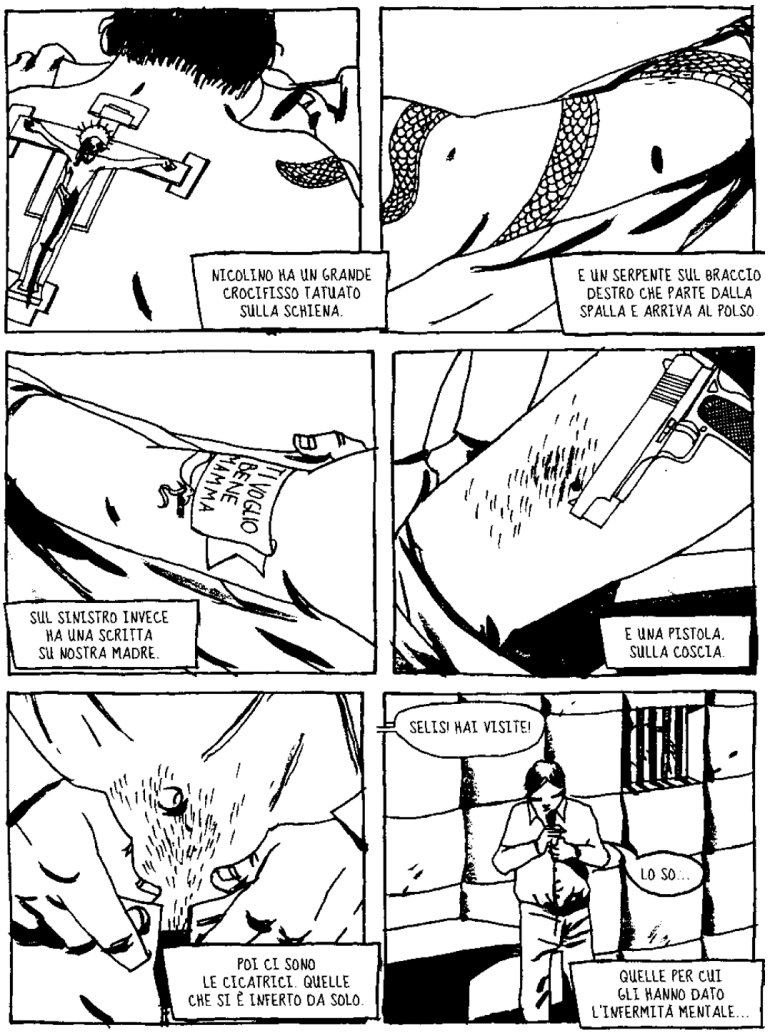


Fig. 43 : *La Banda della Magliana,* Leonardo Valenti, Simone Tordi, p. 64

6.3.2 Fonction emphatique

Dans d'autres items, le possessif a une valeur emphatique évidente :

IMF12	13	*ho ammazzato* mia moglie e l'amante…



Fig. 44 : *Il Mostro di Firenze,* Liri Trevisanello, Erika De Pieri, p. 13.

Avec ici, un homme rongé par le remords, qui réalise la portée de son acte.

6.3.3 Le possessif outil de gestion spatiale

RF11	27	*uccideresti* tua moglie per avermi tutta tua ?
RF14	30	"e non mi *hai* nemmeno *detto* che hai tre figli … e tua moglie e pure incinta del quarto."
RF15	30	*Io* non *amo* mia moglie.
RF22	33	Mi fa schifo *la signora Franca* e tutti i suoi bambini ! (*)

Dans le cadre du roman graphique *Rina Fort,* il y a une alternance notable entre les occurrences où nous rencontrons le possessif pour la parenté proche et celles où il est omis. Elle s'explique pour une part par les raisons que nous venons d'exposer.

Mais si nous lisons les items ci-dessus, nous sommes contrainte de nous interroger : nous nous retrouvons face à des noms de parenté proche, *moglie* et *bambini,* dans des occurrences où figure toujours la personne du possesseur, soulignée en italique dans les exemples. Ils sont pourtant tous introduits par le possessif.

Le possessif a selon nous, dans ces cas-là, une fonction emphatique. Reste à préciser de quel type d'emphase il s'agit. Nous rapprochons ce phénomène de celui décrit par Maria da Conceição de Paiva[94], pour les démonstratifs renforcés par les adverbes locatifs (*cet arbre là*) :

> Une analyse plus fine des contextes d'occurrence du redoublement déictique permet de démontrer deux points : 1 – les formes redoublées des démonstratifs, par rapport aux formes simples, sont privilégiées dans des contextes où le locuteur cherche à marquer sa position par rapport à ce qu'il dit ; 2 – le renforcement du démonstratif reconstruit un paradigme où le centre déictique est la sphère du locuteur.

Dans les items RF 11, RF 14, RF 15 le fait pour le locuteur d'utiliser le possessif là où on ne l'attend pas, est une façon pour lui de marquer sa position par rapport à ce qu'il dit. En effet, il est évident que dans les trois items suivants, dans le contexte d'une discussion entre un homme marié et sa maîtresse, les possessifs ont une forte valeur expressive. Nous avons ici l'impression que sont en train de se renégocier les appartenances respectives de chacun des interlocuteurs au moment même de la conversation. L'adjectif possessif *Tua,* accusateur, dans les items RF11 et RF14 permet à Rina, la locutrice, de marquer le fait que la femme de son amant n'appartient pas à l'espace qu'ils partagent, mais uniquement à celui de ce dernier. *Mia,* dans l'item RF15 è d'autant plus inattendu, que la personne du possesseur apparaît non seulement à travers le pronom personnel sujet *Io,* mais aussi par l'intermédiaire du verbe *amo*. Or, le possessif qui suit n'a pas une valeur affective, qui serait très mal venue dans le cadre de cette conversation. Le locuteur cherche ici à convaincre sa maîtresse

[94] DA CONCEIÇÃO DE PAIVA M., BRAGA M.L., « Gramaticalização de formas dêiticas no português do Brasil » in *Diacrítica,* Universidade do Minho, Centro de estudos humanísticos, 2010, 24/1, pp. 323–349

de ne pas le quitter. L'utilisation du possessif est à la fois une façon d'accepter les redéfinitions spatiales proposées par Rina, mais aussi une modalité pour lui de manifester le décalage existant entre les sentiments qui sont attendus de lui envers l'objet possédé, ici sa femme, et ceux qu'il éprouve réellement.

RF11	27	*uccideresti* tua moglie per avermi tutta tua ?
RF14	30	"e non mi *hai* nemmeno *detto* che hai tre figli … e tua moglie e pure incinta del quarto."
RF15	30	*Io* non *amo* mia moglie.

Nos observations semblent aller dans le même sens que celles faites par Maria da Conceição de Paiva[95] :

> Nous pouvons donc conclure que le contexte caractéristique du redoublement déictique est celui où s'impose la nécessité de démarquer la position discursive du locuteur, c'est-à-dire, de distinguer ce qui appartient et ce qui n'appartient pas à sa « sphère » personnelle. On peut suggérer que, déclenché par cette exigence communicative, peu à peu, le redoublement se généralise pour accomplir aussi la fonction instructionnelle spatiale.

En effet, la notion de « sphère du locuteur », selon l'approche de Laury[96], bien qu'elle n'exclue pas entièrement la dimension géographique, fait intervenir une dimension subjective. Il s'agit plutôt de la façon dont le locuteur définit l'accessibilité cognitive et sociale d'un référent, en le plaçant soit dans sa sphère à lui soit dans la sphère de son interlocuteur ou d'une tierce personne. Christiane Marchello-Nizia remarque d'ailleurs que la sphère du locuteur concerne « l'appartenance sociale, familiale ou politique du locuteur, une possession propre reconnue, revendiquée ou assertée ou bien encore une relation de dilection affirmée. »[97].

Il nous semble de plus que la *Théorie des relations interlocutives*[98] pourrait ici être tout à fait opérante si l'on en croit la définition suivante, donnée par Didier Bottineau :

---

[95] DA CONCEIÇÃO DE PAIVA M., BRAGA M.L., « Gramaticalização de formas dêiticas no português do Brasil », *Op. Cit.*

[96] LAURY R., *Demonstratives in interaction : the emergence of a definite article in finish*. Amsterdan / Philadelphia : John Benjamins, 1997.

[97] MARCHELLO-NIZIA Ch. (2004a) « La sémantique des démonstratifs en ancien français : une neutralisation en progrès ? » in *Langue Française* 141, Mario Barra Jover (éd) *Le français parmi les langues romaines*, 2004, p. 81.

[98] DOUAY et ROULLAND, *Op. Cit*.

> Pour sa part, la théorie de la relation interlocutive (TRI) de Douay et Roulland postule que les alternances morphosyntaxiques observées dans les micro-systèmes grammaticaux sont sous-tendues par la mise en contraste de postures formatant la réception par l'allocutaire des choix sémantiques opérés par le locuteur sur des questions ciblées en terme de dissociation interlocutive, d'association interlocutive, ou de non discussion du contraste lorsque les termes en sont contextuellement acquis.[99]

En effet, si les membres de l'interlocution ne sont pas en désaccord, en cas donc d' « association interlocutive », l'italien aura plutôt tendance à utiliser l'article défini dans un tel contexte. En revanche, dans une configuration de dissociation interlocutive, le possesssif pourra être marqué dans le discours. Cet apport est tout à fait intéressant, sans être, à notre avis, en opposition avec les critères de spatialité évoqués plus haut.

L'alternance que l'on retrouve dans la préface de Mauro Covacich du roman graphique *Unabomber, non toccate niente*, présente une alternance intéressante en ce qui concerne l'utilisation du possessif avec ce qui relève a priori de la sphère du possesseur. Nous reproduisons ici cette préface qui figure dans nos annexes (p. 153).

> Unabomber è uno che va a passeggiare con la famiglia al mare, nelle domeniche d'inverno, dopo pranzo, ma torna indietro prima di mezz'ora per evitare le code. È uno che annota su un file di Excel le spese della settimana. È uno che chiede alla moglie i filetti di platessa perché è l'unico pesce che tollera. È uno che ha messo la veranda in alluminio anodizzato sull'ingresso della casetta (che era dei suoceri). È uno che passa l'aspirapolvere in giardino dopo aver tagliato l'erba. È uno che ha due metri quadri di orto e sta provando a coltivare i pachino. È uno che ha insegnato la posizione di "resta" al suo cane (che non è un rottweiler né tantomeno un pit-bull). È uno che ha stretto una certa amicizia con un perito della motorizzazione appassionato di caccia, di quelli che sanno combinare zolfo, salnitro, fulminato di mercurio per farsi i proiettili da soli. È uno la cui figlia lavora in un call-center. È uno che trascorre molto tempo a pensare. È uno che ha la parabola ma non il decoder, perché gli interessa soltanto vedere come fanno i varietà a Dubai o altre cose del genere, e poi mette subito sul tg locale. È uno che in ufficio sta dieci minuti a strappare dai

[99] BRACQUENIER C., BEGIONI L., *L'aspect dans les langues naturelles,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.102.

bustoni imbottiti gli interni pralinati per mettere i primi nel contenitore della carta e i secondi in quello della plastica. È uno che viaggia poco, ma se viaggiasse manderebbe anche le cartoline per raccomandata con ricevuta di ritorno. È uno che paga le tasse. È uno che, quando ha finito, asciuga le goccioline del box doccia con la pelle di daino.

È uno che ci mette tutta la cura del mondo nel confezionare la sua personale risposta – metà bingo, metà roulette russa – al nuovo che avanza. »

Le narrateur décrit ici le quotidien présumé du terroriste. Nous trouvons donc toute une série d'items de la possession exprimée par l'intermédiaire de l'article défini. Une occurrence attire toutefois notre attention :

U 6		È *uno* che ha insegnato la posizione di "resta" al suo cane (che non è un rottweiler né tantomeno un pit-bull).

D'un point de vue stylistique, l'intégralité du passage est construit sur l'anaphore *È uno che…*, ce qui a pour conséquence que presque toutes les occurrences de la possession sont, dans ce contexte, introduites par l'article défini, puisque la personne du possesseur est toujours survenue précocement. Nous pouvons donc légitimement nous interroger sur le fait que pour introduire le compagnon familier de l'homme *il cane*, l'auteur ait ici eu recourt au possessif. Nous aurions pu, en ne tenant pas compte du contexte immédiat, penser à une distanciation de la part de l'auteur, avec un marquage de la sphère de possession du possesseur, l'écrivain voulant s'en exclure pour mieux s'en dissocier. Or il n'en est rien, puisque le ton est volontairement neutre et descriptif, avec pour preuve que les nombreuses occurrences du même type de la préface, ne sont pas introduites par le possessif.

L'explication est ici de l'ordre de la différence entre l'extension de discours et celle de langue de la notion introduite par le possessif. En effet, le mot *cane* est affecté par un déterminant qui prend ici la forme d'une proposition relative entre parenthèse : *che non è un rottweiler né tantomeno un pit-bull*. Le possessif suit ici les mêmes mécanismes que ceux exposés dans la partie consacrée à l'article. En effet, le mot *cane* a été prédéterminé en langue, comme lié à son possesseur, une détermination supplémentaire n'étant pas prévue. La précision apportée par la proposition relative dans le discours rend impossible le maintien de l'article seul et le possessif doit apparaître. La réintroduciton du possessif souligne en outre la spécificité de la relation de *Unabomber* avec son chien. Tout le monde nourrit son chien (*dare da mangiare al cane*), mais tous les propriétaires de chien ne s'impliquent pas dans le dressage de leur chien. (*Unabomber insegna al suo*

cane). Ce cas illustre bien le fait qu'en italien le possessif est un adjectif qui, placé entre l'article et le substantif, permet d'accentuer le mouvement de particularisation entamé par le déterminant, au même titre qu'un adjectif épithète.

André Pézard[100], dans sa *Grammaire italienne* fait d'ailleurs une remarque en ce sens : « le possessif, […], redevient tout naturel quand la détermination se continue » et il cite l'exemple *Si guarda le mani*, qui devient, un fois déterminé, *Guarda le sue mani ormai paralizzate*.

BdM127	135	Il camaleonte è immobile, ha aperto la bocca, estroflesso la lunga lingua e ha appena beccato la mosca.

La réalité du discours est néanmoins plus complexe et nous trouvons bon nombre d'items qui semblent relever du même ordre et qui sont pourtant introduits par l'article seul :

Cet item nous permet de préciser que cette détermination doit toujours relever d'un fait très spécifique de discours et être une caractérisation qui n'a pas pu être auparavant, prédéterminée en langue. Ici, par exemple la *lunga lingua* du caméléon est si caractéristique de cet animal qu'elle a atteint un certain degré de généralisation qui fait qu'elle peut être introduite, sans avoir recourt au possessif, uniquement par l'intermédiaire de l'article.

L'item PI74, semble confirmer les deux hypothèses précédentes :

PI74	54	– *Tu ci voi* bene a to figghio Peppino, vero ?

Le contexte de cette réplique est le suivant : le père de Peppino Impastato, Luigi, parle ici avec sa femme. Il ne parle plus à son fils en raison de ses prises de positions violentes contre la mafia, à laquelle sa famille est liée, dans des émissions de la radio locale qu'il anime, Radio Aut. Mais, sachant la vie de son fils sérieusement menacée, il décide de prendre l'avion, d'aller chercher un soutien auprès d'un membre puissant de la famille aux États-Unis. Dans sa réplique "– *Tu ci voi bene* a to figghio Peppino, vero ?", transparaissent deux choses. D'une part, *figghio* est ici déterminé : il s'agit de Peppino et non de son frère Giovanni. Le possessif apparaît donc logiquement sous la forme *to* même s'il s'agit d'un nom de parenté et que la personne du possesseur est survenue auparavant dans la réplique à travers le verbe *voi bene*. Mais le locuteur fait passer un autre message ici, qui est celui d'un marquage spatial qui l'exclut de la sphère de possession incluant la mère de Peppino, qui elle, n'a pas renié son fils, et ce dernier. Comme le possessif est ici utilisé à d'autres fins, le locuteur a recours à d'autres

[100] PEZARD A., *Grammaire italienne,* Paris, Hatier, 1946, p. 59.

éléments présents dans la langue et dont il pourrait se passer dans un autre contexte. Il s'agit du pronom sujet *tu* et du pronom personnel atone *ci*. En utilisant le pronom sujet *Tu* Luigi s'exclut de la sphère incluant la mère et son fils, quand au pronom personnel atone *ci,* il lui permet d'insister sur le lien fusionnel entre la mère et le fils. En définissant précisément ces espaces-là, il se positionne, en tant que locuteur, et même sans avoir le contexte de la réplique, le lecteur peut comprendre que la personne qui parle ne s'inclut pas dans le lien décrit, il ne serait d'ailleurs pas à même d'imaginer qu'il puisse s'agir de son propre père. Ce que Luigi va faire pour tenter de sauver son fils déchu, il veut le faire passer pour un acte qu'il accomplit uniquement pour sa femme.



Fig. 45 : *Peppino Impastato,* Marco Rizzo, Lelio Bonaccorso, p. 54.

Nous pouvons mettre en parallèle l'utilisation du possessif dans ce cas avec celle des démonstratifs renforcés, si nous prenons en compte la remarque faite

par Sophie Saffi, dans un article récent consacré au renforcement des démonstratifs, sur la prise de position du locuteur, qui illustre fort bien les mécanismes que nous avons mis en évidence pour les possessifs. Dans un certain sens, les deux formes de renforcement démarquent un cadrage discursif rejeté par le locuteur, précisent ce qui n'appartient pas à sa sphère, situent les faits, métaphoriquement, dans un espace hors-moi[101].

TK1	7	Ed ecco che finalmente ti senti tranquillo : dopo tanti contratti a orologeria che pesano sulla tua testa come una spada di Damocle, ora hai il tanto agognato *posto fisso.*

Dans un contexte d'interlocution, le passage à la P2 avec un sens qui reste général est une stratégie pour impliquer l'interlocuteur et l'amener à partager notre point de vue (*quand tu étudies tu réussis aux examens*), à l'inverse, le passage à la P3 indéfini est un adoucisseur qui permet de faire passer des messages polémiques (remarque adressée par celui qui travaille à celui qui se repose : *on se la coule douce*)

Comme nous l'avons vu précédemment dans notre partie diachronique, les personnes d'adresse sont liées aux possessifs (héritage des titres honorifiques). Ces deux catégories sont des outils de l'interlocution qui utilisent leurs caractéristiques spatiales pour organiser le consensus, négocier la préservation des faces, le partage du territoire de l'interlocution ou pour déterminer la géométrie des relations d'appartenance (position et direction).

Dans l'exemple TK1, le possessif participe du marquage de la personne d'adresse choisie en complément de la morphologie verbale.

6.4. Conclusion

Nous constatons que la représentation de la personne en langue a des conséquences importantes sur le système de chacunes des langues romanes auxquelles nous nous sommes intéressée et donc sur les effets de sens du discours. Comme le laissaient présager les différences que nous avons évoquées précédemment en ce qui concerne la construction du mot dans les langues considérées, ces divergences ont des conséquences sur l'expression de l'appartenance.

L'un des éléments qui ressort clairement de l'analyse de notre corpus de romans graphiques est que l'article défini est utilisé lorsque l'espace de l'interlocution est partagé consensuellement et qu'il n'est pas soumis à discussion. Lorsque

[101] SAFFI S., « Topolino e Le Journal de Mickey (anni Trenta) : osservazione dei dimostrativi e avverbi di luogo afferenti », *Op. Cit.*

l'on réintroduit le possessif en italien, on renégocie et redéfinit par là même les espaces propres à chaque membre en présence.

L'italien, comme le roumain, présente clairement une sphère élargie de la personne par rapport au français, comme le montre d'ailleurs le large usage qu'il fait de l'article défini pour exprimer la possession de manière implicite. Nous pouvons citer, à cet égard un passage de Romana Timoc-Bardy, dans un article consacré à l'expression de la possession en roumain, intitulé « Appartenance implicite *vs* appartenance explicite en roumain » :

> L'article défini signifiant l'appartenance renvoie donc à l'implication de la personne dans le substantif. […] Cela explique pourquoi la « sphère » sur laquelle la personne s'étend varie d'une langue à l'autre. En français, où l'implication personnelle tend à se réduire le plus possible, la liaison inhérente P-OP[102] ne dépasse pas en général – ou de très peu – le corps de P.[103]

En revanche le français utilise, dans la plupart des cas, le possessif, ce qui traduit à la fois la faible implication de la personne sur son environnement, mais aussi le haut degré de généralité acquis par le mot dans cette langue :

> Il est donc possible de traiter les parties du corps sans tenir compte aucunement de leur appartenance à celui-ci. Cette manière de les concevoir montre que le mot a atteint un haut degré de généralité.[104]

Le possessif apparaît justement lorsqu'aucun lien n'existe plus, en langue, entre le possesseur et l'objet possédé.

En revanche, le contexte est toujours à prendre en considération et l'utilisation du possessif peut revêtir plusieurs aspects : l'absence de lien en langue entre le possesseur et l'objet possédé, comme c'est souvent le cas pour le français, mais aussi une emphase, une redéfinition des espaces attribuées à chaque membre convoqué de l'interlocution, ou encore une redéfinition de l'extension d'un mot. Il est donc très réducteur de considérer l'expression explicite du possessif uniquement comme un marquage de la possession. Chaque système de langue fait en effet une utilisation particulière des éléments à disposition dans son système, lui permettant ainsi d'exprimer de nombreuses nuances dont le sens ne s'offre pas toujours immédiatement aux yeux de celui qui l'étudie.

---

[102] Possesseur / Objet Possédé

[103] TIMOC-BARDY R., « Appartenance implicite vs appartenance explicite en roumain », *Op. Cit*., p. 247.

[104] TIMOC-BARDY R., *Op. Cit*.

C'est pourquoi, pour répondre à l'une des questions que nous nous sommes posée au début de ce chapitre sur les raisons de l'utilisation prépondérante de la possession implicite dans les romans graphiques liés au substrat de langue du Centre de l'Italie, il nous semble important de pouvoir ouvrir à un corpus beaucoup plus vaste. En effet, seuls deux romans ont été dépouillés, avec leur spécificités : *La Banda della Magliana* où sont décrits les actes mafieux d'une bande organisée où l'on insiste sur l'appartenance inhérente à une « famille », *La Banda della Magliana,* qui fait l'objet de nombreux items de possession implicite, et où sont en jeu toute une série de relations d'appartenance supposées « inaliénables » par leurs interlocuteurs.

Leonardo Valenti a d'ailleurs participé à l'écriture de ce premier roman graphique et lorsqu'il écrit, seul cette fois, la deuxième œuvre *Il massacro del Circeo,* il l'utilise d'ailleurs dans des proportions moins importantes. Aussi les chiffres isssus de ce dépouillement sont-ils à relativiser.

II. Représentation spatiale et système phonologique italien

1. Évolution du système vocalique et des représentations spatiales du latin aux langues romanes : hypothèse d'un espace buccal référent spatial.[105]

L'existence d'objets abstraits tels que les relations d'opposition (Ferdinand de Saussure) ou les hiérarchies de position (Gustave Guillaume) permettant de distinguer les signes linguistiques, est rendue possible par le recours à des moyens sensoriels. La découverte des neurones miroirs[106] et les théories liant perception et action,[107] abondent dans ce sens. Nous avançons l'hypothèse d'un système phonologique qui serait représentatif de la gestion de l'espace et du mouvement par le locuteur. Si ces représentations spatiales sont culturellement différenciées, nous devrions pouvoir corréler les changements intervenus entre les systèmes phonologiques du latin et de l'italien, avec les observations que nous avons faites dans les précédents chapitres sur l'évolution des démonstratifs, des pronoms d'adresse et des catégories du genre et du nombre.

---

[105] Ce chapitre reprend un article paru en 2011 (SAFFI S., « Evolution du système vocalique et des représentations spatiales du latin aux langues romanes : hypothèse d'un espace buccal référent spatial » in *Studii de Știință și Cultură,* Université d'Arad, Roumanie, 2011/4, pp. 25–35). Un ouvrage publié en 2010 présentait in nuce notre réflexion sur cette thématique (SAFFI S., *La personne et son espace en italien, Op. Cit.*).

[106] RIZZOLATTI G., SINIGAGLIA C., *Op. Cit.*

[107] SATO M., « Représentations verbales multistables en mémoire de travail : Vers une perception active des unités de parole » in *Cahiers Romans de Sciences Cognitives,* 2(2), 2006, p. 125–127 ; SATO M., BUCCINO G., et alii, « Processing abstract language modulates motor system activity » in *Quarterly Journal of Experimental Psychology,* 61(9), 2008, p. 905–919 ; SATO M., BRISEBOIS A., et alii, « Speech Perception as a Sensorimotor Process. Evidence from Use-Induced Motor Plasticity » in *Speech and Face to Face Communication Workshop in memory of Christian Benoit,* session 4, Multimodality in Humans and Avatars, 2008, résumé accessible sur : www.icp.inpg.fr/~dohen/face2face/ListContributions/SatoBriseboisBasiratMenard GlenbergCattaneo[1].pdf

1.1. Disparition de la quantité, defluite et extériorité

Un mouvement évolutif général se dessine du latin à l'italien : la progressive disparition de la quantité vocalique. Dans la langue parlée, les voyelles brèves se prononçaient plus ouvertes que les voyelles longues. Si bien que cette différence d'aperture finit par l'emporter, en bas latin, sur la différence de longueur (ou quantité). Ce relâchement de la tension articulatoire [108] touche surtout les voyelles brèves, ce qui va provoquer chez elles un changement de timbre notoire, sauf pour la voyelle centrale a, tandis que les voyelles longues se maintiennent en règle générale. N'y aurait-il pas un facteur explicatif en amont de la mécanique de transformation phonétique qui nous permettrait de systématiser ces changements ?

En résumé, le triangle vocalique atone de l'italien est un héritage du triangle vocalique bref latin. Le triangle vocalique accentué de l'italien correspond à la fusion des triangles vocaliques bref et long du latin, selon la règle suivante : une voyelle brève donne la voyelle longue d'aperture supérieure. Le triangle vocalique bref latin se réduit et s'inclut dans le triangle vocalique long.

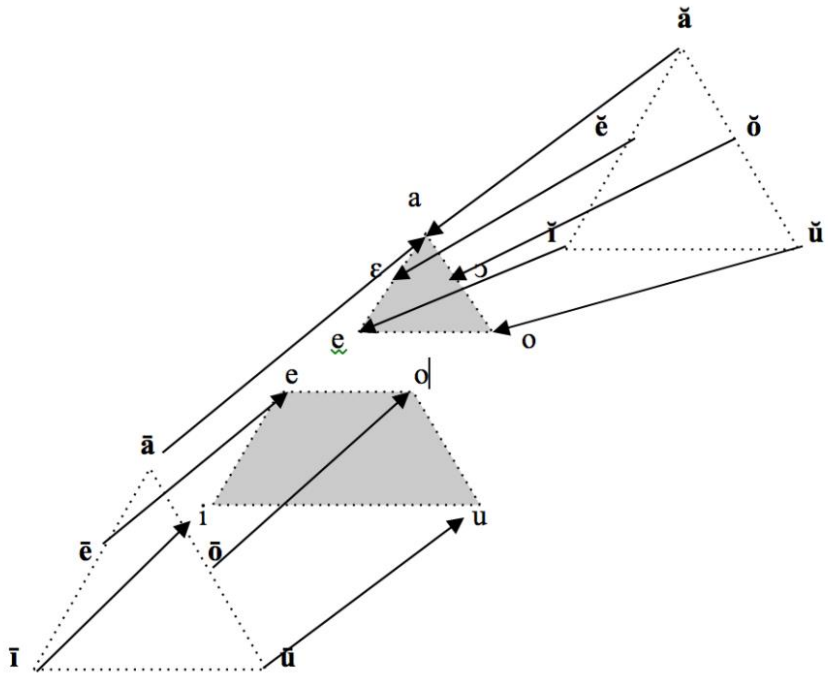


Fig. 46 : Évolution des triangles vocaliques du latin à l'italien

[108] GENOT G., *Op. Cit.*, p. 28.

Le triangle vocalique issu des anciennes voyelles longues matérialise la prise de conscience des bornes du nouvel espace vocalique, au sein duquel le remplissage des positions intermédiaires s'opère, ainsi des écarts plus fins sont délimités par les voyelles issues des anciennes brèves. Du latin à l'italien, la quantité vocalique disparaît en tant que critère phonologique mais réapparaît comme indice de la présence d'un accent d'intensité. La durée n'est pas éliminée du système de la langue mais elle quitte le système vocalique fondateur – et la sémantèse première qui lui est attachée – pour servir à la gestion prosodique du message. C'est un bouleversement important dans les compétences linguistiques des locuteurs. Le locuteur latin était capable de gérer la durée de chaque élément au sein de la syllabe. Le locuteur italien a conservé une conscience fine du poids de chaque élément (consonantique ou vocalique) qui intervient dans la syllabe, puisqu'il gère des affriquées, des géminées et des diphtongues. Mais contrairement au locuteur latin, pour contrôler la durée vocalique, il doit associer deux voyelles différentes pour former une diphtongue. Le locuteur latin avait un contrôle de la quantité vocalique si affuté qu'il distinguait une brève d'une longue sans changer d'aperture ni d'articulation.

La disparition de la quantité vocalique latine préfigure l'élimination des affriquées, des géminées et des diphtongues, du système phonologique français. Il est à noter qu'en français, ces changements phonologiques coïncident avec un mouvement de déflexité plus avancé qu'en italien qui aboutit à l'antéposition de l'information de personne dans un pronom sujet, et à l'antéposition dans des déterminants, des informations de genre et de nombre. Ainsi, en prenant du recul historiquement et en observant la longue évolution des morphologies et des systèmes phonologiques latins, italiens et français, nous constatons que les systèmes de ces langues se positionnent sur un mouvement dynamique d'abandon de la quantité vocalique puis de la durée consonantique et de la régularité syllabique, et parallèlement, de renoncement à la flexion au profit du développement de particules antéposées. Sur ce mouvement évolutif conjoint, le système italien a une position intermédiaire, le système français occupe une position plus avancée. Il est en effet remarquable que le locuteur français n'a plus à sa disposition ni affriquée, géminée, ni diphtongue, qu'il a un accent d'intensité si régulier qu'il a peu conscience de sa gestion prosodique, et par conséquent, de la durée vocalique qui l'accompagne. En face de l'abandon du critère de quantité et de la régularité syllabique, le système phonologique français présente une innovation singulière : les voyelles nasales. Elles représentent peut-être une solution alternative à la quantité vocalique.

Pourquoi nous permettons-nous d'établir ce parallèle ? Hormis leur contemporanéité, quels points communs unissent les évolutions phonologique et morphologique évoquées ? D'une part, les schémas que nous proposons illustrent la recomposition de l'espace buccal caractéristique de chaque système vocalique. Le trait « quantité » suppose l'existence de deux modèles spatiaux indépendants – autant que peut être indépendant le système des voyelles nasales du système des voyelles orales en français – la disparition du trait « quantité » présume la fusion des deux modèles. Nous sommes donc en présence de critères spatiaux d'intériorité et d'extériorité. D'autre part, nous avons constaté que plus la personne est fusionnelle avec son environnement, plus l'inflexité est développée, et plus la personne est distanciée avec son environnement, plus la déflexité est développée. Cela nous semble dû au fait que les caractéristiques d'animation sont intrinsèquement liées à la sémantèse. Or, la reprise du lien entre animation et sémantèse par la catégorie du genre, et sous elle, celle du nombre, suit chronologiquement l'histoire du passage de l'inflexité à la déflexité. Ainsi, un autre phénomène de disparition accompagne le passage de l'inflexité à la déflexité : la progressive disparition du pluriel interne. Issu du duel du latin archaïque, associant dans ses marques morphologiques les catégories du genre et du nombre, le pluriel en *-a* italien était encore très développé au XVI^e^ siècle,[109] il périclite depuis touchant un paradigme lexical de plus en plus réduit. En français, il a disparu : peu de locuteurs contemporains ont encore conscience du changement de genre du pluriel des substantifs *amour, délice* et *orgue*. La disparition progressive du pluriel interne en italien et en français démontre que l'idée d'intériorité liée au féminin peut de moins en moins être employée pour l'expression du nombre. La disparition du pluriel interne est symptomatique d'une obstruction aux rapports fusionnels unissant

[109] […] le toscan de Florence se trouve avoir construit dans le système des nombres cardinaux, une forme spécifique de duel, signifiée sous désinence de féminin : *dua,* et qu'on voit s'opposer en discours aux formes spécifiquement plurielles : *duoi*/*due*. (MOLHO M., « Duel et possessifs en florentin du '500 », *Op. Cit*., et plus particulièrement la partie consacrée à « La représentation du duel en série cardinale », p. 70–74.)

Molho remarque en note (8) : « […] qu'en latin la déclinaison de *duo,* apparemment issu d'un ancien duel, retient en elle des physismes alternants lesquels pourraient fort bien refléter la distinction d'un duel et d'un pluriel : ainsi à l'accusatif masculin (*duo*/*duos*) et aux génitifs masculin et neutre (*duum*/*duorum*). Cette distinction s'exclut du paradigme féminin. » Il renvoie aux travaux de Paulo De Carvalho. (CARVALHO P. De, *Recherches sur la catégorie du nombre en latin. Le pluriel poétique,* thèse de 3ème cycle, 1970, inédite, disponible en photocopie à la BU Lettres de l'Université de Limoges.)

pluriel et unité, au profit de relations externes d'addition et de multiplication. Nous trouvons donc à l'origine des bouleversements liés à la déflexion, un remaniement des conceptions spatiales.

Du point de vue phonologique, nous avons constaté que l'évolution du latin à l'italien aboutissait au remplacement du double système vocalique latin (longues et brèves) par un unique système vocalique accentué en italien. Retrouvons-nous une simplification ou une réduction similaire du point de vue de l'évolution morphologique ?

Nous avons interprété l'évolution des démonstratifs du latin à l'italien comme étant l'intégration de la personne de l'interlocuteur par la personne du locuteur (I.1). La recomposition des formes latines aboutit à un système, en ancien italien puis en italien contemporain, qui repose spatialement sur la distance par rapport au couple en dialogue, et ce dernier tend à se résumer à la seule personne du locuteur. Le locuteur latin avait à sa disposition trois modèles de référence pour concevoir l'espace : les références spatiales du locuteur, l'espace conçu par rapport à l'interlocuteur, et la fusion des deux modèles dans le référentiel du couple en dialogue. Le mouvement simplificateur est encore plus avancé en français où la réduction du système des démonstratifs a opposé *cist* et *cil* en ancien français sur le critère d'appartenance à la sphère spatiale du locuteur, pour aboutir à un seul terme déterminant et à un seul terme pronominal *ce,* neutre par rapport à ce trait.[110] Toute relation du locuteur à son environnement ne se conçoit désormais qu'externe. Cette ultime étape du processus de recentrage spatial sur le locuteur semble s'opérer actuellement en italien néo-standard, les emplois de *questo* (équivalent de *cist*) se multipliant aux dépens de *quello* (équivalent de *cil*). Cependant, contrairement au français, le démonstratif neutre par rapport au critère d'appartenance à la sphère du locuteur *ciò,* tend lui aussi à disparaître, au profit de *quello* (préférence pour *quello che volevo dire* plutôt

[110] L'apparition fin XII^e^ s.-début XIII^e^ s. en position préconsonantique d'une forme analogique *ce* entraîne dans la première moitié du XIV^e^ s. la disparition des adjectifs *cest* et *cel* dans cette même position. À la suite de la substitution des formes du cas régime à celles du cas sujet à partir du dernier quart du XIII^e^ s., *cist* et *cil* disparaissent. Enfin, entre le milieu du XIV^e^ s. et la fin du XV^e^ s., étant donné la fréquence des formes indifférenciées *ces* et *ce,* le français renonce à la distinction entre adjectifs exprimant la proximité et adjectifs exprimant l'éloignement et abandonne de ce fait les adjectifs *cel* et *cele,* aboutissant au système moderne. À partir de cette date, l'emploi des adverbes *-ci* et *-là* devient plus courant pour exprimer les notions de proximité et d'éloignement que ne pouvaient plus par eux-mêmes exprimer les adjectifs. (*Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi), accessible en ligne : http://atilf.atilf.fr/.)

que *ciò che volevo dire*[111]). Cette tendance est corroborée par l'emploi de *'sto, 'sta* à la place de *questo/questa* (ex. : it.*'Sta borsa non so dove metterla !* « Ce sac, je sais pas où l'mettre ! » ; it. *E così c'é 'sto problema del rimborso* « Et alors y'a ce problème du remboursement »).[112] Ce qui disparaît est la neutralité. Le système italien des démonstratifs se simplifie en prenant comme unique référent le locuteur mais sans abandonner la dichotomie intérieur/extérieur car le critère d'appartenance à la sphère du locuteur est maintenu dans l'opposition *questo, 'sto/quello*. En français, dans *ce,* il ne reste que l'information de désignation héritée de l'adverbe latin *ecce* sans plus aucune référence interne au locuteur.

Une réduction équivalente s'opère du latin à l'italien et au français dans les adverbes de lieu : le système quadripartite latin classique qui distingue le « lieu où l'on est », du « lieu où l'on va », du « lieu d'où l'on vient » et enfin du « lieu par où l'on passe » (*hūc, hāc, hīc, hĭnc*), et qui se décline sur les trois personnes (*hi̯c, i̯stĕ, i̯llĕ*), se simplifie en un système tripartite en ancien italien (*qui* / *qua* vs. *costì* / *costà* vs. *lì* / *là*) puis bipartite en italien contemporain (*qui* / *qua* vs. *lì* / *là*). En français, le phénomène se prolonge jusqu'à aboutir à l'unique opposition *ici* vs. *là*. Ces modifications sont à mettre en parallèle avec l'évolution des démonstratifs de forme composée qui mène aux démonstratifs italiens et français, et qui reflète elle aussi l'avènement du locuteur omnipotent dans son discours et point central de toute référence spatiale. Cette simplification se lit en germe quand le latin tardif ne distingue plus le « lieu où l'on va » du « lieu par où l'on passe », puis abandonne aussi la distinction entre le « lieu où l'on est » et le « lieu où l'on va ». En effet, cette première réduction voit la représentation de la personne absorber l'expression de ses déplacements par une sorte de compression : la représentation de la personne se renforce en intériorisant l'action de déplacement menant au résultat de sa présence en un lieu (« aller vers » fusionne avec « passer par » et avec « l'être là »). Ce renforcement advient par une synthèse mentale qui réunit dans un adverbe nommant un point de l'espace, les différentes approches conceptuelles de cette limite (le point d'arrivée ou la limite visée, le point de

---

[111] Autre exemple : it. *Illustriamo adesso* ***quelli che*** *sono i concetti fondamentali della sociolinguistica.*

[112] Le premier exemple est pris dans : « Fondamenti e didattica della lingua italiana. Quale italiano insegnare ? Appunti sulle varietà della lingua d'oggi » in *Corsi speciali per il conseguimento dell'abilitazione all'insegnamento nella scuola dell'infanzia e nella scuola primaria,* Università degli Studi di Firenze, Facoltà di Scienze della formazione, Sede di Livorno, anno accademico 2006–2007.

Le second exemple est emprunté à TAVONASIS M., *Linguistica italiana,* 27 novembre 2007, anno accademico 2007–2008. Texte accessible sur : http://www.humnet.unipi.it/ital/tavosanis/linguistica 2007/27 novembre.pdf

passage ou la limite dépassée, le point d'existence ou la limite atteinte). Le déroulement de la simplification des adverbes de lieu en latin tardif présente un mécanisme semblable à celui de la simplification du système vocalique : le renforcement du triangle vocalique long par intériorisation du triangle vocalique bref aboutit au triangle vocalique tonique italien. Ce résultat est obtenu par une synthèse mentale qui réunit dans un unique phonème représentatif d'une configuration de l'espace buccal, différentes caractéristiques de cette limite (le point d'articulation, la durée, l'aperture).

L'opposition entre « lieu par où l'on passe » et le « lieu où l'on est » est marquée en italien par l'opposition vocalique finale [a] vs. [i] qui se combine à l'opposition consonantique porteuse du critère d'appartenance à la sphère du locuteur. On retrouve en italien, l'opposition [a] vs. [i] dans les voyelles thématiques discriminant les verbes du 1er et du 3ème groupe (non antériorité / antériorité), dans les désinences morphologiques discriminant le pluriel interne et le pluriel externe d'addition (*le mur**a***, « la muraille, les remparts » ; *i mur**i*** « les murs »). En français, l'opposition vocalique survit dans *Viens là !* vs. *Viens ici !*, mais l'opposition consonantique n'est plus productive et est relayée par un apport sémantique dans *Il est là* vs. *Il est là-bas*. La proximité et l'éloignement ne sont plus interdépendants de la sphère du locuteur mais se déterminent en fonction de critères spatiaux par rapport à un point dans l'espace. Ce point est le locuteur. Dans le système français, la personne n'est pas en symbiose avec l'espace environnant, le locuteur ne gère pas une sphère au sein de laquelle il fusionne avec tout élément présent (comme c'est le cas en italien). En contrepartie, la possession doit être marquée dans le discours car elle ne va pas de soi sauf pour les parties du corps. La conception spatiale ne requiert pas ou peu l'expression de l'intériorité. Par exemple, la contenance s'exprime par l'image externe du contenant : on ne dit plus *une bolée* mais *un bol de…*, on dit moins souvent *une cuillérée* et plus fréquemment *une cuillère de…* Nous avons dit que les outils phonologiques qui servent à délimiter la construction interne du mot (géminées et diphtongues) ont disparu, car la complexité sémantique ne s'exprime plus qu'occasionnellement par des suffixations, les rapports syntaxiques externes lui étant préférés. On constate que la quantité n'est pas un trait pertinent dans le système phonologique français. L'expression de la relation symbiotique est dévolue à la préposition *en* dont le signifiant est une voyelle nasale. Des voyelles nasales sont aussi les marqueurs de l'unité dans l'article indéfini et le numéral (*un*), dans la conjugaison de la 1ère personne du pluriel (*-ons*), personne complexe dans la composition de laquelle intervient le locuteur, dans le pronom indéfini (*on*) etc. L'existence des voyelles nasales dans le système phonologique français semble

entériner l'abandon de la quantité comme marque de l'intériorité car le système a clairement exclu la représentation de l'intériorité de l'espace oral pour le transférer dans le résonateur nasal. Comme si la réduction de la sphère de la personne à son propre corps matérialisant un point dans l'espace, avait renvoyé le trait phonologique afférent dans un lieu encore plus intérieur de ce corps, le résonateur le moins ouvert sur l'espace extérieur.

La disparition de la quantité vocalique latine, puis celle des géminées et des diphtongues en français, illustre l'histoire du passage de l'inflexion à la déflexion, et est caractéristique d'un remaniement de la conception de la personne et de son espace où les relations externes prennent le dessus sur les rapports fusionnels. L'italien occupant une position intermédiaire sur ce mouvement évolutif, il n'a plus la quantité vocalique latine mais conserve la quantité consonantique et les diphtongues, il n'a plus de désinences casuelles mais reste un système partiellement flexionnel, il a simplifié sa morphologie « spatiale » mais conserve le critère d'appartenance à la sphère du locuteur.

Les trois séries de démonstratifs latins correspondant aux trois rangs de la personne verbale, démontrent que dans le système latin – même tardif – la personne humaine (cause de l'action, la 1ère et la 2ème) et la personne d'univers (celle du résultat de l'action, celle de la sémantèse, la 3ème personne) sont toujours distinctes dans leur relation à l'espace. Cette triade va connaître un mouvement évolutif de réunion avec les langues romanes. D'abord, avec les démonstratifs, la réunion des références spatiales des 1ère et 2ème personne sous la seule personne du locuteur (*questo*), puis la réunion de la 2ème personne du locuteur avec la 3ème personne délocutée dans le pronom d'adresse italien. Pour rendre compte de la distance due au respect, le locuteur italien cumule un décalage entre la 2ème personne (*tu*, l'interlocuteur) et la 3ème personne (*Lei*, l'absent), ainsi qu'un décalage de genre puisqu'il généralise le féminin avec le pronom d'adresse *Lei* alors que la représentation des deux genres est habituellement dévolue au masculin. Le Français emploie la personne complexe *Vous*, respectant ainsi le rang de la personne verbale et créant un décalage dans la catégorie du nombre. On remarquera que le décalage du système italien représente une saisie anticipée de l'interlocuteur au premier stade de la conception du genre (féminin) et de l'espace (intériorité), quand celui du système français poursuit la dynamique du temps opératif en passant du singulier au pluriel d'addition (Fig. 11, 12, 13). Le latin possédait les deux solutions : d'une part, un féminin dans la déclinaison masculine pouvait exprimer le respect particulier qu'inspiraient certaines essences d'arbres, d'autre part, le *Vos* était la personne d'adresse en face du *tu*. C'est en italien qu'apparaît au XVIe siècle une liaison entre la 3ème personne cardinale de substantifs tels que

les titres honorifiques et la 3ème personne ordinale du pronom d'adresse. Le système italien est le seul parmi les langues romanes à maintenir une séparation nette entre les adjectifs numéraux ordinaux et cardinaux, du fait de l'emploi du passage d'une catégorie à l'autre dans la représentation de la personne. La particularité du système italien est due à sa position intermédiaire sur le mouvement évolutif de la déflexion : il est assez avancé pour que l'antéposition d'une partie de la personne verbale dans des pronoms se soit généralisée, il est assez anticipé pour que le jeu des accords matérialise dans le discours les décalages (ex. : *Lei è simpatico*).

Du latin aux langues romanes, le sommet du triangle qui voit historiquement fusionner dans un même phonème le *ā* et le *ă* latins, est la seule position à cumuler deux signifiés : la préposition *a* et le verbe *avere* à la 3ème personne du présent de l'indicatif. Luca Nobile souligne que la position intermédiaire de l'articulation /a/ entre /e/ et /o/, reflète la composition du signifié *ha* qui partage la même personne que *è* et le même radical que *ho*. La préposition *a* forme avec les conjonctions *e* et *o* un autre triangle correspondant à une partition de même nature : la préposition *a* qui représente le mouvement prospectif de désignation d'un point limite, occupe une position intermédiaire entre le *o* de la disjonction (singularisation) et le *e* de la coordination (addition). A plusieurs niveaux d'interprétation, la représentation dans l'espace des signifiés de la langue, présente une symétrie avec la position des signifiants sur la hiérarchie vocalique et avec la partition du résonateur buccal, seul espace de notre appareil phonatoire mobilisé pour le vocalisme italien.

Étant un animal social, nous construisons notre édifice psychologique individuel en relation aux autres, au moyen de nos rapports d'opposition.[113] Il n'en va pas autrement pour le langage, comme l'a montré Ferdinand de Saussure. Tous les exemples que nous avons étudiés au fil de ces pages, confirment que la conception de la personne du locuteur se construit en se positionnant par rapport à l'interlocuteur et au couple dialogal. La morphologie représentative de la personne associe ces signifiés – qui se définissent en fonction de leur position par rapport aux autres signifiés voisins – à des signifiants (ici vocaliques) qui se déterminent par leur position sur une hiérarchie constituée en fonction de la part d'espace buccal qu'ils occupent. Nous en sommes donc venue à proposer l'hypothèse

[113] Chez l'enfant apparaît une véritable « dialectique » entre l'opposition et l'imitation. Elle est nécessaire à la formation du moi, de la personnalité. L'enfant imite pour s'intégrer et s'oppose pour s'affirmer. (RICHAUDEAU F., FELLER J. (dir.), *Dictionnaire de la psychologie moderne,* Paris, CEPL, 1967, tome 2, p. 343–344.)

d'un espace buccal dont l'organisation spatiale différente selon les systèmes phonologiques, serait la référence d'une représentation de la personne, variable, dans les diverses langues.

1.2. Présentation de l'hypothèse sur l'espace buccal référent spatial

Les constatations précédentes nous ont conduite à envisager un lien motivé entre, d'une part, les oppositions phonétiques des signifiants, et d'autre part, les oppositions morphologiques et sémantiques des signifiés afférents. Luca Nobile a démontré un isomorphisme entre les plans vertical et horizontal sur lesquels s'appuient les oppositions phonétiques et sémantiques des monosyllabes italiens. Ainsi, l'opposition antérieur/postérieur est associée, le long d'une ligne horizontale, à l'opposition articulatoire entre l'avancée de la langue vers l'extérieur de la cavité orale accompagnée d'un retrait des lèvres, et le retrait de la langue vers l'intérieur de la cavité orale accompagnée d'une projection des lèvres.[114] Les directions antagonistes des mouvements des lèvres et de la langue créent un volume buccal restreint en avant duquel se projette la langue pour exprimer l'antériorité, et un volume buccal important en arrière duquel se tapit la langue pour exprimer la postériorité. De la même manière, l'opposition d'aperture est associée, le long d'une ligne verticale, à l'ouverture et à la fermeture de la mandibule et de la mâchoire, qui détermine un espace buccal plus ou moins important entre la langue et le voile du palais. L'ouverture laisse le flux d'air s'évacuer librement à l'extérieur, la fermeture en resserrant le chenal contraint le flux dont la pression sur les parois internes du volume ainsi créé permet de prendre conscience de son intériorité. Les oppositions phonétiques arrière/avant et fermé/ouvert traduisent une opposition spatiale interne/externe. Les propriétés physiologiques et anatomiques correspondant aux oppositions phonologiques, matérialisent, du point de vue moteur, des mouvements de la langue, des lèvres, de la mâchoire etc. dont résultent des conformations volumétriques du résonateur oral, qui ont leurs pendants auditifs en termes de discernement de l'extériorité et de l'intériorité. Concernant l'opposition antérieur/postérieur :

> Quand l'avancée de la langue vers l'extérieur de la bouche génère les fréquences les plus aigües, ou les plus hautes, ces dernières, présentant une

[114] NOBILE L., « L'origine fonosimbolica del valore linguistico nel vocalismo dell'italiano standard » in *Rivista di Filologia Cognitiva,* Roma, 2003, p. 33. Texte accessible en ligne : http://w3.uniroma1.it/cogfil/fonosimbolismo.htmlp.

> dispersion rapide dans les liquides organiques, sont à leur tour perçues, auditivement, dans la partie la plus externe de la cochlée (Pierantoni 1996 : 231) et, proprioceptivement, dans la partie la plus externe, ou la plus haute, de l'organisme, c'est-à-dire dans la zone voisine de l'appareil phonatoire. A l'inverse, quand le retrait de la langue vers l'intérieur de la bouche génère les fréquences les plus graves, ou les plus basses, ces dernières, ayant une meilleure propagation dans les liquides organiques, sont à leur tour perçues, auditivement, dans la partie la plus interne de la cochlée et, proprioceptivement, dans la partie la plus interne, ou la plus basse, de l'organisme, jusque dans l'abdomen et le ventre.[115]

Concernant l'opposition ouvert/fermé :

> Quand l'*aperture* de la cavité orale génère les fréquences les plus aigües […], parce qu'elles se dispersent rapidement au contact avec la matière solide et parce qu'elles conservent beaucoup mieux leur intégrité dans la matière gazeuse, ces dernières constituent un indice sûr, pour tout animal, de la provenance d'un son en milieu *ouvert* (comme dans un champ ou au sommet d'une montagne). A l'inverse, quand la *fermeture* de la cavité orale génère les fréquences les plus graves […], parce qu'elles se réfléchissent aisément sur la matière solide et s'en trouvent ainsi amplifiées, ces dernières constituent, pour tout animal, un indice sûr de la provenance d'un son en milieu *fermé* (comme dans une grotte ou dans une gorge).[116]

Chaque type articulatoire correspond à la production d'un modèle réduit spatial. Par conséquent, chaque émission effective de phonème est corrélée à un vocabulaire d'actes moteurs, lui-même corroboré par un vocabulaire de perceptions auditives et proprioceptives. Grâce aux neurones miroirs, à chaque fois que nous percevons un phonème, à chaque fois que nous pensons un phonème, nous mobilisons ce vocabulaire d'actes et nous nous référons à un volume spatial oral particulier. L'espace de notre appareil phonatoire est – pour reprendre l'idée d'Alain Berthoz – un « simulateur » en modèle réduit.[117] Chaque signifiant est une expérience physiologique qui mobilise le corps tout entier. Cependant, la mise en mouvement de notre corps dans son environnement se réduit à la mobilisation de référentiels spatiaux et à la projection anticipée de modèles moteurs. Nous

---

[115] NOBILE L., *Ibidem ;* PIERANTONI R., *La trottola di Prometeo. Introduzione alla percezione acustica e visiva,* Roma/Bari, Laterza, 1996, p. 231(notre traduction)

[116] NOBILE L., *Op. Cit*., p. 34 (notre traduction)

[117] BERTHOZ A., *Le sens du mouvement,* Paris, Odile Jacob, 1997, p. 12–13.

envisageons donc l'espace buccal comme une interface de ces référents spatiaux spécifique à une langue et à une culture. Le système phonologique synthétise le système de référence premier que l'enfant acquiert en même temps qu'il conçoit l'univers et construit sa personnalité. Au sein de cet espace créé et organisé selon les critères propres à sa langue, tout locuteur peut recréer le monde pour le projeter autour de lui afin d'y nommer (d'y faire accéder à l'existence) sa personne, les objets et les autres individus, et de s'y déplacer. La géométrie de l'espace buccal sert alors de référentiel fondamental à la mémoire kinesthésique et le système phonologique de la langue maternelle reflète l'ensemble des modèles internes du corps et des lois physiques.

Notre hypothèse présente l'avantage de fournir une explication linguistique, motrice, sensorielle et neurologique du fonctionnement de la motivation du signe. Cependant, afin de mettre en évidence le rôle du langage dans la mise en place des référentiels spatiaux, il nous faut répondre à la question de la localisation de l'interface dans notre appareil phonatoire. Pourquoi le système phonologique serait-il l'interface des premières interactions entre langage et cognition spatiale ? En d'autres termes, pourquoi choisir l'espace buccal pour étalonner la conception de l'espace ? Les raisons sont nombreuses :

- L'espace buccal est le lieu d'une motricité fine précoce. La succion étant nécessaire à l'alimentation du nouveau-né, c'est une compétence vitale. De manière générale, l'appareil phonatoire résulte d'un emploi détourné d'organes qui ont des fonctions premières de survie (respiration, déglutition etc.).
- Le babil est la seule possibilité d'exploration de l'espace vu les capacités motrices réduites du bébé.
- La sphère bucco-labiale est une zone érogène privilégiée au stade oral. Sigmund Freud a étendu la notion de sexualité à toute recherche de plaisir et, chez le nouveau-né, elle se situe dans la succion, son principal plaisir : c'est le stade oral. Le plaisir oral déborde la simple satisfaction de la faim, le prototype de la conduite masturbatoire au stade oral étant le suçotement.[118]
- La bouche est aussi le lieu de l'ébauche de l'intersubjectivité par le biais de la tétée.[119]

---

[118] FREUD S., *Trois essais sur la théorie de la sexuelle,* traduction de Philippe Koeppel, Paris, Gallimard, 1989.

[119] GOLSE B., « Les précurseurs corporels et comportementaux de l'accès au langage verbal » in *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence,* Revue de la Société française de psychiatrie

- L'exploration spatiale du babil a des conséquences sonores qui permettent la juxtaposition multiple de perceptions auditives et proprioceptives, de sensations tactiles et motrices.

La pluralité d'acquisitions motrices, de constructions psychologiques, émotionnelles et affectives liées à l'espace oral, et leur contemporanéïté, en font un lieu privilégié. Dans les premiers mois de vie, cette juxtaposition plurielle offre des facilités d'acquisition, et aide au renforcement des modèles. Dans notre conception, la motivation du signe linguistique ne serait qu'un détournement d'une construction qui servirait en premier lieu à la construction psychologique de l'individu et à la construction de sa mobilité (équilibre, orientation). Nous n'avons pas la prétention de vouloir répondre à la grande question de la constitution du ou des schémas corporels.[120] Nous pensons cependant qu'un intérêt

---

de l'enfant et de l'adolescent et disciplines associées, Paris, Elsevier, vol. 53, n°7, 2005, p. 340–348 ; et aussi : ARPAD SPITZ R., *La première année de la vie de l'enfant : genèse des premières relations objectales,* traduction de Jeannine Kalmanovitch, Paris, PUF, 1963, pour la division du stade oral en trois sous-stades : stade préobjectal d'indifférenciation (0 à 3 mois), stade de l'objet précurseur (3 à 8 mois) puis stade de l'objet proprement dit.

[120] A la question de l'existence d'un unique ou de plusieurs schémas du corps et de sa ou de leur situation dans le cerveau humain, les réponses sont multiples. Depuis le début du XX^e^ siècle, l'idée qui prévaut pour les uns, est que le schéma corporel se situe dans le cortex pariétal où il est mis dans le contexte de l'espace extérieur dont les propriétés sont analysées par la vision. (HEAD H., HOLMES G., « Sensory disturbances from cerebral lesions » in *Brain,* 34, 1911, p. 102–244) Pour les autres, les circuits thalamo-corticaux réalisent l'unité de la perception par une synchronisation d'oscillateurs neuronaux, et ils pourraient constituer une représentation interne du corps et de ses mouvements. (MASSION J., RISPAL-PADEL L., « Thalamus : fonctions motrices » in *Revue Neurologique,* 142, 1986, p. 327–336 ; LLINÀS R., RIBARY U., « Coherent 40-Hz oscillation characterizes dream state in humans » in *Proceedings of the National Academy of Sciences,* 90, 1993, p. 2078–2081). Pour d'autres encore, le cervelet constitue un modèle inverse ou un modèle proactif pour évaluer les conséquences du mouvement et créer des trajectoires par anticipation. (GOMI H., KAWATO M., « Adaptive feedback control models of the vestibulocerebellum and spinocerebellum » in *Biological Cybernetics,* 68, 1992, p. 105–114) Selon Alain Berthoz, on pourrait trouver dans le cortex pariétal un schéma corporel global, alors que dans la moelle le schéma est local. (BERTHOZ A., *Op. Cit*., p. 250) L'hypothèse de multiples représentations du corps (SIRIGU A., GRAFMAN J., et alii, « Multiple représentations contribute to body knowledge processing » in *Brain,* 114, 1991, p. 629–642) est avancée à propos de patients atteints d'auto-topoagnosie, un déficit de la reconnaissance du corps auquel sont souvent associés l'aphasie, l'apraxie, le désordre de la saisie manuelle et la négligence spatiale. (PONCET M., PELLISSIER J-F., et alii, « A propos d'un cas d'autotopoagnosie secondaire à une lésion pariéto-occipitale de l'hémisphère majeur » in *Encéphale,* 60, 1971, p. 110–123)

majeur porté aux signes linguistiques consentirait une avancée dans la compréhension de la cohérence de ce ou ces schémas complexes.

1.3. Conclusion

Nos diverses constatations sur les liens entre son et sens, nous amènent à considérer l'hypothèse d'une évolution parallèle de l'exploitation de l'espace buccal par le système phonologique de la langue maternelle, et de la conception de l'espace et de la mobilité au sein de cet espace. Pour nous mouvoir dans l'espace, nous simplifions la complexité de notre environnement et des diverses situations auxquelles nous pouvons être confrontés, grâce à des modèles internes de notre corps et des lois physiques, qui diminuent le nombre de degrés de liberté à contrôler. Nous créons des référentiels mobiles qui pourraient être comparés aux systèmes phonologiques acquis des langues maternelles, car de la même façon nous projetons sur le discours d'autrui le prototype perceptif qu'est le filtre phonologique de notre langue maternelle. Une étude de la géométrie de l'espace buccal comme référentiel fondamental de la mémoire kinesthésique, et du système phonologique comme ensemble des modèles internes, pourrait peut-être aboutir à une explication des lois universelles d'acquisition de Roman Jakobson,[121] les différences d'une langue à l'autre seraient alors les indices des nuances culturelles de la gestion de l'espace et du mouvement. Roman Jakobson a observé et décrit une chronologie d'apparition des sons chez l'enfant, représentative de la hiérarchisation universelle des phonèmes. Nous avons montré dans des travaux précédents[122] que les modalités d'apparition des phonèmes lors de l'acquisition du langage sont liées à l'apprentissage d'écarts de plus en plus fins : elles sont dépendantes d'une organisation de l'espace buccal selon une systématique en prise directe avec l'organisation de la pensée et du langage. Le système rudimentaire de neurones miroirs du nouveau-né consent la mise en place de mouvements de base des lèvres et de la langue, et de configurations spatiales de la bouche qui sont fondamentaux pour la future acquisition du système phonologique de la langue maternelle. Nous proposons l'hypothèse

[121] JAKOBSON R., *Langage enfantin et aphasie,* Paris, Les éditions de Minuit, 1969, pp. 55 et suivantes.

[122] SAFFI S., « La faute de conjugaison, une conséquence de l'exercice de traduction ou le reflet de l'évolution du système verbal ? », « Les Universaux linguistiques » et « Discussion de l'arbitraire du signe. Quand le hasard occulte la relation entre le physique et le mental » in *Etudes de linguistique italienne. Op. Cit.,* p. 117–157, 193–221 et 222–241.

d'un système phonologique qui recyclerait dans le langage, l'orientation spatiale et les acquis moteurs avec leurs circuits neuronaux afférents, et qui aboutirait à des représentations de l'espace et du mouvement dans cet espace, linguistiquement différenciées. Nous avons établi des parallèles entre, d'une part, les distributions de point d'articulation et d'aperture des voyelles, et d'autre part, les conceptions de l'individu singulier et des personnes du locuteur, de l'interlocuteur, de l'absent, et de leurs relations, illustrant ainsi que le système vocalique italien est le reflet d'une conception de l'espace et de la personne spécifique à cette langue. Notre travail s'appuie sur la remise en question du postulat de l'arbitraire du signe. Nous envisageons un signe linguistique motivé sur des critères sensori-moteurs. Dans notre conception, le langage sert d'interface dans le va-et-vient entre perception et action. Notre perception du monde dépend des représentations que nous en faisons et que nous projetons sur lui, afin de nous y déplacer et d'y produire des actions. Nos actes moteurs sont eux-mêmes inférés à la représentation de l'espace extérieur réduit à notre espace oral.

1.4. Pré-sémantismes des consonnes en italien

Phonème	Pré-sémantisme évoqué	Articulation	Mots italiens contenant le phonème
	POINTAGE, POSITION	**OCCLUSIVES**	
[k]	Le point de départ d'une action : • mouvement prospectif • pointage de la limite de départ	**Sourde** (= prospectif) **Occlusive** (= pointage, position) **Dorsovélaire** (= limite : dos de la langue + voile du palais)	questo, quello (cet), qui, qua (ici, là), che (que), chi, cui (qui), come (comme), quando (quand), quanto (combien), ecco (voici, voilà), cannone (canon), cantante (chanteur), capo (tête, chef), etc.
[g]	Le point de départ d'une action évoqué de manière rétrospective : • mouvement rétroversif (lié à la sonorité) • pointage de la limite de départ	**Sonore** (= rétroversif : vibration du résonateur buccal) **Occlusive** (= pointage, position) **Dorsovélaire** (= limite : dos de la langue + voile du palais)	ego (lat.), gamba (jambe), gomito (coude), gonna (jupe), gorgheggio (gazouillement), gorgoglio (gargouillement), governare (gouverner), guidare (conduire), gustare (goûter), etc.

Phonème	Pré-sémantisme évoqué	Articulation	Mots italiens contenant le phonème
[t]	Accession à une limite d'arrivée : • mouvement prospectif • pointage de la limite d'arrivée	**Sourde** (= prospectif) **Occlusive** (= pointage, position) **Apicodentale ou apicoalvéolaire** (= limite : pointe de la langue + dents ou alvéoles)	tu, te, tuo (ton), cantato, veduto, partito, cantante, vedente, partente (participes), cantate, cantavate, etc. (2ème pers. pl.), cantasti, canteresti (2ème pers. sg.), etc.
[d]	Mouvement d'éloignement à partir d'une limite dépassée : • mouvement rétroversif • pointage d'une limite de départ	**Sonore** (= rétroversif) **Occlusive** (= pointage, position) **Apicodentale ou apicoalvéolaire** (= limite : pointe de la langue + dents ou alvéoles)	da, di (prépositions), dunque (donc), davanti (devant), dietro (derrière), dare (donner), dado (dé), dannato (damné), debito (dette), debole (faible), decadenza (décadence), disperso (disparu, égaré), dispari (impair) (préfixes privatifs de-, di-), dopo (après), domani (demain), etc.
[p]	Mouvement de sortie vers l'avant et position d'extrémité antérieure : • mouvement prospectif • pointage de la limite de départ externe	**Sourde** (= prospectif) **Occlusive** (= pointage, position) **Bilabiale** (= limite : lèvres)	pum ! (tir), per, pro (pour), più (plus), poi (après), partire (partir), portare (porter), parola (parole, mot), punta (pointe), punto (point), picco (pic), poggiare (appuyer), appoggiarsi (s'appuyer), etc.
[b]	Idem [p] + résonances intérieures : • mouvement rétroversif • pointage de la limite de départ externe	**Sonore** (= rétroversif) **Occlusive** (= pointage, position) **Bilabiale** (= limite : lèvres)	bum ! (explosion), bomba (bombe), bene (bien), buono (bon), beato (bienheureux), bello (beau), brutto (laid), bocca (bouche), bambola (poupée), bimbo , bambino (enfant), barca (barque), cantarebbe, cantarebbero (conditionnel. 3ème pers. sg. et pl.), etc.

Phonème	Pré-sémantisme évoqué	Articulation	Mots italiens contenant le phonème
	INDIVIDUATION, TRANSLATION	**FRICATIVES**	
[s]	Mouvement continu de désignation qui inclut l'idée de dépassement : • mouvement prospectif • individuation d'un chenal • mouvement continu de déplacement dans ce chenal, dépassement.	**Sourde** (= prospectif) **Fricative** (= individuation, translation) **Dentale ou alvéolaire** (= chenal : frottement du flux d'air au niveau du resserrement des dents ou des alvéoles)	suo (son), sino (jusque), persino (même), passare (passer), sorpassare (dépasser), seguire (suivre), saluto (salut), salita (montée), sacro (sacré), santo (saint), etc.
[z]	Dépassement envisagé de manière rétroversive : • mouvement rétroversif • individuation d'un chenal • mouvement continu de déplacement dans ce chenal, dépassement.	**Sonore** (= rétroversif) **Fricative** (= individuation, translation) **Dentale ou alvéolaire** (= chenal : frottement du flux d'air au niveau du resserrement des dents ou des alvéoles)	sposa (épouse), rosa (rose), divisa (uniforme), cosa (chose), francese (français) (suffixe nom d'habitant -ese), quasi (presque), etc.
[ʃ]	Franchissement d'un obstacle : • mouvement prospectif • individuation d'un obstacle • franchissement de l'obstacle	**Sourde** (= prospectif) **Fricative** (= individuation, translation) **Palatoalvéolaire labialisée** (= obstacle : le flux d'air compacté entre le dos de la langue et le voile du palais passe les dents pour aller s'éparpiller dans la cavité formée par les lèvres, décompression au niveau des lèvres)	sciame (essaim), sciroppo (sirop), scìa, (sillage), sciacquatura, sciacquìo (rinçage), sciabica (chalut), sciabola (sabre), sciagura (malheur), scialare (gaspiller), sciatto (négligé, débraillé), etc.

Phonème	Pré-sémantisme évoqué	Articulation	Mots italiens contenant le phonème
*[ʒ] n'existe pas seul	Franchissement d'un obstacle envisagé de manière rétroversive : • mouvement rétroversif • individuation d'un obstacle • franchissement de l'obstacle	**Sonore** (= rétroverstif) **Fricative** (= individuation, translation) **Palatoalvéolaire labialisée** (= obstacle : le flux d'air compacté entre le dos de la langue et le voile du palais passe les dents pour aller s'éparpiller dans la cavité formée par les lèvres, décompression au niveau des lèvres)	
[f]	Idée de dépassement à laquelle s'ajoute le franchissement d'un seuil : • mouvement prospectif • individuation d'un seuil externe • franchissement du seuil	**Sourde** (= prospectif) **Fricative** (= individuation, translation) **Labiodentale** (= seuil : frottement du flux d'air dû au rapprochement des dents et de la lèvre inférieure)	fino (jusque), infine (finalement), fine (fin, but), fuori (dehors), fare (faire), faticare (peiner), falso (faux), foro (trou, tribunal), farina (farine), furbo (malin), furia (fureur), forza (force), fronte (front), fontana (fontaine), telefono (téléphone), etc.
[v]	Régression vers le seuil de disparition : • mouvement rétroversif • individuation d'un seuil externe	**Sonore** (= rétrovertif) **Fricative** (= individuation, translation) **Labiodentale** (= seuil : frottement du flux d'air dû au rapprochement des dents et de la lèvre inférieure)	vi (y, vous), via (rue), voi (vous), vostro (votre), canta<u>vo</u>, vede<u>vo</u>, parti<u>vo</u> (imparfait de l'indicatif), vista (vue), viaggio (voyage), veloce (rapide), volare (voler), vento (vent), trovare (trouver), etc.

Phonème	Pré-sémantisme évoqué	Articulation	Mots italiens contenant le phonème
	ECHAPPEMENT	**LATERALE, VIBRANTE**	
[l]	Visée d'une limite qui échappe : • mouvement prospectif • échec du pointage d'une limite d'arrivée : individuation d'un seuil étroit • franchissement latéral du seuil étroit, échappement.	**Latérale** (échappement) **Apicodentale ou apicoalvéolaire** (= seuil étroit + franchissement latéral : occlusion incomplète réalisée par la pointe de la langue sur les dents ou les alvéoles)	il, lo, la, le, li, lei, lui, loro (articles, pronoms), quello (cet), là, lì (là-bas), lungo (long), largo (large), lontano (loin), levare (lever), libero (libre), leggero (léger), liscio (lisse), livello (niveau) (suffixe dim. -ello), etc.
[r]	Remontée vers une limite de départ qui échappe : • mouvement rétroversif • échec du pointage d'une limite de départ : individuation d'un seuil étroit + réinitialisation du mouvement • franchissement intermittent du seuil, échappement.	**Vibrante roulée** (= rétroversion : vibrations linguales) **Apicodentale ou apicoalvéolaire** (= seuil étroit + franchissement intermittent : occlusion non tenue et répétée par la pointe de la langue sur les dents ou les alvéoles)	cantare, canterò, canterei (infinitif, futur, conditionnel) rotondo (rond), ruota (roue), rito (rite), ritmo (rythme), rullo (roulement, rouleau), rotolare (rouler), ruzzolare (dégringoler), giro, turno (tour), noria (noria), etc.
	REGRESSION	**NASALES**	
[n]	Régression totale à partir d'une limite de départ interne (permet de remonter tout le système) : • mouvement rétroversif fort • pointage de la limite de départ interne	**Nasale** (= rétroversif fort : vibration du résonateur nasal) **Apicodentale ou apicoalvéolaire** (= limite : pointe de la langue sur les dents ou les alvéoles)	no, non, nè…nè (négations), ne (en), noi (nous), nostro (notre), amano, vedono, partono (3ème pers. pl.), nocciolo, nucleo (noyau), noce (noix), nodo (nœud), nicchia (niche), -one, -ino (suffixe augm. et dim.), etc.

Phonème	Pré-sémantisme évoqué	Articulation	Mots italiens contenant le phonème
[m]	Régression partielle à partir d'une limite de départ externe : • mouvement rétroversif fort • pointage de la limite de départ externe	**Nasale** (= rétroversif fort) **Bilabiale** (= limite : lèvres)	Me (me), mio (mon), mai (jamais), cantiamo, vediamo, dormiamo (1ère pers. pl.), melone (melon, pastèque), mamma (maman), mangiare (manger), mamella (mammelle), minestra (soupe), massimo (maximum), minimo (minimum), etc.
	SEUIL ELARGI	**PHONEMES COMPLEXES**	
[ʎʎ]	idem [l] (visée d'une limite qui échappe) + seuil élargi (approximation positive) : • mouvement prospectif • échec du pointage d'une limite d'arrivée : individuation d'un seuil large • franchissement latéral du seuil large, échappement diffus.	**Sourde** (= prospectif) **Latérale complexe géminée** (= fusion partielle des mouvements évoqués par [l] puis [j] : durée d'une géminée) **Dorsopalatale** (= seuil élargi + franchissement latéral diffus : occlusion incomplète réalisée par le dos de la langue sur le voile du palais)	gli, egli (article, pronoms), voglio (je veux), paglia (paille), meglio (mieux), migliaia (milliers), etc.
[ɲ]	idem [n] (régression totale) + seuil élargi (approximation négative) : • mouvement rétroversif fort • échec du pointage de la limite de départ interne : individuation d'un seuil large	**Nasale complexe** (= rétroversif fort) (= fusion de [n]+[j]) **Dorsopalatale** (= seuil élargi : le dos de la langue sur le voile du palais)	ignoto (inconnu), ignudo (nu), gnomo (gnome), fare lo gnorri (faire le niais, l'innocent), asprigno (aigrelet), dolcigno (douceâtre), ferrigno (rouille), sanguigno (sanguin, sanguinolent) (suff. péj.), etc.

Pho-nème	Pré-sémantisme évoqué	Articulation	Mots italiens contenant le phonème
[ts]	Accession à une limite d'arrivée et son dépassement : • mouvement prospectif • pointage de la limite d'arrivée • individuation d'un chenal • mouvement continu de déplacement dans ce chenal, dépassement.	**Sourde** (= prospectif) **Affriquée** (= fusion partielle des mouvements évoqués par [t] puis [s] : durée proche d'une géminée)	zampa (patte), zappa (pioche), zitto (silencieux), zoccolo (sabot), zoppo (boiteux), zucchero (sucre), zuffa (mêlée), azione (action), -azione (suffixe), etc.
[dz]	Mouvement d'éloignement à partir d'une limite dépassée : • mouvement rétroversif • pointage d'une limite de départ • individuation d'un chenal • mouvement continu de déplacement dans ce chenal, dépassement.	**Sonore** (= rétrovertif) **Affriquée** (fusion partielle des mouvements évoqués par [d] puis [z] : durée proche d'une géminée)	zac ! (vlan !), zacchera (éclaboussure), zaffo (bonde, tampon), zona (zone), etc.
[tʃ]	Accession à un obstacle que l'on franchit : • mouvement prospectif • pointage de la limite d'arrivée • assimilation de la limite d'arrivée à un obstacle • franchissement de l'obstacle	**Sourde** (= prospectif) **Affriquée** (= fusion totale des mouvements évoqués par [t] et [ʃ] : durée proche d'une consonne simple)	ci (y, nous), ciao ! (salut !), ciac ! (clac !), ciarlare (bavarder, jaser), cibo (nourriture), ciascuno (chacun), cicca (chewing-gum, mégot), ciclo (cycle), cieco (aveugle), cielo (ciel), cifra (chiffre), cima (cime), ciglio (cil), etc.

Phonème	Pré-sémantisme évoqué	Articulation	Mots italiens contenant le phonème
[dʒ]	Mouvement d'éloignement à partir d'un obstacle dépassé : • mouvement rétroversif • pointage d'une limite de départ • assimilation de la limite de départ à un obstacle • franchissement de l'obstacle	**Sonore** (= rétrovertif) **Affriquée** (= fusion totale des mouvements évoqués par [d] et [ʒ] : durée proche d'une consonne simple)	giù (en bas), giardino (jardin), gioia (joie), giallo (jaune), gentile (gentil), ginepro (genévrier), ginestra (genêt), giovane (jeune), giorno (jour), gioco (jeu), girare (tourner), giudice (juge), giungere (arriver, joindre), giusto (juste), etc.

1.5. Pré-sémantismes des voyelles en italien

Alvaro Rocchetti a montré, dès les années 80, l'orientation des marques du pluriel, sur la direction du flux respiratoire de l'expiration. Les marques du genre ne se distribuent pas uniquement selon le critère d'antériorité mais aussi selon le degré d'aperture.

Hiérarchie vocalique italienne : i ←---- e -------- a -------- o

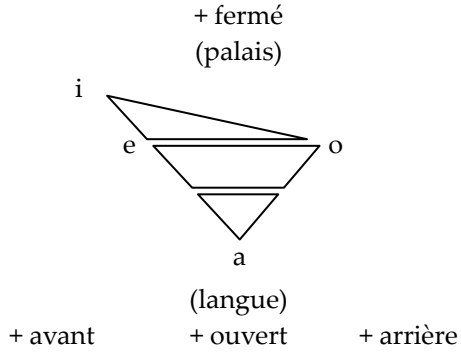


Fig. 47 : Vocalisme du genre et du nombre en italien

Ainsi, comme l'illustre le schéma précédent, la voyelle la plus ouverte occupant l'un des sommets du triangle (/a/) correspond au premier temps de la conception du genre et à la désinence du féminin singulier (ex. : *la casa « la maison »*). Elle correspond aussi au premier temps de la conception du nombre avec la

marque du pluriel interne (issu du duel) quand elle vient compléter un article féminin pluriel (ex. : *le mura « la muraille, les remparts »*). Les voyelles mi-ouvertes (ou mi-fermées : /o/ et /e/) constituant le niveau intermédiaire du triangle correspondent au second temps de la conception du genre avec les désinences du masculin singulier (ex. : *il ragazzo « le jeune homme »*), et au début du second temps du nombre avec la désinence *-e* qui, en association avec l'article féminin pluriel, marque le pluriel d'addition féminin (ex. : *le ragazze « les jeunes filles »*). Enfin, la voyelle fermée /i/ située à la base du triangle, est la marque du pluriel d'addition masculin (ex. : *i ragazzi « les jeunes gens »*), concluant le second temps de la conception du nombre, dont le premier temps est occupé par le duel (ou pluriel interne), l'aboutissement du premier temps étant la création de l'unité. Les formes morphologiques du genre et du nombre italiens sont l'expression d'une organisation de l'espace buccal à la fois arrière/avant et ouvert/fermé ayant la forme d'un triangle dont la pointe est occupée par le masculin singulier isolé de la dynamique féminine allant du singulier au pluriel (a → e → i).

Cependant, une remarque s'impose : le signifiant de la désinence masculin singulier la plus productive (*-o*), est isolé dans l'espace buccal. Ce qui rend le système bancal car le /o/ représente une branche qui s'oriente vers l'arrière mais qui ne se prolonge pas puisque le /u/ n'est pas utilisé dans la morphologie nominale, alors que la branche orientée vers l'avant (a→e→i) est très exploitée.

Point de départ des voyelles de la hiérarchie vocalique servant de marqueur morphologique, la place à part qu'occupe le /o/ isolé sur la branche arrière du triangle vocalique, permet d'opposer la 1ère personne aux autres personnes simples. Dans les désinences verbales, l'opposition de la 1ère personne avec la 2ème personne du singulier couvre tout le champ vocalique du critère d'antériorité destiné aux marques morphologiques en opposant *-o* à *-i* (*canto* vs. *canti*), comme pour l'opposition négation/affirmation (*no* vs. *sì*). La désinence de la 3ème personne du singulier est représentée par les voyelles intermédiaires *-a* et *-e*. Ainsi, l'espace buccal s'organise selon un critère arrière/avant, l'intériorité représentant le locuteur, l'extériorité l'interlocuteur, l'espace intermédiaire la personne délocutée objet de leur discours.

Si on pose l'hypothèse que l'information de la personne délocutée se cumule avec l'information de non antériorité portée par la voyelle thématique dans l'infinitif des verbes du 1 groupe, la saisie sera très anticipée (*-a*). Et elle sera moins anticipée (*-e*) quand la désinence n'intègre pas cette information, qu'elle soit opposée à cette information (verbes du groupe à infinitif en *-ire*) ou neutre par rapport à cette dichotomie (verbes du groupe à infinitif en *-ere*).

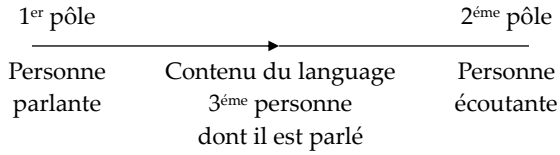


Fig. 48: Les deux pôles de l'axe de l'Acte de langage et la saisie anticipée de la visée de l'interlocuteur sur l'axe de l'Acte de langage

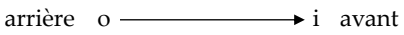


Fig. 49: Vocalisme des désinences de 1ère et 2ème personnes en italien

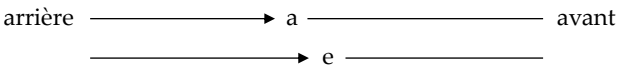


Fig. 50: Vocalisme des désinences de 3ème personne en italien

Passons aux pronoms personnels. En italien, une partie de l'information de personne peut-être antéposée dans des pronoms sujets. Leur emploi se développe en italien ancien, tant que la désinence verbale de la 1ère personne n'est pas stabilisée en *-o*, notamment à l'imparfait (on peut lire chez Boccace : *io lavorava, io credeva, io era*). En italien contemporain, l'emploi des pronoms sujets a périclité sauf pour les marques de courtoisie (*Lei*) et au subjonctif, dont les désinences ne distinguent pas toutes les personnes. À l'oral, le renforcement incite à l'emploi des pronoms sujets. Parmi eux, en italien néostandard, *lui, lei* et *loro* ont supplanté *egli, essa/ella, essi*, même en cas de référence à des objets. On remarquera que le signifiant du pronom personnel sujet de la 1ère personne (*io*) composé des deux voyelles limites de la morphologie italienne, couvre tout le champ à rebours ; il se différencie nettement du signifiant du pronom personnel sujet de la 2ème personne (*tu*) qui contient le /u/ rarement utilisé, cet emploi exceptionnel caractérise l'interlocuteur. On notera que les lèvres sont arrondies et projetées vers l'avant lors de la prononciation d'un /u/ et d'un /o/. Les signifiants des pronoms sujets des deux personnes formant le couple dialogal couvrent la totalité de la hiérarchie vocalique et se distinguent par le trait + arrondi.

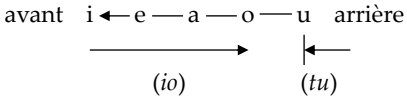


Fig. 51: Vocalisme des pronoms sujet toniques de 1ère et 2ème personnes

Après la 1ère et de la 2ème personne, complétons le paradigme des personnes simples avec les pronoms de 3ème personne. Sur la base de la consonne latérale /l/, la morphologie vocalique se construit en deux étapes successives. Une première morphologie vocalique se distribue sur la hiérarchie vocalique, toutes les positions (exceptée la position initiale occupée par /u/) sont retenues pour systématiser les pronoms atones (fonction objet) (*lo, la, le, li* et *gli*). Dans une seconde étape, l'adjonction d'une deuxième syllabe à ce système premier permet de systématiser les pronoms toniques (fonction sujet) : *lu(i), lo(ro), le(i)*. Il en résulte que le vocalisme du pronom sujet de 3ème personne masculin parcourt la hiérarchie vocalique dans sa totalité de /u/ à /i/. Ce qui corrobore la position du masculin comme seconde étape de la conception du genre : pour connaître l'entier du parcours il faut en être l'aboutissement. On remarquera que la construction en deux étapes des pronoms de 3ème personne montre l'élaboration psychique d'une personne animée mais délocutée à partir d'un objet, ce qu'elle est en tant qu'objet du discours.

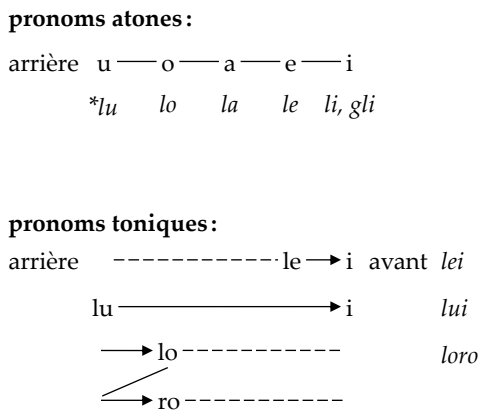


Fig. 52 : Vocalisme des pronoms de 3ème personne

Nous avons montré que la morphologie flexionnelle comme la morphologie antéposée ont une organisation systématique basée sur la hiérarchie vocalique. Le vocalisme des désinences verbales nous dévoile l'origine spatiale de la représentation de la personne fondée sur l'opposition phonétique arrière/avant qui n'est pas autre chose qu'une opposition spatiale interne/externe. Les travaux de Luca Nobile (2003, 2008) sur l'iconicité des mots italiens monosyllabiques, ceux d'Alvaro Rocchetti (1980) et de Sophie Saffi sur les prépositions, les démonstratifs et les adverbes de lieux (2002, 2010, 2011) apportent une preuve supplémentaire de la pertinence de cette description.

2. La fonction démarcative des géminées du latin à l'italien[123]

Les transformations intervenues dans la construction du mot, au cours de l'évolution des langues romanes, peuvent être une source d'explication de l'état actuel des phénomènes ayant pour cadre le mot (l'accentuation, la gémination, la diphtongaison), si l'on considère que leur fonction est la préservation de la 'matière première' de la communication, c'est-à-dire le sens. La compréhension du message nécessite la lisibilité des diverses étapes de l'encodage. Les jalons, posés le long de la dynamique constructrice du mot, du syntagme et de la phrase, sont les accents qui ponctuent chaque frontière sémantique. Une des confirmations de ce rôle de marqueur frontalier réside dans les déplacements de l'accent qui ont suivi fidèlement, tout au long de l'évolution historique qui mène du latin aux langues romanes, les changements de la frontière sémantique.[124] Réunir l'accent et les géminées peut paraître surprenant, cependant, ce rapprochement a déjà été fait. Entre autres linguistes, Alvaro Rocchetti et André Martinet ont tous deux, avec des approches théoriques différentes, vu l'intérêt de l'étude conjointe des géminées et de la prosodie.[125] Nous montrerons que d'un point de vue diachronique comme synchronique, les géminées sont un phénomène intervenant lui aussi dans la construction du mot, et ayant lui aussi une fonction démarcative.

2.1. Critique d'explications proposées

La linguistique historique donne de nombreuses explications de la multiplication des géminées en italien,[126] et c'est justement le nombre et la diversité des causes invoquées qui peut laisser dubitatif.

L'origine latine du mot reporte le phénomène dans le passé mais ne l'explique pas. Le transfert de l'italien au latin ne résout que partiellement la question de

[123] Ce chapitre reprend un article paru en 2013 (SAFFI S., CULOMA-SAUVA V., « La fonction démarcative des géminées du latin à l'italien » in *Studii de Ştiinţă şi Cultură,* Univ. d'Arad, 2013/1, p. 21–35).

[124] SAFFI S., « La place et la fonction de l'accent en italien » in *Studii de Ştiinţa˘ şi Cultura˘,* Université d'Arad, 2010/1, p. 17–31 ; voir aussi DUBAIL-SAFFI S., *La place et la fonction de l'accent en italien,* thèse de doctorat, Sorbonne Nouvelle-Paris 3, 1991.

[125] MARTINET A., *Eléments de linguistique générale,* Paris, Colin, 1980, p. 96–97 ; ROCCHETTI A., *Sens et Forme en linguistique italienne, Op. Cit.,* p. 382–484.

[126] ROLHFS G., *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti,* Torino, Einaudi, 1969 vol. 1, p. 320 et sv.

l'existence des géminées car reste en suspens la raison de la conservation du phénomène dans le système de l'italien actuel parallèlement à sa disparition en français.

L'allongement compensatoire (ex : lat. *fuimus* > it. *fummo*, lat. *traere* > it. *trarre*) laisse dubitatif pour des raisons de construction, une voyelle pouvant former une syllabe à elle seule mais pas une consonne. Par ailleurs, il existe également des réductions sans compensation (ex : lat. *facere* > it. *fare*).

La position post-tonique de la consonne (ex : it. femmina, collera, attimo, legittimo) est un fait observé. Au-delà de la description, une explication du phénomène reste cependant nécessaire, explication qui doit intégrer des mots comme *camera, rapido, amido, valido, pecora*, dont la présence dans le système italien, autrement, semblent contredire l'observation (même remarque pour la gémination après l'accent secondaire).

La confusion avec des préfixes (ex : it. *allegro* sous l'influence d'une forme telle que *allungare*) est une explication valide pour une époque ancienne où le locuteur pouvait assimiler la consonne finale d'une particule utilisée comme préfixe avec la consonne initiale d'un radical. Mais cet argument ne tient plus dès la période de simplification de ces particules (lat. *ad* > it. *a-*, lat. *sub* > it. *so-*). Comment peut-il y avoir confusion avec ce qui n'est plus ? La question à résoudre est : pourquoi l'adjonction d'un préfixe redouble la consonne initiale du radical encore aujourd'hui (ex : *allunare*) ?

Certains cas de géminations seraient provoqués par un croisement de mot du type : *mannochio avec manna, mannello* (« bande, javelle, botte (de foin) »), *pennello* avec *penna, bottega* avec *botte, pannocchia* avec *panno*. Ce dernier exemple ne réussit pas à convaincre Alvaro Rocchetti qui trouve la différence de sens entre *pannochia* et *panno* trop grande.[127] Quant à Gerhard Rohlfs, il souligne certains cas non-expliqués comme *cammisa* (it. *camicia*) et *trappitu* (it. *frantoio*) en italien méridional.[128]

Toutes ces explications ne sont pas généralisables, elles reflètent une étude au cas par cas qui n'envisage pas le phénomène dans son ensemble et qui ne lui donne pas une véritable fonction dans le système de la langue. Pour preuve, l'une des dernières classes de mots que Gerhard Rohlfs cite et qui comprend les cas de gémination « più o meno arbitrari ».[129] Une explication de la multiplication des géminées en italien doit, pour être cohérente, s'appliquer non seulement aux

[127] ROCCHETTI A., *Sens et Forme en linguistique italienne, Op. Cit.,* p. 391.
[128] ROLHFS G., *Op. Cit.*, p. 321.
[129] *Ibidem*

géminées qui se sont développées à l'intérieur des mots, mais aussi à la gémination de certaines consonnes initiales. Cette évolution du latin à l'italien, parallèle au développement des géminées internes, et appelée « renforcement syntaxique » (lat. *tres caprae* > it. *tre capre* [tre ccapre]).

Les conditions pour qu'il y ait renforcement syntaxique sont d'origine prosodique pour la grammaire de Maurizio Dardano et de Pietro Trifone :

Il raddopiamento fonosintattico si ha :

- dopo tutte le parole che portano l'accento scritto (polisillabi tronchi e monosillabi tonici) […]
- tutti i monosillabi tonici, anche se non portano l'accento scritto […]
- alcuni monosillabi atoni (per esempio a, che, ma, tra, se, o, chi) […][130]

La formulation de cette définition, dans le choix des critères, souligne déjà le lien entre les géminées et l'accent. Pour Gerhard Rohlfs le développement des géminées initiales en italien est dû à la présence d'une consonne qui autrefois constituait le son final.[131] Cette hypothèse est valable uniquement s'il est possible de prouver qu'une consonne a effectivement existé à un moment donné à la fin de chaque mot qui provoquait la gémination initiale du mot qui le suivait. Gerhard Rohlfs suppose que l'it. *qualche* contient le lat. *quod* mais l'étymologie généralement admise est : *Qual'enque* > **qualemque* (déplacement de l'accent sur la première syllabe par influence de *quale*) > *qualche* (chute des phonèmes en position faible). De même, Gerhard Rohlfs ne montre pas que l'it. *dove* (< lat. *de ubi*) ait jamais possédé une consonne finale. Pour les mots oxytoniques comme it. *cantò, portò*, Gerhard Rohlfs suppose que la gémination était provoquée par le t final que possédait autrefois leur désinence verbale.[132] Les graffitis de Pompéï témoignent d'une prononciation *cantaut* et *portaut*. Mais comment expliquer les cas de it. *città* (< lat. *cittade* ou *cittae* < *civitatem*) dont l'étymologie généralement admise signale une sonorisation du t intervocalique, puis son amuïssement en position toujours intervocalique, mais ne fait jamais allusion à une prononciation du type **citat*. Selon Alvaro Rocchetti, cette explication présente une confusion entre l'explication historique et l'explication synchronique : « il est certes tout à fait légitime d'expliquer la forme d'un mot par son évolution historique, mais on ne peut utiliser la même méthode pour expliquer un mécanisme – ici, le rapport entre

[130] DARDANO M., TRIFONE P., *La lingua italiana,* Bologna, Zanichelli, 1985, p. 401.
[131] ROLHFS G., *Op. Cit.*, p. 235.
[132] ROLHFS G., *Op. Cit.*, p. 236.

deux mots qui le réalisent ».[133] Pour répondre à la question du développement de la gémination en italien, il faut donc résoudre le problème de la fonction des géminées dans le système italien. Or l'étude fonctionnelle de ce phénomène est souvent délaissée. Ainsi, en va-t-il pour l'explication entièrement phonétique de Piero Fiorelli[134] qui, tout comme Gerhard Rohlfs,[135] s'appuie sur le fait que toutes les voyelles finales toniques sont brèves, pour déduire, selon les lois phonétiques, que le renforcement syntaxique est une conséquence phonétique de ce fait. Comment se satisfaire d'une explication en forme de description ? D'autant qu'en retournant la question, on reste pris dans une boucle (pourquoi les voyelles finales toniques sont-elles brèves ? Parce qu'elles précèdent les géminées !) Rufin-Jean Pratelli tente de compléter l'explication uniquement phonétique de l'assimilation régressive des consonnes avec la mise en relief des liens entre les géminées et l'accent,[136] mais son explication reste dans le domaine de la phonétique descriptive et ne nous apprend rien du point de vue fonctionnel :

> Lorsqu'on passe du syntagme l'ha au syntagme l'ha vista, on constate un déplacement de l'accent tonique principal du premier sur le second. La voyelle tonique du syntagme l'ha ne devient pas pour autant un élément atone proclitique comme l'article la dans le syntagme la vista, car le syntagme l'ha comprend le morphème accentuable ha et constitue par conséquent une unité accentuelle. […] la structure de la phrase italienne est telle que le syntagme faible [ici : ha] précède presque toujours le syntagme fort [ici : vista] si bien que la voyelle qui porte l'accent secondaire se trouve par rapport à la voyelle qui porte l'accent principal, dans une position analogue à celle de la voyelle atone prétonique d'un mot proclitique : c'est ce qui explique son affaiblissement en intensité et la diminution de la durée (ou quantité). C'est précisément cet affaiblissement de l'intensité, joint à la diminution de la durée, qui trouve sa compensation dans le renforcement (ou dans l'allongement de la durée s'il s'agit d'une consonne du type "continu") de la consonne initiale du mot qui suit : l'ha vista (v renforcé).[137]

---

[133] ROCCHETTI A., *Sens et Forme en linguistique italienne, Op. Cit.,* p. 393.

[134] CAMILLI A., *Pronuncia e grafia dell'italiano,* 3ª ed. a cura di P. Fiorelli, Firenze, Sansoni, 1965, p. 133–134.

[135] ROLHFS G., *Op. Cit*., p. 235.

[136] PRATELLI R-J., « Le renforcement syntaxique des consonnes en italien » in *La linguistique,* Paris, PUF, 1970/71 vol. 6, p. 39–50.

[137] PRATELLI R-J., *Op. Cit*., p. 46–47.

Cette explication est une combinaison de la théorie des éléments accentuables et inaccentuables de Paul Garde (que nous avons discutée, tout comme la distinction langues à accent fixe vs. accent libre, dans notre thèse de doctorat[138]) et de la théorie de l'allongement compensatoire. Rufin-Jean Pratelli passe en revue les diverses conséquences matérielles du phénomène étudié, mais il reste hélas à la surface du problème et n'en tire aucune information sur les causes de l'existence de ce phénomène. Nous n'en savons pas plus sur le rôle joué par les géminées dans le système de la langue. Cependant, Rufin Pratelli met le doigt sur les points importants du problème : d'une part, il souligne le lien fonctionnel entre l'accent et les géminées, ce qui l'amène à montrer l'importance de ceux-ci dans la construction de la phrase et donc du mot ; d'autre part, il relie aussi le phénomène de la gémination et la sémantique

Antoine Meillet envisage, pour la multiplication des géminées de l'indo-européen au latin une explication entièrement basée sur la sémantique,[139] ainsi dans les nombreux cas de suffixes où les géminées apparaissent, elles ont, selon lui, une « valeur expressive » :

> La succession de -r-, -n-, -l- et de -l- aboutit souvent à fournir la géminée -ll-, expressive par elle-même : on a ainsi agellus de ager, sigillum de signum, asellus de asinus, scabellum de scammnum (ancien *scabnom), etc. ce -l- a paru caractéristique et s'est répandu hors des cas où il s'explique directement ; c'est ainsi que, de mamma, on a mamilla. La géminée qui résulte d'une assimilation, a pris une valeur expressive.[140]

Cet exemple est repris par Alvaro Rocchetti qui est en désaccord avec la théorie d'Antoine Meillet :

> Cette explication peut paraître séduisante : on a bien en effet, avec ces diminutifs, l'impression d'un effet de sens spécial où l'affectivité joue un certain rôle. Mais cette impression est-elle produite par la géminée ? Pour apprécier si la géminée -ll- est bien "expressive par elle-même", il suffit de remplacer, dans tous les mots cités, les voyelles antérieures e, i par des voyelles postérieures o, u et même a : on constatera que l'expressivité, la douceur propre au diminutif a disparu et que la géminée -ll- ne suffit pas "par elle-même" à rendre l'impression antérieure.[141]

---

[138] DUBAIL-SAFFI S., *Op. Cit*., p. 42–45.

[139] MEILLET A., *Esquisse d'une histoire de la langue latine,* Paris, Klincsieck, 1966, p. 166–174.

[140] MEILLET A., *Op. Cit*., p. 174.

[141] ROCCHETTI A., *Sens et Forme en linguistique italienne, Op. Cit.,* p. 449.

En effet, la gémination n'est pas « expressive » de la façon dont l'entend Antoine Meillet, cependant, il a pressenti les répercussions sémantiques de ce phénomène qui joue un rôle important dans la construction du mot. Nous verrons dans les pages qui suivent, comment les géminées servent à séparer les différentes parties constitutives du mot pour en préserver le message sémantique. La gémination n'est pas un procédé expressif direct mais un outil qui aide à l'expression de la sémantique, en d'autres mots, c'est un procédé constructif qui est donc, indirectement, par sa fonction, relié à la sémantique.

Avant d'étudier de manière plus approfondie cette liaison entre la construction du mot et la multiplication des géminées, nous aimerions finir notre tour d'horizon des diverses explications déjà proposées par celle d'André Martinet fondée sur le rapport coût/information. En effet, le travail d'André Martinet, permet d'aller au-delà de la situation italienne, le linguiste cherche à concilier dans sa théorie des faits à première vue contradictoires. Si l'italien multiplie les géminées, l'espagnol et le roumain tendent à faire disparaître de leur système les géminées latines (ex : lat. *terra* > roum. *ţară*; lat. *gemma* > esp. *yema*). Quant au français, après les avoir maintenues, il les fait disparaître. Par exemple, aujourd'hui, la prononciation de guerre se confond avec celle de guère, mais l'orthographe garde la trace d'une ancienne opposition entre -rr- et -r-. Une explication du phénomène de la gémination doit tenir compte de cette fluctuation à travers les langues romanes.

La multiplication des géminées est pour André Martinet un phénomène qui suit la règle générale du rendement :[142] si le rapport entre l'information transmise par une géminée et l'énergie mise en jeu pour la prononcer, est supérieur au rapport correspondant pour une consonne simple, les géminées se multiplient ; si le même rapport pour une géminée est inférieur au rapport correspondant pour une consonne simple, les géminées se réduisent. L'explication d'André Martinet suppose donc un point d'équilibre qui, lorsqu'il est atteint renverse la situation :

> Dans une langue où les géminées tendent à être aussi fréquentes que les simples correspondantes, l'information qu'apporte -tt- tend à s'identifier à celle qu'apporte -t- et les sujets seront de plus en plus tentés de réduire l'énergie nécessaire à l'articulation de -tt- pour la faire correspondre à son pouvoir informationnel. Cependant, comme l'identification de -tt- et de -t- aboutirait à des confusions intolérables, l'opposition se maintient ; selon

[142] MARTINET A., *Op. Cit.*, p. 189–190, 196–198.

> la configuration des systèmes, à -d- (cf. lat. scutum > esp. escudo) ou à -θ- (v. irl. bràthir "frère" avec -θ-, en face du t- initial conservé de trì "trois"). Là où le système n'offre pas d'échappatoires, l'opposition pourra se maintenir pendant des siècles sous sa forme primitive : en espagnol -rr-, dont la fréquence est du même ordre que celle du -r- garde une prononciation beaucoup plus énergique.[143]

Cependant, de nombreux exemples contredisent cette explication. Ainsi, du latin à l'italien, on a parallèlement les deux étymologies suivantes : lat. *scutum* > it. *scudo* ; lat. *factum* > it. *fatto*. Du latin à l'espagnol, on a : lat. *passum* > esp. *paso* ; lat. *rosam* > esp. *rosa*. Bien qu'il n'y ait pas de -s- sonore [z] en espagnol, l'évolution de -ss- > -s- n'a pas abouti à des « confusions intolérables ». Du latin à l'espagnol, on a : lat. *fumu-* > esp. *humo* ; lat. *ramu-* > esp. *ramo* ; lat. *flamma* > esp. *llama* ; lat. *gemma* > esp. *yema*. Bien qu'il n'y ait pas d'échappatoire pour l'opposition entre -mm- et -m-, la géminée a tout de même disparu.

L'explication d'André Martinet suppose que, plus il y a de géminées dans un système, moins leur articulation est énergique. Ce fait est contredit par Alvaro Rocchetti : « L'italien semble prouver le contraire : plus il y a de géminées, plus leur opposition avec les consonnes simples est nette ».[144] Pour André Martinet, plus les géminées sont nombreuses, moins elles deviennent fonctionnelles. Nous préférons renverser le principe du raisonnement : si la multiplication des géminées est liée à leur fonction dans le système où elles se développent, alors, inversement, leur réduction dans un autre système doit correspondre à l'inutilité de cette fonction dans cet autre système.

Claudio Zmarich et Barbara Gili Fivela,[145] dans leur étude cinématique et perceptive des géminées bilabiales et labiodentales de l'italien – langue dont le système phonologique présente de nombreuses géminées – montrent que les consonnes simples et les géminées se distinguent par la durée augmentée du segment consonantique et par la durée minorée du segment vocalique précédent, et que la variation de la vitesse d'élocution a une forte incidence sur la capacité de discrimination des deux classes. On comprend bien que l'accélération du débit du

---

[143] MARTINET A., *Op. Cit,* p. 190.

[144] ROCCHETTI A., *Sens et Forme en linguistique italienne, Op. Cit.,* p. 395.

[145] ZMARICH C., GILI FIVELA B., « Consonanti scempie e geminate in italiano : studio cinematico e percettivo dell'articolazione bilabiale e labiodentale » in COSI P., *Misura dei Parametri. Aspetti tecnologici ed implicazioni nei modelli linguistici,* Atti del congresso AISV 2004 (CDRom), EDK Editore, 2005, p. 429–449.

locuteur impacte la distinction entre simple et géminée, si celle-ci est fondée sur la durée, car l'accélération atténue les différences de durée.

Il nous semble vraiment impossible de résoudre le problème de l'explication de la prolifération des géminées en italien en restant enfermé dans des caractéristiques phonologiques sans les intégrer à la construction psychique du mot. C'est pourquoi nous allons maintenant nous intéresser à la théorie de Ferdinand De Saussure et à l'explication d'Alvaro Rocchetti qui l'intègre.

2.2. La géminée, la syllabe et le mot

Ferdinand De Saussure[146] souligne la nécessité d'étudier les sons dans la chaîne parlée, il relie les variations mécaniques que sont l'explosion et l'implosion, aux variations fonctionnelles d'ouverture et de fermeture, établissant ainsi une description mécanique de la syllabe :

> Si dans la chaîne de sons on passe d'une implosion à une explosion (>|<), on obtient un effet particulier qui est l'indice de frontière de syllabe […] la phonation suppose une succession d'implosions et d'explosions, et c'est là la condition fondamentale de la syllabation […][147]

Cette description mécanique de la syllabe lui permet d'envisager les consonnes géminées selon des critères fonctionnels, plus qualitatifs que les critères de quantité évoqués par André Martinet.[148] A. Rocchetti – s'appuyant sur la théorie de Ferdinand De Saussure qui stipule que les géminées se composent d'une consonne fermante appartenant à une première syllabe dont elle est l'élément final, et d'une consonne ouvrante appartenant à la syllabe suivante, dont elle constitue l'élément initial – compare une frontière syllabique simple (CV¦CV = <> <>), à une frontière syllabique intervenant entre les deux composants d'une géminée (CVC¦CV = <>> <>) ; il souligne la plus grande fermeture de la première syllabe lors de la présence de la géminée, et conclut que « la présence d'une géminée est donc l'indice d'une séparation accentuée de deux syllabes ».[149] La reconnaissance d'une propriété séparatrice des géminées, le conduit à définir leur rôle en fonction de la construction du mot :

---

[146] SAUSSURE F. de, *Cours de linguistique générale,* éd. critique par T. De Mauro, Paris, Payot, 1979, p. 77–95.

[147] SAUSSURE F. de, *Op. Cit*., p. 86, 90.

[148] MARTINET A., *Op. Cit*., p. 189–190, 196–198.

[149] ROCCHETTI A., *Sens et Forme en linguistique italienne, Op. Cit.,* p. 445–447.

> Ainsi, qu'elle survienne au début du mot (entre un préfixe et le radical), au milieu du mot (cas des mots composés du type Iuppiter) ou à la fin (entre le radical et le suffixe ou la désinence morphologique), le procédé de la gémination a toujours pour fonction essentielle de bien disjoindre des syllabes qui ne jouent pas un même rôle sémantique ou morphologique.[150]

Voyons maintenant les conséquences de ce rapport fonctionnel entre les géminées et la structure du mot.

2.3. Liaison entre l'évolution de la construction du mot et la fluctuation des géminées

Nous avons précédemment illustré la représentation dynamique sur le temps opératif du mouvement de pensée associé à l'acte de langage selon Gustave Guillaume. Il divise l'acte de langage en deux espaces équivalents spatiaux du temps opératif nécessaire à des parcours mentaux spécifiques de construction : la langue et le discours. Le partage de l'acte de langage diffère d'un idiome à l'autre, selon la position prise par la saisie lexicale entre les deux saisies limites que sont la saisie radicale et la saisie phrastique.[151] Du latin aux langues romanes, la saisie lexicale s'est progressivement rapprochée de la saisie radicale. Sur le mouvement ascendant de l'acte de langage, plus la saisie lexicale est précoce, plus la flexion du nom est réduite.[152] En français (saisie lexicale précoce), le mot ne contient généralement plus d'indications grammaticales, il est dégagé de la forme et consacré au sens. Par contre, en italien, comme en roumain – pour le domaine nominal – ou en espagnol (saisie lexicale tardive), le mot possède généralement une désinence grammaticale. Lorsque la saisie lexicale est confondue avec la saisie phrastique, situation de l'indo-européen, ou avec la saisie radicale, cas du chinois, le mot ne peut pas exister. L'holophrase ou le caractère n'ont pas

---

[150] ROCCHETTI A., *Sens et Forme en linguistique italienne, Op. Cit.*, p. 450.

[151] GUILLAUME G., *Leçons de linguistique 1948–1949*, série B, Paris/Québec, Klincsieck/PU Laval, 1971, p. 18–80.

[152] Sur la déflexivité cf. les articles de TOLLIS F., « La déflexivité romane et la personne chez Gustave Guillaume », RÉMI-GIRAUD S., « De la matière à la forme : la déflexivité ou la naissance du mot », BEGIONI L. et ROCCHETTI A., « La déflexivité, du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? », in *Langages*, Paris, Larousse/Armand Colin, n° 178, juin 2010, respectivement p. 21–42, 53–66, 67–87 ; ainsi que BEGIONI L., « Peut-on parler de cyclicité dans l'évolution des langues ? Le concept de déflexivité dans l'évolution typologique des langues romanes ; les exemples du français, de l'italien et du roumain » in *Studii de Ştiinţă şi Cultură*, Université d'Arad, 2012/3, p. 7–14.

la bivalence du mot entre langue et discours, ils ont chacun une constitution homogène, puisqu'ils suivent chacun un seul schéma constructif. De ce fait, les géminées – si l'on considère qu'elles ont pour fonction de mettre en relief les différentes parties constitutives du mot – n'ont aucune raison d'être en indoeuropéen.[153] Du latin à l'italien puis en français, conjointement au déplacement de la saisie lexicale sur l'axe de l'acte de langage – celle-ci s'éloignant de la saisie phrastique puis se rapprochant de la saisie radicale – le mot commence par dépendre surtout de sa morphologie (latin), puis de la morphologie et de la syntaxe (italien) et pour finir, surtout de la syntaxe (français). Ce qui est le signe révélateur de son mode de construction : en latin, le mot se construit surtout en langue, en français, il se construit surtout en discours, et le mot italien est le plus bivalent des trois. Nous allons montrer, en présentant la fluctuation des géminées du latin à l'italien, puis au français, que les géminées se développent et régressent proportionnellement à l'homogénéité du mot.

En latin, le pouvoir séparateur des géminées sert à distinguer :

- un préfixe sémantique du radical (ex. : *affecto, as are* « désirer » ; *illigo, as, are* « lier » ; *interrogo, as, are* « questionner » ; *connecto, as, are* « joindre » ; *sollicito, as, are* « remuer »)
- le radical d'une désinence morphologique (ex. : *stella, ae* « étoile » ; *stellatus, a, um, stellifer* ou *stelliger, era, erum* « étoilé »)
- un suffixe sémantique d'une désinence morphologique (ex. : à côté de *ager, agri,* on a *agellus, i* « petit champ » ; à côté de *asinus, i* « âne », on a *asellus, i* « bouriquet » et *asella, ae* « petite ânesse » ; à côté de *signum, i* « signe », on a *sigillum, i* « figurine, statuette », *sigillatus, a um* « orné de figurines » et *sigillaria, orum* « statuettes offertes lors de la fête des Saturnales »)
- les deux parties d'un mot composé (ex. : *Iuppiter* < *Iupiter* < **dyeu-pater* « Jupiter »).

Les géminées facilitent l'analyse du mot en ses différents composants. Ainsi, elles protègent la sémantique du mot. Avec *efferre* (de *effero, fers, ferre*) « porter ou tirer dehors », chaque composant du mot (préfixe, radical et désinence) se trouve isolé des autres. Cependant, tout le potentiel de ce phénomène n'est pas encore utilisé car il ne fait que se mettre en place. On relève aussi bien la forme *brocchus, a um* « prognathe » que les formes *brochus* ou *bronchus*.[154] C'est avec l'italien que

[153] MEILLET A., *Op. Cit*., p. 166.

[154] GABRIEL A., *Dictionnaire latin-français,* Paris, Hatier, 1960.

le phénomène va prendre toute son ampleur. L'italien, non seulement conserve les géminées du latin, mais développe leur utilisation.

Nous expliquerons dans les pages suivantes les rares dégéminations qui ont eu lieu, et nous verrons que ces exceptions confirment bien la règle. Le marquage de la frontière sémantico-morphologique illustre ce phénomène de prolifération.

Ex. : lat. *sibilo, as, are* « siffler, huer » > it. *sobillare* « inciter à la révolte » ; lat. *traho, is, ere* « traîner, tirer » > it. *trarre* « tirer » ; lat. *fuimus* (parfait de *sum, es, fui, esse* « être ») > it. *fummo* (passato remoto de *essere*) ; lat. *factum* (participe passé de *facio, is, ere*) « fait » > it. *fatto* ; lat. *asilus, i* « taon » > it. *assillo* « taon ».

Ce dernier exemple montre que, lorsqu'une analyse sémantique du mot dégage un préfixe « étymologiquement faux mais sémantiquement juste »,[155] une géminée peut souligner la séparation entre ce préfixe et le radical. Il semble que la préservation du message sémantique prévale et donc la clarté de l'analyse sémantique. C'est pourquoi les géminées distinguent des préfixes considérés nécessaires pour véhiculer le sens, même si ceux-ci sont créés de toute pièce par l'analyse sémantique du moment. L'étymologie est mise au service de ce sens. Si celui-ci évolue et change, l'étymologie ne correspond plus au message, elle est oubliée comme dans cet exemple. Si l'étymologie s'accorde avec le sens que le locuteur attribue au mot, elle est respectée (ex. : it. *atterrare* « aterrir » et *sotterare* « enterrer » < lat. *terra*).[156]

Les mots créés récemment confirment cette utilisation des géminées (ex. : it. *ammarare* « amerrir » [analyse sémantique : préfixe a- + radical -mar + désinence verbale -are], *allunare* « alunir » [analyse sémantique : préfixe a- + radical -lun- + désinence verbale –are]). Avec ce dernier exemple, il devient évident que la théorie basée sur l'assimilation de la consonne finale d'une préposition, ne tient pas. En effet, le locuteur italien d'aujourd'hui n'a pas de préposition **ad* dans son système de langue mais une préposition *a*. On peut considérer qu'il reste encore une forme *ad* en sandhi qui ne se réalise en discours que devant voyelle initiale (ex. : *ad esempio* « par exemple »), en aucun cas devant consonne initiale, donc ne pouvant jamais aboutir à une géminée initiale.

---

[155] ROCCHETTI A., *Sens et Forme en linguistique italienne, Op. Cit.,* p. 450–451 : « […] dans assillo "taon" <asilu-, l'étymologie populaire a vu dans le a- initial un préfixe, celui que l'on trouve dans assaettare, assegnare, assediare. Le sens de assilo "insecte qui pique" ou "pensée obsédante" suggère en effet un préfixe *ad-. Le linguiste cite aussi l'exemple toscan *sobbilare* ou *subbillare,* mot dans lequel a été dégagé un préfixe sob- ou sub- dû à l'analyse sémantique : "inciter à la révolte" = "siffler, huer par en-dessous". »

[156] D'OLIVIERI, *Dizionario etimologico italiano,* Milano, Casa ed. Ceschina, 2° ed. 1965.

On voit ici que le phénomène de la gémination n'est pas dépendant de l'environnement phonétique dans lequel il intervient, mais que ce phénomène est volontairement choisi pour une fonction déterminée.

En italien, les géminées peuvent distinguer le radical d'une désinence morphologique, un préfixe du radical ; elles peuvent aussi renforcer la séparation entre un suffixe sémantique et le radical : dans *pennello* « pinceau », le radical penque l'on retrouve dans *penna* « plume », est isolé, tout comme l'est le radical botde *bottega* « boutique », radical que l'on retrouve dans *botte* « tonneau » et dans *bottegaio* « négociant ». Les géminées peuvent aussi permettre de distinguer un suffixe sémantique d'une désinence morphologique comme dans l'exemple déjà cité : *pennello*, même si le suffixe a été introduit (ex. : la forme *cammello* « chameau » < *camelus, i* a été refaite sur les dérivés en -ello ;[157] la première géminée -mm- renforce la séparation entre le radical et ce 'nouveau' suffixe, la seconde géminée -ll- fait de même entre ce suffixe et la désinence morphologique).

Voici encore deux exemples, proposés par Alvaro Rocchetti, de l'application italienne du pouvoir séparateur des géminées, utilisation qui a toujours pour but un meilleur entendement du message :

> Mellone (doublet du toscan melone = mel (a) + one), mattone (augmentatif à partir du latin maltha ?), cammino (issu du celte (*camminus). Sans être sentis comme des dérivés de formes plus simples, ces mots n'en présentent pas moins une mise en relief, à l'aide de géminées, d'un suffixe -on- ou -in- qui apporte son effet de sens propre […]
>
> Dans tappeto, il semble que l'italien ait vu dans la terminaison -etu du latin tapetu-, un suffixe venant modifier un radical tap- que l'on retrouve dans tappare et tappo : l'idée de couvrir, de recouvrir, qui semble attachée à cette racine apparaît également dans tappezzare, emprunt au français tapisser.[158]

Les géminées sont donc utilisées en italien partout où l'analyse d'un mot nécessite, pour ne pas déraper et rester juste, une mise en relief des éléments constitutifs du mot. Ainsi, dans le mot *atterraggio* « atterrissage », chaque constituant (préfixe, radical, suffixe sémantique et désinence morphologique) est séparé des autres. Cependant du latin à l'italien, il y a aussi eu quelques cas de dégémination que nous allons expliquer.

---

[157] *Ibidem*

[158] ROCCHETTI A., *Sens et Forme en linguistique italienne, Op. Cit.,* p. 456–457.

Ex n°1 : it. *balestra* « arbalète » < lat. *ballista* ou *balista* « baliste, machine pour lancer des projectiles » < gr. *ballistas* < *ballizein*

Si le mot italien possédait une géminée -ll-, celle-ci couperait le radical en deux parties et déformerait l'analyse sémantique du mot car -estr- ne correspond ni à un suffixe, ni à une désinence morphologique. La concurrence de deux formes en latin est due aux mêmes raisons : l'emprunt grec ne se pliait pas aux critères analytiques latins, le mot étranger a donc été pris comme un bloc inanalysable avec lequel a été formé le radical, la géminée grec a eu tendance à disparaître concurrencée par une forme correspondant mieux à l'analyse latine. L'italien a confirmé cette adoption, la seule forme qui est restée – celle sans la géminée – était la mieux adaptée.

Ex n°2 : it. *puledro* « poulain » < lat. **pullitum* < *pullus*

Si la géminée -ll- du latin s'était conservée dans le mot italien, elle aurait séparé le radical puledr- (*puledra* « pouliche », *puledrino* « jeune poulain ») en deux parties qui ne renvoient à aucune image sémantique (-edr- ne correspond pas à un suffixe en italien).

Ex n°3 : it. *saracco* « scie égoïne » < lat. *serra* « scie »

Dans le mot latin, la géminée -rr- indique la séparation entre le radical et la désinence morphologique. Dans le mot italien, la géminée -cc- a la même fonction. Mais une géminée -rr- serait incongrue car elle tomberait en plein radical.

Ex n°4 : it. *sabato* « samedi » < lat. *sabbatum* < gr. *sabbata*

Si l'italien avait conservé la géminée -bb-, celle-ci aurait mis en valeur une désinence morphologique de participe passé -ato. Comme *sabato* est un substantif, il ne faut pas souligner la ressemblance entre la fin de ce mot et cette désinence, sous peine d'une lecture erronée du message sémantique par détection d'un radical inexistant en langue. Pour la même raison, l'accent est déplacé sur la première syllabe du mot, ce qui le rend inanalysable et protège ainsi le paradigme des radicaux de tout néologisme intempestif de composant de mot. Ces dégéminations sont significatives d'une utilisation régulière des géminées comme outils séparateurs des constituants du mot. Ce rôle n'est pas sans rappeler celui de l'accent. Cependant la fonction de l'accent n'est pas exactement la même : il marque la fin de l'apport sémantique, en conséquence il est souvent placé à la frontière entre l'apport sémantique et l'apport morphologique. Ainsi l'apparente démarcation entre sémantique et morphologie n'est que la conséquence de la position qu'il occupe pour mener à bien sa fonction première :

ponctuer le message sémantique. La preuve en est qu'il est parfois doublé avec une géminée. Cette dernière est un outil séparateur des constituants du mot quelle que soit leur nature, ce qui n'est pas le cas de l'accent. La combinaison des deux phénomènes – accent et géminée – permet à l'italien tout un jeu de nuances. En voici quelques exemples :

Ex : *femmina* « femme »

Dans ce mot, la géminée -mm- semble souligner la présence d'un suffixe sémantique -in-´ Ce suffixe est un diminutif et ce n'est pas un hasard s'il apparaît quand on parle du deuxième sexe. Cependant, il n'existe pas de forme sans le diminutif **femma* sur le modèle *donna* « femme » / *donnina* « petite femme ». La raison en est simple : ce n'est pas un suffixe sémantique, l'accent ne l'intègre pas dans la sémantique. Le double effet du déplacement de l'accent et de la présence des géminées permet d'obtenir un radical dans lequel est souligné un diminutif sans que celui-ci ait ouvertement une fonction de suffixe, ce qui correspond à la définition italienne du féminin, genre « par nature mineur : par essence, et non par accident ».[159] Nous expliquons ici, l'expression dans une langue d'une hiérarchie de valeurs culturelles, loin de nous toute idée de jugement, ce n'est pas notre propos.

Ex : *chicchera* « petite tasse », *collera* « colère », *pillacchera* et *zacchera* "éclaboussure", *zattera* « radeau ».

Tous ces mots ont une connotation légèrement négative (petite tasse, colère, éclaboussure, embarcation de fortune). La terminaison -era mise en valeur par les géminées y est sûrement pour quelque chose. Cependant, dans tous ces mots, il faut éviter la lecture d'un suffixe sémantique -er- car cette analyse démantèlerait chaque radical. Ces mots sont presque tous des emprunts (*chicchera* < esp. *Jicara ; zacchera* < longob. *Zahar ; pillacchera* et *zattera* sont d'origine inconnue) et de ce fait, ils forment chacun un bloc sémantique considéré comme un radical. Pour éviter la lecture de ce suffixe l'accent ne l'intègre jamais à la sémantique. Le mot d'origine latine *collera* (< lat. *cholera* < gr. *choléra* sur *cho͞le'* « bile ») fonctionne sur le même principe, car la dérivation grecque n'est plus ressentie aujourd'hui comme telle et le déplacement de l'accent protège un radical coller-. Le jeu de l'accent et de la géminée contribue à une lecture sémantique en demi-teinte tout à fait adaptée à la richesse des nuances du vocabulaire italien.

[159] ROCCHETTI A., *Sens et Forme en linguistique italienne, Op. Cit.,* p. 454.

Un autre fait illustre la différence fonctionnelle entre accent et géminée, il s'agit de leur comportement respectif après une pause : contrairement à l'accent qui peut être présent après une pause,[160] une géminée ne peut pas intervenir après une pause. Ainsi, les exceptions à la règle de la gémination initiale – ou renforcement syntaxique – sont dues à la présence d'une pause. Avant de les étudier plus précisément, nous voudrions souligner tout d'abord que la gémination initiale confirme l'hypothèse d'un mécanisme de construction du mot utilisant l'accent comme outil marqueur de la fin de l'apport sémantique, et la géminée comme outil séparateur des constituants de mots dont l'analyse pourrait ne pas être évidente.

Nous avons vu en début d'article les circonstances d'apparition de la gémination initiale, nous allons maintenant les expliquer.

- Gémination initiale après les polysyllabes accentués sur la dernière syllabe et les monosyllabes accentués. Les mots de ce type n'ont pas de syllabe morphologique, ils se terminent par une syllabe sémantique ou sont formés uniquement par celle-ci (les monosyllabes). Pour bien séparer cette syllabe sémantique de celle qui va suivre et qui appartient au mot suivant, une géminée apparaît : c'est le renforcement syntaxique.

- Gémination initiale après certains monosyllabes atones : *a, che, ma, tra, se, o,* chi. Ces monosyllabes atones ne sont que des syllabes proclitiques sorties de leur contexte, elles sont toujours liées au mot qui les suit. Pour marquer la séparation entre cette syllabe morphologique et la première syllabe sémantique du mot qui suit, une géminée apparaît.

Revenons aux exceptions, une des plus souvent citées[161] est *Gesù Cristo* en face de *Gesù (m) mio*. Il y a aussi les mots accentués sur la syllabe finale et les monosyllabes accentués, tous résultats d'une apocope (ex. : *figlio* > *fi', poco* > *po', andai* > *anda', colei* > *cole'*).[162] Quel est le lien entre tous ces cas ? La pause. Ainsi, Alvaro Rocchetti signale la présence d'une pause après le mot *Cristo* dans une explication que nous allons discuter mais qui note cependant le principal :

[160] DUBAIL SAFFI S., *Op. Cit*., § IV – 5.

[161] Citée par A. Camilli, P. Fiorelli, A. Rocchetti, etc.

[162] Les mots où l'apocope n'est plus perçue (ex. *gru, re, tre,* etc.) sont autant de circonstances provoquant le renforcement syntaxique. Par contre, tous les articles, pronoms (*la, le, gli, mi, ti, ci,* etc.) qui peuvent s'élider, ne provoquent jamais de renforcement syntaxique.

> Le mot Cristo n'a pas besoin d'une géminée pour être bien séparé de Gesù : un silence le précède qui empêche le redoublement. L'importance du nom du fils de Dieu et le respect qu'il inspire suffisent à le mettre en valeur.[163]

Nous ne saurions dire si le respect y est réellement pour quelque chose, mais la présence de la pause est importante car elle apparaît après l'apocope :

> Il semble qu'une apocope encore perçue introduise un temps d'arrêt après le mot comparable, dans ses effets, à ce que produit le respect devant le mot Cristo".[164]

À l'évidence, il n'y a jamais de gémination à l'initiale d'un mot qui suit une pause. Or, un autre linguiste, Pavao Tekavčić assimile la pause à une consonne. Voici ses raisons :

> 1) La pausa iniziale impedisce la variazione come una consonante : [#kasa], [inkasa] / [lahasa] : 2) La pausa determina la brevità della vocale finale, come se questa si trovasse in sillaba chiusa, dunque davanti a consonante : ad hoc / adok / come falò / falo /.[165]

Si la pause est équivalente à une consonne, rien ne sert de géminer la première consonne du mot qui suit pour obtenir un renforcement syntaxique, car la séparation est déjà très nette avec pause + consonne. La pause est un moyen de bouleverser l'organisation syntaxique car cette rupture du son rompt la chaîne parlée. Qu'est-ce que l'apocope, sinon un abrègement qui mène plus rapidement à la fin de la chaîne parlée ? Il est donc logique que l'apocope soit suivie d'une pause et que celle-ci ne soit pas suivie d'une géminée. Mais pour quelle raison une pause est-elle présente dans le nom de *Gesù Cristo* ? Sans vouloir manquer de respect à quiconque, la pause est ici présente pour la même raison qu'elle l'est dans tous les noms de personne composés de plusieurs mots : ces noms sont des composés de mots mais il ne faut surtout pas les prendre pour des mots composés. Dans un mot composé, quand la distinction entre les deux éléments qui le forment n'est pas évidente, ce qui risque de compromettre la compréhension, il y a souvent une géminée qui signale la séparation des deux mots qui ont été réunis et qui forment un seul bloc uni, un seul mot (ex. : *soprattutto, davvero, sissignore*). Mais un nom propre n'est pas équivalent à un seul mot, il ne forme jamais un bloc car l'un des éléments concerne l'individu et l'autre sa famille. On

---

[163] ROCCHETTI A., *Sens et Forme en linguistique italienne, Op. Cit.,* p. 458.
[164] ROCCHETTI A., *Sens et Forme en linguistique italienne, Op. Cit.,* p. 459.
[165] TEKAVCIĆ P., *Grammatica storica dell'italiano,* Bologna, Il Mulino, 1972, tome III, p. 224.

peut perdre son nom en se mariant, on ne perd jamais son prénom. Une pause après le premier mot du nom, crée une interruption dans la chaîne parlée qui empêche d'unir matériellement deux mots que les dynamiques de sens et le contexte – le résultat est tout de même le nom d'une seule personne – auraient trop tendance à réunir. Après un tel outil séparateur, la géminée n'a pas de raison d'être, d'autant que la géminée est l'outil séparateur des constituants d'un même mot.

L'italien, en raison de la constitution hétéroclite de ses mots, a besoin d'outils pour en faciliter la lecture analytique, c'est pourquoi dans cette langue, le phénomène de la gémination a été développé et porté à son apogée. La situation française est un autre tableau.

L'évolution du mot français le rend de plus en plus homogène dans sa constitution. Son analyse se simplifie, des outils tels que les géminées deviennent inutiles et disparaissent. Pourtant l'ancien français possédait un grand nombre de géminées dont l'écriture a gardé la trace bien qu'elles ne soient plus prononcées aujourd'hui (ex. : *une maisonnette*). Le mot de l'ancien français avait une constitution comparable à celle du mot italien, puisque ce mot possédait une morphologie finale dont l'écriture fait état : on écrit toujours un s au pluriel bien qu'il ne se prononce plus. Notre exemple montre que les géminées avaient dans cette langue la même fonction qu'en italien : elles mettaient en relief les différents constituants du mot. L'écriture du mot *maisonnette* révèle que la géminée -nn- signalait la séparation entre le radical et le suffixe diminutif, tandis que la géminée -tt- séparait celui-ci de la voyelle morphologique. Cet exemple montre également que le mot de l'ancien français intégrait des diminutifs et des augmentatifs comme le mot italien, ce qui n'est pas le cas en français contemporain. En voici une amusante illustration :

> […] Una donnetta devient en français une petite femme, una donnina, un petit bout de femme ; un donnino, une charmante petite femme ; quant à un donnone, on rend très imparfaitement son sens quand on traduit, comme le fait le dictionnaire Garzanti, une grosse femme. Il ne nous reste qu'un seul diminutif, femmelette qui doit sa survie à sa valeur très particulière puisqu'on ne l'emploie que pour … les hommes ![166]

Quand les variations sémantiques se fabriquent dans le syntagme et non plus dans le mot, celui-ci devient un bloc homogène, les géminées deviennent inutiles et sont éliminées. Les dernières géminées du français jouent toujours le même

[166] ROCCHETTI A., *Sens et Forme en linguistique italienne, Op. Cit.*, p. 462.

rôle dans les quelques mots encore hétérogènes. André Martinet cite les géminées de *netteté* [nɛtte] et de *là-dedans* [laddã],[167] dans le même ordre d'idée Georges Gougenheim cite celles de *intimement* [ɛfimmã] et de *il tirera* [iltirra], en expliquant qu'elles sont dues à la chute d'un ə instable.[168] La chute de cette voyelle est un phénomène parallèle à la chute du ə final, ces deux faits sont en rapport avec la disparition de la morphologie finale. Ces géminées sont le résultat d'une construction mettant en présence deux consonnes identiques, comme c'est le cas dans les constructions suivantes : *Pour rentrer, il l'a dit* et : *une bag(ue) gravée*.[169] Toutefois, il est remarquable que les rares géminées d'une langue qui construit plutôt des syntagmes que des mots, apparaissent justement dans les quelques mots où la construction est encore lisible : net- + -té (suffixe qui transforme l'adjectif en substantif), là-d- + - dans (mot composé), intim- + -ment (suffixe qui transforme l'adjectif en adverbe), tir- + -ra (désinence verbale du futur).

Georges Gougenheim relève également les géminées des formes du futur et du conditionnel des verbes *courir* (*nous courrons*), *mourir* (*il mourrait, quérir et leurs composés (ils conquerraient*). Il signale que « les futurs et les conditionnels de ces trois verbes et de leurs composés sont les seuls à avoir le r géminé ; le r de *je pourrai*, quoique noté par deux lettres r, est un r simple ».[170] Les géminées *-rr-* de ces verbes sont donc les derniers bastions qui résistent à une évolution inéluctable qui verra disparaître toutes les géminées du français. Que les dernières géminées du français soulignent les désinences du futur et du conditionnel n'est pas un fait du hasard, ces temps comptent parmi les créations les plus récentes de notre conjugaison, de plus, le r est un phénomène français dont la prononciation a subi de récents bouleversements.

La présence de géminées en latin, leur développement en italien et leur régression en français, sont le résultat de la dépendance de leur utilité fonctionnelle à la nature constitutive du mot. La fluctuation des géminées dans les langues romanes est liée à l'évolution de la construction du mot. Mais pourquoi l'espagnol et le roumain, deux idiomes dont la saisie lexicale est plus tardive que celle du français, se passent-ils des géminées ? Pour souligner la séparation des divers constituants de leur mot, ces langues ont préféré développer un autre phénomène dont nous proposerons une étude dans un prochain numéro de la revue, celui de la diphtongaison.

---

[167] MARTINET A., *Op. Cit*., p. 190.

[168] GOUGENHEIM G., *Système grammatical de la langue française,* Paris, Ed. d'Artrey, 1969, p. 37.

[169] Exemples empruntés à G. Gougenheim (*Ibidem*).

[170] *Ibidem*

3. La fonction démarcative des diphtongues du latin à l'italien[171]

Nous avons montré que d'un point de vue diachronique comme synchronique, les géminées sont un phénomène intervenant dans la construction du mot, en corrélation avec l'accent d'intensité, et ayant lui aussi une fonction démarcative. La présence de géminées en latin, leur développement en italien et leur régression en français, sont le résultat de la dépendance de leur utilité fonctionnelle à la nature constitutive du mot. Après avoir montré que la fluctuation des géminées dans les langues romanes est liée à l'évolution de la construction du mot, nous nous proposons à présent d'étudier l'autre phénomène phonologique employé dans les langues romanes pour souligner la séparation des divers constituants de leur mot, la diphtongaison.

Le phénomène de la diphtongaison qui, à partir d'un phonème unique en latin, aboutit à la prononciation de deux sons articulés d'une seule émission de voix, intéresse toutes les langues romanes, bien que de façon inégale. Il existe plusieurs explications de la diphtongaison spontanée,[172] cependant, nous allons voir qu'elles s'accordent généralement pour admettre que ce phénomène dépend à son origine de l'accent. Nous étudierons, dans un premier temps, les diphtongues croissantes, car en italien, les diphtongues décroissantes ne sont pas des diphtongues spontanées. Dans un second temps, nous observerons les diphtongues décroissantes. Nous montrerons que dans les langues romanes, la fluctuation des diphtongues, comme celle des géminées, est liée à l'évolution de la construction du mot.

---

[171] SAFFI S., CULOMA-SAUVA V., « La fonction démarcative des diphtongues du latin à l'italien », *Studii de Știință și Cultură*, 2013/2, p. 9–20.

[172] F. Schűrr a tenté de démontrer que « la diphtongaison conditionnée [était] la seule générale à la Romania, [qu'elle était] la véritable diphtongaison romane ». (SCHŰRR F., « La diphtongaison romane » in *Revue des langues romanes*, 1956, XX, p. 107–144, 161–248). Mais, nous ne nous attarderons pas sur ce travail qui a été maintes fois controversé. Pour les critiques, nous renvoyons à STRAKA G., *Les sons et les mots*, Paris, Klincksiek, 1979, p. 189–191 ; STRAKA G., « Observations sur la chronologie et les dates de quelques modifications phonétiques en roman et en français prélittéraire » in *Revue des langues romanes*, 1953, LXXXI, p. 247 et sv. ; WARTBURG W. Von, *La fragmentation linguistique de la Romania*, Paris, Klincksieck, 1967, p. 124 et sv. ; ROCCHETTI A., *Sens et forme en linguistique*, *Op. Cit.*, p. 404–407.

3.1. Critique d'explications proposées

En latin parlé, les voyelles brèves se prononçaient plus ouvertes que les voyelles longues. Si bien que cette différence d'aperture finit par l'emporter, en bas latin, sur la différence de quantité. Ce relâchement de la tension articulatoire[173] touche surtout les voyelles brèves, ce qui va provoquer chez elles un changement de timbre notoire, sauf pour la voyelle centrale [a], tandis que les voyelles longues se maintiennent en règle générale. Ainsi, le triangle vocalique atone de l'italien est un héritage du triangle vocalique bref latin. Nous avons montré précédemment que :

1. le triangle vocalique accentué de l'italien correspond à la fusion des triangles vocaliques bref et long du latin, une voyelle brève donnant la voyelle longue d'aperture supérieure ;
2. le triangle vocalique bref latin se réduit et s'inclut dans le triangle vocalique long ;
3. le triangle vocalique issu des anciennes voyelles longues matérialise la prise de conscience des bornes du nouvel espace vocalique, au sein duquel le remplissage des positions intermédiaires s'opère, ainsi des écarts plus fins sont délimités par les voyelles issues des anciennes brèves.

Pierre Fouché considère la diphtongaison comme un relâchement de la partie finale de la voyelle dû à l'allongement sous l'accent des voyelles brèves.[174] Ces brèves, primitivement fermées, s'étaient ouvertes vers le II^{ème} siècle. Suite au bouleversement quantitatif de son système vocalique, le latin de la fin du III^{ème} siècle avait sous l'accent : [a], [i], [u], et en syllabe ouverte [e], [o], [ɛ], [ɔ] longs, et en syllabe fermée [e], [o], [ɛ], [ɔ] brefs. Selon P. Fouché, les voyelles ouvertes n'ont pas résisté à l'allongement et ont diphtongué car :

> Avec l'accroissement de la durée, la langue n'a pu conserver sa position du début, elle s'est légèrement affaissée, et ces voyelles ont tendu à s'ouvrir dans leur partie finale.[175]

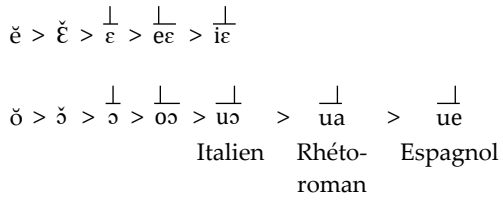
---

[173] GENOT G., *Op. Cit.*, p. 28.

[174] FOUCHÉ P., *Phonétique historique du français,* Paris, Klincksieck, 1969, vol. I, p. 35 et sv., vol. II, p. 218.

[175] FOUCHÉ P., *Op. Cit*., p. 223.

Suivant les lois de la phonétique, la voyelle la plus fermée a accentué sa fermeture, la voyelle la plus ouverte son ouverture, et l'accent s'est déplacé sur la voyelle la plus ouverte :



On remarque l'application plus ou moins poussée selon les langues, de la première loi énoncée ci-dessus. Cette théorie n'explique pas pourquoi la diphtongaison touche de façon inégale les différentes langues romanes. Pourquoi la diphtongaison a-t-elle lieu en espagnol et en roumain quelle que soit la structure de la syllabe, alors qu'en italien elle se produit uniquement en syllabe libre ?

Georges Straka propose une réponse, mais avant de l'aborder nous faisons une parenthèse pour rappeler que Georges Straka relie lui aussi la diphtongue et l'accent :

> Les causes de la diphtongaison spontanée résident en effet dans la durée longue de la voyelle accentuée, seules les voyelles qui ont atteint une certaine durée ont tendance à se segmenter (diphtonguer).[176]

Et pour aborder rapidement le désaccord théorique entre Pierre Fouché et Georges Straka. Ce dernier critique[177] l'explication mécanique de Pierre Fouché qui postule qu'une voyelle a toujours une tension décroissante, ce que G. Straka contredit en s'appuyant sur les figures proposées par Maurice Grammont.[178] Georges Straka renverse complètement l'explication en refusant le « relâchement de la tension » de Pierre Fouché et en postulant la force articulatoire comme moteur de la transformation :

> […] Les résultats ie, uo semblent provenir plutôt de l'apparition d'un son de passage entre une consonne intense et un è [ɛ ouvert] et ò [ɔ ouvert] intenses, à une époque où l'énergie articulatoire était grande.[179]

---

[176] STRAKA G., *Les sons et les mots, Op. Cit.*, p. 185.

[177] *Ibidem ;* et STRAKA G., « Notes de phonétique générale et française » in *Bulletin de la Faculté des lettres de Strasbourg,* tome 32, 1953/54, chapitre 29.

[178] GRAMMONT M., *Traité de phonétique,* Paris, Delegrave, 1993, fig. 88, 90, 107, 110, 112,155 etc.

[179] STRAKA G., *Les sons et les mots, Op. Cit.*, p. 233.

Revenons à la répartition de la diphtongaison entre syllabe libre et fermée. Georges Straka croit résoudre ce problème en postulant des coupes syllabiques spécifiques pour l'espagnol et le roumain, coupes qui permettraient à ces langues d'avoir des diphtongues uniquement en syllabe libre :

> […] Dès avant l'allongement des voyelles accentuées en syllabe libre, le domaine hispanique et la Dacie se distinguaient des autres régions par la place de la coupe syllabique ; dans ces domaines, la coupe syllabique s'est déplacée devant les groupes consonantiques et devant les consonnes géminées (tes-ta > te-sta, ter-ra > te-rra, sep-te > se-pte, por-tu > po-rtu, pon-te > po-nte, etc.), de sorte qu'en espagnol è et ò et en roumain è ont pu, par la suite, s'allonger et se diphtonguer dans les syllabes accentuées qui, à l'origine, étaient entravées.[180]

Mais, comme le remarque Alvaro Rocchetti, certaines des coupes syllabiques proposées par Georges Straka, bien que possibles en latin, ne sont pas envisageables dans le cadre des langues romanes :

> Dans *po-nte, te-sta* ou dans *po-rtu* les constrictives *n*, *s* et *r*, précédées d'une voyelle, sont suivies d'une occlusive *t* plus fermée qu'elles. Placées entre une ouverture plus grande que la leur et une fermeture totale, elles ne peuvent avoir qu'une seule orientation : fermante.[181]

Les explications théoriques que nous avons examinées jusqu'à présent, présentent la diphtongaison comme un mécanisme phonétique sans âme, sans raison d'être particulière dans la langue. Pourquoi parmi toutes les transformations possibles, tel phénomène se développe-t-il et se généralise-t-il plutôt que tel autre ? Cette question de la valeur des diphtongues dans les systèmes des langues où elles se sont développées est éludée, le rôle rempli par ce signe n'étant pas défini, car la diphtongaison est toujours présentée comme une conséquence des évolutions phonétiques du discours et jamais comme un phénomène répondant à une nécessité psychique de communication, ayant une fonction dans le système de langue. Cette manière d'aborder l'étude du phénomène est inhérente à la grammaire historique :

> Ce n'est certainement pas faire preuve d'une injuste sévérité envers la grammaire historique que de lui reprocher un intérêt trop exclusif pour ce qui a trait à la survenance des apports et un manque excessif d'intérêt pour

[180] STRAKA G., *Les sons et les mots, Op. Cit.*, p. 198.
[181] ROCCHETTI A., *Sens et forme en linguistique, Op. Cit.*, p. 402.

> ce qui a trait aux rapports institués entre les apports historiquement survenus, et retenus à des fins de systématisation.[182]

Un petit pas est fait vers une vision organisée de la langue avec Mario Rossi et Pierre Antonetti qui proposent une explication phonologique de la diphtongaison. Nous rappelons que le bouleversement quantitatif du latin vulgaire a réglé la quantité sur la structure de la syllabe : [e] long > [e] long en syllabe libre et [e] bref en syllabe fermée ; [e] bref > [ɛ] long en syllabe libre et [ɛ] bref en syllabe fermée.

> Ainsi, en syllabe libre, le e fermé reste long et reste relativement et momentanément stable, alors que le e mi-ouvert devient long et instable, car en s'allongeant, la voyelle se tend et risque de se fermer. Les deux voyelles risquent donc d'être confondues :[183]
>
> vĕnit > vɛ̄ne et vēnae > vēne
>
> C'est pourquoi l'aperture s'impose progressivement, pour éviter cette confusion possible, bien que la première partie de la voyelle reste relativement fermée :[184]
>
> vĕnit > vɛ̄ne et veɛne > viɛne

La diphtongaison serait donc le moyen d'éviter la confusion entre [ɛ] long et [e] long en syllabe libre. Dans ce cas, pourquoi le même moyen n'a-t-il pas été employé en syllabe fermée pour éviter la confusion entre [ɛ] bref et [e] bref ? Ce dernier en s'abrégeant risquait de s'ouvrir et de se confondre avec [ɛ] bref. Cette objection est faite par Alvaro Rocchetti qui, après avoir cité les exemples lat. *lectus, a um* (participe passé de *lego, is, ere* « recueillir, lire ») > it. *letto*, et lat. *lectus, i* « lit » > it. *letto*, demande :

> Pourquoi dans ce cas accorder un crédit tout particulier au maintien de l'opposition en syllabe libre alors qu'on laisse la confusion se faire en syllabe entravée ?[185]

Cette question en suppose une autre : que représente cette opposition ? C'est en définissant la valeur de ce signe dans la langue et donc la fonction qu'il

---

[182] GUILLAUME G., *Principes de linguistique théorique, Op. Cit.,* p. 58.

[183] ROSSI M., ANTONETTI P., *Précis de phonétique italienne. Synchronie et diachronie,* Aix en Provence, La Pensée Universitaire, 1970, p. 204–205.

[184] *Ibidem*

[185] ROCCHETTI A., *Sens et forme en linguistique, Op. Cit.,* p. 409.

remplit, qu'il sera possible de savoir pourquoi la diphtongaison s'est généralisée dans les langues romanes et pourquoi une langue comme le français actuel l'a abandonnée. En effet, la fonction ainsi définie doit avoir été primordiale pour les langues romanes lors de l'expansion des diphtongues, et ce même en français, puis dans cette langue, être aujourd'hui devenue superflue.

Si la langue est comprise comme un système organisé où chaque signe joue un rôle, la description de ce système ne peut se satisfaire d'une explication où les transformations ne sont que les conséquences passives d'autres évènements eux-mêmes conséquences de… etc. Dans une conception fonctionnelle des phénomènes de langue, un changement dans l'organisation des signes suppose un changement sous-jacent équivalent dans la hiérarchie des fonctions attribuées à ces signes. Ainsi, une explication qui attribue à un bouleversement visible des signes le but de conserver les anciennes oppositions entre les anciens signes qui ne sont plus, est symptomatique d'une conception trop conservatrice pour être productive, car elle refuse l'évolution du système qu'elle tente d'expliquer.

3.2. Le rôle de la diphtongaison

La théorie proposée par A. Rocchetti suppose plus qu'un lien de mécanique phonétique entre l'accent et les diphtongues. Le linguiste rassemble l'accent, les diphtongues et les géminées pour des raisons fonctionnelles (II.2). Ces deux derniers phénomènes jouent un rôle dans la compréhension du message sémantique. La diphtongue peut-elle leur être associée ? Pour répondre à cette question, nous tenons, tout d'abord, à souligner le rapport entre les diphtongues et les géminées mis en évidence par Alvaro Rocchetti.[186] Il a noté que l'espagnol et le roumain qui possèdent des diphtongues en syllabes libres et fermées, n'ont pas conservées les géminées qui existaient en latin, alors que l'italien combine les deux phénomènes.

Les remarques de P. Fouché sur l'évolution du français confirment l'exclusion mutuelle entre géminées et diphtongues :

> Dans le latin parlé de la Gaule, la géminée ll s'est simplifiée en l après une voyelle longue. Par suite stēlla est devenu *stēla. Ainsi au moment de la diphtongaison, on avait dans ce mot un ē qui a pu passer à ei ; d'où v.fr. *estelie*, auj. *étoile* […] Comme dans le cas de stēlla la géminée ll s'est simplifiée en l dans ōlla, qui est devenu * ōla. Ainsi, au moment de la

[186] ROCCHETTI A., *Sens et forme en linguistique, Op. Cit.,* p. 402–403, 463–464.

diphtongaison, on a eu dans ce mot un ō qui a pu passer à ou d'où *oula, représenté par eule en v.fr.[187]

Que les phénomènes de la gémination et de la diphtongaison soient présents ensemble ou séparément dans le système d'une langue romane, un fait s'observe toujours : ils s'excluent mutuellement.

	Diphtongue en syllabe libre	**Diphtongue en syllabe fermée**	**Géminée**
Italien*	+	–	+
Ancien français**	+	–	+
Espagnol***	+	+	–
Roumain	+	+	–

Fig. 53 : Distribution, gémination et diphtongaison

Ce tableau appelle trois remarques :

* Dans les rares diphtongaisons qui ont lieu en syllabe fermée en italien (*postierla* « poterne », *tuorlo* « jaune d'oeuf ») et en toscan (*sierla* « loquet »), on note la présence du groupe consonantique -rl- formé par deux liquides dont aucune n'offre une fermeture complète. Tout se passe comme si la syllabe n'était pas fermée car elle ne l'est pas réellement

** Nous rappelons que le français contemporain possède un mot de constitution très homogène, c'est pourquoi il n'a besoin ni de diphtongue, ni de géminée.

*** Dans le système phonologique espagnol, le [rr] est un phonème à part entière et non une géminée.[188]

Les deux phénomènes auraient-ils la même fonction ? C'est effectivement la théorie soutenue par Alvaro Rocchetti : la diphtongue « joue le rôle attribué ailleurs à la séquence consonne fermante + consonne ouvrante ».[189] Dès lors, une question se pose : qu'est-ce qui motive la prédilection pour l'un ou l'autre des deux outils ayant la même fonction (séparer les divers constituants du mot) ?

Nous avons vu que les géminées sont un accroissement de la netteté de la coupe syllabique. Or, les langues qui n'utilisent pas les géminées, comme l'espagnol et le roumain, possèdent de nombreux mots qui se finissent par une consonne. Ainsi, le pluriel est signifié, en espagnol, par l'adjonction d'un -s final ; en

[187] FOUCHÉ P., *Op. Cit*., p. 225.
[188] ROCCHETTI A., *Sens et forme en linguistique, Op. Cit.,* p. 465.
[189] ROCCHETTI A., *Sens et forme en linguistique, Op. Cit.,* p. 472.

roumain, la forme du génitif-datif du pluriel avec l'article final se termine par un -r, de même que celle du vocatif du pluriel.[190] Ces langues n'accordent pas une grande importance à la stabilité de la structure syllabique, la frontière de syllabe n'est pas très régulière, ces langues n'ont donc pas recours à celle-ci pour séparer les divers constituants de leurs mots. Au contraire, l'italien qui utilise l'accroissement de la netteté de la coupe syllabique, a besoin de préserver la régularité de celle-ci, et pour cela, il stabilise la structure de ses syllabes.[191]

Mais une autre question reste à résoudre : pourquoi l'italien a-t-il recours à deux outils différents pour une seule et même fonction ? Quelles nuances révèle cette double solution ?

La double possibilité de moyen pour une même fonction révèle une double approche psychique du problème. Nous avons déjà mis en parallèle la dynamique du mouvement de pensée qui permet la conception de l'espace, et la dynamique de construction de la syllabe (I.1, I.4).

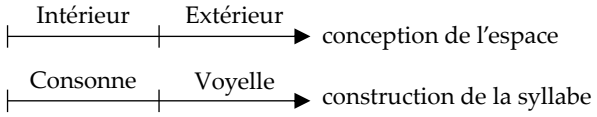


Fig. 54 : Parallèle conception spatiale et construction de la syllabe

La séparation des constituants d'un mot soulignée par une géminée, traduit une pensée intériorisante. Ainsi, dans *femmina* « femme », le pseudo-diminutif mis en valeur dans le radical permet d'exprimer l'idée selon laquelle la femme serait un être mineur par nature (opinion que nous ne partageons pas, d'où l'emploi du conditionnel). Ici, la qualité est intrinsèque. En revanche, dans *uomini* « (des) hommes », le radical est séparé de la désinence morphologique par une diphtongue, car la diminution de puissance exprimée par le pseudo-diminutif contenu dans la désinence morphologique, est assimilée à l'état de pluriel mais le lien avec la nature de la notion est refusé. La diphtongue traduit une pensée extériorisante. Notre hypothèse est donc que les diphtongues, comme les géminées, sont des outils qui permettent, dans le mot, la mise en valeur de différents constituants quand la bonne compréhension du message sémantique le nécessite.

---

[190] LOMBARD A., GADEI C., *Dictionnaire morphologique de la langue roumaine,* Bucarest, Ed. academiei R. S. Romania, 1981, p. I 13.

[191] SAFFI S., *La personne et son espace en italien, Op. Cit.,* § 3. Et premier article du présent sommaire.

Cependant, si nous avons montré – grâce à la théorie syllabique de Ferdinand de Saussure et à l'utilisation qu'en a fait Alvaro Rocchetti – que les géminées représentent matériellement une séparation, qu'en est-il pour les diphtongues ?

Pour Ferdinand de Saussure, la diphtongue n'est pas un phénomène particulier en soi :

> […] Un groupe comme «tya ne se distingue en rien d'un groupe comme «tra, sinon par le degré d'aperture de la dernière explosive. Ceci revient à dire que les groupes appelés par les phonologistes diphtongues ascendantes ne sont pas des diphtongues mais des groupes explosivo-implosifs dont le premier élément est relativ«>tya ement ouvert, mais sans qu'il en résulte rien de particulier au point de vue acoustique.[192]

Et pourtant, est-ce une pure coïncidence si l'italien qui utilise à la fois les géminées et les diphtongues, évite les groupes consonantiques ?[193]

D'après la description de Ferdinand de Saussure, un caractère commun à la géminée et à la diphtongue se dégage : chacun de ces phénomènes est représenté par un couple dont le premier élément a un comportement déstabilisateur par rapport à la structure d'une syllabe simple. Ainsi, dans une syllabe simple, la consonne est toujours ouvrante et la voyelle fermante, mais le premier élément de la géminée est une consonne fermante, et le premier élément de la diphtongue est une voyelle ouvrante.

Syllabe simple : <>ta ; géminée : ><atta ; diphtongue : <>tya

L'ordre de succession des consonnes et des voyelles le plus régulier est CV, il est bouleversé par l'apparition d'une géminée (CC), comme par celle d'une diphtongue (VV). La diphtongue, comme la géminée, est un déstabilisateur de la structure syllabique, son apparition provoque une perturbation dans la chaîne parlée, ce qui en fait un outil prédestiné pour séparer les divers constituants du mot.

3.3. Liaison entre l'évolution de la construction du mot et la diphtongaison

Nous allons à présent étudier l'utilisation des diphtongues en italien et leur régression en français. Nous allons montrer que leur fluctuation, tout comme celle

---

[192] SAUSSURE F. De, *Cours de linguistique générale, Op. Cit.,* p. 92.

[193] KLAJN I., « I nessi consonantici nell'italiana » in *Lingua nostra,* Firenze, 1967, vol. 28, p. 74 ; BONFANTE G. , PORZIO GERNIA M. L., *Cenni di fonetica e di fonematica,* Torino, Grappichelli, 1964, p. 76.

des géminées, est liée à la constitution plus ou moins homogène du mot, et dépend donc de l'évolution de la construction du mot.

3.3.1. Les diphtongues de l'italien

En italien, les diphtongues sont utilisées pour mettre en valeur la séparation entre le radical et une désinence morphologique (*uomo* « homme » / *uomini* « (des) hommes ») et la séparation entre le radical et une voyelle thématique ou un suffixe sémantique (*piovuto* « plu », *lievitare* « lever, augmenter »). Voici quelques exemples expliqués d'utilisation de la diphtongaison.

3.3.1.1. Les verbes à infinitif en -ere non accentué

Avec ces verbes, nous avons un nouvel exemple de la nuance d'emploi entre les géminées et les diphtongues. Dans les infinitifs en -ere non accentué, le déplacement de l'accent indique que la voyelle -e- intermédiaire entre le radical et la désinence -re de l'infinitif joue un rôle morphologique (c'est une voyelle de liaison) et non pas un rôle sémantique comme les voyelles thématiques accentuées a, e, i des infinitifs en -are, -ere, -ire. Parmi les infinitifs en -ere, certains possèdent une géminée entre le radical et la terminaison (*affligere* « affliger », *annettere* « annexer », *cogliere* « cueillir » [λλ], *conoscere* « connaître » [ʃʃ], *nascere* « naître » [ʃʃ], *correre* « courrir »), certains possèdent une diphtongue à l'endroit équivalent (*chiedere* « demander », *chiudere* « fermer », *cuocere* « cuisiner », *muovere* « bouger », *nuocere* « nuire », *piovere* « pleuvoir », *scuotere* « secouer »), certains n'ont ni l'une, ni l'autre, à cette même place (*accludere* « inclure », *alludere* « faire allusion », *assumere* « embaucher », *comprimere* « comprimer »). Pour ces derniers verbes, le déplacement de l'accent qui inclue le -e- dans la désinence morphologique est suffisant. Mais quand un de ces infinitifs possède une géminée ou une diphtongue, cela signifie que ce -e-, bien que rejeté de la sémantique par la position de l'accent, est mis en valeur par la géminée ou la diphtongue qui soulignent la séparation entre ce -e- et le radical. Or, dans la conjugaison en -ere accentué, la syllabe morphologique -re qui marque l'infinitif, est précédée d'une voyelle thématique -e- qui signale que la sémantèse du verbe n'entre pas dans l'opposition "antériorité/non antériorité" qui divise les infinitifs en -ire/-are (*divenire* (attention portée au parcours évolutif) / *diventare* (attention portée au résultat de la transformation). Les infinitifs en -ere non accentué n'acceptent pas ouvertement un rôle sémantique du -e- (d'où le déplacement de l'accent), cependant, les verbes contenant une géminée ont une sémantèse dont la nature du message pourrait se satisfaire de cette information. De même, les verbes contenant une diphtongue

ne donne pas ouvertement un statut sémantique au -e- mais en soulignent la présence. La nuance est la suivante : la diphtongue traduit une pensée extériorisante, la sémantèse de ces verbes est neutre par rapport à l'opposition "antériorité/non antériorité" à cause de cet état de verbe et de la tension qu'il suppose,[194] mais pas par nature. Ainsi, quand ces verbes perdent leur tension, au participe passé, quelques-uns perdent dans le même temps leur diphtongue (*cu<u>o</u>cere* « cuisiner » / *c<u>o</u>tto* « cuit », *mu<u>o</u>vere* « bouger » / *m<u>o</u>sso* « bougé », *scu<u>o</u>tere* « secouer » / *sc<u>o</u>sso* « secoué »). Il faut remarquer que la plupart de ces exemples ont une forme de participe passé qui ne marque plus la distribution thématique (-ato, ito, uto). Celle-ci est devenue inutile puisque ces verbes ont perdu la cause accidentelle (leur tension de verbe) qui les liait à cette information.[195] Dans ces participes, les géminées soulignent la séparation entre le radical et la désinence du participe passé.

Les infinitifs *nu<u>o</u>cere* et *pi<u>o</u>vere* deviennent au participe passé *noci<u>u</u>to* et *piov<u>u</u>to*. L'information de neutralité par rapport à la division l'opposition "antériorité/non antériorité" qui se dessinait en filigrane à l'infinitif, est affirmée au participe passé puisqu'elle passe sous l'accent. Le participe *nociuto* a perdu la diphtongue de son infinitif, la neutralité par rapport à l'opposition "antériorité/non antériorité" n'est plus un accident de parcours mais un fait sémantique faisant partie de la sémantèse de ce participe. Par contre, le participe *piovuto* conserve la diphtongue. Celle-ci souligne maintenant la séparation entre le radical et un suffixe sémantique, tout en indiquant que l'information sémantique apportée par ce suffixe est momentanément liée au radical, mais qu'elle n'est pas une qualité intrinsèque de la sémantèse de ce participe.

Le radical protégé dans *piovere* et *piovuto*, l'est aussi dans *pioggia* « pluie », substantif qui comporte à la fois une diphtongue et une géminée. En italien, l'information de personne est comprise dans le verbe qui ne nécessite pas, pour

---

[194] Avec la tension verbale, l'intérêt du message est dirigé vers ce qui peut – ou ce qui va – se passer. Le problème de l'antériorité devient secondaire parce qu'il représente le passé et que l'intérêt se porte sur un futur possible.

[195] *Es<u>i</u>stere* / *esist<u>i</u>to*. Ce verbe perd au participe passé, non seulement la neutralité par rapport à la division 'antériorité/non antériorité' qu'il possédait en filigrane à l'infinitif (le groupe consonantique [st] jouant le même rôle qu'une géminée), mais il acquiert ouvertement (sous l'accent) une antériorité (désinence -*<u>i</u>*to des verbes en *<u>i</u>*re). Lorsque disparaît la tension verbale qui neutralise l'antériorité supposée par la sémantèse de ce verbe, la marque indiquant cette antériorité réapparaît. On peut "exister" sans que cette action doive – ou ne doive pas – supposer une antériorité, mais "avoir existé" suppose sans aucun doute un précédent.

entrer dans le discours, de pronom. Dans le cas d'un verbe impersonnel comme *piovere*, il n'existe qu'une seule personne envisageable : la 3ème personne du singulier, également appelée 'personne d'univers' parce qu'elle se distingue de la personne humaine et est la personne des notions portées par les substantifs. Le substantif *pioggia* a besoin, pour la bonne compréhension de son message, de souligner sa morphologie de substantif féminin singulier qui doit le distinguer des formes conjuguées du verbe. C'est pourquoi, une géminée sépare le radical de la désinence, tout en indiquant que cette désinence est due à la nature du sémantème de ce substantif. Mais dans le même temps, le radical est protégé par une diphtongue car ce radical se retrouve, parfois dans une forme verbale, parfois dans un substantif, sans que la nature de son message en pâtisse. En accolant une diphtongue et une géminée, l'italien réussit, le tour de force d'exprimer cette contradiction.

La forme des participes de *chi<u>e</u>dere* > *chi<u>e</u>sto* et *chi<u>u</u>dere* > *chi<u>u</u>so*, ne fait pas non plus référence à la division "antériorité/non antériorité". La diphtongue que ces deux verbes conservent, a protégé leur radical quand la forme du participe avait encore une voyelle sémantique qui renvoyait à l'opposition "antériorité/non antériorité" (*quesito, chiusato*).[196]

3.3.1.2. *(Io) vieto / un divieto / un veto*

Voici un autre exemple d'utilisation de la diphtongue autour de l'information de la personne. À côté du substantif *divieto* « interdiction », l'italien a *veto* « véto », pouvoir d'interdiction détenu par une personne, et, par extension, interdiction donnée par une personne. L'information de personne que possède ce substantif ne peut pas varier comme dans un verbe. La diphtongue que possède la forme verbale (*io*) *vieto* « j'interdis » souligne le caractère variable de l'information de personne donnée par la désinence. Quand cette forme est substantivée,[197] la diphtongue peut rester sans danger de mauvaise interprétation du message, elle facilite le rapprochement avec le verbe *vietare* « interdir » sans risque puisque la sémantèse de ce substantif ne s'attache pas à la personne.

[196] ZAMBALDI F., *Vocabulario etimologico italiano,* Città del Castello, S. Lapi, 1913.

[197] « *veto* < lat. *veto,* io vieto, usato sostantivamente » (ZAMBALDI F., *Op. Cit.*)

3.3.1.3. *tiepido* / *tepido*

La concurrence des deux formes du même substantif *tepido* et *tiepido* « tiède » dont la diphtongue sépare le radical de la désinence adjectivale, nous montre que l'italien développe l'usage des diphtongues. En effet, la forme *tepido* appartient au registre littéraire, plus conservateur,[198] tout comme la forme *frigido* avec le sens « froid ». Dans le langage courant elle est remplacée – pour le sens « froid » – par la forme *freddo*, et la forme *frigido* prend un sens spécialisé « frigide ». Bien qu'il y ait eu un parallélisme des formes latines *calidus, frigidus* et *tepidus*, les adjectifs correspondants en italien, *caldo* et *freddo*, ont éliminé une partie de la désinence que *tiepido* conserve. Mais la séparation entre celle-ci et le radical est soulignée par une diphtongue, marqueur qui, à la différence d'une géminée, rejette plus qu'il ne rassemble.

3.3.1.4. *lievitare* et *vuotare* / *levare* et *vacare*

Pour comprendre l'emploi de ces diphtongues, il nous faut rappeler que certains substantifs italiens sont formés à partir de verbes transformés avec la désinence -ito, -ita.[199] Cette désinence permet de donner à une variation de sens, une forme à la fois proche et différenciée de celle du participe passé (*crescere* « grandir » / cresciuta « grandie » / *crescita* « croissance », *lasciare* « lâcher, laisser, quitter » / lasciato « lâché,… » / *lascito* « legs »). C'est aussi le cas de *lievito* « levure ».[200] Cependant, dans *lievito*, une diphtongue souligne la séparation entre le radical et la désinence. Ainsi, à côté de *levare* « lever », l'italien a deux autres verbes dérivés : *levitare* « léviter, s'élever dans les airs » et *lievitare* « lever (pour la pâte), monter ». *Levitare* est une variation de sens de *levare*, mais *lievitare* est une spécialisation de *levare* à un seul agent (la pâte). C'est cette nuance que marque la diphtongue. La même explication est valable pour *vuoto* « vide » bien que dans ce mot une partie de la désinence (-it-) ait été éliminée.[201] L'italien possède deux verbes issus de l'ancienne forme latine *vocare* « être vide » : *vacare* « être vacant » et *vuotare* « vider », le premier a un sens passif, le second actif.

---

[198] Ainsi que le substantif *tepore* « tiédeur » qui est remplacé dans le langage courant par *tiepidità* et *tiepidezza*.

[199] DARDANO M., *La formazione delle parole nell'italiano di oggi,* Roma, Bulzoni, 1978, p. 50 ; TEKAVCIĆ P., *Grammatica storica dell'italiano, Op. Cit*., vol. III, § 1478, 2 ; GEORGES E. S., « Studies in romance nouns extracted from past participles » in *Univ. of California Publications. Linguistics,* n° 63, 1970, p. 14.

[200] « *lievito,* da una forma **levitum* part. di *levare* » (ZAMBALDI P., *Op. Cit*.)

[201] « *vuoto* < lat. **vocitus* da *vocare,* antica forma di vacare » (*Ibidem*)

3.3.1.5. *decina* / *diecina* / *dieci*

Cet exemple est l'illustration d'un abus de la diphtongaison selon Mario Rossi et Pierre Antonetti.[202] Mais selon Alvaro Rocchetti, cette diphtongue protège le radical :

> Ainsi, à côté de *dieci* « dix », existe la forme *diecina* régulièrement employée au lieu de *decina*. On y retrouve le radical diec- pourvu de sa diphtongue et suivi du suffixe inaccentué /-in/ marquant les dizaines (cf. *ventina, trentina, quarantina,* etc.), lui-même suivi de la voyelle morphologique. Il faut également constater que *ventina, trentina, quarantina…settantina, ottantina*, etc. possèdent tous un groupe /-nt-/ qui précède le suffixe et assure une bonne séparation de celui-ci avec le radical. Or, dans *diecina*, cette même fonction est assumée justement, en l'absence du groupe /-nt-/, par la diphtongaison /-ie/.[203]

Il faut cependant remarquer que les deux formes *decina* et *diecina* sont en concurrence. Selon nous, cela est dû à la présence d'une consonne complexe – l'affriquée [tʃ] – à l'endroit où les autres noms de dizaines ont le groupe -nt-. Les locuteurs qui emploient la forme *diecina* ne font pas la même évaluation.

L'italien utilise tout en nuance la diphtongaison, phénomène qu'il continue de développer (la survivance de la forme *tepido* dans le langage littéraire prouve que la forme *tiepido* ne doit pas être très ancienne). En espagnol aussi, la diphtongaison est un phénomène épanoui, « le remplacement de toute voyelle ouverte accentuée par une diphtongue […] n'a été total en espagnol ».[204] Or, sur l'axe de l'acte de langage, l'italien et l'espagnol ont une saisie lexicale tardive. Le français, au contraire, a une saisie lexicale précoce, ce qui n'est pas sans conséquence pour la diphtongaison.

3.3.2. La régression des diphtongues en français

Nous pensons avoir montré à l'aide des exemples italiens que le rôle de la diphtongue est, à quelques nuances près, le même que celui d'une géminée : séparer les constituants du mot. La dépendance de cette fonction à la nature constitutive du mot a pour résultat la disparition progressive aussi bien des géminées que des diphtongues, au fur et à mesure que la saisie lexicale se rapproche de la saisie radicale. Ainsi depuis la fin du XVIII[ème] siècle, toutes les diphtongues françaises

[202] ROSSI M., ANTONETTi P., *Op. Cit.*, p. 206.
[203] ROCCHETTI A., *Sens et forme en linguistique, Op. Cit.,* p. 480.
[204] ROCCHETTI A., *Sens et forme en linguistique, Op. Cit.,* p. 465.

– croissantes et décroissantes – se sont réduites (eu > ə ou Ø ; ou > u ; oi > wa ; ie > je). Les dernières et peu nombreuses diphtongues restantes sont [wa] et [je] (*joie* [ʒwa], *pied* [pje]) ainsi notées car la conscience générale des locuteurs français y voit une consonne suivie d'une voyelle. Le fait de nommer -w- et -j- des « semi-consonnes », ne change rien à l'irréversible disparition des diphtongues, mais note la faible capacité de fermeture de ces nouvelles consonnes (caractéristique qu'elles partagent, entre autres phonèmes, avec le [l]).

3.3.3. Les diphtongues décroissantes

L'italien a développé deux outils séparateurs : la géminée ([tatta]) et la diphtongue ([tie]). Mais cette langue évite l'utilisation de la diphtongue décroissante à l'intérieur du mot[205] car un groupe comme [ai] doublerait l'outil déjà existant qu'est la géminée ([taita] / [tatta]).

><	<>	><	><
tatta	tie	taita	/tatta

Parallèlement, l'italien évite la multiplication des groupes consonantiques qui concurrenceraient la diphtongue croissante. Nous avons déjà souligné que l'italien qui emploie la structure syllabique pour séparer les constituants de ses mots, joue en finesse et en nuance, et pour ce faire protège la régularité de la structure syllabique. Les moindres bouleversements étant considérés comme porteurs d'information.

L'italien, a progressivement éliminé toutes les diphtongues décroissantes à l'intérieur du mot, et, dans le même temps, il les a utilisées à la fin du mot :

> […] Les diphtongues décroissantes ne sont pas, en italien, des diphtongues spontanées […] Aussi les diphtongues décroissantes sont-elles ressenties comme composées de deux éléments vocaliques n'appartenant pas à la même catégorie : alors qu'elles ne sont pas à leur place à l'intérieur du mot, elles sont au contraire recherchées quand il s'agit de signaler qu'un élément morphologique est venu s'ajouter au radical. On remarque en effet que, dans plusieurs cas, ce radical s'oppose, sous sa forme nue, à la forme en -i : *tuo*/*tuoi*, *suo*/*suoi*, *ma*/*mai*, *ama*/*amai*, etc.[206]

---

[205] « […] à l'intérieur du mot, l'italien élimine les diphtongues descendantes, soit en les déplaçant (ex. : *magidam* > * *maidà* > *madia*), soit en les supprimant (ex. : *vocitum* > **voito* > *voto* ou *fragilem* > **fraile* > *frale*) » (ROCCHETTI A., « Une interférence du sens et de la forme : le cas du -s latin passant à -i en italien et en roumain » in *Chroniques italiennes*, Univ. Sorbonne Nouvelle-Paris 3, n°11/12, 1987, p. 224.)

[206] *Ibidem*.

Ainsi la diphtongue décroissante serait assimilable à deux syllabes consécutives. Ce qui expliquerait la présence de nombreuses diphtongues décroissantes en indoeuropéen.[207] Diphtongues qui furent simplifiées en latin à l'époque républicaine (ei > ī à Rome et ē à Preneste ; ou > ū à Rome et ō à Preneste),[208] simplification qui s'observe sur tout le domaine indoeuropéen.[209] Cette évolution précède en toute logique l'apparition des géminées et des diphtongues croissantes. En rétablissant la stabilité et la régularité de la structure syllabique, cette simplification prépare l'arrivée des nouveaux outils séparateurs. En roman commun, il ne reste plus comme diphtongues décroissantes que [ai] (> ae) et [au] dont les composants sont les plus différents et, de ce fait, ceux qui sont le plus facilement identifiés à deux syllabes consécutives, ceux qui risquent le moins de se confondre avec les diphtongues croissantes.

3.4. Conclusion

Dans les langues romanes, la fluctuation des diphtongues, comme celle des géminées, est liée à l'évolution de la construction du mot. Les diphtongues et les géminées représentent matériellement une séparation. Ce qui implique un rapport de cause à effet entre leur nature et leur fonction.

Du latin à l'italien, la quantité vocalique disparaît en tant que critère phonologique mais réapparaît comme indice de la présence d'un accent d'intensité. La durée n'est pas éliminée du système de la langue mais elle quitte le système vocalique fondateur – et la sémantèse première qui lui est attachée – pour servir à la gestion prosodique du message. C'est un bouleversement important dans les compétences linguistiques des locuteurs. Le locuteur latin était capable de gérer la durée de chaque élément au sein de la syllabe. Le locuteur italien a conservé une conscience fine du poids de chaque élément (consonantique ou vocalique) qui intervient dans la syllabe, puisqu'il gère des affriquées, des géminées et des diphtongues. Mais contrairement au locuteur latin, pour contrôler la durée vocalique, il doit associer deux voyelles différentes pour former une diphtongue. Le locuteur latin avait un contrôle de la quantité vocalique si affuté qu'il distinguait une brève d'une longue sans changer d'aperture ni d'articulation.

La disparition de la quantité vocalique latine préfigure l'élimination des affriquées, des géminées et des diphtongues, du système phonologique français.

---

[207] MEILLET A., *Op. Cit.*, p. 248.
[208] MEILLET A., *Op. Cit.*, p. 98.
[209] MEILLET A., *Op. Cit.*, p. 248.

Il est à noter qu'en français, ces changements phonologiques coïncident avec un mouvement de déflexité plus avancé qu'en italien qui aboutit à l'antéposition de l'information de personne dans un pronom sujet, et à l'antéposition dans des déterminants, des informations de genre et de nombre. Ainsi, en prenant du recul historiquement et en observant la longue évolution des morphologies et des systèmes phonologiques latins, italiens et français, nous constatons que les systèmes de ces langues se positionnent sur un mouvement dynamique d'abandon de la quantité vocalique puis de la durée consonantique et de la régularité syllabique, et parallèlement, de renoncement à la flexion au profit du développement de particules antéposées. Sur ce mouvement évolutif conjoint, le système italien a une position intermédiaire, le système français occupe une position plus avancée. Il est en effet remarquable que le locuteur français n'a plus à sa disposition ni affriquée, géminée, ni diphtongue, qu'il a un accent d'intensité si régulier qu'il a peu conscience de sa gestion prosodique, et par conséquent, de la durée vocalique qui l'accompagne.

4. Les verbes de cris et de bruits d'animaux en italien : la métaphorisation des bruits des insectes et des oiseaux[210]

Nous avons sélectionné 63 verbes à partir d'un corpus élaboré dans un précédent travail, réunissant les verbes et les onomatopées associés aux chants et aux cris des animaux en français et en italien, et publié dans la revue *Italies*.[211]

Métaphores à partir des mammifères	**Métaphores à partir des oiseaux et des insectes**	**Métaphores à partir des batraciens**
Abbaiare (aboyer pour le chien) voir latrare	**Buffare** (Litt. Souffler avec force, se dit du vent et d'un vol de canard en vol) voir sbuffare	**Gracidare** (coasser pour la grenouille)
Belare (bêler pour les ovins et la girafe)	**Chiocciare** (caqueter, glousser pour la poule)	**Gracchiare** (croasser pour le corbeau, la corneille ; coasser pour la grenouille)

[210] Ce chapitre reprend une communication présentée au colloque international SEGEL *Bruits-Cris-Verbes. Typologie des verba sonandi associés aux animaux,* 4–5 novembre 2010, Université de Provence. Une publication de notre intervention est prévue dans la revue d'Arad *Studii de Știință și Cultură* courant 2015.

[211] SAFFI S., « Chants et cris d'animaux, corpus d'onomatopées et de verbes en français et en italien » in *Italies,* Université de Provence, n°12 *Arches de Noé,* volume 2, 2008, p. 173–190.

Métaphores à partir des mammifères	Métaphores à partir des oiseaux et des insectes	Métaphores à partir des batraciens
Blaterare (blatérer pour le chameau)	**Chioccolare** (siffler, flûter pour le merle, le pinson, le rouge-gorge)	
Bramare (bramer uniquement sens métaphorique)	**Cinguettare** (gazouiller pour les petits oiseaux)	
Bramire (bramer pour le cerf, l'élan, l'ours)	**Garrire** (crier, trisser pour les hirondelles, le martinet)	
Fare le fusa (ronronner pour le chat)	**Gloglottare** (glouglouter pour le dindon)	
Gagnolare (glapir pour le chien, le renard) voir guaire et guaiolare	**Gorgheggiare** (gazouiller pour le rossignol, les oiseaux)	
Grugnire (grogner pour le cochon, le sanglier)	**Gracchiare** (croasser pour le corbeau, la corneille ; coasser pour la grenouille)	
Guaiolare (glapir pour le chien, le renard)	**Pigolare** (piailler, pépier, piauler pour les poussins ; gazouiller pour les hirondelles)	
Guaire (glapir pour le chien, le renard)	**Pispigliare** (pépier pour le moineau)	
Latrare (aboyer avec force et insistance pour le chien)	**Ronzare** (bourdonner pour les insectes volants)	
Miagolare (miauler pour le chat)	**Schiamazzare** (caqueter, cacarder etc. pour les poules, les canards et les oies)	
Mugghiare (meugler, beugler pour les bovins) voir mugolare même étym.	**Squittire** (glapir pour le rat, émettre des cris stridents pour les oiseaux, et pour le chien dans le langage de la chasse)	
Muggire (mugir pour les bovins et la girafe)	**Starnazzare** (battre des ailes bruyamment pour les gallinacés et les oiseaux)	

Métaphores à partir des mammifères	Métaphores à partir des oiseaux et des insectes	Métaphores à partir des batraciens
Mugolare (glapir pour le chien)	**Stridere**, **stridire** (crier, hululer pour la chauve-souris, la chouette, le cygne, la grue, la cigale, le grillon, la sauterelle)	
Ragliare (braire pour l'âne)	**Tubare** (roucouler pour la colombe, le pigeon)	
Ringhiare (gronder pour le chien)		
Ruggire (rugir pour le lion, l'ours)		
Rugliare (grogner pour l'ours)		
Sbuffare (souffler, s'ébrouer pour le cheval)		
Squittire (glapir pour le rat, émettre des cris stridents pour les oiseaux, et pour le chien dans le langage de la chasse)		
Stridere, **stridire** (crier, hululer pour la chauve-souris, la chouette, le cygne, la grue, la sauterelle)		
Strogolare (fouiller du groin dans son auge (trogolo) pour le cochon)		
Ululare (hurler, 'hululer' pour le chien, le loup et le chacal)		
Zigare (glapir, couiner pour le lapin, le rat)		

Fig. 55 : Mammifères *vs* Oiseaux et insectes

Métaphores à partir des mammifères sauvages ou exotiques	Métaphores à partir des mammifères domestiques	Métaphores à partir des oiseaux sauvages et insectes	Métaphores à partir des oiseaux de basse-cour
Belare (bêler pour la girafe)	**Abbaiare** (aboyer pour le chien)	**Buffare** (Litt. Souffler avec force, se dit d'un vol de canard)	**Chiocciare** (caqueter, glousser pour la poule)
Blaterare (blatérer pour le chameau)	**Belare** (bêler pour les ovins)	**Chioccolare** (siffler, flûter pour le merle, le pinson, le rouge-gorge)	**Gloglottare** (glouglouter pour le dindon)
Bramare (bramer uniquement sens métaphorique)	**Fare le fusa** (ronronner pour le chat)	**Cinguettare** (gazouiller pour les petits oiseaux)	**Pigolare** (piailler, pépier, piauler pour les poussins)
Bramire (bramer pour le cerf, l'élan, l'ours)	**Gagnolare** (glapir pour le chien)	**Garrire** (crier, trisser pour les hirondelles, le martinet)	**Schiamazzare** (caqueter, cacarder etc. pour les poules, les canards et les oies)
Gagnolare (glapir pour le renard)	**Grugnire** (grogner pour le cochon)	**Gorgheggiare** (gazouiller pour le rossignol, les oiseaux)	**Starnazzare** (battre des ailes bruyamment pour les gallinacés)
Grugnire (grogner pour le sanglier)	**Guaiolare** (glapir pour le chien)	**Gracchiare** (croasser pour le corbeau, la corneille)	
Guaiolare (glapir pour le renard)	**Guaire** (glapir pour le chien)	**Pigolare** (gazouiller pour les hirondelles)	
Guaire (glapir pour le renard)	**Latrare** (aboyer avec force et insistance pour le chien)	**Pispigliare** (pépier pour le moineau)	
Muggire (mugir pour la girafe)	**Miagolare** (miauler pour le chat)	**Ronzare** (bourdonner pour les insectes volants)	
Ruggire (rugir pour le lion, l'ours)	**Mugghiare** (meugler, beugler pour les bovins)	**Squittire** (émettre des cris stridents pour les oiseaux)	
Rugliare (grogner pour l'ours)	**Muggire** (mugir pour les bovins et la girafe)	**Starnazzare** (battre des ailes bruyamment pour les oiseaux)	

Métaphores à partir des mammifères sauvages ou exotiques	Métaphores à partir des mammifères domestiques	Métaphores à partir des oiseaux sauvages et insectes	Métaphores à partir des oiseaux de basse-cour
Squittire (glapir pour le rat)	**Mugolare** (glapir pour le chien)	**Stridere**, **stridire** (crier, hululer la chouette, le cygne, la grue, la sauterelle)	
Ululare (hurler, 'hululer' pour le loup et le chacal)	**Ragliare** (braire pour l'âne)	**Tubare** (roucouler pour la colombe, le pigeon)	
Zigare (glapir, couiner pour le rat)	**Ringhiare** (gronder pour le chien)		
	Sbuffare (souffler, s'ébrouer pour le cheval)		
	Squittire (glapir, émettre des cris stridents, pour le chien dans le langage de la chasse)		
	Strogolare (fouiller du groin dans son auge (trogolo) pour le cochon)		
	Ululare (hurler, 'hululer' pour le chien)		
	Zigare (glapir, couiner pour le lapin)		

Fig. 56 : Animaux sauvages *vs* animaux domestiques

Sur un total de 63 items, 40 verbes donnent lieu à des emplois métaphoriques, par exemple : *Schiamazzare* (caqueter, cacarder etc. pour les poules, les canards et les oies) s'emploie aussi pour l'humain ; 12 verbes ne se prêtent pas à la métaphore, par exemple : *Anatrare* (cancaner pour le canard) ; et 11 sont des métaphores inverses comme *Cantare* (chanter).

Sur un total de 40 verbes à emplois métaphoriques, 24 concernent les mammifères, 16 concernent les oiseaux et les insectes. Ces deux catégories se partagent 2 mêmes items, il s'agit de *Squittire* (glapir pour le rat, émettre des cris stridents

pour les oiseaux, et pour le chien dans le langage de la chasse), et de *Stridere* (crier, hululer pour la chauve-souris, la chouette, le cygne, la grue, la sauterelle). Enfin, 2 items concernent les batraciens. Les deux catégories des oiseaux et des batraciens se partagent un même item, il s'agit de *Gracchiare* (croasser pour le corbeau, la corneille ; coasser pour la grenouille). On constate une forte représentation des cris d'insectes et d'oiseaux, nous allons donc prendre cette catégorie pour notre communication, pour présenter notre travail sur l'italien.

La division entre animaux sauvages ou domestiques n'est pas très parlante, d'autant que ces catégories partagent de nombreux items, dans la catégorie des mammifères, on note en particulier les rapprochements entre le chien et le renard, le cochon et le sanglier, ainsi que l'emprunt pour la girafe des verbes usités pour les bovins et les ovins, pour le rat des verbes usités pour le chien et le lapin. Par contre, la sur-représentation des items concernant le chien est flagrante.



Fig. 57 : *Non abbaire, mordi !* « N'aboie pas, mords ! »
(photo couleur sur http://www.autistici.org/macerie/?p=24403)

Cette peinture murale est une illustration de la métaphorisation du verbe *Abbaiare* habituellement employé pour le chien. Cette image va me permettre d'illustrer deux types de compréhension : la compréhension visuelle et la compréhension visuo-motrice.

La découverte des neurones miroirs, en 1990, par l'équipe de Giacomo Rizzolatti[212] a apporté des arguments en faveur des hypothèses prônant l'existence d'un répertoire de *préperceptions* lié à un répertoire d'actions, grâce auquel, le cerveau peut simuler des actions pour en prédire les conséquences et choisir la plus appropriée (Alain Berthoz, 1997).[213] Le spectateur devient un acteur potentiel par l'activation des neurones miroirs qui permettent la lecture des informations sensorielles en termes moteurs, et qui rendent possible une interprétation des intentions d'autrui en fonction de notre propre patrimoine d'expériences motrices.[214]

Giacomo Rizzolatti distingue deux types de compréhension : la visuelle (voir un chien aboyer) et la visuo-motrice (voir un chien mordre) : l'activation du système moteur des neurones miroirs n'est pas modulée par l'expérience visuelle mais par la pratique motrice (l'homme sait mordre mais il ne sait pas aboyer). La compréhension visuo-motrice est la seule qui comporte une implication de l'observateur à la première personne : grâce aux neurones miroirs, l'observation d'un mouvement offre à l'observateur une expérience et une compréhension immédiates car tout se passe neurologiquement comme s'il exécutait lui-même l'action observée.[215]

Question : la compréhension motrice d'un procès peut-elle bloquer l'emploi métaphorique ?

Le verbe *Anatrare* ne se prête pas à la métaphore : *Anatrare* « cancanner » < substantif *anatra* « canard » < lat. parl. **ănitra(m)* par lat. class. *ănate(m)*, d'origine indoeur. La lecture du nom de l'animal dans le radical prédéterminant l'agent, bloque la métaphorisation car il n'y a pas place pour une variation de l'agent.

En face d'un verbe qui se prête à la métaphore : *Schiamazzare* (caqueter, cacarder etc. pour les poules, les canards et les oies) < lat. *exclamāre* « crier » avec un suffixe *ex-* itératif et péjoratif (« appeler » *clamāre* « à haute voix » *ex-*). Ainsi, *Schiamazzare* ayant la même origine que le verbe *Esclamare*, est historiquement issu d'un procédé de métaphore inverse. Les locuteurs contemporains ne lisent plus ce procédé dans son radical, ils ne peuvent pas non plus y lire une référence à l'animal, ce qui laisse la place à la possibilité d'un agent différent. On remarquera qu'effectivement dans ses emplois non métaphoriques de verbe de cri, le verbe *Schiamazzare* possède déjà un large éventail d'agents.

---

[212] RIZZOLATTI G., SINIGAGLIA C., *Op. Cit.*, pour une information plus détaillée, se reporter au chapitre 4, paragraphe 1 : La motivation du signe et les progrès en neurophysiologie.

[213] BERTHOZ A., *Op. Cit.*, p. 27.

[214] RIZZOLATTI G., SINIGAGLIA C., *Op. Cit.*, p. 143–147.

[215] RIZZOLATTI G., SINIGAGLIA C., *Op. Cit.*, p. 148–149.

Le verbe *Frinire* ne se prête pas à la métaphore : *Frinire* (striduler pour la cigale, le criquet, le grillon, la sauterelle) < lat. *fritinnīre*, « gazouiller », origine onomatopéique.

Ex : *Stasera una cicala notturna friniva sul mio terrazzo*.[216]

[Ce soir une cigale nocturne stridulait sur ma terrasse.]

En face d'un verbe qui se prête à la métaphore : *Stridere*, *stridire* (crier, hululer pour la chauve-souris, la chouette, le cygne, la grue, la cigale, le grillon, la sauterelle) < lat. *strīdere*, « rendre un son strident, aigu, perçant ; siffler, grincer, crier », origine onomatopéique. On remarque ici aussi que le verbe *Stridere*, dans ses emplois non métaphoriques de verbe de cri, possède un ensemble d'agents élargi aux oiseaux, contrairement au verbe *Frinire* qui se limite aux insectes. Cependant, les deux verbes ont une origine onomatopéique, comme c'est souvent le cas pour les *verba sonandi* de cri d'animaux en italien. La seule différence entre ces origines onomatopéiques est que le son à l'origine de Frinire est un gazouillis que peut émettre un enfant humain sans grande difficulté, ce son suppose une compréhension motrice. Au contraire, le son à l'origine de Stridere est difficilement produit par un humain, il ne suppose pas de compréhension motrice.

Hypothèse de travail : les verbes qui ne se prêtent pas à la métaphore seraient ceux dans lesquels la lecture de l'onomatopée suppose une compréhension motrice, cette dernière nous maintenant dans le concret, dans un premier niveau de valence, alors que la seule compréhension visuelle ou auditive, nous laisse libres de passer à l'abstraction, à un second niveau de valence, celui de la métaphore.

Passons à la métaphorisation des bruits des insectes (abeille, mouche, moustique, criquet, etc.) en italien.

4.1. Le mouvement giratoire du vol des insectes

Emploi métaphorique du mouvement giratoire du vol des insectes à partir du verbe de bruit *Ronzare* (v. intr. voler, bourdonner pour les insectes volants).

- Bruit continu (comme un mouvement circulaire) et associé au mouvement, à une agitation.

[216] http://www.liquida.it/tendaggi/, 06/10/2010.

Bruits, voix et colère :

Ex 5 : *Mi ronzavano nelle orecchie i* ***rumori*** *della mattinata. Il ritmo sordo della lavapiatti alternato alle urla di mia madre, un flusso ininterrotto di parole…*[217] [Mes oreilles bourdonnaient des bruits de cette matinée. Le rythme sourd du lave-vaisselle alternant avec les hurlements de ma mère, un flux ininterrompu de mots…]

Ex 6 : *Efix non rispose : chiuse gli occhi, si mise la mano sull'orecchio, ma la* ***voce*** *del ragazzo ronzava nel buio e gli sembrava la voce stessa degli spiriti…*[218] [Efix ne répondit pas : il ferma les yeux, se mis la main sur l'oreille, mais la voix du jeune garçon bourdonnait dans l'obscurité et elle lui semblait être la voix des esprits…]

Ex 11 : *…, mandò la moglie in traccia dell'inserviente, ci andò lui stesso : la sua* ***collera*** *minuscola ronzava per ogni dove suscitando appena col suo brusio gli echi pigri e intorpiditi dello squallido luogo.*[219] […, il envoya sa femme chercher la domestique, il y alla lui-même : sa colère, minuscule, tournait dans tous les coins, son bourdonnement se répercutant à peine en échos paresseux et engourdis dans ce lieu misérable.]

Objets :

Ex 7 : *Il* ***ventilatore*** *ronzava piano muovendo svogliatamente la torrida aria del piccolo ufficio.*[220] [Le ventilateur bourdonnait doucement brassant avec nonchalance l'air torride du petit bureau.]

Ex 8 : *La mia prima TV… al* ***televisore****, che ronzava e ti dava pure una leggera scossa se ci passavi la mano all'esterno, poi te ne andavi, in dieci minuti appariva qualche cosa.* [221] [Ma première télé… au téléviseur, qui bourdonnait et te donnait même une légère secousse si tu passais ta main dessus, et puis tu t'en allais, en dix minutes quelque chose apparaissait.]

---

[217] DALLOLIO P., *Se un giorno dovessi sparire,* 2010, www.books.google.it/books?isbn=8877384727…

[218] DELEDDA G., *Canne al vento,* www.liberliber.it/biblioteca/d/deledda/canne_al_vento/ /01.htm, 22/10/ 2010.

[219] SACCHETTI R., *Vecchio guscio,* www.liberliber.it/biblioteca/s/sacchetti_roberto/vecchio…/vecchi_p.pdf, 22/10/2010.

[220] www.paroledimarmo.it/racconti/Racc_3.pdf, 19/10/2010.

[221] FERRARI E. M., *Quando vendettero il Natale,* www.liberliber.it/biblioteca/f/ferrari/ quando…il…/testo _03. htm, 22/10/2010.

Lieux :

Ex 9 : *Tutto un **mondo** ronzava e brulicava al di là delle montagne…*[222] [Tout un monde bourdonnait et grouillait (fourmillait) par delà les montagnes]

Ex 10 : *Gli uomini si mostravano più espansivi con le donne, trascinandole al ballo, e il sole obliquo tingeva di rosa il **cortile** che ronzava come un alveare.*[223] [Les hommes se montraient plus expansifs avec les femmes, les tirant pour aller danser, et le soleil oblique teintait de rose la cour qui bourdonnait comme une ruche]

- Retourner des idées dans sa tête, ruminer.

Ex 13 : *C'era un **idea** che mi ronzava in testa,…*[224] [Il y avait une idée qui me trottait dans la tête…]

Ex 16 : *In testa avevo l'inferno.… I miei **pensieri** mi ronzavano nel cranio come uno sciame di api disorientate e kiassose.*[225] [C'était l'enfer dans ma tête… Mes pensées bourdonnaient sous mon crâne comme un essaim d'abeilles désorientées et bruyantes]

Ex 17 : *Il parroco accusato dell'omicidio di Vignola : "le **parole** di Sergio mi ronzavano nella testa"*.[226] [Le curé accusé du meurtre de Vignola : « les paroles de Sergio me trottaient dans la tête »]

- Tourner autour d'un lieu ou de quelqu'un.

Autour d'une fille :

Ex 20 : *…dimagrita di 12 chili andavo a i party più esclusivi avevo un pò di **ragazzi** che mi ronzavano intorno … insomma ero diventata il mio idolo mi adoravo…*[227] […j'avais perdu 12 kg, j'allais dans les fêtes les plus exclusives, j'avais quelques garçons qui me tournaient autour… en somme, j'étais devenue mon idole, je m'adorais…]

---

[222] www.facebook.com/note.php?note_id=402819439868, 19/10/2010.

[223] Grazia Deledda, *Canne al vento, Op. Cit.*, chap 05.

[224] www.it-it.facebook.com/note.php?note_id=142836729093397, 20/09/2010.

[225] www.it-it.facebook.com/note.php?note_id=135678349804593, 28/07/2010.

[226] www.newnotizie.it/…ronzavano…/don_giorgio_panini/, 19/10/2010.

[227] www.psiconline.it ›, 19/10/2010.

Ex 21 : *…perché durante le prove mandava a quel paese gli* ***operatori*** *che le ronzavano intorno…*[228][…parce que pendant les répétitions elle envoyait paître les techniciens qui lui tournaient autour…]

Autour d'un homme :

Ex 22 : *A* ***Barbetti****, che gli ronzava sempre intorno colla Vittoria Colonna, disse chiaro e tondo : – Mio caro, se mi dai teatro pieno, volentieri.*[229] [À Barbetti, qui lui tournait autour avec la *Vittoria Colonna*, il dit : – Mon cher, si tu me promets un théâtre plein, volontiers.]

Autour de quelqu'un (homme ou femme pas défini) :

Ex 23 : *…Tiger che nella missione di scansione satelliti dell'operazione furia finale ha fatto i macelli di* ***tutti quei caccia kha'ak*** *che gli ronzavano intorno.*[230] [Tiger qui, dans la mission de balayage des satellites de l'opération furie finale, a massacré tous ces chasseurs d'ennemis qui lui tournaient autour.]

Ex 24 : *Nella mia vita ho sempre avuto* ***tanta gente*** *che mi ronzava intorno…*[231] [Dans ma vie, j'ai toujours eu beaucoup de monde qui me tournait autour…]

Autour d'un lieu :

Ex 25 : *Tutt'a un tratto si trovò davvero naso a naso con* ***don Michele****, il quale ronzava lì intorno anche lui;…*[232] [Tout d'un coup, il se retrouva vraiment nez à nez avec Don Michele qui tournait lui aussi dans les parages…]

Dans les différents emplois trouvés, l'agent est majoritairement des hommes, mais l'agent peut être indéfini (*la gente* dans ex 24) et nous avons aussi trouvé un exemple avec une femme tournant autour d'autres femmes de sa famille.

4.2. Emplois métaphoriques péjoratifs du chant des cigales

Le chant des cigales (aigu et répétitif) à partir du verbe de bruit *Stridere* (Striduler pour la cigale, le grillon, le criquet, la sauterelle ; mais aussi : Crier, Hululer,

---

[228] www.pierdavide.forumfree.it/?t=49618795, Fan di Emma Marrone delusi, 30 juil. 2010.

[229] VERGA G., PAGGIO F., www.liberliber.it/biblioteca/v/verga/tutte/ fernando.htm, 22 oct 2010.

[230] www.forum.egosoft.com/ viewtopic.php?p=3217477, 19 oct 2010.

[231] www.it-it.facebook.com/note.php?note_id=149492218424297, 19 oct 2010.

[232] VERGA G., *I Malavoglia,* chap XIV, www.liberliber.it/biblioteca/v/verga/i_malavoglia/…/testo_14. htm, 22/10/2010.

Chuinter pour la chauve-souris, la chouette, le cygne, la grue, l'hirondelle, la mouette ; et encore : le cri du sanglier blessé ; et aussi un exemple avec des chiens).

1. Le dictionnaire cite un emploi métaphorique Crier : pour les personnes, mais nous n'avons trouvé pour le moment que des exemples pour les cieux et les esprits avec une anthropomorphise.
2. Crisser, Siffler, Crépiter, Grincer, Claquer : pour les choses
3. Dénoter, Trancher, Produire un fort contraste, un accord désagréable, jurer pour des couleurs, se dit des choses.
4. Le dictionnaire cite un emploi métaphorique issu du toscan littéraire : être obligé de supporter quelqu'un ou quelque chose contre son gré. Pas d'exemple pour le moment.

- Crier, Hululer, Hurler : pour les cieux et les esprits

  Ex 31 : *C'erano **menti** che stridevano fra loro ma che avresti sempre e comunque continuato a cercare*.[233] [Il y avait des esprits qui hululaient entre eux mais que tu continuerais toujours, et quoi qu'il arrive, à chercher.]

  Ex 32 : ***I cieli** stridevano, la terra tuonava ; … Anzitutto il fortissimo rumore provocato dall'accensione dei motori,…*[234] [Les cieux hurlaient, la terre tonnai ; et par-dessus tout le bruit très fort provoqué par l'allumage des moteurs…]

- Crisser, Grincer : pour les objets et parties du corps

  Les parties du corps :

  Ex 33 : *lo imac : hard disk che gracchiava (più del normale, credetemi. era come delle **unghie** che stridevano sulla lavagna…*[235] [L'imac : le disque dur grinçait (plus que la normale, croyez-moi, c'était comme quand des ongles crissent sur un tableau…]

  Ex 34 : *Percepii che lì, in quel luogo terribile, in quel pantano d'odio e di sofferenza, stridevano **i denti**, con urla e lamenti che mi riempivano…*[236] [Je perçus que là-bas, dans ce lieu terrible, dans ce bourbier de haine et de souffrance, leurs dents grinçaient, avec des hurlements et des plaintes qui m'emplissaient de…]

---

[233] www.facebook.com/note.php?note_id=164966163515688, 22/10/2010.

[234] www.art-litteram.com/index.php?…, 29/03/2009.

[235] www.italiamac.it/forum/showthread.php?p=5144636, 10 sept 2010.

[236] www.blog.libero.it/lillysorriso/commenti.php?…, 23/07/2009.

Les objets :

Ex 35 : *I **finimenti** dei cavalli stridevano, tanti finimenti, il ticchettare e il trottare di zoccoli, molti,… munizioni stridevano in un frastuono dissonante*.[237] [Les harnachements des chevaux crissaient, il y en avait tant, le cliquetis du trot des sabots, nombreux,… les munitions crissaient dans un vacarme dissonant.]

Ex 36 : *Mai avuto nessun tipo di noia tranne per **il volano … bimassa della frizione** che strideva all'attacco (difetto di quasi tutte le mini d)*…[238] [Je n'ai jamais eu aucun ennui sauf pour le disque d'embrayage qui crissait au démarrage (défaut de presque toutes les mini d)…]

Ex 37 : *Casa industriale : dove stridevano i **filatoi** – Un'antica fabbrica ospita oggi 43 appartamenti e 50 locali artigianali. La storia di una filanda che ha lasciato il posto a un piccolo villaggio*.[239] [Maison industrielle : là où claquaient les métiers à filer – Les murs d'une ancienne usine accueillent aujourd'hui 43 appartements et 50 ateliers d'artisans. C'est l'histoire d'une filature qui a fait place à un petit village.]

Ex 38 : *io ho misurato sulla 147 (con accelerometro) accelerazioni fino a 1.4 g, e le **gomme** non stridevano !!!*[240] [J'ai mesuré sur la 147 (avec l'accéléromètre) des accélérations jusqu'à 1.4g, et les pneus ne crissaient pas !!!]

Ex 41 : *Durata delle **pastiglie dei freni** – può essere pure che si siano semplicemente indurite e stridevano per quello,…*[241] [Durée des plaquettes de frein – Il se peut aussi qu'elles soient simplement devenues dures et qu'elles crissaient pour ça,…]

Ex 42 : *Ieri ho visto un uomo su di un palco precario, stridevano le **corde**, quando chiusero il sipario*…[242] [Hier, j'ai vu un homme sur une scène précaire, les cordes crissaient quand ils fermèrent le rideau…]

- Dénoter, Trancher : pour les objets, les idées

Pour les objets :

---

[237] www.barberaeditore.it/imgs/incipit/rathbone_incipit.pdf, 22/10/2010.

[238] www.auto.trovit.it/auto-usate/volano-bimassa-bmw, 22/10/2010.

[239] www.emagazine.credit-suisse.com/index.cfm?fuseaction…,22/10/2010.

[240] www.147virtualclub.com/forum/viewtopic.php?f=15…, 10/01/2008.

[241] www.hybrid-synergy.eu/showthread.php?…, 10/06/2009.

[242] *Settembre* Lyrics by La Rosa Tatuata, www.streetdirectory.com/…/song/…/settembre/, 22/10/2010.

Ex 43 : *Il suo cuore era un* ***cristallo*** *affilato come una lama, che strideva con il suo bell'aspetto da fiore appena sbocciato.*[243] (à propos d'un personnage de Naruto) [Son cœur était un cristal effilé comme une lame, qui dénotait avec son bel aspect de fleur à peine éclose.]

Ex 44 : *Strideva quel* ***vestito giallo*** *da donna vicino ad oggetti e indumenti maschili. Strideva quel vestito giallo ormai bagnato dalla rugiada che la notte lascia …*[244] [Cette robe jaune dénotait à côté des objets et des vêtements masculins. Elle dénotait cette robe jaune désormais trempée par la rosée nocturne…]

Pour les idées, les concepts :

Ex 45 : *Tra gli aspetti di quei luoghi, strideva quella loro* ***allegria*** [Dans ces lieux, leur allégresse dénotait] (Pirandello cité par Dictionnaire Zingarelli)

Ex 46 : *Alessà, io piu' che dire la mia, ti rammento il post di Marco Snow dove ricordava* ***l'uccisione del maiale*** *ed altro… ed era* ***quello*** *che secondo lui (ed anche secondo me) strideva con il concetto di considerare solo i cacciatori quali 'procuratori di morte sadica'.*[245] [Alessia, plutôt que de te dire ce que j'en pense, je te rappelle le message de Marco Snow qui évoquait l'abattage du cochon etc… et c'était ça qui d'après lui (et aussi selon moi) tranchait avec le concept selon lequel on considère que les chasseurs sont les seuls procureurs de la mort sadique.]

Ex 47 : *I "SUPERZOO" ritenevano opportuno evidenziare le* ***assurdità*** *della "vita Vip", che stridevano coi loro valori e le loro piccole convinzioni personali,…*[246] [Les SUPERZOO pensaient qu'il était opportun de souligner les absurdités d'une vie de vip, qui dénotaient avec leurs valeurs et leurs petites convictions personnelles,…]

4.3. La métaphorisation des bruits des oiseaux en italien

Chiocciare (caqueter, glousser pour la poule, le poulet, les poussins). Emploi métaphorique du verbe de bruit pour les personnes : émettre un son rauque et strident, perçant. (péjoratif)

---

[243] www.hu-hu.connect.facebook.com/note.php?note_id…, 22/10/2010.

[244] www.cdbitalia.it/giovani/Progetti.asp, 22/10/2010.

[245] www.lineameteo.it/viewtopic.php?f=9…, 6/10/2010.

[246] www.afremusic.it/…/superzoo_soldi.html, 22/10/2010.

- La femme :

  Ex 49 : *Intanto il Gianni si lustrava gli occhi alla vista delle giovani Thai che si erano tutte subito rintanate nell'unico spazio ombroso sopracoperta, e ridevano e chiocciavano, divertite ed entusiaste, tra di loro come* ***una comitiva di ragazzine*** *in gita scolastica.*[247] [Pendant ce temps, Gianni reluquait de jeunes Thai qui, tout de suite, s'étaient toutes réfugiées dans le seul espace ombragé et couvert, elles riaient et elles gloussaient entre elles, diverties et enthousiastes, comme un groupe de fillettes en sortie scolaire.]

  Ex 51 : ***Le signorine delle Poste*** *chiocciavano forte. Erano una decina, inglesi, sembrava, o dell'Ulster, e non approvavano affatto questo corso di avvenimenti.*[248] [Les jeunes filles de la Poste caquetaient bruyamment. Elles étaient une dizaine, anglaises, semblait-il, ou de l'Ulster, et elles n'approuvaient pas le cours que prenaient les événements.]

  Ex 53 : *…ma nulla ha fatto crollare la curiosità : alle mie spalle, chiocciavano* ***due signore*** *di mezza età, mentre una bambina domandava : "Si spogliano ?!?".*[249] […mais rien n'a amoindri la curiosité : dans mon dos, deux dames d'âge moyen gloussaient, pendant qu'une fillette demandait : « Ils se déshabillent ?!? »]

  Ex 54 : *…mentre* ***le nostre parlamentari*** *chiocciavano nel pollaio scandalizzate per la presunta lapidazione giornalistica…* [250] […alors que nos parlementaires femmes caquetaient dans le poulailler scandalisées par la supposée lapidation de la presse (contre Carla)…]

- L'homme :

  Ex 55 : *Il* ***presidente*** *brontolava e chiocciava : tutti i giudici vollero vedere le carte, ed egli solo no, e disse al cancelliere : "Restituitegli quelle scartoffie".*[251] [Le président grommelait et jacassait, tous les juges voulurent voir les papiers, et lui seul refusait, il dit au greffier : « Rendez-lui ces paperasses »]

---

[247] www.thailandiaweb.com/…/blog.php?…, 19/10/2010.

[248] www.digilander.libero.it/…/libri_queneau-troppobuoni.htm, 19/10/2010.

[249] *Ibidem*

[250] www.ilgiornale.it/…/articolo-id=471476-page=0-comments=1, 06/09/2010.

[251] Luigi Settembrini, *Ricordanze della mia vita,* vol 1, www.liberliber.it/biblioteca/s/ settembrini/ricordanze …/ricord_p.pdf, 23/10/2010.

Ex 56 : *– Ah ! ah !… Ah ! ah ! – chiocciava* ***il canonico****. – Buona notte, nipoti miei ! Vi dò pure la benedizione che non costa nulla…*[252] [Ah ! Ah !… Ah ! Ah ! – gloussait le vieux. – Bonne nuit, mes petits ! Je vous donne même ma bénédiction, ça ne coûte rien…]

- L'objet : Emploi rare, toscanisme, signifie : retentir, se dit d'un vase félé, pas péjoratif.

  Ex 57 : *…****i sassolini*** *in tasca chiocciavano per ore.*[253] [… les petits cailloux dans sa poche retentissaient pendant des heures]

Chioccolare (siffler, flûter pour le merle, le pinson, le rouge-gorge). Emploi métaphorique du verbe de bruit pour l'eau et les personnes : émettre une suite de sons brefs et légers. Clapoter pour l'eau.

- L'eau :

  Ex 61 : *…roco chioccolìo della vaschetta in mezzo al giardino* [le clapotis rauque du petit bassin au centre du jardin] (Pirandello cité par dictionnaire Zingarelli)

- Les personnes : (péjoratif)

  Ex 62 : *Dietro,* ***le signore*** *felici chioccolavano come* ***le fonti****.* [Derrière, le bavardage des femmes heureuses clapotait comme l'eau des fontaines.] (www.myspace.com/marcosimonelli/comments, 19 oct 2010)

  Ex 63 : *…e subito arrivavano* ***gli scienziati saputelli, i professorini*** *con la puzza al naso e il regolo calcolatore…"Semplici convenzioni cartografiche !" – chioccolavano* ***quelli***[254] [… et tout de suite arrivaient les scientifiques pédants, les petits professeurs prétentieux avec leurs règles à calcul… « Simples conventions cartographiques ! » – sifflaient ces derniers]

Cinguettare (gazouiller pour les petits oiseaux) (pourtant un ex avec les mouettes !). Emploi métaphorique du verbe de bruit pour les personnes : émettre une suite de sons agréables mais sans réel contenu. Babiller, bavarder à voix basse et avec animation, surtout sur des sujets futiles ou frivoles ; voire Balbutier pour des enfants. Caractéristique d'un parler balbutiant ou de quelqu'un qui infantilise, l'emploi de ce verbe est donc relativement péjoratif et éventuellement associé à une perte de contrôle. Rosella Tomassoni – dans son ouvrage intitulé

[252] VERGA G., *Mastro don Gesualdo,* www.liberliber.it/biblioteca/v/verga/index, 22/10/2010.
[253] www.suiduepiedi.splinder.com/archive/2009-02.
[254] www.flickr.com/photos/moisevivi/4101967626/, 19/10/2010.

Psicologia e comunicazione letteraria[255] – précise que l'emploi de ce verbe à lui-seul donne des indications sur la dimension mentale du sujet, en définissant une personne qui est prise de logorée verbale sans aucun engagement sérieux mais plutôt en raison d'une complaisance de soi, « une personne qui chante plus qu'elle ne parle ».[256]

L'emploi métaphorique avec les objets suppose l'émission d'un bruit léger, aigu, pas désagréable.

La substantivation du verbe à la troisième personne du pluriel pour désigner les personnes qui écrivent sur internet, s'appuie sur la métaphore du bruit léger et aigu que font les touches du clavier lors de la frappe.

- L'enfant :

  Ex 66 : *Non si preoccupava poi del fatto che* ***il bambino*** *a sette anni non parlava ma cinguettava ??*[257] [Le fait que le petit à sept ans ne parlait pas mais gazouillait ne le préocupait pas ??]

- La femme :

  Ex 68 : *« Sono single », cinguettava* ***Luisa Corna*** *durante notti mondiali.*[258] [« Je suis célibataire », gazouillait Luisa Corna durant les nuits du Mondial.]

  Ex 70 : *…****cinguettava con la sorella*** *nei locali, arrangiandosi…*[259] […elle papotait avec sa soeur dans les bars, en s'arrangeant…]

- Les amoureux :

  Ex 71 : *In quei momenti* ***Ascanio e la Pisana****, affacciati ad un balcone che dava sul Canalazzo, cinguettavano d'amore con tutte quelle tenerezze del vocabolario francese,…*[260] [Pendant ce temps, Ascanio et la Pisane, accoudés à un balcon

---

[255] FUSCO A., TOMASSONI R., *Psicologia e comunicazione letteraria,* 2005. Consultable sur : www.books.google.it/books?isbn=8846467191…

[256] Frasi da cui si può "isolare" la parola cinguettava, perché da sola indica la dimensione mentale del soggetto. Una persona cioé che, senza alcun serio *impegno,* diviene "logorroica" per un voluto "compiacimento" di sé e *canta* piuttosto che *parlare*. (FUSCO A., TOMASSONI R., *Op. Cit*., p. 37)

[257] www.forum.cosenascoste.com/…/41284-cinguetta-ma-non-parla.html, 04/03/2008.

[258] 26/07/2002 L'Unione Sarda.it : « Sono single », www.edicola.unionesarda.it/Articolo.aspx?Data…Categ… ,19/10/2010.

[259] www.magazine.libero.it/tag/seguire-la-moda/1/c, 19/10/2010.

[260] NIEVO I., *Le confessioni di un italiano,* chap 12, www.irapl.altervista.org/confessioni…/index.php?… , 19/10/2010.

qui donnait sur le Canalazzo, gazouillaient en amoureux avec toute la tendresse du vocabulaire français,…]

- Les hommes politiques :

  Ex 72 : *Bossi, Casini, Berlusconi* *: allora cinguettavano così. Gli amori, è noto, vanno e vengono…*[261] [Quant à Bossi, Casini, Berlusconi, ils papotaient ainsi : Les amours, comme chacun sait, ça va ça vient…]

- Les usagers-objets : Ceux qui twittent :

  Ex 74 : *Ci sono* ***75 milioni di cinguettavano****, ma …* (titre) [Il y a 75 millions de personnes qui twittent, mais…] Substantivation de *cinguettavano* = utenti « usagers » ; dans le corps de l'article : *Twitter Secondo il loro studio terminò nel 2009 con niente di più e niente di meno che* ***75 milioni di utenti****…*[262] [Twitter, d'après leur étude, finit l'année 2009 avec rien de moins que 75 millions d'usagers…]

- L'objet :

  Ex 75 : ***La mia rover*** *cinguettava ed era il collettore di scarico…*[263] [Ma Rover faisait un bruit et c'était le collecteur d'échappement]

  Ex 76 : *Ai quei tempi, ovviamente parliamo di preistoria, chi parlava da solo era matto,…E i telefoni facevano drin drin… sì* ***il telefono di casa*** *faceva quel suono,* ***non cinguettava****,* ***non abbaiava****, non piangeva come un neonato, non ti diceva "rispondi a sto telefonooooo" …*[264] [En ce temps-là, bien sûr nous parlons de préhistoire, celui qui parlait tout seul était un fou,… Et les téléphones faisaient dring dring… oui le téléphone fixe faisait ce son, il ne gazouillait pas, il n'abboyait pas, il ne pleurait pas comme un nouveau né, il ne te disait pas « Réponds au téléphooooooone »…]

Garrire (crier, trisser pour les hirondelles, le martinet). Emploi métaphorique du verbe de bruit pour les personnes : Jaser, parler sur le dos des autres de façon importune ; crier d'une voix aigre, se disputer. Emploi péjoratif. Egalement emploi littéraire non péjoratif : Se dit du bruit d'un drapeau, d'un drap qui flotte au vent, se dit du vent produit en secouant un drap.

---

[261] www.voglioparlarvi.blogspot.com/…/bossi-casini-berlusconi-allora.html, 07/12/2009.

[262] it.wikinoticia.com/…/18046-ci-sono-75-milioni-di-cinguettavano-ma-, 19/10/2010.

[263] www.bmwpassion.com/forum/archive/index…/t-95274.html, 19/10/2010.

[264] www.facebook.com/group.php?gid… , 19/10/2010.

- Les personnes :

  Ex 78 : …*bestemmiavano, e tu benedicevi Dio; garrivano, e tu componevi le loro liti…* [ils juraient et tu bénissais Dieu ; **ils** se disputaient et tu composais leurs querelles] (Pellico cité par Dictionnaire Zingarelli)

- Les draps et les drapeaux :

  Ex 79 : *Con gli orgogliosi* ***pennoni*** *che garrivano al vento, l'armata "civilizzata" del Tenace prese posizione*.[265] [Avec ses orgueilleuses hampes qui flottaient au vent, l'armée « civilisée » du Tenace prit position.]

  Ex 80 : ***Il bucato*** *che garriva. E il mio corpo, vibrava.*[266] [Le linge flottait au vent. Mon corps vibrait.]

  Ex 81 : *Quando* ***la bandiera*** *di Giovanna d'Arco, decorata con fiori di iris, garriva al vento, si vedevano volteggiare miriadi di farfalle bianche attorno ad essa.*[267] [Quand le drapeau de Jeanne d'Arc, décorée de fleurs d'iris (sic), flottait au vent, on voyait voleter des myriades de papillons blancs autour d'elle.]

  Et pour finir une métaphore d'une métaphore :

  Ex 83 : *Antenòr uscì di casa, uscì di casa quella sera, garrivano* ***i suoi pensieri*** *come fossero* ***bandiera****,…*[268] [Antenor sortit de chez lui, il sortit de chez lui ce soir-là, ses pensées flottaient au vent tel un drapeau,…]

Gloglottare, glugluttare (glouglouter pour le dindon, le paon, le cygne). Emploi métaphorique du verbe de bruit pour l'eau et les personnes.

- Les personnes : (indéfini) péjoratif

  Ex 86 : *Se nel passato* ***si gloglottavano*** *le cialtronesche baggianate della psicoanalisi sulle "madri frigorifero",…*[269] [Si dans le passé on glougloutait les sottes bêtises de la psychanalyse sur les « mères frigidaires »,…

- Les liquides :

  Ex 89 : …*gloglottava* ***il ragù****; più in là la pentola del brodo o qualche altra diavoleria. La casa si riempiva di profumo. Che adesso chiamano cattivo odore*.[270] […la sauce

[265] www.valledelcupale.it/un_giorno_di_guerra.htm, 19/10/2010.
[266] www.eiochemipensavo.diludovico.it/…/i-brividi/, 09/01/2008.
[267] www.facebook.com/group.php?gid=78274921123, 19/10/2010.
[268] www.it-it.facebook.com/note.php?note_id… , 19/10/2010.
[269] www.doppiocieco.splinder.com/archive/2008-05, 31/05/2008.
[270] www.donorione-genova.it/rivista/2005/amicigen05.pdf, 19/10/2010.

glougloutait ; un peu plus loin la marmite de bouillon ou une autre diablerie. La maison se remplissait de parfum. Qu'aujourd'hui on appelle mauvaise odeur]

Gorgheggiare (gazouiller pour le rossignol, les oiseaux en général). Emploi métaphorique du verbe de bruit pour les personnes : produire des sons mélodieux au moyen de ses cordes vocales. Chanter en fredonnant : *Gorgheggiare una canzone* [fredonner une chanson], pour les chanteurs lyriques : faire des roulades : *Gorgheggiare una cantata* [faire des roulades dans une cantate]. S'emploie aussi pour les enfants, pour l'eau et la mousse.

- Les chanteurs :

  Ex 91 : ***Barbieri e parrucchieri*** *d'un tempo gorgheggiavano "Parlami d'amore Mariù" con quel piglio malinconico-mediterraneo che accompagnava le monotone…*[271] [Les barbiers et les coiffeurs d'autrefois chantaient "Parlami d'Amore Mariù » avec cet accent mélancolique méditerranéen qui accompagnait les monotones …]

  Ex 92 : *…e con mio sommo raccapriccio l'aria era infestata dai vocalizzi di un enorme* ***coro di bambini e orchestra*** *che gorgheggiavano…*[272] […et à mon plus grand regret l'air était infesté des vocalises d'un énorme chœur d'enfants et d'un orchestre qui chantaient…]

  Ex 97 : *…poi un video (con* ***una bionda vertiginosa*** *che gorgheggiava il ritornello, solo che tutti ne ammiravano escluivamente gli ancheggiamenti).*[273] […ensuite une vidéo (avec une blonde vertigineuse qui chantait le refrain, sauf que tout le monde admirait exclusivement ses déhanchements).]

- Les autres : péjoratif : idée de légèreté déplacée, infantilité.

  Ex 98 : *Loro agivano così : in pubblico mandavano* ***Veltroni, o Rutelli****, che ci capivano una cippa e si vedeva, ma che avevano alle spalle il partito ?* ***Loro*** *cantavano, gorgheggiavano, vestivano spendevano i soldi degli altri, apparivano. E dietro di loro il partito ? muoveva i suoi cingoli, i suoi assessori, le sue macchine amministrative.*[274]

---

[271] www.novamuzique.net/elencoExtra.aspx, 19/10/2010.

[272] www.laforestaincantata.blogspot.com/…/disquisizioni-dotte-intorno-alle-opere.html, 04/05/2009.

[273] www.club.quotidiano.net/…/buggles_ballarono_solo_unestate_ma_altro_che_cicale, 19/01/2010.

[274] www.paologuzzanti.it/?p=703, 28 avr 2008.

[Ils agissaient ainsi : en public ils envoyaient Veltroni, ou Rutelli, qui n'y comprenaient rien et ça se voyait, mais qui avaient le parti derrière eux ? Ils chantaient, fredonnaient, s'habillaient, dépensaient l'argent des autres, se montraient. Et derrière eux, le parti ? Il faisait tourner ses rouages, ses assesseurs, sa machine administrative.]

Ex 99 : ***Stupide*** *quanto basta, gorgheggiavano con accenti del midwest e già sognavano una casa arredata in stile Sopranos. Se Picasso fosse nato in Connecticut…*[275] [Stupides juste ce qu'il fallait, elles fredonnaient avec des accents du Midwest et rêvaient déjà de leur maison meublée en style Sopranos. Si Picasso était né dans le Connecticut…]

Mais pas péjoratif pour un enfant :

Ex 100 : *…come* ***bimbo*** *ma questo me lo dava a vedere anche a 4 mesi che beveva l'estathè dalla cannuccia e a 3 mesi che* ***gorgheggiava*** *tantissimo !*[276] […en tant qu'enfant mais ça il le faisait déjà à 4 mois quand il buvait l'icetea à la paille et à 3 mois quand il babillait tellement !…]

- Liquide et mousse :

Ex 101 : *Il piccolo pagus, uno fra i tanti, sorse dove gorgheggiavano in superficie freatica* ***acque*** *filtrate dal sottosuolo calcareo e dove…*[277] [Le petit village, un parmi tant d'autres, se dressait là où clapotaient à la surface de la nappe fréatique les eaux filtrées par le sous-sol calcaire et où…]

Ex 102 : *…lasciarono la barca sapendo che ci sarebbero volute alcune ore prima che affondasse a causa della* ***schiuma*** *che gorgheggiava dallo scafo.*[278] [… ils abandonnèrent la barque en sachant qu'il aurait fallu des heures avant qu'elle ne coule à cause de la mousse qui clapotait contre la coque.]

Gracchiare (croasser pour le corbeau, la corneille ; coasser pour la grenouille). Emploi métaphorique du verbe de bruit pour les personnes : Grommeler, grogner de façon agaçante ; et pour les objets : Emettre des sons stridents pour un objet, grésiller, cracher, crachoter.

- Les personnes :

[275] www.flashartonline.it/interno.php?pagina…det… , 19/10/2010.
[276] www.bravibimbi.it/esperienze/il-diario-di…/volano-i-mesi/, 15/10/2010.
[277] www.crsec.it/Corato-Ruvo-Terlizzi/…/duomo_corato.pdf, 19/10/2010.
[278] www.seashepherd.it/2010/10/…/affondamento-della-ady-gil/,13/10/2010.

Ex 104 : ***La signora*** *voleva saperne di piú, e gracchiava di non volerne credere un'acca ;…*[279] [Madame voulait en savoir plus, et elle grommelait qu'elle n'en croyait rien ;…]

Ex 106 : *…cominciò [****la spia****] a raccontarci una sua favola della ragione del suo essere in prigione,… Ma le male femmine [le due meretrici] né pure intendendo quel ch'****egli*** *gracchiava, per risposta gli domandavano se…*[280] […il [l'espion] commença à nouss raconter une fable sur la raison de sa présence en prison,… Mais les femmes de mauvaise vie ne comprenant même pas ce qu'il grommelait, en réponse lui demandaient si…]

Ippolito Nievo et Antonio Ranieri sont des auteurs du 19e siècle. Le seul exemple contemporain trouvé sur Internet, s'applique à la voix :

Ex 107 : *Un'ora dopo la sua* ***voce****, già molto provata, gracchiava via etere sull'emittente sarda Videolina*.[281] [Une heure après, sa voix, déjà éprouvée, croassait sur les ondes de la télé sarde Videolina.]

- Les objets :

Ex 108 : ***La radio*** *gracchiava note confuse e parole pressoché incomprensibili.*[282] [La radio crachait des notes confuses et des paroles presque incompréhensibles]

Ex 110 : *…ho dovuto cambiare* ***i potenziometri*** *del mio precision perché* ***uno gracchiava****; il commesso che me li ha venduti mi ha chiesto se li volevo…*[283] […J'ai dû changer les potentiomètres de mon appareil de précision parce que l'un d'eux grésillait ; le vendeur qui me les a vendus m'a demandé si je voulais les…]

Ex 111 : *Sul mio glorioso 6310* ***l'AP*** *gracchiava perché aveva preso su della limatura di ferro. Hai controllato non sia il tuo stesso problema ?*[284] [Le haut-parleur de mon glorieux nokia 6310 grésillait parce qu'il avait reçu de la limaille de fer. As-tu vérifié si tu n'as pas le même problème ?]

---

[279] NIEVO I., *Le confessioni d'un italiano,* p. 105, www.liberliber.it/biblioteca/n/nievo/le_confessioni_d… /le_con_p.pdf

[280] RANIERI A., *Ginevra o l'orfana della Nunziata,* chap LXXVI, www.liberliber.it/biblioteca/r/ranieri /ginevra…/ginevr_p.pdf, 24/10/2010.

[281] www.cappittomihai.com/tag/gracchiava/, 20/10/2010.

[282] www.dorianadevecchi.splinder.com/…/la-radio-gracchiava-di-doriana-de-vecchi, 05/09/2010.

[283] www.sonicbands.it › … › Strumenti & Tecnica › Basso, 08/07/2009.

[284] www.forum.pianetatech.it/…/3750-motorino-vibratore-per-nokia-6270-a.html, 01/04/2010.

Ex 112 : *Se* ***l'impianto*** *gracchia ? • Non gracchiava… però il test è durato una decina di minuti per ogni parte dell 'impianto, può bastare ??? Serve un controllo più accurato ?*[285] [Si votre chaine hifi grésille ? – Elle ne grésillait pas… mais le test a duré une dizaine de minutes pour chaque côté, est-ce suffisant ??? Un contrôle plus soigné est-il nécessaire ?]

Ex 113 : *N70 :* ***Suoneria*** *Gracchiante – è il passaggio dalle rete 2g 3g io ho la vers 5xxxx e gracchiava l'ho messo in gsm e non gracchia più*.[286] [Nokia N70 : Sonnerie qui grésille – c'est le passage du réseau 2g 3g moi j'ai la version 5xxxx et elle grésillait, je l'ai mis en gsm et elle ne grésille plus]

Ex 114 : *…sto cambiando* ***la campana e la frezione*** *perchè la vecchia gracchiava e quindi ho voluto mettere un prodotto migliore, qualcuno sa come…*[287] […je suis en train de changer la cloche et l'embrayage parce que l'ancien patinait (sifflement) et donc j'ai voulu en mettre un de meilleure qualité, est-ce que quelqu'un sait…]

Ex 115 : *…inziato a sollevarla,* ***il bluray del gioco*** *gracchiava da paura allora ho spento il generale … mi vengono ancora i brividi a pensarci*.[288] [J'ai commence à la soulever, le bluray du jeu grésillait, alors de peur j'ai éteint le courant … j'ai encore des frissons rien qu'en y pensant]

Ex 116 : *…i pad della ps3 … io dopo 10gg avevo già* ***il tasto dorsale*** *che gracchiava…*[289] […les manettes de la PS3 … moi, après 10 gg, j'avais déjà la gachette qui grinçait…]

Ex 117 : *[Ipod] anche* ***le vs cuffiette*** *gracchiano ?…* ***Le mie gracchiavano****, ma era dovuto ai cavi che entrano negli auricolari (muovendoli si sentiva grachiare) ho chiamato il numero verde e…*[290] [Vos écouteurs aussi grésillent ?… Les miens grésillaient, mais c'était dû aux cables qui entrent dans les écouteurs (en les bougeant on entendait un grésillement) j'ai appelé le numéro vert et…]

Ex 120 : *costo* ***tergicristalli*** *– Anche a me mi han REGALATO le aereotwin.* ***Gracchiavano****, pulivano un senso solo lasciando aloni*.[291] [Le prix des essuie-glaces –

[285] www.zioforum.it/viewtopic.php?p=2795&sid…, 20/10/2010.
[286] www.forum.telefonino.net › … › Produttori › Nokia › Serie N, 26/11/2006.
[287] www.vesponauta.it/forum/viewtopic.php?f=47&t…, 19/12/2009.
[288] www.forum.gamesvillage.it/showthread.php?…, 20/02/2008.
[289] www.hwupgrade.it/…/t-1653942.html, 16/01/2008.
[290] www.hwupgrade.it/…/t-907441.html, 30/10/2007.
[291] www.toyotaclubitalia.it/…/12793-costo-tergicristalli-2.html, 18/12/2007.

À moi aussi ils m'ont offert les aereotwin. Ils crachaient, ils essuyaient dans un sens seulement en laissant des auréoles.]

Ex 121 : ***Le casse montate*** *in precedenza le ho dovute sostituire perchè gracchiavano, dopo aver montato quest'ultime la differenza si è sentita subito !*[292] [Les baffles que j'avais installées avant, j'ai dû les remplacer parce qu'elles grésillaient, dès que j'ai monté les nouvelles la différence s'est entendue tout de suite !]

Doubles Métaphores (radio > musique, Hifi > groupe de ska) :

Ex 123 : *E* ***la musica*** *gracchiava nell'auto* – (titre)[293] [Et la musique crachotait dans la voiture]

Ex 124 : *…****I Righeira*** *gracchiavano negli stereo altrui, e vicino al fuoco ci si confessava, tra risate soffocate, che era stato proprio un peccato non…*[294] [Les Righeira crachotaient sur les stéréos des autres, et près du feu on confessait, entre deux rires étouffés, que c'était vraiment un péché de ne pas…]

Pigolare (piailler, pépier, piauler pour les moineaux, les poussins ; gazouiller pour les hirondelles). Emploi métaphorique du verbe de bruit pour les personnes : Se lamenter, pleurnicher de façon insistante. *Piantala di pigolare in quel modo* [Arrête de pleurnicher comme ça] d'après le dictionnaire, mais les exemples trouvés sont des emplois plus neutres (taper, métaphore en lien avec le bruit des touches du clavier) ou plus positifs (gazouiller).

- Présentation des messages sur un chat :

Ex 127a : *Sotto la pioggia, bagnato come un pulcino,* ***"Rafael"*** *pigolava : Axcrypt lo utilizzavo ma non mi soddisfa*. Quello che cerco e una cosa…[295] [Sous la pluie, trempé comme un poussin, Rafael pépiait : … > Rafael a écrit :…]

- Femme :

Ex 128 : *"Ci portava sempre un enorme pacco di cannoli. Cannoli della Badia per i picciriddi buoni –* ***pigolava*** *asciugandosi il sudore col fazzolettino ricamato di violette".*[296] [Elle nous apportait toujours un énorme paquet de cannoli. Des

[292] www.ciao.it › … › Altoparlanti Auto › Altoparlanti Auto Sony, 20/10/2010.

[293] www.ilquotidianodellabasilicata.ilsole24ore.com/it/165202.html, 20/10/2010.

[294] www.setteperuno.it/…/ska-dance-novantotto/,07/09/2010.

[295] www.it.narkive.com/2010/2/12/5810496-criptare-testo.html

[296] STEFANI L. De, *La Signora di Cariddi,* www.cookaround.com/yabbse1/showthread.php?t…page…, 20/10/2010.

«Cannoli della Badia» pour mes gentils petits – gazouillait-elle en essuyant la sueur de son front avec un mouchoir brodé de violettes.]

Pispigliare (pépier pour le moineau, les petits oiseaux, la basse-cour). Emplois métaphoriques littéraires du verbe de bruit pour les personnes : Murmurer ; Se lamenter, pleurnicher de façon insistante.

- Groupes de personnes :

Ex 131 : ***La folla*** *pispigliava sommessamente, come atterrita dal caso inaspettato ;…*[297] [La foule pépiait doucement, comme attérrée par la circonstance inattendue ; …]

Ex 132 : *In questo mezzo dei Dialoghi e delle Operette morali del conte Giacomo a pena* ***si pispigliava*** *in Italia*.[298] [Pendant ce temps, en Italie, à peine murmurait-on sur les *Dialoghi* et les *Operette morali* du comte Giacomo]

Ex 133 : *…era anche un vivaio di belle* ***ragazze****, che vi pispigliavano, riempiendola di vita gioconda, le loro giovanili allegrie* – …[299] […c'était aussi un vivier de belles jeunes filles qui y pépiaient, l'emplissant d'une vie joyeuse, de leur gaieté juvenile – …]

Ex 134 : *…e ringrazio quel gruppo di* ***Napoletani*** *che ci salutavano e facevano i simpatici si ma poi quando arrivavano le loro amiche donne non ci guardavano nemmeno e si pispigliavano le orecchie che avevan paura… ah ciao a voi ma non alle vostre amiche (stagionate ?!?!?!?!),…*[300] […et je remercie ce groupe de Napolitains qui nous saluaient et sympatisaient avec nous, oui mais après, quand sont arrivées leurs amies femmes, ils ne nous regardaient même plus et mon petit doigt me disait (littéralement : mes oreilles sifflaient) qu'ils avaient peur…on pouvait les saluer eux mais pas leurs amies (bien conservées !),…]

Ex 135 : ***Tre fanciulli, due mashietti ed una bambina,*** *cinguettavano, saltellando, pispigliavano come uccelletti in quella gabbia bianca e pulita.*[301] [Trois enfants, deux garçons et une fillette, pépiaient en sautillant, ils pépiaient comme des oisillons dans cette cage blanche et propre.]

---

[297] BANDI G., *Da Custoza in Croazia : Memorie d'un Prigioniero,* 2009, www.books.google.it/books?isbn=1110143303…, 22/10/2010.

[298] SERIANNI L., *Giacomo Leopardi deputato* [1896], www.segnideltempo.it/…/, 22/10/2010.

[299] FORTIS L., *Drammi,* 2009, www.books.google.it/books?isbn=1115848097…, 22/10/2010.

[300] www.viaggio.in/index…/estate-viaggi-procida-calabria-trieste/, 03/09/2008.

[301] www.lupin0071.myblog.it/…/oltre-le-sbarre.html, 04/07/2006.

- Pensées, visions : (pas péjoratif)

  Ex 136 : *Eppure un **barbaglio** maligno, in me, mi pispigliava che mi stavo sbagliando*.[302] [Et pourtant un éblouissement malveillant, en moi, me murmurait que je me trompais.]

  Ex 137 : *Roberta stava distesa sul letto, ad occhi aperti ; **le visioni** pispigliavano nell' ombra, e se ne udiva il passo cauto o il volo maligno d'arpia ;…*[303] [Roberta était étendue sur le lit, les yeux ouverts ; ses visions murmuraient dans l'ombre, et on entendait leurs pas comptés ou le vol malveillant de la harpie ; …]

Schiamazzare (caqueter, cacarder etc. pour les poules, les canards et les oies, crier pour le coq). Emploi métaphorique péjoratif du verbe de bruit pour les personnes : faire du vacarme, du tapage. Les agents sont des femmes, et surtout des groupes mixtes, ou d'enfants ou d'adoslescents. Le seul exemple d'homme que nous avons trouvé est celui d'un ivrogne. L'emploi métaphorique suppose dans tous les cas un contrôle insuffisant.

- Femme :

  Ex 139 : *…in ogni caso **sta ragazza** non ha ammazzato nessuno, era solo un po' ubriaca e schiamazzava x strada,…*[304] […dans tous les cas, cette jeune fille n'a tué personne, elle était seulement un peu ivre et faisait du tapage dans la rue,…]

  Ex 140 : *sì era braccio di ferro che vedendo **la sua bella** che gridava e schiamazzava … popeye popeye c'e'un italo americano che mi ha…*[305] [Oui, c'était Popeye qui, voyant sa belle qui criait et faisait du vacarme… Popeye, Popeye, il y a un Italoaméricain qui m'a…]

- Homme :

  Ex 141 : *Nel 1997 sono stato ad Assisi e Spello in gita … chi sa se eri **quell' ubriacone** che schiamazzava in mezzo alla piazzetta di spello ! :O :D*[306] [En 1997, je suis allé à Assise et à Spello en excursion… Qui sait si tu n'étais pas cet ivrogne qui braillait au milieu de la place de Spello !]

- Adolescent :

---

[302] www.fazioso.blogspot.com/2009/04/v.html, 22/04/2009.

[303] ZÙCCOLI L., *Roberta,* www.globusz.com/ebooks/…/00000016.htm – En cache.

[304] www.forum.telefonino.net/archive/index.php?t-288414.html, 01/06/2007.

[305] www.psiconline.it/forum/lofiversion/index.php/t4977.html, 21/10/2010.

[306] www.hwupgrade.it/forum/…/t-552507.html, 21/10/2010.

Ex 142 : *Il padre, ha ucciso* ***un ragazzo tedesco****, dalla sua barca, semplicemente perché* ***questo*** *schiamazzava, e non ha mai pagato per questo*.[307] [Le père, il a tué un jeune Allemand, depuis sa barque, simplement parce que ce dernier faisait du tapage, et il n'a jamais payé pour ça.]

- Personne indéfinie :

  Ex 143 : *…, e non veduta da nessuno (era cosa facile, chè chi beveva,* ***chi*** *schiamazzava, chi stava attento a udire Apollo…*[308] […et personne ne l'a vue (c'était facile, les uns buvaient, les autres faisaient du tapage, il y avait ceux qui voulaient écouter Apollo…]

- Groupes mixtes :

  Ex 144 : *Di colpo* ***la gente che schiamazzava*** *tra i tavoli e faceva casino, si sedette, e comincio' a guardarmi fissa, cominciarono a battermi le mani durante…*[309] [Tout d'un coup, les gens qui braillaient et faisaient du boucan entre les tables, s'assirent et commencèrent à me regarder fixement, ils commencèrent à applaudir pendant…]

  Ex 146 : *Poi* ***tavolate di 8–10 persone*** *che schiamazzavano rendendo impossibile dormire*.[310] [Et puis des tables de 8–10 personnes qui braillaient rendant le sommeil impossible.]

  Ex 147 : *che non mi sarei mai aspettato :* ***mia moglie e i miei due pargoli*** *che schiamazzavano come pazzi giocando al bowling di Wii Sports*.[311] [Une chose à laquelle je ne me serais jamais attendu : ma femme et mes deux rejetons qui hurlaient comme des fous en jouant au bowling à la Wii.]

- Groupes d'enfants et d'adolescents :

  Ex 148 : *…escluderei* ***ragazzi*** *che schiamazzavano fuori in strada dato che non sentivo assolutamente nulla nè prima nè dopo…*[312] […j'exclurais les jeunes qui faisaient du chahut dehors dans la rue, vu que je n'ai absolument rien entendu ni avant ni après…]

---

[307] www.metropolisweb.it/…/comunali_napoli_lega_sud_ausonia_pronti_candidare_emanuele_filiberto.aspx, 16/08/2010.

[308] www.it.wikisource.org/wiki/Dialoghi_marini/5, 05/10/2010.

[309] www.youtube.com/user/DANILAPOLINI, 21/10/2010.

[310] www.camperonline.it/forum06/topic.asp?TOPIC_ID…, 03/07/2009.

[311] www.it-comp.confusenet.com/showthread.php?t=767202, 27/09/2007.

[312] www.forum.cosenascoste.com/…/49117-la-risata-del-diavolo.html, 04/11/2009.

Ex 149 : *Ho indicato* ***i ragazzi*** *che schiamazzavano "e loro perchè possono allora ?" lui ha risposto, loro possono è basta, te no*.[313] [J'ai indiqué les jeunes qui braillaient : « Et eux alors, pourquoi ils peuvent ? » Il a répondu : « Eux, ils peuvent un point c'est tout, toi non. »]

Ex 151 : *In un angolo dormivano due straccioni, russando saporitamente ; in un altro,* ***un branco di monelli*** *schiamazzavano e facevano gazzarra, gettando sassi in aria*.[314] [Dans un coin, deux clochards dormaient, ronflant savoureusement ; dans un autre, une bande de gamins des rues faisaient du tapage et du chahut en jetant des cailloux en l'air.]

- Concept, idée :

Ex 152 : *Ora stanno in primo piano, liberati dal* ***superfluo*** *che schiamazzava attorno a loro.*[315] [Maintenant, ils sont au premier plan, libérés du superflu qui fait du battage autour d'eux.]

Squittire (glapir pour le rat, le lapin, émettre des cris stridents pour les oiseaux, et pour le chien dans le langage de la chasse). Emploi métaphorique du verbe de bruit pour les personnes : Se plaindre, Gémir. Mais aussi, pour plaisanter, ou péjoratif : Parler en émettant des petits cris aigus.

- La femme : Avec idée de plainte :

Ex 157 : ***Emanuela Titocchia*** *a Dimmi la verità – …e* ***lei che squittiva*** *lamentandosi che la sera, a letto, lui -invece di (testuali) "concentrarsi su di lei" accendeva la tv*.[316] [ET à l'émission « Dis-moi la vérité » – … et elle qui glapissait en se lamentant que le soir, au lit, lui, au lieu de « se concentrer sur elle » (sic), allumait la télé.]

Simple référence au cri, associée à l'expression de l'idée de bonheur :

- La femme :

Ex 159 : *…,* ***mia figlia*** *squittiva* ***felice*** *ogni volta che vedeva un luogo che riconosceva…*[317] […, ma fille glapissait de bonheur chaque fois qu'elle voyait un lieu qu'elle reconnaissait…]

---

[313] www.it.answers.yahoo.com/question/index?qid…, 25/05/2009.

[314] www.cimiterodelle366fosse.com/aneddoti.html, 21/10/2010.

[315] www.senzaunadestinazione.blogspot.com/, 21/10/2010.

[316] www2.forum.rai.it › … › Fiction › Un posto al sole, 03/06/2008.

[317] Paolo Madeddu Fans Club – Le vacanze di LNSCI negli Stati Uniti – www.freeforumzone.leonardo.it/…/ D6725254.html, 14/09/2008.

Ex 160 : *…giocava con Simona Ventura esaltandone le caratteristiche erotico- zoccoleggianti, e* ***lei*** *squittiva, felice del confronto linguistico,…*[318] […il jouait avec SV en exaltant sa vulgarité érotique, et elle, elle glapissait, heureuse de la confrontation linguistique,…]

- L'enfant :

Ex 161 : ***I bimbi*** *col moccio al naso si stringevano attorno al monumento roseo [la madre], e squittivano senza ardire toccarlo*.[319] [Les enfants avec la morve au nez, se serraient autour du monument rose, et ils glapissaient sans oser la toucher.]

Tubare (roucouler pour la colombe, le pigeon). Emploi métaphorique du verbe de bruit pour les personnes : roucouler, flirter.

Ex 163 : *Be' erano impressionnanti : ora* ***tubavano come due colombe****, ora battibeccavano come due ragazzini. Sono tornata a casa con una strana ebbrezza*.[320] [Et bien, ils étaient impressionnants : à un moment, ils roucoulaient comme deux colombes, à un autre, ils se prenaient le bec comme deux adolescents. Je suis rentrée chez moi avec une étrange ébriété.]

Ex 164 : ***Gabriele e Mira*** *tubavano come colombi e ormai stavano per diventare genitori, Carlo c'aveva la sua fidanzata, Marco e Caterina parlavano di…*[321] [Gabriele et Mira roucoulaient comme des colombes et désormais, ils allaient devenir parents, Carlo avait une fiancée, Marco et Caterina parlaient de…]

Notre panorama des verba sonandi sur les oiseaux ne serait pas complet si nous ne mentionnions pas les verbes *Buffare, Sbuffare* (Souffler avec force, se dit du vent et d'un vol de canard en vol) et *Starnazzare* (battre des ailes bruyamment pour les gallinacés et les oiseaux), des verbes de bruit en lien avec les oiseaux, pas sur le cri, mais sur le vol, sur les battements d'ailes. Ces verbes donnent aussi lieu à des emplois métaphoriques :

Buffare, Sbuffare s'emploie dans le jeu de dame (souffler un pion), avec les objets qui émettent un fort souffle ou de la fumée (une locomotive ex 171) et avec les personnes qui soufflent fort d'énervement (ex 172).

---

[318] www.ilfoglio.it/lettererubate/120, 21/03/2010.

[319] LAMPEDUSA G-T. Di, *I racconti,* www.books.google.it/books?isbn=8807812371…, 22/10/2010.

[320] www.coppiachescoppia.it/phpBB3/viewtopic.php?f=2&t=809&p…, 15/01/2010.

[321] www.fiction-carabinieri.tv/forumcc/showthread.php?p…, 07/10/2010.

Ex 171 : *Lenta la locomotiva sbuffava sui Carpazi.*[322] [Lentement la locomotive soufflait sur les Carpates.]

Ex 172 : *Le casse automatizzate nei supermercati – …lei viene tutta scocciata, me strappa la banconota dalla mano e prova ad inserirla (nel verso sbagliato) e sbuffava.*[323] [Les caisses automatiques dans les supermarchés – …elle, elle arrive bien énervée, elle m'arrache le billet des mains et essaie de l'insérer (du mauvais côté) et elle soufflait.]

Starnazzare s'emploie avec les personnes qui s'agitent sans raison en faisant du bruit.

Ex 173 : *Ecco, il momento è propizio, la guida occhialuta che starnazzava qua davanti si porta via la sua comitiva di tedesconi, ne approfittiamo per…*[324] [Voilà le moment propice, la guide aux grosses lunettes qui s'agitait juste devant emporte plus loin son groupe de gros Allemands, nous en profitons pour…]

Les emplois métaphoriques avec les personnes sont pejoratives et suppose une légère perte de contrôle : l'énervement avec *Sbuffare* (effet renforcé par le s- initial marque péjorative) et l'agitation avec *Starnazzare*.

En guise de Conclusion, nous soulignons le fait que les verbes métaphoriques italiens sont principalement péjoratifs et que leurs agents sont principalement des femmes et des groupes. Or le féminin est en italien associé à la contenance (suffixe *-ata* : *tavolata* « tablée »), à l'intériorité, au pluriel interne issu du duel latin. Le féminin est le genre qui accueille une part de passivité, par opposition au genre masculin 100 % actif. Peut-on pour autant établir un lien avec la distribution des métaphores sur la perte de contrôle ? En nous appuyant sur le principe théorique guillaumien du tenseur binaire radical, substrat invariant de l'activité mentale, nous avons proposé un parallèle entre la genèse des catégories sémiologiques du genre et du nombre, d'une part, et, d'autre part, l'acquisition de l'intersubjectivité.

Par ailleurs, les items de notre corpus montrent que l'emploi péjoratif est en lien avec le maintien ou la perte de contrôle à rapprocher de la compréhension motrice. La métaphore est, en italien, principalement péjorative, d'où l'hypothèse de travail sur le lien entre emploi métaphorique et non compréhension motrice du procès de départ, que nous nous proposons de vérifier dans les années à venir.

---

[322] www.valsuganagiovani.it/content/lenta-la-locomotiva-sbuffava-sui-carpazi, 13/03/2010.

[323] www.vivamafarka.com/forum/index.php?topic=62011.45, 21/05/2009.

[324] *Van Gogh al Vittoriano,* https://www.omero.it/omero-magazine/bella-di-papa/van-gogh-al-vittoriano/, 20/10/2010.

III. Représentation spatiale et chronogenèse

1. Le futur : approches psychomécanique et contrastive italien-français[325]

Dans un premier temps, nous présenterons les emplois du « futur simple », du « futur composé » (ou futur antérieur) et du « futur périphrastique » en italien contemporain standard. Nous nous réfèrerons au toscan qui a été choisi comme langue nationale lors de l'Unité italienne (dès 1861). Nous n'aborderons pas les écarts linguistiques que présentent les variétés régionales d'italien et les dialectes de la Péninsule en regard du toscan littéraire. La comparaison avec les emplois en français, nous permettra d'évaluer l'importance de la distribution inverse des temps du futur en français et en italien sur le *perfectum* et l'*imperfectum*, de l'accroche ou de la rupture avec l'actualité, ainsi que l'impact de l'information de personne. Dans un second temps, nous présenterons les diverses formes de conditionnel qu'a connues l'italien et les conséquences du choix d'un conditionnel *perfectum* sur l'histoire du subjonctif.

1.1. Le futur simple en italien

1.1.1. L'ultérieur

Le futur simple italien indique la postériorité. Si le point de repère est situé dans le passé, la réalisation du procès peut être effective (cf. narration historiques et biographiques)

> **Ex. 1 :** *Cosa sia stato quel trauma lo espresse poeticamente un altro giovane, meno che ventenne, Ugo Foscolo, nell'ode* Bonaparte liberatore […]. *Lo descriverà nuovamente, in prosa questa volta, due anni dopo, in una dedica a Bonaparte*[326] (« Un autre jeune-homme de moins de vingt ans, Ugo Foscolo, exprima en termes poétiques dans son ode *Bonaparte libérateur*, ce qu'avait pu être ce traumatisme. Il

[325] SAFFI S., GUIGA A., « Le futur : approches psychosystématique et contrastive italien-français », *Studii de Știință și Cultură,* n°4, 2014, p. 161–178.

[326] *L'Espresso,* 08/03/1996, *apud* MAIDEN M., ROBUSTELLI C., *A Reference Grammar of Modern Italian,* Londres, Arnold, 2000, p. 290.

le décrira à nouveau, en prose cette fois, deux ans plus tard, dans une dédicace à Bonaparte »)

1.1.2.. L'atténuateur

Le futur simple italien exprime l'exhortation, il remplit la fonction atténuée d'un impératif (ordre, exclamation).[327]

Ex. 2a : *Non ucciderai* (« Tu ne tueras point »)

Ex. 2b : *Me lo direte, me lo avete a dire*[328] (« Vous me le direz, vous devez me le dire »)

Sachant que l'impératif italien est un subjonctif (ex. *Si accomodi !* « Entrez ! », *Mi dica !* « Dites-moi ! »).

Le futur remplace un présent de l'indicatif pour atténuer une affirmation :

Ex. 3 : *Io dirò che non sono persuaso dei vostri argomenti*[329] (« Personnellement, je dirais que je ne suis pas convaincu par vos arguments »)

On trouve cet emploi dans les incises et, là encore, la traduction française recourt au conditionnel :

Ex. 4 : *Appena rimase solo, si trovò, non dirò pentito, ma indispettito d'averla data* [la sua parola][330] (« Dès qu'il fut seul, il ressentit, je ne dirais pas du regret, mais de l'irritation d'avoir donné sa parole »)

Le fait que le futur simple italien soit un *imperfectum* tout comme le conditionnel français est une clé d'explication. L'histoire du subjonctif et ses emplois « futur » en latin en est une autre.

1.1.3. Modal

Le futur simple italien exprime le doute, l'incertitude, l'approximation, la concession. Cet emploi est déconnecté du temporel. Pour Serianni,[331] c'est un futur épistémique qui relate des événements contemporains qu'on veut présenter

---

[327] SENSINI M., *La grammatica della lingua italiana,* Milan, Arnoldo Mondadori, 1997 (éd. 2003) ; SERIANNI L., *Italiano,* Milan, Garzanti, 1997 ; SERIANNI L., *Grammatica italiana : suoni forme costrutti – Grammatica italiana : italiano comune e lingua letteraria,* Torino, UTET, 1998.

[328] MANZONI A., *I Promessi Sposi,* VIII, 7, *apud* SERIANNI L., 1997, p. 366.

[329] BATTAGLIA S., PERNICONE V., *La grammatica italiana,* Torino, Loescher, 1984 (1re éd., Chiantore, 1951), p. 370.

[330] MANZONI A., *Op. Cit.,* p. 330.

[331] SERIANNI L., *Op. Cit.*

sous forme d'hypothèse. Cet emploi est en concurrence avec le présent de l'indicatif accompagné d'adverbes du type *forse* « peut-être », *probabilmente*.

Ex. 5 : *Che ora sarà ? Saranno le tre* (« Quelle heure peut-il bien être ? Il doit être trois heures »)

Ex. 6 : *Quanto costerà, secondo te ? Andrà sul milione…*[332] (« Combien ça peut coûter d'après toi ? Ca doit tourner autour du million… »)

Ex. 7 : *Sarà come dici tu, però…* (« C'est peut-être comme tu le dis, pourtant… »)

Ex. 8 : *La democrazia trionferà. Sarà.* (« La démocratie triomphera. Espérons-le. »)

Le fait que le futur simple italien soit un *imperfectum* favorise ces emplois modaux. Rappelons qu'en italien, le futur est en concurrence avec le subjonctif présent pour l'expression du virtuel.

Ex. futur/subj. prés. : *Credo che verrà*/*Credo che venga* (« Je crois qu'il viendra »)
+ affirmatif + incertain

Ex. : *Non credo che verrà*/*Non credo che venga* (« Je ne crois pas qu'il viendra/Je ne crois pas qu'il vienne »)

Si on prend en considération l'évolution du latin aux langues romanes, on est frappé par un développement constant tout au long de l'histoire, de l'indicatif au détriment du subjonctif. On sait, par exemple, que les variations modales autres que l'indicatif s'étaient déjà réduites de l'indo-européen au latin puisque, par exemple, le mode optatif s'était fondu dans le subjonctif et la création des futurs de l'indicatif en *-am* s'est faite au détriment du subjonctif. Ernout écrit :

> Le futur en *-am* n'est autre chose qu'un ancien subjonctif. En effet, à une époque antérieure à la tradition historique, le latin possédait deux subjonctifs, l'un en *-a-* (type *legas*) qu'on retrouve en osco-ombrien, osq. fakilad, ombr. façia "faciat", l'autre à voyelle thématique longue (type *leges*), (…) qu'il a répartis en conservant à l'un sa valeur de subjonctif (*legas*), et en faisant servir l'autre à l'expression du futur (*leges).*[333]

Entre le latin et les langues romanes, la réduction du subjonctif s'est poursuivie puisque le parfait du subjonctif a disparu et que le plus-que-parfait a pris la place, le plus souvent, de l'imparfait du subjonctif qui, lui, a été éliminé. L'ancien

[332] Ex. 6, 7, 8 : ULYSSE G., *Pratique de l'italien de A à Z,* Paris, Hatier, 1992, p. 138.
[333] ERNOUT A., *Morphologie historique du latin,* Paris, Klincksieck, 1953, p.159.

français et l'italien avaient deux formes de subjonctif couramment utilisées : celle que l'on appelle imparfait du subjonctif et qui est l'ancien plus-que-parfait du subjonctif latin, et le subjonctif présent. Mais le français moderne a pratiquement réduit le subjonctif à la seule forme du présent. Les deux formes se maintiennent en italien, mais de nombreux grammairiens de la langue italienne observent une réduction d'emploi en néo-standard. En italien oral familier, le subjonctif de la subordonnée irréelle est très souvent remplacé soit par un indicatif imparfait/plus-que-parfait soit même par un conditionnel :

Ex. 27 : *Se ero/sarei ricco comprerei una villa a Capri*[334] (« si j'étais/serais riche, j'achèterais une villa à Capri »).

Dans le système équilibré du latin à 2 niveaux opposant l'*infectum* au *perfectum*, chaque temps de l'*infectum* a son correspondant au niveau du *perfectum*, niveau qui se caractérise par la présence de l'infixe -v- et qui sera remplacé dans les langues romanes par des formes composées (*avevo amato*, j'avais aimé ; *ho amato*, j'ai aimé ; *avrò amato*, j'aurais aimé), avec auxiliaire et participe passé pour indiquer non plus le *perfectum* mais l'antériorité par rapport à une autre action :

Ex. A : *Avevo finito prima che partisse*[335](« j'avais fini avant qu'il (ne) parte »)

Ex. B : *Quando saremo usciti dal cinema, andremo a prendere una bibita al bar* (« Une fois sortis du cinéma, nous irons prendre un verre au bar »)

1.2. Le futur composé (ou futur antérieur) en italien

Le futur composé indique la postériorité par rapport au présent accompagnée de l'antériorité par rapport à un moment de référence futur.[336]

---

[334] BEGIONI L., « L'évolution du système de l'irréel du latin classique aux langues romanes : le cas du français et de l'italien » in *Actes du Colloque AFLICO 3* "Grammaires en construction(s) – Grammars in Construction(s)", Université Paris 10 Nanterre, 27–29 mai 2009, à paraître 2010.

[335] Ex. A, B : ROCCHETTI A., « Il condizionale in italiano e nelle lingue romanze : *Mi disse che sarebbe venuto / me dijo que Vendrìa / il m'a dit qu'il viendrait* » in GIACOMO-MARCELLESI M., ROCCHETTI A. (dir.), *Il verbo italiano. Studi diacronici, sincronici, contrastivi, didattici,* Actes du XXXV[e] Congrès International d'Etudes de la Société de Linguistique Italienne, Roma, Bulzoni, 2003, pp. 85–97.

[336] SALVI G., VANELLI L., *Grammatica essenziale di riferimento della lingua italiana,* Novara, Istituto geografico De Agostini, 1992 ; MAIDEN M., ROBUSTELLI C., *A Reference Grammar of Modern Italian,* Londres, Arnold, 2000.

Ex. 9 : *Nel 2006, quando avrai compiuto 18 anni, potrai prendere la patente*[337] (« En 2006, quand tu auras 18 ans révolus / tu auras eu 18 ans, tu pourras passer le permis »)

Pour Salvi & Vanelli, il présente selon les cas un aspect accompli ou inclusif. On voit ici le lien entre aspect et époque qui perdure en italien.

Cependant, Sensini[338] remarque que le futur antérieur tend à être substitué par le futur simple si l'intervalle de temps entre les deux actions futures n'est pas assez importante ou bien si l'on veut souligner la contemporanéité des deux actions :

Ex. 10a : *Appena arriverò ti telefonerò* (« Dès que j'arriverai, je te téléphonerai »)

Ex. 10b : *Appena arrivata ti telefonerò* (+ usité) (« A peine arrivée, je te téléphone »)

Ex. 10c : *Appena arrivo ti telefono* (+ + usité) (« Dès que j'arrive, je te téléphone »)

Comme la forme simple, il peut se charger d'une valeur épistémique (Salvi & Vanelli). Selon Tartaglione,[339] ses emplois temporels ne constitueraient qu'une valeur plutôt réduite face à l'acceptation modale concernant l'incertitude du sujet parlant par rapport à un événement qui s'est déjà vérifié :[340]

Ex. 11 : *Immagino quanto Vostra Eccellenza sarà seccato per la partenza del signorino Tancredi*[341] (« J'imagine à quel point le départ de Monsieur Tancrède irrite Votre Excellence/ est irritée du départ/ a été irritée par le départ »)

On remarquera cependant que le futur exprimant un présent hypothétique devient un futur composé si l'hypothèse est envisagée dans le passé :

Ex. 12a : *Costerà due milioni* / « ça doit coûter deux millions de lires »

Ex. 12b : *Sarà costato due milioni* / « ça devait coûter deux millions de lires »

---

337 ANDORNO C., *La grammatica italiana,* Milano, Bruno Mondatori, 2003, p. 77.

338 SENSINI M., *Op. Cit.,* p. 266.

339 TARTAGLIONE R., « Del doman non c'è certezza – Qualche nota sul futuro indicativo » in TARTAGLIONE R., GRASSI G. (dir.), *Materiali didattici per l'insegnamento dell'italiano agli stranieri,* Roma, Scuola d'Italiano, 2000.

340 SILETTI A. M., *La notion de "futurité" et sa réalisation morphosyntaxique dans le discours de vulgarisation économique français / italien / anglais,* Thèse de Doctorat non publiée, Université de Modène et Reggio Emilia, 2008, p. 222.

341 LAMPEDUSA G. T. Di, *Il gattopardo, apud* MAIDEN M., ROBUSTELLI C., *Op. Cit.*, p. 289.

L'emploi modal du futur se maintient et la forme composée exprime l'antériorité par rapport au présent du locuteur.

1.3. Le futur périphrastique en italien (*stare per* + infinitif)

L'italien possède une construction équivalente au futur périphrastique français (auxiliaire *aller* + infinitif) avec le verbe *stare* en auxiliaire. *Stare* dont le signifié + statique est plus proche de « être sur le point de ». Le mouvement prospectif porté par « aller » se lit en italien dans la préposition *per*.

Comme l'ensemble des langues romanes, l'italien propose une double conjugaison en formes simples ou composées mais, contrairement au français, il n'a pas exploité à fond cette voie car le verbe italien – comme le verbe latin – réunit en lui la fonction sujet et la fonction prédicat. La désinence du verbe italien contient des informations morphologiques qui nous renseignent à la fois sur la personne de support (le sujet) et la personne de rapport (temps, accord). Le temps impliqué et le temps expliqué sont liés dans la désinence. Le temps expliqué n'est pas encore généralisé comme en français, il ne peut pas s'appliquer à n'importe quelle situation. Voilà pourquoi le changement d'aspect est encore synonyme de procès envisagé dans le passé. Ainsi, le futur dans le passé est un conditionnel composé :

Ex. 13 : *Mi diceva che mi sarebbe costato due milioni* (« Il me disait que ça me coûterait deux millions de lires »)

Ainsi, le futur exprimant un présent hypothétique est un futur composé si l'hypothèse est envisagée dans le passé (Ex. 12a et Ex. 12b). On le voit, en italien, l'évocation du passé est associée au procès accompli d'où la prédilection pour l'aspect transcendant (temps composés). Ce qui bloque évidemment toute velléité d'indépendance du temps expliqué par rapport au temps impliqué, dans cette époque du moins. Car, nous l'avons dit, au futur et au présent, le verbe *stare* devient l'auxiliaire qui permet l'antéposition du temps expliqué. Et comme l'écrit Sundell[342] pour le français, « la présence d'un élément morphologique au présent, à savoir l'auxiliaire, permet d'établir une référence au point d'actualité, […] L'usage du futur simple, en revanche, fait ressortir la rupture avec l'actualité. » Cette remarque est encore plus recevable pour l'italien car la forme (*stare per* + infinitif) indique une forte imminence :

[342] SUNDELL L.-G., *Le temps futur en français moderne,* Stockholm (Suède), Almqvist & Wiksell, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, 49, 1991, p. 21.

Ex. 14 : *Stanno per entrare*[343] (« Ils vont entrer »)

Ex. 15 : *Correte ! Stanno lì lì per chiudere* (« Courrez ! Ils vont bientôt fermer / Ils ferment »)

Il existe d'autres formes à l'emploi plus ponctuel :

accingersi a + infinitif

essere procinto di + infinitif (suppose une préparation préalable)

essere vicino a + nom (proximité relative)

essere sul punto di + infinitif (oral)

Le futur est concurrencé par :

- présent + adverbe déictiques (oral) :

  Ex. 16 : *Sbrigati. Ora (adesso, fra poco) scende.* (« Dépêche-toi. Il va descendre / Il descend tout de suite »)

  Ex. 17 : *Non c'è il Signor Rossi ? No ma torna a momenti*. (« M. Rossi est là ? Non mais il va revenir / il revient sous peu »)

Dans la langue parlée et informelle, les futurs simple et composé sont concurrencés par le présent de l'indicatif et le passé composé :[344]

- *avere da* + infinitif , *dovere* + infinitif (déontique) ;
- *volere* + infinitif (déontique) :

  Ex. 18 : *Vuole piovere* (« il va pleuvoir »)

  Ex. 19 : *Questo lavoro vuole essere duro*. (« Ce travail va être dur / s'annonce difficile »)

Selon Emanuela Cresti (2003), le présent en italien parlé couvre différentes valeurs temporelles mais aussi modales. La réduction du paradigme des modes et des temps verbaux dans les corpus d'italien parlé est largement documentée (Voghera 1992, Firenzuoli 2000, 2000a, Cresti & Moneglia 2005). Pour Valentina Firenzuoli, l'indicatif couvre 82,3 % des emplois et le présent de l'indicatif 69 % dans un corpus oral spontané adulte.[345]

---

[343] Ex. 14–19 : ULYSSE G., *Op. Cit*.

[344] MAIDEN M., ROBUSTELLI C., *Op. Cit*.

[345] CRESTI E., « La categoria della persona : analisi delle forme verbali di un campione di parlato (LABLITA) » in GIACOMO-MARCELLESI M., ROCCHETTI A. (eds) *Il verbo italiano.*

1.4. Le Conditionnel italien

L'ancien italien offrait 3 constructions du conditionnel entre lesquelles il a hésité pendant plusieurs siècles. D'abord une forme verbale héritée du plus-que-parfait de l'indicatif latin : *amaveram* > *amara*, *fuerat* > *fora*. On la trouve par exemple dans les premiers textes de la poésie sicilienne. (formes soulignées)

Ex. 20 : *Se li cavelli artón[n]iti, avanti foss'io morto,*

ca'n is[s]i [sì] mi pèrdera lo solacc[i]o e 'l diporto.[346]

XIII[e] s. (it. mod. « Se ti tagli i capelli, prima io vorrei esser morto, perché con essi io perderei la mia consolazione e il mio diletto. » fr. « Si tu te coupes les cheveux, je voudrais être mort avant, car avec eux je perdrais ma consolation et mon plaisir »)

Ex. 21 : *Se distinata fósseti,* ***caderia*** *de l'altezze,*

ché male messe fòrano in teve mie bellezze.

(it. mod. « Se fossi destinata a te **scenderei** troppo dalla mia altezza, perché le mie bellezza sarebbero sprecate se date a te. Si je t'étais destinée, je **tomberais** bien bas, car mes beautés seraient gaspillées avec toi /elles seraient mal placées en toi mes beautés ») L'amant des Contrastes fait cour serrée à la dame qui cherche à se soustraire à ses avances.

Après la création du nouveau plus-que-parfait des langues romanes (auxiliaire à l'imparfait + participe passé : *avevo amato, j'avais aimé*), la forme latine *amaveram* a perdu l'infixe -v-, comme la plupart des formes de perfectum (*amavi* > *amai*, et l'imparfait du subjonctif *amavissem* > *amassem* > *amasse* > *amassi*). Donc amaveram > amara. Si l'évolution de la forme est claire, celle du signifié fait question : comment est-on passé du plus-que-parfait de l'indicatif au conditionnel ? Le plus-que-parfait de forme synthétique servait de *perfectum* à l'imparfait. Le plus-que-parfait *amaveram* portait jusqu'à l'état de perfection l'action de l'imparfait. Or ce dernier présente l'action en partie réalisée et en partie à réaliser. Le processus perfectum peut s'appliquer de deux façons :

Atti del XXXV Congresso SLI (Parigi 20–22 settembre 2001), Roma, Bulzoni, 2003, p. 211–236 ; CRESTI E., MONEGLIA M. (eds), *C-ORAL-ROM, Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages,* Amsterdam/ Philadelphie, Benjamins, 2005 ; FIRENZUOLI V., « Nuovi dati statistici sull'italiano parlato », in *Romanische Forschungen,* 13, 2000, p. 213–225.

[346] Ex. 20, 21 : CIELO D'ALCAMO, *Contrasto,* www.liberliber.it

- soit ce qui est rendu parfait c'est la part d'action déjà réalisée (et dans ce cas on obtient une action complètement achevée, un accompli),
- soit ce qui est rendu parfait c'est la part d'action encore à réaliser (et dans ce cas on obtient un inaccompli, une action entièrement à réaliser).

C'est pourquoi le plus-que-parfait latin pouvait avoir deux signifiés qui semblent opposés voire contradictoires à un locuteur de langue romane d'aujourd'hui. Ernout et Thomas[347] écrivent à propos des cas de discordance modale dans la phrase conditionnelle : « Par soucis d'expressivité, le plus-que-parfait de l'indicatif est substitué au plus-que-parfait du subjonctif auprès d'une proposition hypothétique négative pour indiquer que, si telle chose ne s'était pas produite, tel résultat allait se trouver acquis (ex. : *fuerat* = era stato ou *fuerat* = *fuisset* = sarebbe stato). » Quand le plus-que-parfait composé des langues romanes a remplacé le plus-que-parfait *amaveram*, la substitution a été partielle, elle n'a concerné que le *perfectum* de la part d'action déjà réalisée, elle a donc laissé la forme simple *amara* disponible pour exprimer le *perfectum* de la part d'action non réalisée, c'est-à-dire pour exprimer une action entièrement à réaliser, en d'autres termes un conditionnel.

La deuxième construction possible en ancien italien est celle qui a été choisie par le français, l'espagnol et le portugais. Il s'agit de l'infinitif suivi de l'auxiliaire de *habere* conjugué à l'imparfait : *cantare* + *habeba(m/t)* > *cantarìa* ; *essere* + *habeba(m/t)* > *sarìa*. (**Ex. 21 forme en gras**)

La troisième construction, caractéristique de l'italien qui a choisi définitivement cette solution autour de 1650,[348] est basée sur l'infinitif suivi de l'auxiliaire de *habere* conjugué au parfait (passato remoto, passé simple) : *cantare* + *ebbe* > *cantarebbe*, avec une modification (a > e) de la voyelle accentuée de l'infinitif devenue atone au conditionnel ; c'est aussi la voyelle thématique qui permet de distribuer la notion de procès sur la dichotomie 'antériorité vs. non antériorité' (i vs. a, e = neutre) ; *essere* + *ebbe* > *sarebbe*.

Une question se pose : quelles sont les raisons qui sous-tendent ce choix atypique de l'italien pour la construction du conditionnel ? Et ce, après avoir exploré la solution majoritaire de la construction avec l'imparfait et même des solutions mixtes.

Revenons au système équilibré du latin : on constate que le système qu'héritent les langues romanes est déséquilibré car si le passé et le présent ont 2 temps

[347] ERNOUT A., THOMAS F., *Syntaxe latine,* Paris, Klincksieck, 2002 (1ère éd. 1951), p. 380.
[348] MAIDEN M., *Storia linguistica dell'italiano,* Bologna, Il Mulino, 1998.

(l'un en cours – imparfait et présent – l'autre vu globalement, c'est-à-dire incluant le terme du procès – passé simple et passé composé – le futur ne présente qu'un seul temps représentant l'action en cours. Il manque la représentation d'une action future vue globalement. Les lacunes du système sont comblées par le subjonctif. Lors de la restructuration du futur par la création de formes analytiques, les langues romanes vont avoir le choix entre 2 solutions qui ont des conséquences sur la syntaxe du verbe.

Si le nouveau futur se construit avec un imparfait, temps qui exprime l'action en cours, alors l'ancien futur sera amené à exprimer la vision globale. Les langues romanes occidentales (fr., esp.) oppose un conditionnel (action commençante) *je chanterais, cantarìa* à un futur simple (action vue globalement) *j'aimerai, tu chanteras ; cantaré*. On remarque que l'opposition est inopérante en français à la 1ère personne du singulier, ce qui est sûrement dû au fait que le locuteur ne peut pas s'extraire de lui-même pour appréhender de l'extérieur la globalité de sa propre action, il ne peut la concevoir que de l'intérieur, c'est-à-dire en cours de développement. Le futur simple du français et de l'espagnol doit subir un déplacement qui le conduit à une nouvelle position de *perfectum* semblable à celle occupée dans le passé par le passé simple (identité de désinences).

Si le nouveau futur se construit avec un parfait pour exprimer l'action vue globalement alors l'ancien futur continue d'exprimer l'action en cours. L'italien oppose le futur simple *amerò* (action en cours dans le futur) au conditionnel *amerei* (action future vue globalement).

Les conséquences pour la syntaxe du verbe sont qu'en français, le futur simple de type *perfectum* n'est plus en mesure d'exprimer l'hypothèse puisque celle-ci nécessite une action commençante. L'espagnol et le français ne peuvent pas utiliser le futur dans une phrase hypothétique même si l'action est explicitement située dans le futur :

Ex. 22 : *Se verrò a casa tua domani, ti porterò un regalo*[349]

Si on cherche à traduire l'Ex. 22 en français, on doit employer des temps qui laissent une part de l'action encore à réaliser, comme le présent « Si je viens chez toi demain… », ou l'imparfait « Si je venais chez toi demain… ». Quand le futur est employé en français après la particule hypothétique *si*, il n'exprime pas vraiment une hypothèse mais une action déjà programmée dans le futur donc envisagée globalement.

[349] Ex. 22, C, D, E : ROCCHETTI A., « Il condizionale in italiano…, *Op. Cit*.

Ex. C : Si = Quand : Les petits détenteurs de titres peuvent toutefois se rassurer. Si les coupons des sicav se calculeront en euros, ils afficheront aussi la contre-valeur en francs.[350]

Ex. D : Si = Quand : Il en sera de même pour les relevés bancaires. S'il faudra attendre 2002 pour régler en euros sa tournée au bistrot, rien n'interdira dès 1999 de demander un carnet de chèques dans la monnaie européenne.[351]

Ex. E : Si = Quand : Dès le 1er janvier prochain, les boutiques se mettent à l'heure de l'euro. Si on ne pourra payer en billets qu'à partir de 2002, les étalages affichent déjà les prix dans la nouvelle monnaie.[352]

Ex. F : Si = Quand : français de Marseille *Il m'a dit qu'il me mènera à la foire, si je serai sage*[353]

La solution italienne ne présente pas les mêmes restrictions en termes de syntaxe verbale. Le futur hérité du latin est conservé pour l'expression de l'hypothèse dans la protase (sub. de cond.) comme dans l'apodose (prop. princ.) cf. Ex. 22a. La conception du conditionnel comme *perfectum* de futur veut dire que l'incertitude inhérente à toute action future est portée à son maximum jusqu'à exprimer une véritable hypothèse, une action parfaitement irréelle. L'adoption d'un conditionnel de type *perfectum* a l'avantage de correspondre exactement à la valeur attendue pour un conditionnel, c'est-à-dire un événement irréel situé dans le présent (**Ex. 23 :** Vorrei ma non posso, « Je voudrais mais je ne peux pas ») ou dans le futur (**Ex. 22b :** Se venissi domani a casa tua, ti porterei un regalo, « Si je venais chez toi demain, je t'apporterais un cadeau »).

Mais la solution italienne implique ses propres restrictions pour la syntaxe verbale. En effet, quand il s'agit d'exprimer le futur dans le passé, le conditionnel italien qui fonctionne comme *perfectum* de futur tant que l'action est située dans le présent ou le futur, n'est plus l'outil adapté quand l'action est située dans le passé. L'action exprimée dans le passé peut s'être réalisée avant le moment de la dire, avant le présent du locuteur, ce qui n'est jamais le cas pour un *perfectum* de futur. C'est pourquoi l'italien a conservé jusqu'au milieu du 17ème siècle l'autre solution de construction avec l'imparfait qui lui permettait de compenser les insuffisances de son conditionnel de type *perfectum* de futur. C'est vers 1650 que

---

350 *Le Monde,* 02/05/1998 *apud* ROCCHETTI A., « Il condizionale in italiano…, *Op. Cit.*

351 *Ibidem*

352 *FR3,* 30/12/2000 *apud* ROCCHETTI A., « Il condizionale in italiano…, *Op. Cit.*

353 BRUN A., *Le Français de Marseille. Etude de parler régional,* Marseille, Laffitte Reprints, 1931, p. 67.

s'impose une alternative : l'expression du passé est attribuée à la forme composée du verbe (marquant l'antériorité par rapport à une autre action) et le conditionnel simple se spécialise dans l'expression de l'irréel de présent ou de futur, les formes de type *sarìa, avrìa, potrìa* etc. disparaissent.

Ex. 24 : À la maternité, quand j'ai compris que j'aurais affaire à des gens comme vous, j'ai failli retourner d'où je venais.[354] (« *In clinica, appena nato, quando ho capito che avrei avuto a che fare con gente come Lei, stavo per tornarmene indietro* »)

Deuxième conséquence : l'abandon de l'imparfait du subjonctif en français, et sa persistance en italien. Il faut souligner que l'éviction des formes d'imparfait au profit du présent a débuté en français dans les cas où la subordination devait se faire après un conditionnel ou un imparfait [27].[355]

Ex. 25a : Il faudrait/il fallait que tu fasses attention.

Or, le conditionnel fr. en tant qu'*imperfectum* de futur, affectionne en subordination un autre *imperfectum* et rejette le *perfectum*. Cette disparition n'a pas eu lieu en italien car le conditionnel italien est un *perfectum* de futur qui appelle en subordination un autre *perfectum* : l'imparfait du subjonctif.

Ex. 25b : *Bisognerebbe/Bisognava che tu fossi attento*.

Pourtant l'Ex. 26 et ses traductions françaises nous illustrent que le conditionnel en passant par une subordonnée relative peut s'imposer :

Ex. 26 : *[…] in ognuno di quei mesi [de mai à octobre] se un Siciliano lavorasse sul serio spenderebbe l'energia che dovrebbe essere sufficiente per tre*[356] (« Durant ces mois-là, un Sicilien qui travaillerait sérieusement dépenserait l'énergie nécessaire à trois personnes » ; « […] pendant chacun de ces mois, si un Sicilien travaillait sérieusement il dépenserait l'énergie qui serait suffisante pour trois personnes »)

Lorsque l'on examine le système de l'irréel en latin classique dans les propositions conditionnelles introduites par *SI*, on constate qu'il y a une parfaite symétrie dans l'utilisation du subjonctif imparfait et plus-que-parfait.

---

354 BEDOS G., *Inconsolable et gai,* 1991, p. 167.

355 BARRAL M., *L'imparfait du subjonctif,* Paris, Éditions Picard, 1980, p. 369.

356 LAMPEDUSA G. T. Di, *Il gattopardo,*1958 ; trad. fr. : *Le Guépard,* trad. Fanette Pézard, 1959 ; *Le Guépard,* trad. Jean-Paul Manganaro, 2007.

Le latin classique distingue deux types d'irréel dans les phrases hypothétiques introduites par *SI* :

- l'irréel du présent qui utilise l'imparfait du subjonctif

  Si dives essem…, …*felix essem* « Si j'étais riche (à présent), …je serais heureux (mais hélas !)

- l'irréel du passé qui utilise le plus-que-parfait du subjonctif

  Si dives fuissem…, …*felix fuissem* « Si j'avais été riche (autrefois), …j'aurais été heureux (mais hélas !)[357]

La création du futur puis du conditionnel va bouleverser cet équilibre et provoquer d'importants remaniements dans les langues romanes. L'italien a très tôt utilisé le conditionnel dans la principale, mais il conserve le subjonctif dans la subordonnée. Lorsque l'on se penche sur les langues parlées, aujourd'hui, on constate une évolution ultérieure. En français parlé familier, des énoncés du type « si je serais riche, j'achèterais une maison » sont de plus en plus fréquents même s'ils constituent un écart important non seulement par rapport à la norme écrite mais aussi par rapport à celle du français oral standard. En italien oral familier, on peut observer une tendance qui va dans le même sens. On l'a vu avec l'Ex. 27 : *se ero/sarei ricco comprerei una villa a Capri* « si j'étais/serais riche, j'achèterais une villa à Capri » : le subjonctif de la subordonnée irréelle est très souvent remplacé soit par un indicatif imparfait/plus-que-parfait soit même par un conditionnel. On a donc l'impression que ces structures correspondent à un équilibre retrouvé avec une forme verbale conditionnelle qui a supplanté les valeurs d'irréel du subjonctif imparfait et plus-que-parfait comme c'était le cas en latin classique.

1.5. La chronogenèse guillaumienne

Dans le cadre d'une approche psychomécanique, l'opération de pensée formatrice de l'image-temps est modélisée comme une chronogenèse. La formation de l'image-temps est une opération mentale extrêmement brève qui requiert cependant une certaine durée, une quantité de temps figurée par un axe que Gustave Guillaume nomme l'axe du temps chronogénétique, et qui est le support de la chronogenèse. La genèse de l'image temporelle est marquée par trois étapes successives : 1) le temps en puissance *in posse* ou mode quasi nominal (mode apersonel : infinitif, gérondif, participe), 2) le temps virtuel *in fieri* ou mode subjonctif

[357] CART A., GRIMAL P., LAMAISON J., NOIVILLE R., *Grammaire latine,* Nathan, Paris, 1964.

(mode personnel), 3) le temps réel *in esse* ou mode indicatif (mode personnel).[358] Les trois étapes successives de la genèse de l'image temporelle se développent du stade atemporel du substantif à peine transgressé jusqu'au mode indicatif, et chaque étape présente une image temporelle plus élaborée, moins virtuelle. Ainsi, la chronothèse finale est la plus complexe avec l'organisation du temps en époques autour du repère qu'est le présent. La chronogenèse est la lente organisation du temps présent que l'on peut diviser en une succession de temps opératifs, chacun présupposant le précédent. Ainsi le subjonctif est le mode de l'endeça chronogénétique.

> L'opération constructrice de l'image-temps peut être interceptée à plus ou moins grande distance de son origine : les coupes suspensives (initiale, médiane et finale) de la chronogenèse, qui fixent dans l'esprit l'image-temps que celle-ci vient de créer, portent le nom de *chronothèses*. La saisie initiale de la chronogenèse (chronothèse I) offre en représentation mentale une image-temps à réaliser tout entière. La réalisation du verbe dans le temps *in posse* donne lieu au mode quasi-nominal (infinitif et participes) [par exemple en français] : *marcher, marchant, marché*. La saisie médiane de la chronogénèse (chronothèse II) offre en représentation mentale une image-temps partiellement réalisée. La réalisation du verbe dans le temps *in fieri* donne lieu au mode subjonctif [en français] : *(qu'il) marche, marchât*. La saisie finale de la chronogénèse offre en représentation mentale une image-temps complètement réalisée. La réalisation du verbe dans le temps *in esse* produit au mode indicatif les cinq formes temporelles suivantes [en français] : *marche, marcha, marchait, marchera, marcherait*. Comme on le voit, les deux catégories du mode et du temps ne dénotent pas deux phénomènnes différents, mais deux moments différents d'un phénomène unique : la construction de l'image-temps dans l'esprit. Chaque arrêt de la chronogénèse engendre une chronothèse. C'est pourquoi chaque mode a des temps grammaticaux en plus ou moins grand nombre. Les formes augmentent en nombre lorsqu'on atteint le temps *in esse* : c'est là un effet de la réalisation complète de l'image-temps.[359]

---

[358] DARBORD B., POTTIER B., *La langue espagnole : éléments de grammaire historique*,Paris, Nathan,1988, 2e éd., p. 143.

[359] BOONE A., JOLY A., *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 1996, p. 90–91.

Le temps *in posse* est l'étape où le temps est intrinsèquement lié au sémantème. Nous sommes à la limite entre le plan verbal et le plan nominal, le temps *in posse* est un pont entre le procès et l'objet. Les désinences se construisent à partir de l'accompli, l'état le plus proche de la saisie globale de l'objet, puis se déclinent sur l'axe de l'accomplissement en direction de l'inaccompli, direction prospective de l'infinitif qui servira par la suite à la construction du futur du temps *in esse*.

À l'étape du temps *in fieri*, on observe la création d'une forme *perfectum* (fr. *qu'il chantât, qu'il finît, qu'il rendît ;* it. *cantasse, finisse, rendesse*) au sein de l'inaccompli, ce territoire temporel qui précède la saisie finale du procès. En d'autres termes, on assiste à la dissociation de la catégorie "*perfectum / imperfectum*" du procès "accompli / inaccompli" : le *perfectum* se généralise et gagne son indépendance vis-à-vis de l'accompli. En italien, les désinences d'imparfait du subjonctif présentent une géminée sifflante /ss/ qui sépare la voyelle thématique de la voyelle morphologique finale. Selon Gustave Guillaume qui note le même phénomène en français (ex. : fr. *que j'aimasse, que je finisse, que je prisse*), le « thème-voyelle […] fait l'objet d'une protection spéciale consistant à le couvrir d'un suffixe -s- (écrit -ss-) qui le tient séparé de la désinence et évite les agglutinations qui pourraient porter préjudice à sa nette perception ».[360] Le subjonctif voit émerger la personne et son époque, le présent. C'est un présent ouvert, il ne s'agit pas encore d'époques au sens de l'indicatif car le passé et le présent du subjonctif italien ne sont pas indépendants par rapport au critère '*perfectum / imperfectum*'. Au sein de l'imparfait, dont la construction représente une continuation du modèle du mode nominal – en face de la nouvelle construction du présent qui a évacué la voyelle thématique – l'information de personne distingue le couple en dialogue (*-ssi*) de l'objet de son discours (*-sse*). Au subjonctif, la personne est encore partiellement indifférenciée, c'est pourquoi la désinence *-o* spécifique de la 1e personne n'apparaît pas. Il faut attendre la chronothèse suivante pour la création du signifiant de la 1e personne.

1.6. La distribution inverse des temps du futur en français et en italien sur le *perfectum* et l'*imperfectum*

En français, l'époque future est construite comme le calque de l'époque passée reportée dans le futur : en face du passé simple, *perfectum* de passé, on a le futur

[360] GUILLAUME G., *Leçons de Linguistique 1945–46,* série A, vol. 7, « Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (IV) », P.U. Lille/ P.U. Laval-Québec, 1987, p. 42.

simple, *perfectum* du futur ; en face de l'imparfait, *imperfectum* de passé, on a le conditionnel, *imperfectum* de futur. L'italien a opté pour une solution différente : le futur italien est resté un *imperfectum* (en latin, le futur pouvait aussi s'utiliser dans une phrase hypothétique commençant par *si*), et le conditionnel italien est un *perfectum* de futur. Concernant l'époque future, le système italien a donc une distribution des temps sur la dichotomie *'perfectum / imperfectum'* inverse de celle du français. Cet état de fait est visible dans la construction récente du conditionnel : le conditionnel français s'est construit à partir de l'infinitif et de l'imparfait de *habere*, alors que le conditionnel italien s'est construit à partir de l'infinitif et du prétérit de *habere*. Avant d'opter définitivement pour une désinence de *perfectum*, l'italien a longtemps hésité et pendant des siècles les formes construites sur l'imparfait de l'auxiliaire ont coexisté avec les formes construites sur le prétérit. Mais ce qui est remarquable, c'est que l'obligation de composer le conditionnel lorsqu'il est mis au passé s'est imposée au XIX^e^ siècle quand les formes fondées sur l'imparfait ont été éliminées.[361] On ne retrouve pas la même lisibilité dans les formes du futur qui sont plus anciennes, et par conséquent construites sur le même schéma de départ : l'infinitif et présent de l'auxiliaire. Mais l'évolution phonétique des désinences du futur simple français montre son affinité avec des formes perfectives (fr. *je chantai, tu chantas, il chanta / je chanterai, tu chanteras, il chantera).* De même, en italien, les désinences d'imparfait, de présent et de futur ont des points communs reflétant leur appartenance à l'imperfectum (it. *cantavo, -avi, -ava ; canto, -i, -a ; canterò, -erai, -erà*) en face des désinences perfectives que sont le passé simple et conditionnel (it. *cantai, -asti, -o ; canterei, -eresti, -erebbe ;* et aussi : *ebbi, avesti, ebbe ; avrei, avresti, avrebbe*). Cette distribution différente des formes de *perfectum* et d'*imperfectum* du futur explique la diversité des solutions observées pour la concordance des temps.

Selon Gustave Guillaume, « Le présent se recompose dans l'esprit pour une partie de l'instant qui vient de s'écouler et pour une partie de l'instant qui va s'écouler ».[362] Le présent est une conception du temps qui rassemble, en un point d'équilibre autour de la personne du locuteur (*je*), une part de passé et une part

---

[361] ROCCHETTI A., « Pourquoi ne peut-on pas exprimer l'hypothèse en français, espagnol et portugais avec si + futur de l'indicatif, alors qu'on peut le faire en italien et en roumain. Pour une retouche du système verbal proposé par Gustave Guillaume dans Temps et Verbe », conférence tenue au cours du 8ème colloque international de psychomécanique du langage (Chambéry-Seyssel, 1997), résumé in *aipl,* printemps 1997, bulletin 24, pp. 59–60.

[362] GUILLAUME G., *Temps et Verbe,* suivi de *L'architectonique du temps dans les langues classiques,* Paris, Champion, 1970, p. 51.

de futur. Gustave Guillaume nomme ces deux parcelles de temps, les chronotypes constitutifs du présent : Ω est le temps prélevé sur le passé, c'est du temps qui a existé et qui s'en va, par conséquent du temps réel et décadent ; α est le temps prélevé du futur, c'est du temps qui n'a pas encore existé et qui vient, par conséquent du temps virtuel et incident. La juxtaposition des deux chronotypes est la condition nécessaire à la conception du présent de l'indicatif. Les mêmes chronotypes disjoints donnent les formes temporelles du passé et du futur dans le même mode comme le montre la chronothèse 3) du latin :

amo
plan Ω plan α
amavi

Lors du passage aux langues romanes, l'abandon du parfait, qui reflète l'élimination de l'ancien axe *amo*/*amavi* comme axe du système, donne de la hauteur au présent et une deuxième dimension aux chronotypes :

$$\text{De } \overset{\Omega}{\leftarrow} \overset{\alpha}{\rightarrow} \text{ on passe à } \quad \frac{\Omega}{\Omega} \quad \frac{\alpha}{\alpha}$$

L'horizon de présent s'est en quelque sorte dédoublé en deux horizons superposés et séparés par l'ancienne ligne horizontale du présent latin :[363]

---------- /α/ ----------
----------/Ω/α/----------
---------- /Ω/ ----------

Ainsi, non seulement les chronotypes du présent se juxtaposent sur l'horizon et la durée, mais ils s'y superposent : le chronotype du temps révolu Ω s'attribue dans la verticalité du système le niveau inférieur qui représente l'antériorité posée.[364] Et le chronotype du temps à venir α occupe le niveau supérieur de la non-antériorité. Voici, à titre d'exemple, la distribution des temps de l'indicatif avec leur chronotype respectif :[365]

[363] GUILLAUME G., *Leçons de linguistique 1943–44, série A,* vol. 10, PU Lille / PU Laval-Québec, 1991, p. 163–164.

[364] MOLHO M., « Verbe et personne en espagnol » in *Cahiers de linguistique hispanique médiévale,* n°5, 1980, p. 6–7.

[365] GUILLAUME G., *Temps et Verbe,* Op. Cit., p. 71.

α	j'aimai, j'eus (aimé)	α	j'aimerai, j'aurai (aimé)	α
Ω	j'aimais, j'avais (aimé)	Ω	j'aimerais, j'aurais (aimé)	Ω

Gustave Guillaume pose la correspondance[366] suivante entre le temps *in posse* et le temps *in esse* : tension + détension = α + Ω. Et par voie de conséquence : le temps *in posse* = α *in esse*, le temps *in esse* = Ω *in esse*. Le problème qui se pose, plus particulièrement pour un francophone, est de voir attribuer au passé simple le chronotype α, alors que ce temps nous semble symboliser le révolu et qu'il est historiquement construit sur le *perfectum* latin. En ce qui concerne l'abandon du subjonctif, en français, l'éviction des formes d'imparfait, au profit du présent, a débuté dans les cas où la subordination devait se faire après un conditionnel ou un imparfait.[367] Or, le conditionnel français est un *imperfectum* de futur, d'où, en subordination, une préférence pour un autre *imperfectum* et le rejet du perfectum. Cette disparition n'a pas eu lieu en italien car, dans cette langue, le conditionnel n'est pas construit de la même manière : c'est le prétérit qui a été choisi comme base [infinitif + *habui, habuit*]. Le conditionnel italien est un *perfectum* de futur qui appelle en subordination un autre *perfectum* : l'imparfait du subjonctif.

Ex. : *vorrei che fosse vero* / je voudrais que ce soit vrai

verrei se potessi / je viendrais si je pouvais

En français, parmi les emplois persistants d'imparfait du subjonctif à l'écrit, Marcel Barral relève de nombreux cas où il se confond avec le passé simple, comme celui-ci : « *Avant que fut Moise, j'étais ; avant que je puisse vous parler, j'étais* (Morel, *Évangile de Judas*, p. 62) » qu'il qualifie « d'exemple curieux » car « […] il n'y a aucune faute d'accentuation dans cet ouvrage. Est-ce que l'indicatif réel ne l'emporte pas ici sur le subjonctif amené par *avant que* ? Car Moïse effectivement a été ».[368] Quand on réintroduit le temporel (époque passée), ce n'est plus un subjonctif qui est utilisé mais bien un indicatif (passé simple). Nous observons, encore une fois, le glissement du perfectum dans le passé : le *perfectum* de présent large qu'est l'imparfait du subjonctif glisse vers le mode des époques et devient *perfectum* de passé. Nous avions observé un glissement horizontal au sein d'un même mode (avec le *perfectum* de présent latin > prétérit des langues romanes, et avec le passé composé français : *perfectum* de présent du récit > *perfectum* de

[366] GUILLAUME G., *Temps et Verbe, Op. Cit.*, p. 63.
[367] BARRAL M., *Op. Cit.*, p. 369.
[368] BARRAL M., *Op. Cit.*, p. 374.

passé de la conversation), nous avons ici un exemple de glissement vertical d'une chronothèse à l'autre. Et par la suite, l'abandon en français de la représentation formelle du chronotype α au sein du temps *in fieri*. Le glissement de formes verbales d'une chronothèse à l'autre, s'observe aussi en espagnol où les 1e et 3e personnes s'indiscriminent à l'imparfait, au conditionnel et aux temps du subjonctif. Ce qui incite Gilles Luquet à abolir la distinction "subjonctif/indicatif" pour la remplacer par une distribution selon l'actualité : conditionnel et imparfait ne sont pas en espagnol des moyens de représentation de l'inactuel. Ils ne conduisent pas, comme le ferait une forme subjonctive, à abolir tout rapport entre une représentation d'événement et l'actualité : ils permettent de construire cette représentation *à distance* de l'actualité, que ce soit par approche ou par éloignement. On tend vers l'actualité avec un conditionnel, on s'en écarte avec un imparfait ».[369] La dichotomie de Gilles Luquet "actualité / inactualité" recouvre la bipartition '*perfectum/imperfectum*', c'est-à-dire la répartition des formes verbales sur les deux chronotyes α et Ω. À la différence de Gustave Guillaume, Sophie Saffi[370] ne reconduit pas son inversion des chronotypes lors du passage de la chronothèse *in fieri* à la chronothèse *in esse*, elle se situe dans le sillage de l'inversion 'incidence/décadence' déjà proposée par Alvaro Rocchetti.[371] Selon le schéma Guillaumien, le niveau d'incidence (chronotype α) est celui des formes verbales qui évoquent un procès en accomplissement (infinitif, présent du subjonctif et passé simple), le niveau de décadence (chronotype Ω) celui des formes verbales qui évoquent un procès accompli (participe passé, imparfait du subjonctif), les formes qui sous-tendent d'accompli l'accomplissement du procès appartenant conjointement aux niveaux d'incidence et de décadence (participe présent, présent et imparfait d'indicatif, conditionnel). Selon Sophie Saffi, le déséquilibre de ce modèle – en contradiction avec « la propension des langues néolatines à la symétrie » pourtant soulignée par Gustave Guillaume[372] – est la conséquence du renversement de l'horizontale à la verticale des chronotypes lors de la réorganisation du système verbal latin qui a donné naissance aux systèmes

---

[369] LUQUET G., « De la non-temporalité de l'imparfait et du conditionnel en espagnol et en français : essai de redéfinition des modes verbaux dans ces deux langues » in *Actes du colloque Cent ans d'études romanes à l'Université de Lviv,* Ukraine, 1999.

[370] SAFFI S., « La faute de conjugaison, une conséquence de l'exercice de traduction ou le reflet de l'évolution du système verbal ? » in *Cahiers d'études romanes,* Revue de l'équipe d'accueil études romanes, Université de Provence, nouvelle série n°7 Traduction et Plurilinguisme, 2002, vol. 1, p. 125–166.

[371] ROCCHETTI A., « Pourquoi ne peut-on pas exprimer l'hypothèse en français…, O*p. Cit.*

[372] GUILLAUME G., *Leçons de linguistique 1945–46 série A, Op. Cit*. p. 71.

verbaux des langues romanes. Mais, à son avis, l'erreur s'est glissée dans l'orientation choisie pour la bascule : ce n'est pas le chronotype Ω qui s'attribue dans la verticalité du système le niveau inférieur, mais bien le chronotype α.

Gustave Guillaume oppose le futur catégorique sur chronotype α au futur hypothétique (conditionnel français) sur chronotype Ω. Or, comme le fait remarquer Alvaro Rocchetti, cette dénomination peut convenir pour le français où le conditionnel est effectivement en-dessous (= hypo) du futur, non parce que Gustave Guillaume le place en dessous du futur dans son schéma, mais parce qu'il précède le futur, de la même manière que l'hypothèse précède la thèse.[373] Cet état de fait se vérifie sur la hiérarchie vocalique verticale : le phonème [ɛ] des désinences d'imparfait et de conditionnel, précède le [a] du passé simple et du futur. Tout comme l'imperfectum précède le perfectum sur le cinétisme du temps qui passe, tout comme l'inaccompli précède l'accompli sur le cinétisme du temps impliqué. Mais si l'on se place sur le cinétisme de la succession des chronothèses, cela signifie que lors du passage du subjonctif à l'indicatif, on rencontre d'abord le chronotype Ω puis le chronotype α. Le niveau d'incidence est alors celui de l'imperfectum (infinitif, présent du subjonctif, imparfait d'indicatif et conditionnel), le niveau de décadence est celui du perfectum (participe passé, imparfait du subjonctif, passé simple et futur). Les formes conjuguant en elles le perfectum et l'imperfectum sont le participe présent et le présent d'indicatif.

Il ne faut pas oublier qu'à l'indicatif, le temps expliqué (les époques) s'est libéré du temps impliqué (le déroulement du procès). Quand Alvaro Rochetti souligne que « dans le futur toute action – quelle qu'elle soit – n'a pu encore avoir lieu » et que « dans le domaine de la réalité, on ne peut donc pas opposer une action future inaccomplie à une action future accomplie, vu que l'une comme l'autre n'ont pas reçu le moindre début de réalisation », Sophie Saffi souligne qu'il fait bien de préciser qu'il s'agit du monde réel. Car selon elle, dans le monde intellectuel, il n'en est rien : la pensée humaine appréhende la réalité pour la soumettre à un processus de généralisation. Tout comme notre pensée s'appuie sur la réalité biologique sexuée (l'homme et la femme) pour créer les catégories grammaticales du genre qu'elle applique ensuite à l'inanimé (la chaise et le tabouret) sans se soucier le moins du monde que ces objets présentent des caractères sexués dans le monde réel, nous pouvons envisager dans le futur un procès accompli (perfectum de futur) et dans le passé une action inachevée (*imperfectum de passé*).

---

[373] ROCCHETTI A., « Psycho-systématique comparée de l'italien et du français : le système verbal », allocution au Colloque de Bari, le 06.05.98.

Lors du passage du latin aux langues romanes, l'abandon du parfait, qui reflète l'élimination de l'ancien axe *amo*/*amavi* comme axe du système, donne de la hauteur au présent et une deuxième dimension aux chronotypes. Selon Maurice Molho, le chronotype du temps révolu Ω s'attribue dans la verticalité du système le niveau inférieur qui représente l'antériorité posée. Et le chronotype du temps à venir α occupe le niveau supérieur de la non-antériorité.[374] Selon Sophie Saffi, cette vision des choses ne tient pas compte, à nouveau, de l'indépendance du temps expliqué par rapport au temps impliqué, à ce niveau de chronothèse *in esse*, et est symptomatique d'une lecture erronée, à nouveau, des cinétismes en jeu. Plus particulièrement de la dynamique des mouvements de pensée associés à la naissance des chronotypes au sein du présent du locuteur. Le « chronotype du temps révolu Ω » est la part de passé contenue dans le présent, il s'agit du temps qui a existé et qui s'en va : sur la dynamique du temps qui passe, cela correspond psychiquement à la saisie anticipée de l'accomplissement laissant derrière lui la saisie initiale de l'inaccompli qui a existé et qui s'en va. Ainsi, le « chronotype du temps révolu Ω » est celui de l'*imperfectum* et de la non-antériorité posée (avant l'inaccompli, il n'y a rien). Le « chronotype du temps à venir α » est la part de futur contenue dans le présent, du temps qui n'a pas encore existé et qui vient : sur la dynamique du temps qui passe, cela correspond psychiquement à la saisie anticipée de l'accomplissement regardant devant lui la saisie finale de l'accompli qui vient. Ainsi, le « chronotype du temps à venir α » est celui du *perfectum* et de l'antériorité posée (avant l'accompli il y a l'inaccompli). Un autre argument que Sophie Saffi avance en faveur de la position inférieure pour le chronotype α est la phylogenèse de la conception du temps des langues romanes : historiquement, l'antériorité d'existence revient aux formes du *perfectum* apparues avant les formes de l'*imperfectu*m. Psychiquement, le procès se conçoit à partir de l'objet (première saisie globale) et le temps se construit à partir de l'accompli.

[374] MOLHO M., « Verbe et personne en espagnol…, *Op. Cit*.

2. L'aspetto e la persona nell'espressione del futuro in italiano e in francese[375]

Il mio obiettivo è quello di sottolineare grazie ad un approccio contrastivo le differenze di usi e forme dei tempi dell'epoca futura nel francese e nell'italiano standard, e di mostrare che queste differenze tra i sistemi di due lingue romanze si spiegano con la distribuzione inversa dei tempi del futuro per l'aspetto perfettivo e imperfettivo e con l'informazione di persona soggetto, preposta al verbo in francese, inclusa nel verbo in italiano.

2.1. I dati

Osserviamo le forme dei tempi del futuro in italiano:

- Futuro semplice: *canterò, canterai, canterà; temerò, temerai, temerà; finirò, finirai, finirà.*
- Condizionale: *canterei, canteresti, canterebbe; temerei, temeresti, temerebbe; finirei, finiresti, finirebbe.*

FUTURO	**1ère pers.**	**2ème pers.**	**3ème pers.**
Futuro semplice	-rò	-rai	-rà
Condizionale	-rei	-resti	-rebbe

Se si confrontano con le forme dei tempi del passato, si nota una somiglianza tra le desinenze dell'imperfetto e del futuro semplice, nelle quali si leggono le informazioni di persona nelle opposizioni vocaliche -o vs. -i vs. -a; e una somiglianza tra le desinenze del passato remoto e del condizionale, nelle quali la seconda persona si distingue dalla prima per il gruppo consonantico -st-.

- Imperfetto: *cantavo, cantavi, cantava; temevo, temevi, temeva; finivo, finivi, finiva.*
- Passato remoto: *cantai, cantasti, cantò; temei (temetti), temesti, temè (temette); finii, finisti, finì.*

PASSÉ	**1ère pers.**	**2ème pers.**	**3ème pers.**
Imparfait	-vo	-vi	-va
Passé simple	-i	-sti	-ò, -è , -ì

[375] Ce chapitre reprend un article paru en 2011 (SAFFI S., «L'aspetto e la persona nell'espressione del futuro in italiano e in francese» in *Studii de Ştiinţă şi Cultură,* Université d'Arad, Roumanie, 2011/3, p. 9–19)

L'italiano antico offriva tre costruzioni del condizionale, tra le quali ha esitato per parecchi secoli. In un primo tempo una forma verbale ereditata dal piuccheperfetto dell'indicativo latino del tipo *amaveram* > *amara*. La si trova ad esempio nei primi testi della poesia siciliana. (Vedi esempi 1 e 2, forme sottolineate).

Es. 1: *Se li cavelli artón[n]iti, avanti foss'io morto,*
ca'n is[s]i [sì] mi pèrdera lo solacc[i]o e 'l diporto.[376]

it. mod. Se ti tagli i capelli, prima io vorrei esser morto,
perché con essi io perderei la mia consolazione e il mio diletto.

fr. Si tu te coupes les cheveux, je voudrais être mort avant,
car avec eux je perdrais ma consolation et mon plaisir.

Es. 2: *Se distinata fósseti,* ***caderia*** *de l'altezze,*
ché male messe fòrano in teve mie bellezze.
(Cielo d'Alcamo, XIII[e] s., *Contrasto*)

it. mod. Se fossi destinata a te **scenderei** troppo dalla mia altezza,
perché le mie bellezza sarebbero sprecate se date a te.

fr. Si je t'étais destinée, je **tomberais** bien bas, car mes beautés seraient gaspillées avec toi /elles seraient mal placées en toi mes beautés. (L'amant des Contrastes fait cour serrée à la dame qui cherche à se soustraire à ses avances.)

La seconda costruzione possibile nell'italiano antico è quella che è stata scelta dal francese, dallo spagnolo e dal portoghese. Si tratta dell'infinito seguito dall'ausiliare di *habere* coniugato all'imperfetto, imperfettivo di passato: *cantare* + *habeba(m/t)* > *cantarìa*. (esempio 2, **forma in grassetto**).

La terza costruzione, che è stata adottata definitivamente dall'italiano intorno al 1650[377] e ne è diventata una caratteristice specifica, si basa sull'infinito seguito dall'ausiliare di *habere* coniugato al passato remoto, *perfectum* di passato: *cantare* + *ebbe* > *canterebbe*.

Così il condizionale italiano, che occupa la posizione di perfettivo dell'epoca futura, esprime l'azione compiuta vista complessivamente. Il futuro semplice occupa l'altra posizione di imperfettivo del tempo futuro ed esprime l'azione in corso.

Un'altra caratteristica accomuna i tempi perfettivi del passato e del futuro che sono il passato remoto e il futuro semplice: l'accentazione ossitona di certe loro desinenze.

---

[376] CIELO D'ALCAMO, XIII[e] s., *Contrasto*.
[377] MAIDEN M., *Storia linguistica dell'italiano, Op. Cit*.

Osserviamo le forme dei tempi del futuro in francese dei verbi del primo gruppo :

- Futur simple : *je chanterai, tu chanteras, il chantera*
- Conditionnel : *je chanterais, tu chanterais, il chanterait*

Futur	**1ère pers.**	**2ème pers.**	**3ème pers.**
Futur simple	*je* + *-rai* [Rɛ]	*tu* + *-ras* [Ra]	*il, elle, on* + *-ra* [Ra]
Conditionnel	*je* + *-rais* [Rɛ]	*; tu* + *-rais* [Rɛ]	*il, elle, on* + *-rait* [Rɛ]

Se si confrontano con le forme dei tempi del passato, si nota una regolarità : i tempi del futuro sono segnati dalla consonante [R], il perfettivo porta la desinenza [a] e l'imperfettivo la desinenza [ɛ]. L'informazione di persona viene interamente anteposta nei pronomi soggetti obbligatori. Al contrario dell'italiano, il condizionale francese è un imperfettivo di futuro e il futuro semplice occupa la posizione perfettiva. Si nota che il francese non considera più la possibilità del perfettivo alla prima persona, diversamente dall'italiano.

- Passé simple : *j'aimai, tu aimas, il aima*
- Imparfait : *j'aimais, tu aimais, il aimait*

Passé	**1ère pers.**	**2ème pers.**	**3ème pers.**
Passé simple	*je* + *-ai* [ɛ]	*tu* + *-as* [a]	*il, elle, on* + *-a* [a]
Imparfait	*je* + *-ais* [ɛ]	*; tu* + *-ais* [ɛ]	*il, elle, on* + *-ait* [ɛ]

	Passé	**Futur**
Perfectum	[a]	[Ra]
Imperfectum	[ɛ]	[Rɛ]

Osserviamo le differenze di uso del futuro semplice in italiano e in francese.

In italiano, il futuro semplice sostituisce un presente dell'indicativo per attenuare una affermazione, quando il francese utilizza un condizionale :

Es. 3a : *Io dirò che non sono persuaso dei vostri argomenti.*[378] fr. Personnellement, je dirais que je ne suis pas convaincu par vos arguments.

Si trova questo uso negli incisi e, anche in questo caso, la traduzione francese ricorre al condizionale :

[378] BATTAGLIA S., PERNICONE V., *Op. Cit.*, p. 370.

Es. 3b : *Appena rimase solo, si trovò, non dirò pentito, ma indispettito d'averla data* [la sua parola][379]

fr. Dès qu'il fut seul, il ressentit, je ne dirais pas du regret, mais de l'irritation d'avoir donné sa parole.

In italiano, ma non in francese, il futuro semplice esprime il dubbio, l'incertezza, l'approssimazione, la concessione.

Es. 4 : *Che ora sarà ? Saranno le tre*[380] fr. Quelle heure peut-il bien être ? Il doit être trois heures.

Es. 5 : *Quanto costerà, secondo te ? Andrà sul milione…* fr. Combien ça peut coûter d'après toi ? Ça doit tourner autour du million…

Es. 6 : *Sarà come dici tu, però…* fr. C'est peut-être comme tu le dis, pourtant…

Es. 7 : *La democrazia trionferà. Sarà.*[381] fr. La démocratie triomphera. Espérons-le.

In tutti i casi, le differenze tra il francese e l'italiano riguardano gli usi modali del futuro semplice. Che il futuro semplice italiano o il condizionale francese servano da ammortizzatore relazionale o da espressione dell'incertezza, ciò che sembra essere trasposto nel futuro non è il processo del verbo coniugato al futuro ma il ricevimento e l'accettazione da parte dell'interlocutore del discorso del locutore. Le due lingue sono ricorse per questi usi modali a un imperfettivo, cioè al tempo del loro sistema che descrive un'azione in corso nel futuro.

In italiano, una subordinata ipotetica può essere retta da un verbo al futuro semplice.

Es. 8 : *Se verrò a casa tua domani, ti porterò un regalo*[382] fr. Si je viens chez toi demain, je t'apporterai un cadeau.

Diversamente dal futuro imperfettivo italiano, il futuro semplice francese di tipo perfettivo non è più in grado di esprimere l'ipotesi che necessita un'azione che inizia. Quando il futuro viene usato in francese dopo la particella ipotetica *si*, non esprime proprio un'ipotesi ma un'azione già programmata nel futuro, quindi considerata complessivamente. Allora il *si* (« se ») è impiegato nel senso di *quand* (« quando »).

---

[379] MANZONI A., *I Promessi Sposi,* XX, 13, *apud* SERIANNI L., *Italiano, Op. Cit,* p. 330.

[380] BAYLE E., *Grammaticalement correct ! Grammaire alphabétique de l'italien,* Paris, Ellipses, 2004, p. 147.

[381] Esempi 5, 6, 7 tratti da : ULYSSE G., *Pratique de l'italien de A à Z,* Op. Cit., p. 138.

[382] ROCCHETTI A., « Il condizionale in italiano, *Op. Cit*.

Si = Quand :

Es. 9a : *Il m'a dit qu'il me mènera à la foire, si je serai sage.*[383] (Francese di Marsiglia)

it. Mi ha detto che mi porterà alla fiera se sarò buono

Es. 9b : *Les petits détenteurs de titres peuvent toutefois se rassurer. Si les coupons des sicav se calculeront en euros, ils afficheront aussi la contre-valeur en francs.*[384]

it. Tuttavia i piccoli detentori di titoli possono tranquillizzarsi. Se le cedole dei sicav si calcoleranno in euro, affiggeranno anche il controvalore in franchi.

Es. 9c : *Dès le 1er janvier prochain, les boutiques se mettent à l'heure de l'euro. Si on ne pourra payer en billets qu'à partir de 2002, les étalages affichent déjà les prix dans la nouvelle monnaie.*[385]

it. Dal prossimo 1° gennaio, i negozi si sincronizzano con l'euro. Se si potrà pagare con banconote solo dal 2002, le vetrine affiggono già i prezzi nella nuova moneta.

Osserviamo le differenze di uso del condizionale in italiano e in francese.

La prima differenza riguarda il futuro nel passato : in questo caso, il francese conserva una forma sintetica mentre l'italiano usa un condizionale composto.

Es. 10 : *À la maternité, quand j'ai compris que j'aurais affaire à des gens comme vous, j'ai failli retourner d'où je venais.*[386]

it. Al reparto maternità, quando ho capito che avrei avuto a che fare con gente come voi, stavo per tornarmene indietro.

Quando si tratta di esprimere il futuro nel passato, il condizionale italiano, che funziona come perfettivo di futuro finché l'azione è situata nel presente o futuro, non è più lo strumento adatto quando l'azione si colloca nel passato. L'azione espressa nel passato può essersi realizzata prima del momento di dirla, prima del presente del locutore : questo non è mai il caso per un perfettivo di futuro. Per cui l'italiano ha conservato fino alla metà del Seicento, la costruzione con l'imperfetto che gli permetteva di compensare le insufficienze del suo condizionale di tipo

[383] BRUN A., *Op. Cit.*, p. 67.
[384] *Le Monde,* 02/05/1998 *apud* Rocchetti 2003.
[385] *FR3,* 30/12/2000 *apud* Rocchetti 2003.
[386] BEDOS G., *Inconsolable et gai,* 1991, p. 167.

perfettivo di futuro. Verso il 1650, un'altra alternativa si impone: l'espressione del passato viene attribuita alla forma composta del verbo (che segna l'anteriorità rispetto a un'altra azione) e il condizionale semplice si specializza nell'espressione dell'irreale del presente o del futuro, spariscono le forme di tipo *cantarìa*.

La seconda differenza riguarda la concordanza dei tempi: l'abbandono dell'imperfetto del congiuntivo in francese, e la sua persistenza in italiano. Bisogna sottolineare che l'esclusione delle forme dell'imperfetto a beneficio del presente ha avuto inizio in francese nei casi in cui la subordinazione dovesse farsi dopo un condizionale o un imperfetto.[387]

Es. 11: *Il faudrait/il fallait que tu fasses attention.*

it. Bisognerebbe/Bisognava che tu fossi attento.

Ora, il condizionale francese, in quanto imperfettivo di futuro, nella subordinazione predilige un altro imperfettivo e rigetta il perfettivo. Questa scomparsa non si verifica in italiano perché il condizionale italiano è un perfettivo di futuro che richiede nella subordinazione un altro perfettivo: l'imperfetto del congiuntivo.

Peraltro, l'esempio 12 e le sue traduzioni francesi chiariscono che il condizionale che compare in una subordinata relativa può imporsi in francese:

Es. 12: *[…] in ognuno di quei mesi [da maggio a ottobre] se un Siciliano lavorasse sul serio spenderebbe l'energia che dovrebbe essere sufficiente per tre.*[388]

fr. Durant ces mois-là, un Sicilien qui travaillerait sérieusement dépenserait l'énergie nécessaire à trois personnes.[389]

fr. […] pendant chacun de ces mois, si un Sicilien travaillait sérieusement il dépenserait l'énergie qui serait suffisante pour trois personnes.[390]

Si osserva anche una differenza tra il neo-standard francese e quello italiano: oggi nell'italiano neo-standard, si nota che viene concesso un primato all'imperfetto a spese del condizionale, quando il soggetto è un animato:

Imperfetto di attenuazione:

Es. 13a: *Volevo dirti un'altra cosa* [vs. *Vorrei dirti un'altra cosa*][391]

---

[387] BARRAL M., Op. Cit., p. 369.
[388] LAMPEDUSA G. T. Di, *Op. Cit.*
[389] LAMPEDUSA G. T. Di, *Le Guépard,* trad. Fanette Pézard, 1959.
[390] LAMPEDUSA G. T. Di, *Le Guépard,* trad. Jean-Paul Manganaro, 2007.
[391] TAVONASIS M., *Op. Cit.*

Imperfetto con le ipotetiche dell'irrealtà :

Es. 13b : *Se me lo dicevi in tempo, ti potevo dare una mano* [vs. *Se me lo avessi detto in tempo, ti avrei potuto dare una mano*], ma non si sente dire : **Se Kennedy accettava i missili sovietici a Cuba, era una sconfitta per gli Stati Uniti*. [piuttosto : *Se Kennedy avesse accettato i missili sovietici a Cuba, sarebbe stata una sconfitta per gli Stati Uniti*.]

Imperfetto per il futuro nel passato :

Es. 13c : *Ha detto che veniva domani* [vs *Ha detto che sarebbe venuto domani*], ma non si sente dire : **La Corte ha dichiarato che emetteva la sentenza domani*. [piuttosto : *La Corte ha dichiarato che avrebbe emesso la sentenza domani*]

Imperfetto che manifesta un'intenzione e una previsione :

Es. 13d : *Partiva stasera* [vs *Sarebbe partito stasera*], ma non si sente dire : **La ditta appaltatrice consegnava l'edificio restaurato entro giugno*. [piuttosto : *La ditta appaltatrice avrebbe consegnato l'edificio restaurato entro giugno*]

Questa evoluzione in corso sembra essere in rapporto con quella osservata nel francese parlato familiare, che consiste nell'estendere l'uso del condizionale alla subordinata ipotetica.

Es. 14 : *Je l'aurais fait si tu me l'aurais demandé*. [vs. *Je l'aurais fait si tu me l'avais demandé*][392]

it. L'avrei fatto se tu me lo avessi chiesto.

Poiché l'imperfetto italiano e il condizionale francese sono entrambi degli imperfettivi dell'indicativo, e poiché questi due tempi suppongono un'implicazione più forte della persona dei loro omologhi perfettivi (passato remoto italiano e futuro francese), mi sembra che la spiegazione di queste tendenze evolutive debba tener conto della rappresentazione della persona nelle due lingue.

In precedenza, ho sottolineato che nel sistema francese la prima persona è considerata solo con un imperfettivo, che sia nell'epoca passata (stessa forma fonologica per le desinenze del passato remoto e dell'imperfetto [-ɛ]) o nell'epoca futura (stessa forma fonologica per le desinenze di futuro semplice e condizionale [-Rɛ]).

Negli esempi 13b, c, d, si può osservare che nell'italiano neo-standard l'uso dell'imperfetto dell'indicativo (imperfettivo) al posto del condizionale (perfettivo) si generalizza unicamente con un soggetto animato. Questo tende a mostrare che

[392] GADET F., *Le français populaire,* « que sais-je ? », Paris, PUF, 1992.

la distribuzione dei tempi perfettivi e imperfettivi ha un legame con la rappresentazione della persona e più particolarmente con la coppia del dialogo formata dal locutore e dall'interlocutore.

2.2. I commenti

Le mie spiegazioni collegano l'aspetto perfettivo vs. imperfettivo alla creazione delle epoche ed alla rappresentazione della persona nell'ambito della cronogenesi italiana. Il mio lavoro si fonda sui principi teorici della psicomeccanica del linguaggio di Gustave Guillaume. Si distribuiscono le concezioni dello spazio, della persona e del tempo sul tempo operativo di un tensore radicale spaziale diviso in due tappe successive di interiorità e di esteriorità, essendo il criterio spaziale fondatore delle costruzioni psicologiche e linguistiche (I.1.2).

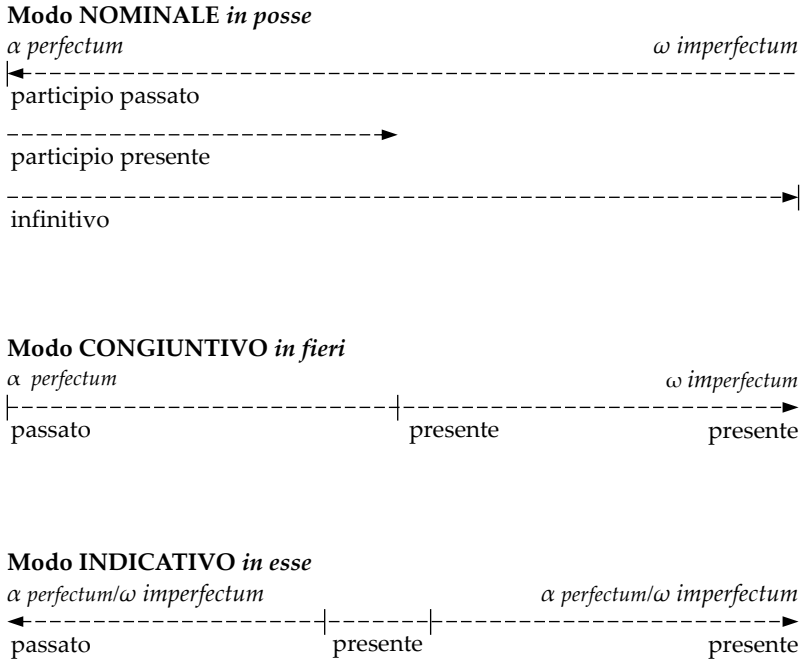


Fig. 58: I tre modi (ossia le tre cronotesi) della cronogenesi italiana

Una illustrazione della spazialità della concezione del tempo è la differenziazione nelle lingue romanze tra il tempo interno al processo (il tempo implicato chiamato anche aspetto) e il tempo esterno al processo (il tempo spiegato delle epoche). La genesi del tempo nelle lingue romanze vede succedersi tre tappe di concezione: il modo nominale, che declina il tempo implicato tra il compiuto e l'incompiuto e ci permette così di concepire lo svolgimento, e quindi il tempo

interno del processo; il modo congiuntivo, che associa l'aspetto compiuto perfettivo al passato, e l'aspetto incompiuto imperfettivo a un presente aperto, permettendoci così di concepire delle epoche, cioè un tempo esterno al processo; infine il modo indicativo, che distingue tre epoche nel cui ambito si concepiscono contemporaneamente il perfettivo e l'imperfettivo, che ci permette di liberare l'espressione del tempo esterno al processo dal tempo interno da cui è derivato.

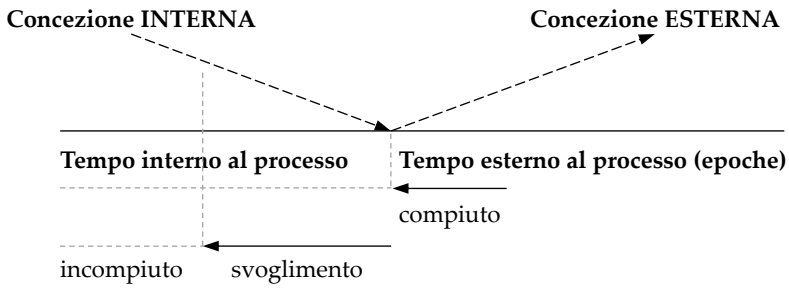


Fig. 59: Tensore binario radicale *in effetto* applicato alla concezione del processo
(cf. Fig. 10: Tensore binario in potenza)

Al modo nominale si concepisce il tempo implicato del processo, che distingue il modo nominale dal campo nominale e ne fa una parte del campo verbale. Infatti, mentre un oggetto può essere considerato nella sua globalità, pena la perdita della sua integrità, il processo può essere colto in modo anticipato senza smettere di esistere in quanto tale.[393]

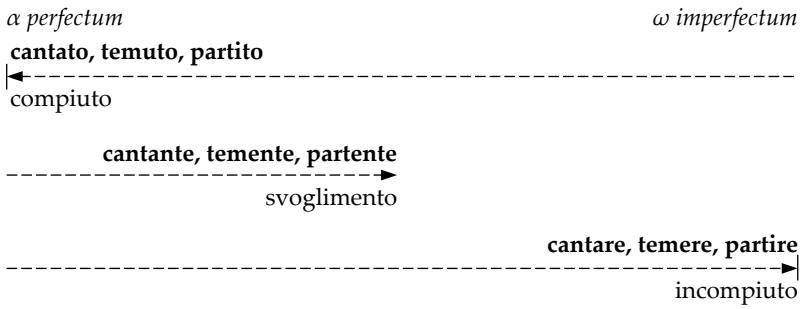


Fig. 60: Modo nominale ossia Cronotesi *in posse*

I tempi si costruiscono a partire dal compiuto, lo stato più vicino alla concezione globale dell'oggetto, poi si declina sull'asse del compimento in direzione dell'incompiuto.

[393] ROCCHETTI A., « De l'indo-européen aux langues romanes : une hypothèse sur l'évolution du système verbal » in *Chroniques italiennes, Op. Cit.*, p. 25.

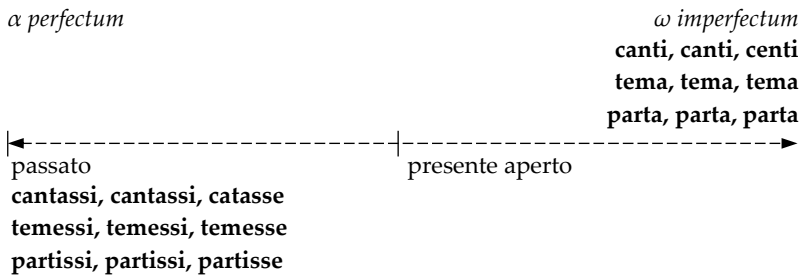


Fig. 61 : Modo congiuntivo ossia Cronotesi *in fieri*

Alla cronotesi successiva, il congiuntivo vede emergere la persona e la sua epoca, il presente. È un presente aperto, non si tratta ancora di epoche nel senso dell'indicativo, perché il passato e il presente del congiuntivo italiano non sono indipendenti rispetto al criterio perfettivo/imperfettivo. Nell'ambito di quello che viene chiamato « l'imperfetto del congiuntivo », ma che è un perfettivo di congiuntivo, l'informazione di persona distingue la coppia in dialogo con la desinenza (*-ssi*) dell'oggetto del suo discorso con la desinenza (*-sse*).

Al congiuntivo, la persona è ancora parzialmente indifferenziata, per cui la desinenza *-o* specifica della prima persona non appare, la prima e la seconda persona portano lo stesso segno : la *-i* che si oppone alla *-e* della terza persona.

Al congiuntivo italiano, la rappresentazione della persona soggetto nella desinenza verbale viene fatta su un criterio di agentività : gli attori indifferenziati del dialogo sono opposti all'oggetto del loro discorso. Bisogna aspettare la cronotesi successiva dell'indicativo per la creazione del significante della prima persona.

All'indicativo, la desinenza *-o* specifica della prima persona non viene usata al passato remoto e al condizionale. La prima persona del passato remoto si compone della vocale tematica del gruppo verbale seguita da una *-i* (es. : *cantai, temei, partii*) in seguito alla caduta della ***-v-*** intervocalica della forma del *perfectum* latino. La desinenza della seconda persona viene rafforzata da un gruppo consonantico -st- (es. : *cantasti, temesti, partisti*) che ricorda il dimostrativo latino ***ĭstĕ*** e le forme contemporanee del dimostrativo italiano *'sti* et *questi*.

**accu* (= *atque* + *eccum*) (Brodin 1970)

*(*ăc*)*cŭ-ĭ̲llŭ*(*m*)> *quello*

*(*ăc*)*cŭ-ĭ̲stŭ*(*m*) > *questo*

**ăccŭ* + *tĭ̲* ou *tē̲* + *ĭ̲stŭ*(*m*) : *(*ăc*)*cŭ-t*(*i*)*-ĭ̲stŭ* > *cotesto, codesto*.

I tre dimostrativi dell'italiano antico (*questo, codesto, quello*) sono forme composte che sono state preferite fin dal tardo latino alle forme sintetiche del latino classico (*hic, iste, ille*). Infatti, la particella *ecce* sotto la sua forma derivata **accu*

rafforzerà gli accusativi *istum* e *illum* per dare *questo* et *quello*: *questo* sostituisce *hic*, dimostrativo della prima persona; *quello* riprende *ille*, dimostrativo della terza persona. Per sostituire il dimostrativo della seconda persona e ritrovare l'opposizione tra le tre persone, si ricorre ad una combinazione tra **accu* + il pronome personnale della seconda persona *ti* (o *te* dell'accusativo, o la forma abbreviata ti del dativo *tibi*) + *istum* > *cotesto, codesto*. I tre dimostrativi così ottenuti riprendono l'espressione ternaria della distanza del latino classico: la vicinanza rispetto al locutore (lat. *hic*, it. *questo*), la vicinanza rispetto all'interlocutore (lat. *iste*, it. *codesto*) e la lontananza rispetto alla coppia formata dal locutore e dall'interlocutore (lat. *ille*, it. *quello*). Ma nelle forme composte si legge che la persona del locutore ha fagocitato l'interlocutore: iste che rappresentava l'interlocutore viene associato alla prima persona, la seconda persona per esistere deve essere ridondante (*ti* + *iste*). Nell'italiano antico rimane quindi un sistema ternario, ma che poggia spazialmente sulla lontananza o la vicinanza rispetto alla coppia in dialogo (*questo*/*quello*), più una distinzione superstite della vicinanza rispetto all'interlocutore (*codesto*) destinata a sparire. Nell'italiano contemporaneo, il sistema dei dimostrativi è diventato binario e organizzato intorno alla coppia in dialogo che il locutore identifica con la sua persona: *questo*/*quello* rappresenta solo un'opposizione spaziale vicino/lontano. Questo rifacimento della rappresentazione della persona e della sua spazialità testimonia l'accentramento sul locutore: la rappresentazione della coppia in dialogo viene sostituita dalla rappresentazione della persona del locutore.

Dimostrativi:

*(ăc)cŭ-ĭstŭ (m) > queste (P1)
1 1

*(ăc)cŭ-t(i)-ĭstŭ > cotesto (P2)
1 2 1 2

Passato remoto:

canta-i, teme-i, fini-i (P1)
1 1 1

cantast-i, temest-i, finist-i (P2)
1 2 1 2 1 2

Condizionale:

cantere-i, temere-i, finire-i (P1)
1 1 1

canterest-i, temrest-i, finirest-i (P2)
1 2 1 2 1 2

Fig. 62: Parallelo Dimostrativi e Perfetto indicativo

Si può leggere la stessa strategia, nelle desinenze, al modo indicativo, del passato remoto (*cantai, cantasti*), e del condizionale (*canterei, canteresti*), in cui le prime e seconde persone si distinguono per l'opposizione [*-i* vs. *-sti*]. La prima persona riprende le desinenza *-i* della coppia del dialogo già utilizzata al perfettivo del congiuntivo, il locutore si identifica con la coppia del dialogo. La seconda persona per esistere deve essere rafforzata dal gruppo consonantico (*st-* + *-i*). Così, nei tempi perfettivi dell'indicativo, le persone della coppia del dialogo non si distinguono per la vocale finale. Non dico che non si riconosce la prima persona di queste coniugazioni, la si riconosce in opposizione alle altre desinenze dello stesso paradigma. Ma nelle desinenze della prima persona del passato remoto e del condizionale, il significante *-o* della prima persona non appare perché il significato « prima persona » non è espresso. Per glossare il significato di queste desinenze direi che la desinenza della prima persona indica « la coppia del dialogo per il suo principale referente ossia, per deduzione, il locutore », e che la desinenza della seconda persona indica « il limite esterno della coppia del dialogo ossia, per deduzione, l'interlocutore ».

Perché questa distribuzione della rappresentazione della prima persona tra il *perfectum* et l'*imperfectum* ?

L'*imperfectum* ha delle affinità con la rappresentazione della prima persona, perché il locutore si concepisce facilmente nell'ambito dello svolgimento del processo. Ma con il *perfectum* e il processo compiuto concepito complessivamente, quindi osservato dall'esterno, è difficilmente sostenibile la doppia posizione di osservatore esterno e di persona verbale interiorizzata al processo. Da qui la resistenza alla presenza della desinenza specifica in *-o* e la persistenza della soluzione anteriore della cronotesi precedente. Così, certe desinenze verbali portano ancora nella loro fonologia l'origine spaziale della rappresentazione della persona.

In francese, si è visto che il perfettivo non viene più considerato alla prima persona. Questo è sicuramente dovuto al fatto che il locutore trova difficoltà ad afferrare dall'esterno la globalità della propria azione : può concepirla solo dall'interno, cioè in corso di svolgimento, all'*imperfectum*. Così le conclusioni a cui siamo giunti dimostrano che sotto le differenze di forme e di usi dei discorsi, una stessa coerenza sistemica della concezione del tempo unisce queste due lingue sorelle, l'italiano e il francese.

Bibliographie

ACADEMIA ROMÂNĂ, *Grammatica limbii române,* Editura Academiei R.S.R, Bucuresti, 1966.

ALBANO LEONI F., *Dei suoni e dei sensi. Il volto fonico delle parole,* Bologna, Il Mulino, 2009.

ANDERSON E. W., « Gemination in Italian » in BALDI P. (dir), *Papers from the 12th linguistic symposium on romance languages,* Amsterdam, 1984, p. 303–321.

ANDORNO C., *La grammatica italiana,* Milano, Bruno Mondatori, 2003.

ARPAD SPITZ R., *La première année de la vie de l'enfant : genèse des premières relations objectales,* traduction de Jeannine Kalmanovitch, Paris, PUF, 1963.

AVOLIO F., *Bommèsprò. Profilo linguistico dell'Italia centro-meridionale,* San Severo, Gerni,1995.

BALLY, Ch., 1926. « L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarité dans les langues indo-européennes » in *Festschrift Louis Gauchat,* Aarau, H.R. Sauerlander, pp. 68–78.

BARRAL M., *L'imparfait du subjonctif,* Paris, Éditions Picard, 1980.

BATTAGLIA S., PERNICONE V., *La grammatica italiana,* Torino, Loescher, 1984 (1ª ed. 1951, Chiantore).

BAYLE E., *Grammaticalement correct ! Grammaire alphabétique de l'italien,* Paris, Ellipses, 2004.

BEGIONI L., « L'évolution du système de l'irréel du latin classique aux langues romanes : le cas du français et de l'italien » in *Actes du Colloque AFLICO 3* "Grammaires en construction(s) – Grammars in Construction(s)", Université Paris 10 Nanterre, 27–29 mai 2009, à paraître 2010.

BEGIONI L., « Peut-on parler de cyclicité dans l'évolution des langues ? Le concept de déflexivité dans l'évolution typologique des langues romanes ; les exemples du français, de l'italien et du roumain » in *Studii de Ştiinţa˘ şi Cultura˘,* Université d'Arad, 2012/3, p. 7–14.

BEGIONI L., ROCCHETTI A., « La déflexivité, du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? », in *Langages,* Paris, Larousse/Armand Colin, n° 178, juin 2010, p. 67–87.

BENVENISTE E., *Problème de linguistique générale,* Paris, Gallimard, 1966.

BERTHOZ A., *Le sens du mouvement,* Paris, Odile Jacob, 1997.

BERTINETTO P. M., *Strutture Prosodiche dell'Italiano, Studi di grammatica italiana,* Accademia della Crusca, Firenze, 1981.

BICHELLI P., *Grammatica del dialetto napoletano,* Bari, Edizioni Pegaso, 1974.

BILGER M., « Retour sur le futur dans les corpus du français parlé » in *Recherches sur le français parlé,* 16, Université de Provence, 2001, p. 177–188.

BLANCHE-BENVENISTE C., *Approches de la langue parlée en français,* Paris/Gap, Ophrys, 1997.

BLANCHE-BENVENISTE C., Adam J-P., « La conjugaison des verbes : virtuelle, attestée, défective » in *Recherches sur le français parlé,* n° 15, Publications de l'Université de Provence, 1999, p. 87–112.

BLANCHE-BENVENISTE C., Pallaud B., « Le recueil d'énoncés d'enfants : enregistrements et transcription » in *Recherches sur le Français parlé,* GARS, Université de Provence, n°16, 2001, p. 11–37.

BOCALE P., « Profesor o profesorka ? Il genere dei nomi di professione in ucraino e in bulgaro » in *Studi Linguistici e Filologici Online 5.1,* Dipartimento di Linguistica, Università di Pisa, p. 86–128, accessible sur www.humnet.unipi.it/slifo

BONFANTE G., PORZIO GERNIA M. L., *Cenni di fonetica e di fonematica,* Torino, Grappichelli, 1964.

BOONE A., JOLY A., *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage,* Paris/Montréal, L'Harmattan, 1996.

BOTTINEAU D., « Les cognèmes de l'anglais et autres langues » in Ouattara Aboubakar (éd.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs. Théories et applications. Actes du Colloque de Tromsø organisé par le Département de Français de l'Université, 26–28 octobre 2000,* Gap (France), Ophrys, 2003, pp. 185–201.

BOTTINEAU D., « Iconicité, théorie du signe et typologie des langues » in MONNERET P. (dir.), *Cahiers de linguistique analogique,* Dijon, Association Bourguignonne d'Etudes Linguistiques et Littéraires (ABELL), 1, *Le mot comme signe et comme image : lieux et enjeux de l'iconicité linguistique,* Juin 2003, p. 209–228.

BOULENGER V., *Le langage et l'action : dynamique des liens fonctionnels unissant verbes d'action et contrôle moteur,* Thèse de Doctorat de l'Université Lumière Lyon 2, spécialité : Neuropsychologie, 2006, accessible sur www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/SpiN/ Telechargement/ Boulenger/THESE_BoulengerV[1].pdf

BOURCIEZ É., *Éléments de linguistique romane,* Paris, Klincksieck, 4e éd, 1956.

BOYSSON-BARDIES B. de, *Comment la parole vient aux enfants,* Paris, Poches Odile Jacob, 2005.

BRACQUENIER C., BEGIONI L., *L'aspect dans les langues naturelles,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

BRICK N., WILKS C., « Les partis politiques et la féminisation des noms de métier » in *Journal of French Language Studies,* 12, 2002, p. 43–53.

BRODIN G., *Termini dimostrativi toscani : studio storico di morfologia sintassi e semantica,* Lund, C.W.K. Gleerup, 1970.

BROWMAN C. P, « Lip aperture and consonant releases » in KEATING P. A. (ed), *Phonological structure and phonetic form. Papers in Laboratory Phonology III,* Cambridge University Press, 1994, p.331–353.

BROWMAN C. P., GOLDSTEIN L., « Towards an articulatory phonology » in *Phonology Yearbook,* 1986, 3, p. 219–252.

BRUN A., *Le Français de Marseille. Etude de parler régional,* Marseille, Laffitte Reprints, 1931.

BRUNET J., *Grammaire critique de l'italien,* tome 3 *Le possessif,* St Denis, P.U. Vincennes-Paris 8, 1980.

BRUNET J., *Grammaire critique de l'italien,* tome 16 *Le verbe,* St Denis, P.U. Vincennes-Paris 8, 2008.

BRUNOT F., *Histoire de la langue française des origines à nos jours,* tome II, *Le XVIe siècle,* Paris, Armand Colin, 1957.

CAMILLI A., « I rafforzamenti iniziali » in *Lingua Nostra,* Firenze, 1941, anno III, fasc. 2, p. 44–45.

CAMILLI A., *Pronuncia e grafia dell'italiano,* 3a ed. a cura di P. Fiorelli, Firenze, Sansoni, 1965.

CART A., GRIMAL P., LAMAISON J., NOIVILLE R., *Grammaire latine,* Nathan, Paris, 1964.

CARVALHO P. De, *Recherches sur la catégorie du nombre en latin. Le pluriel poétique,* thèse de 3e cycle, 1970, inédite, disponible en photocopie à la BU Lettres de l'Université de Limoges.

CASSIRER E., *La philosophie des formes symboliques, 1 Le langage,* traduit de l'allemand par Ole Hansen-Love et Jean Lacoste, Les Éditions de Minuit, Paris, 1972.

CHEVALIER J-C., « Du latin au roman » in *Mélanges Ch. V. Aubrun,* Paris, Ed. Hispaniques,1975.

COHN A., HAM W. H., PODESVA R. J., « The phonetic realization of singleton-geminate contrasts in three languages of Indonesia » in SOLÉ M. J., RECASENS D., ROMERO J. (eds), *Proceedings of the 15th International Congress of Phonetic Sciences,* Barcelona, 4–9 August 2003, 2003, p. 587–590.

COLOMBEL V. De, TERSIS N., *Lexique et motivation. Perspectives ethnolinguistiques,* Paris, Peeters, 2002.

CRESTI E., « La categoria della persona : analisi delle forme verbali di un campione di parlato (LABLITA) » in GIACOMO-MARCELLESI M., ROCCHETTI A. (eds) *Il verbo italiano. Atti del XXXV Congresso SLI (Parigi 20–22 settembre 2001),* Roma, Bulzoni, 2003, p. 211–236.

CRESTI E., MONEGLIA M. (eds), *C-ORAL-ROM, Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages,* Amsterdam/ Philadelphie, Benjamins, 2005.

CULOMA SAUVA V., « Les possessifs et la représentation de l'espace du locuteur en italien et dans les langues romanes », *Studii de Știință și Cultură,* XI, 3, 49–56, 2015.

DARBORD B., POTTIER B., *La langue espagnole : éléments de grammaire historique,* Paris, Nathan, 2e éd., 1988.

DARDANO M., *La formazione delle parole nell'italiano di oggi,* Roma, Bulzoni, 1978.

DARDANO M., TRIFONE P., *La lingua italiana,* Bologna, Zanichelli, 1985.

DARDANO M., TRIFONE P., *La nuova grammatica della lingua italiana,* Milano, Zanichelli, 1997.

DE BLASI N., IMPERATORE L., *Il napoletano parlato e scritto : con note di grammatica storica,* Napoli : Libreria Dante & Descartes, 2000.

DEHAENE S. et alii, « The neural code for written words : a proposal » in *Trends Cogn Sci,* 9(7), 2005, p. 335–341.

DEHAENE S., *Les neurones de la lecture,* Paris, Odile Jacob, 2007.

DELATTRE P., « Consonant gemination in four languages : an acoustic, perceptual and radiographic study » in *International review of applied linguistics,* 1971, 9, p. 31–52, 97–113.

DELOFFRE F., HELLEGOUARC'H J., *Éléments de linguistique française,* Paris, Sedes, 1983.

DIGNOIRE C., « Remarques contrastives sur les structures possessives – domaine roumain-français », in *Etudes contrastive,* Bucarest, Université de Bucarest, 1988, pp.35–77.

D'OLIVIERI, *Dizionario etimologico italiano,* Milano, Casa ed. Ceschina, 2° ed. 1965.

DOUAY C., ROULLAND D., *Théorie de la relation interlocutive. Sens, signe, réplication,* Limoges, Lambert-Lucas, 2014.

DUBAIL-SAFFI S., *La place et la fonction de l'accent en italien,* Thèse de Doctorat d'italien, Sorbonne Nouvelle-Paris 3, 1991.

ERNOUT A., *Morphologie historique du latin,* Paris, Klincksieck, 1953.

ERNOUT A., THOMAS F., *Syntaxe latine,* Paris, Klincksieck, 2002 (1e éd. 1951).

Faits de Langues, n° 33 « Le futur », Paris, Ophrys, 2009.

FERRIGNO G., BETTINI F., MAGNO CALDOGNETTO E., « Tecniche optoelettroniche per l'analisi dei disturbi articolatori » in TRONCONI A. (dir), *Atti del VI Convegno Nazionale Informatica, Didattica e Disabilità,* Andria, 4–6 Novembre 1999, 1999, p. 84–88.

FIORELLI P., « Del rafforzamento iniziale da parola a parola » in *Lingua Nostra,* 1958, 19, p. 122–127.

FIRENZUOLI V., « Nuovi dati statistici sull'italiano parlato », in *Romanische Forschungen,* 13, 2000, p. 213–225.

FLEISCHMAN S., « The battle of feminism and 'Bon Usage' : instituting nonsexist usage in French » in *The French Review,* n°70, 1997, p. 837.

FOUCHÉ P., *Phonétique historique du français,* Paris, Klincksieck, 1969.

FOWLER C., « Converging sources of evidence on spoken and perceived rhythyms of speech : Cyclic production of vowels in sequences of monosyllabic stress feet » in *Journal of Experimental Psychology : General,* 1983, 112, p. 386–412.

FREUD S., *Trois essais sur la théorie de la sexuelle,* traduction de Philippe Koeppel, Paris, Gallimard, 1989.

FRUYTE M., « Pronoms personnels et adjectifs en latin. Les fonctions du réfléchi », in *Modèles linguistiques,* Tome XIII, Fascicule 2, Presses de l'Université de Lille III, 1991, p. 85–104.

FUSCO A., TOMASSONI R., *Psicologia e comunicazione letteraria,* 2005, consultable sur : www.books.google.it/books?isbn=8846467191…

GABRIEL A., *Dictionnaire latin-français,* Paris, Hatier, 1960.
GADET F., *Le français populaire,* « que sais-je ? », Paris, PUF, 1992.
GENOT G., *Manuel de linguistique de l'italien, approche diachronique,* Paris, Ellipses, 1998.
GEORGES E. S., « Studies in romance nouns extracted from past participles » in *Univ. of California Publications. Linguistics,* 63, 1970.
GERVAIS-LE GARFF M., « Liberté, égalité, sonorité : a new linguistic order in France ? » in *Women and Language,* 25, 2002, p. 1–7.
GLESSGEN M.-D., *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane,* Paris, Armand Colin, 2007.
GOLSE B., « Les précurseurs corporels et comportementaux de l'accès au langage verbal » in *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence,* 7, 53, 2005, p. 340–348.
GOMI H., KAWATO M., « Adaptive feedback control models of the vestibulocerebellum and spinocerebellum » in *Biological Cybernetics,* 68, 1992, p. 105–114.
GOUGENHEIM G., *Système grammatical de la langue française,* Paris, Ed. d'Artrey, 1969.
GRACCO V. L., LÖFQVIST A., « Speech Motor Coordination and Control : Evidence from Lip, Jaw, and Laryngeal Movements » in *Haskins Laboratories Status Report on Speech Research,* 1993, SR-115/116, p. 17–32.
Gramatica limbii române, Cuvântul, vol.I, București, Editura Academiei, 2008.
GRAMMONT M., *Traité de phonétique,* Paris, Delegrave, 1993.
GRASSI C., SOBRERO A., TELMON T., *Fondamenti di dialettologia italiana,* Editori Laterza, Roma-Bari, 2007.
GREGORIO G. De, « La genesi delle così dette consonanti doppie o geminate » in *Atti del 3° congr. Intern. dei linguisti,* Roma, 1935, p. 66–72.
GREVISSE M., *Le Bon Usage,* Paris, Duculot, 1993.
GUENETTE L., « Les pronoms neutres *il/ce/ça* : une comparaison de leurs emplois et de leur signifié » in De Carvalho P., Soutet O. (dirs), *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du 7e Colloque International de Psychomécanique du langage, (Cordoue, 2–4 juin 1994),* Paris, Champion, 1997, p.111–124.
GUILLAUME G., *Temps et Verbe,* suivi de *L'architectonique du temps dans les langues classiques,* Paris, Champion, 1970.
GUILLAUME G., *Leçons de linguistique 1948–1949,* série B, Paris/Québec, Klincsieck/PU Laval, 1971.
GUILLAUME G., *Principes de linguistique théorique,* Paris/Québec, Klincksieck/P.U. Laval, 1973.
GUILLAUME G., *Le problème de l'article,* Paris/Québec, Librairie A.-G. Nizet/P.U. Laval, 1975 (1e éd. 1919).
GUILLAUME G., *Leçons de linguistique 1956–1957,* vol. 5, « Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes (II) », Paris/Québec, Klincsieck/Les Presses de l'Université Laval, 1982.
GUILLAUME G., *Langage et science du langage,* Paris/Québec, Librairie A.-G. Nizet/P.U. Laval, 1984 (1ère éd. 1964).

GUILLAUME G., *Leçons de Linguistique 1945–46,* série A, vol. 7, « Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (IV) », P.U. Lille/ P.U. Laval-Québec, 1987.
GUILLAUME G., *Leçons de linguistique 1943–44 série A,* vol. 10, PU Lille / PU Laval-Québec, 1991.
GUILLAUME G., *Leçons de linguistique 1944–45,* PU Lille / PU Laval-Québec, 1991.
GUILLAUME G., *Leçons de Linguistique1938–1939,* P.U. Lille/ P.U. Laval-Québec, 1992.
GUILLAUME G., *Leçons de Linguistique 1938–1939,* vol.12, P.U. Lille/P.U. Laval-Québec, 1993.
HARDCASTLE W. J., Laver, J. (eds), The Handbook of Phonetic Sciences, Blackwell Handbooks in Linguistics, Blackwell Publishers Ltd, Oxford, 1997.
HAUDRY J., *L'indoeuropéen,* Paris, PUF Que sais-je ?, 1979.
HEAD H., HOLMES G., « Sensory disturbances from cerebral lesions » in *Brain,* 34, 1911, p. 102–244.
HEINE B., *Possession. Cognitive sources, forces, and grammaticalization,* Cambridge University Press, 2006.
HELLINGER M., BUßMANN H. (dir.), *Gender Across Languages. The linguistic representation of women and men,* vol. I, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamines, 2001, p. 19.
HOFMANN J. B., SZANTYR A., *Lateinische Syntax und Stilistik,* München, Beck, 1965, 1024 p.
HOUDEBINE-GRAVAUD A., *La féminisation des noms de métiers : en français et dans d'autres langues,* Paris, L'Harmattan, 1998.
IANDOLO C., *Dizionario etimologico napoletano,* Napoli, Cuzzolin Editore, 2004.
Istoria limbii române, vol I, *Limba latină,* București, Editura Academiei, 1965.
JAKOBSON R., *Langage enfantin et aphasie,* Paris, Les éditions de Minuit, 1969.
JOLY G., *Précis d'ancien français, Morphologie et syntaxe,* Paris, Armand Colin, 2009.
KILANI-SCHOCH M., DRESSLER W-U., *Morphologie naturelle et flexion du verbe français,* Tübingen, Gunter Narr, 2005.
KLAJN I., « I nessi consonantici nell'italiana » in *Lingua nostra,* Firenze, 1967, vol. 28, p. 74–81.
KORZEN I., « Il raddoppiamento sintattico e la geminata nella variante toscana dell'italiano-standard. Risultati di un'indagine sperimentale » in *Studi italiani di linguistica teorica e applicata,* 1980, 9, p. 333–366.
KORZEN I., « Gradi consonantici nel toscano. Un'indagine sperimentale » in *Studi italiani di linguistica teorica e applicata,* 1981, 10, p. 161–204.
LAFONT R., *L'être de langage,* Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2004.
LAFONT R., *Schèmes et motivation : le lexique du latin classique,* Paris/Montréal, L'Harmattan, 2000.
LAHIRI A., HANKAMER J., « The timing of geminate consonants » in Journal of Phonetics, 1988, 16, p. 327–338.
LAURY R., *Demonstratives in interaction : the emergence of a definite article in finish*. Amsterdan / Philadelphia, John Benjamins, 1997.

LEDGEWAY A., *Grammatica diacronica del napoletano,* Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2009.

LEHISTE I., MORTON K., TATHAM M. A. A., « An instrumental study of consonant gemination » in *Journal of phonetics,* 1973, 3, p. 131–148.

LEONE A., « A proposito del raddoppiamento sintattico » in *Bollettino del centro di studi filologici siciliani,* 1962, 7, p. 163–170.

LEONE A., « Sulla cause del raddoppiamento sintattico » in *Rassegna italiana di linguistica applicata,* ITA, 1984, 16, 2–3, p. 161–166.

LEVY-BRUHL L., « L'expression de la possession dans les langues mélanésienne » in *Mém. Soc. Ling.* 19, 1916, pp. 96–104.

LLINÀS R., RIBARY U., « Coherent 40-Hz oscillation characterizes dream state in humans » in *Proceedings of the National Academy of Sciences,* 90, 1993, p. 2078–2081.

LÖFQVIST A., « Interarticulator programming in speech production » in SOLÉ M. J., RECASENS D., ROMERO J. (eds), *Proceedings of the 15th International Congress of Phonetic Sciences,* Barcelona, 4–9 August 2003, p.27–32.

LOMBARD A., GADEI C., *Dictionnaire morphologique de la langue roumaine,* Bucarest, Ed. academiei R. S. Romania, 1981.

LOPORCARO M., « On the analysis of geminates in Standard Italian and Italian dialects » in HURCH B., RHODES R.A. (eds.), *Natural Phonology : The State of the Art, Trends in Linguistics,* S. a. M. 92, Mouton De Guyter, Berlin, 1992, p.153–187.

LUQUET G., « De la non-temporalité de l'imparfait et du conditionnel en espagnol et en français : essai de redéfinition des modes verbaux dans ces deux langues » in *Actes du colloque Cent ans d'études romanes à l'Université de Lviv,* Ukraine, 1999.

MAGNO CALDOGNETTO E., VAGGES K., ZMARICH C., « Visible articulatory characteristics of the italian stressed and unstressed vowels » in *Proceedings of the XIIIth International Congress of Phonetic Sciences,* Stockholm, 1995, 1, p. 366–369.

MAIDEN M., *Storia linguistica dell'italiano,* Bologna, Il Mulino, 1998.

MAIDEN M., ROBUSTELLI C., *A Reference Grammar of Modern Italian,* Londres, Arnold, 2000.

MALKIEL Y., « Old Spanish resistance to diphtongization, or previous vowel lengthening ? » in *Language. Journal of the linguistic society of America Baltimore,* 1984, 60, 1, p. 70–114.

MALMBERG B., « Voyelles longues et voyelles brèves » in *Studia linguistica,* 1949, 3, p. 39–61.

MALMBERG B., « Gémination, force et structure syllabique en latin et en roman » in *Orbis litterarum,* suppl. 3, Louvain, 1953, p. 106–112.

MALMBERG B., « The phonetic basis for syllable division » in *Studia linguistica,* 1955, 9, p. 80–87.

MARCHELLO-NIZIA C., « La sémantique des démonstratifs en ancien français : une neutralisation en progrès ? » in *Langue Française,* 2004a, 141 : 69–84.

MARCHELLO-NIZIA C., "Deixis and subjectivity : the semantics of demonstratives in Old French (9th–12th century)" in *Journal of Pragmatics,* 37/1, 2004b, p.145–181.

MARTINET A., « Géminées et 'paires minimales' » in *Revue Roumaine de Linguistique,* 1975, 20, p. 377–379.
MARTINET A., *Eléments de linguistique générale,* Paris, Colin, 1980.
MASSION J., RISPAL-PADEL L., « Thalamus : fonctions motrices » in *Revue Neurologique,* 142, 1986, p. 327–336.
MEILLET A., *Esquisse d'une histoire de la langue latine,* Paris, Klincsieck, 1966.
MEILLET A., *Linguistique historique et linguistique générale,* Paris/Genève, Champion/Slatkine, 1982.
MEILLET A., VENDRYES J., *Traité de Grammaire comparée des langues classiques,* Paris, Champion, 5e éd., 1979.
MIGLIORINI B., *Lingua d'oggi e di ieri,* Roma, SS. Sciascia, 1973, p. 41–52.
MIONI A.M., TRUMPER J., « Per un'analisi del 'continuum' linguistic veneto » in SIMONE R., RUGGIERO G. (dirs), Aspetti sociolinguistici dell'Italia contemporanea, Roma, Bulzoni, 1977, p. 329–372.
MIONI A. M., « Fonetica e Fonologia » in SOBRERO A. A. (dir), *Introduzione all'Italiano contemporaneo,* Laterza, Bari, 1993, p. 101–139.
MOIGNET G., *Etudes de psycho-systématique française,* Paris, Klincksieck, 1974.
MOIGNET G., *Systématique de la langue française,* Paris, Klincksieck, 1981.
MOIGNET G., *Grammaire de l'ancien français,* Paris, Klincksieck, 1988.
MOLHO M., *Linguistique et langage,* Bordeaux, Ducros, 1969.
MOLHO M., « Verbe et personne en espagnol » in *Cahiers de linguistique hispanique médiévale,* 5, 1980, p. 6–7.
MOLHO M., « Duel et possessifs en florentin du '500 », in *Chroniques italiennes,* Université de la Sorbonne Nouvelle/Paris3, 11/12, 1987, p. 63–87.
MONNERET P., *Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation,* Paris, Champion, 2003.
MOURIN L., « Possessifs romans », in *Revue Roumaine de Linguistique,* Bucarest, XXVI, 1981, n°4, p.341–366.
NADEL J., « L'imitation : un langage sans mot, son rôle chez l'enfant atteint d'autisme » in *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence,* 7, 53, 2005, p. 378–383.
NAPOLI D. J., NESPOR M., « The syntax of word-initial consonant gemination in italian » in *Language,* 1979, 55, 4, p. 812–841.
NESPOR M., « Northern italian phonetic correlates of raddoppiamento sintattico » in *Journal of Italian linguistics,* 1978, 3, 1, p. 29–42.
NICULESCU Al., RENZI L., « Pronoms personnels clitiques en roumain et dans les langues balkaniques » in *Modèles linguistiques,* Tome XIII, Fascicule 2, 1991, pp. 123–142.
NOBILE L., « L'origine fonosimbolica del valore linguistico nel vocalismo dell'italiano standard » in *Rivista di Filologia Cognitiva,* Roma, 2003, accessible sur : http://w3.uniroma1.it/cogfil/fonosimbolismo.htmlp.

NOBILE L., « Sémantique et phonologie du système des personnes en italien : un cas d'iconicité diagrammatique ? » in BEGIONI L., GERLINI G. (éds.), *Sémantique et lexicologie des langues d'Europe, Actes du Colloque des 22–23 octobre 2007,* Université Charles de Gaulle-Lille 3, accessible sur : http://www.lucanobile.eu

NOBILE L., « La voce allo specchio. Un'ipotesi sull'interfaccia fonetica-semantica illustrata sulle più brevi parole italiane", in *Atti del XLII Convegno internazionale di studi della Società di linguistica italiana,* Pisa, Scuola Normale Superiore, 25–27 septembre 2008, accessible sur : http://www.lucanobile.eu

ÖHMAN S. E. G., « Coarticulation in VCV utterances : spectrographic measurements » in *Journal of the Acoustical Society of America,* 1966, 39, p. 151–168.

ÖHMAN S. E. G., « Numerical model of coarticulation » in *Journal of the Acoustical Society of America,* 1967, 41, p. 310–320.

PAIVA C. M., BRAGA, M. L., « Gramaticalização de formas dêiticas no portugês do Brazil » in *Diacrítica,* 24/1 : 323–348, 2010.

PEZARD A., *Grammaire italienne,* Paris, Hatier, 1946.

PHILPS D., « Le signe de langue est-il devenu arbitraire ? » in CONFIANT R. et DAMOISEAU R. (dir.), *A l'arpenteur inspiré. Mélanges offerts à Jean Bernabé,* Matoury (Guyane), Ibis Rouge, 2006, p. 175–184.

PIEL A.-A., *Les déictiques déclinables et indéclinables de l'espagnol médiéval : étude synchronique,* Lille, ANRT, 2004.

PIERANTONI R., *La trottola di Prometeo. Introduzione alla percezione acustica e visiva,* Roma/Bari, Laterza, 1996.

PIETRO R. J. Di, « The phonemic status of juncture in Italian » in *Proc. of the 5th inter. congr. of phonetic sciences,* Basel/New York, 1965, p. 261–264.

PISANI V., *Manuale storico della lingua latina,* II. Grammatica latina storica e comparativa, Torino, Rosenberg & Sellier, 1952, 2ª ed.

PITRÈ G., *Grammatica siciliana,* Palermo, Selerio editore, 2008 (1ª ed. 1979).

PLANELLES IVANEZ M., « L'influence de la planification linguistique dans la féminisation des titres en France et au Québec : deux résultats différents en ce qui a trait à l'usage » in *Revue québécoise de linguistique,* vol. 24, 2, 1996, p. 71–106.

PONCET M., PELLISSIER J-F., et alii, « A propos d'un cas d'autotopoagnosie secondaire à une lésion pariéto-occipitale de l'hémisphère majeur » in *Encéphale,* 60, 1971, p. 110–123.

POTTIER B., *Systématique des éléments de relation,* Paris, Klincksieck, 1962.

POTTIER B., « La sémantique grammaticale » in *Modèles linguistiques,* P.U. Lille, 1984.

PRATELLI R-J., « Le renforcement syntaxique des consonnes en italien » in *La linguistique,* Paris, PUF, 1970/71 vol. 6, p. 39–50.

PRATELLI R.J., *Dictionnaire grammatical et contrastif de l'italien et du français,* Aix-en-Provence, Martorana, 1993.

REGULA M., JERNEJ J., *Grammatica italiana descrittiva su basi storiche e psicologiche,* Berne, A. Francke, 1965.

RÉMI-GIRAUD S., « De la matière à la forme : la déflexivité ou la naissance du mot » in *Langages,* Paris, Larousse/Armand Colin, 178, juin 2010, p. 53–66.
REVOL T., *Introduction à l'ancien français,* Paris, Armand Colin, 2000.
RICHAUDEAU F., FELLER J. (dir.), *Dictionnaire de la psychologie moderne,* Paris, CEPL, 1967.
RIZZOLATTI G., BUCCINO G., « The mirror neuron system and its role in imitation and language » in DEHAENE S., DUHAMEL J-R., et alii, *From Monkey Brain to Human Brain. A Fyssen Foundation Symposium,* Cambridge (MA), MIT Press, 2005, p. 213–233.
RIZZOLATTI G., SINIGAGLIA C., *Les neurones miroirs,* Paris, Odile Jacob, 2008. (éd. originale : *So quel che fai. Il cervello che agisce e i neuroni specchio,* R. Cortina Ed., 2006).
ROCCHETTI A., *Sens et forme en linguistique italienne : études psychosystématiques dans la perspective romane,* Thèse de doctorat d'État, Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 1980.
ROCCHETTI A. (dir), *Chroniques italiennes,* 11/12, Paris, 1987, p. 203–236.
ROCCHETTI A., « Pourquoi ne peut-on pas exprimer l'hypothèse en français, espagnol et portugais avec si + futur de l'indicatif, alors qu'on peut le faire en italien et en roumain. Pour une retouche du système verbal proposé par Gustave Guillaume dans Temps et Verbe », conférence tenue au cours du 8ème colloque international de psychomécanique du langage (Chambéry-Seyssel, 1997), résumé in *aipl,* printemps 1997, bulletin 24, p. 59–60.
ROCCHETTI A., « Psycho-systématique comparée de l'italien et du français : le système verbal », allocution au Colloque de Bari, le 06.05.98.
ROCCHETTI A., « Il condizionale in italiano e nelle lingue romanze : *Mi disse che sarebbe venuto / me dijo que Vendrìa / il m'a dit qu'il viendrait* » in GIACOMO-MARCELLESI M., ROCCHETTI A. (dir.), *Il verbo italiano. Studi diacronici, sincronici, contrastivi, didattici,* Actes du XXXV^e^ Congrès International d'Etudes de la Société de Linguistique Italienne, Roma, Bulzoni, 2003, p. 85–97.
ROCCHETTI A., « Les rapports de l'infectum et du perfectum dans les langues romanes » in BRACQUENIER C., BEGIONI L. (dirs), *L'aspect dans les langues naturelles – Approche comparative,* Rennes, PUR, 2012, p. 39–50.
ROCCHETTI A., BEGIONI L., « Conditionnel, futur et verbes modaux dans l'expression des modalités et de la temporalité en italien. Éléments de comparaison avec le français » in *Ultériorité dans le passé, valeurs modales, conditionnel,* Revue *Faits de langues,* 40, Peter Lang, 2012, p. 21–28.
ROLHFS G., *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti,* Torino, Einaudi, 1969.
ROSSI M., ANTONETTI P., *Précis de phonétique italienne. Synchronie et diachronie,* Aix en Provence, La Pensée Universitaire, 1970.
SABATINI A., *Il Sessismo nella lingua italiana,* Presidenza del Consiglio dei Ministri, Dipartimento per l'Informazione e l'Editoria, Roma, 1993.
SAFFI S., « Le féminin, forme de politesse, un accord décalé » in *Italies,* Université de Provence, 3, juin 1999, p. 351–366.
SAFFI S., « La faute de conjugaison, une conséquence de l'exercice de traduction ou le reflet de l'évolution du système verbal ? » in *Cahiers d'études romanes,* Revue de

l'équipe d'accueil études romanes, Université de Provence, nouvelle série, 7, Traduction et Plurilinguisme, 2002, vol. 1, p. 125–166.
SAFFI S., « Chants et cris d'animaux, corpus d'onomatopées et de verbes en français et en italien » in *Italies,* Université de Provence, 12, *Arches de Noé,* vol 2, 2008, p. 173–190.
SAFFI S., « Etude étymologique et phonologique de l'emprunt italien giradino du français jardin. De l'importance de la quantité consonantique dans le système italien » in *Studia Universitatis Babeş-Bolyai Philologia,* Cluj-Napoca, 2008/2, p. 115–131.
SAFFI S., « La place et la fonction de l'accent en italien » in *Studii de Ştiinţa˘ şi Cultura˘,* Université d'Arad, 2010/1, p. 17–31.
SAFFI S., *La personne et son espace en italien,* Limoges, Lambert-Lucas, 2010.
SAFFI S., *Études de linguistique italienne. Approches synchronique et diachronique de la psychosystématique de l'italien,* Cluj-Napoca (Roumanie), PUC, 2010.
SAFFI S., « Le concezioni della persona e dello spazio in latino, italiano e francese » in *Studii de Știință și Cultură,* 2, 2011, p. 63–80.
SAFFI S., « Le genre des noms de titres et de métiers en français et en italien » in *Studii de Știință și Cultură,* Revue de l'Université d'Arad, Roumanie, 1, 2011, p. 35–46.
SAFFI S., « L'aspetto e la persona nell'espressione del futuro in italiano e in francese » in *Studii de Știință și Cultură,* Université d'Arad, Roumanie, 2011/3, p. 9–19.
SAFFI S., « Évolution du système vocalique et des représentations spatiales du latin aux langues romanes : hypothèse d'un espace buccal référent spatial » in *Studii de Ştiinţă şi Cultură,* Université d'Arad, 2011/4, p. 25–35.
SAFFI S., « Fumetti e rappresentazione semiologica dello spazio » in MANCO A. (dir), *Comunicazione e Ambiente,* Università di Napoli L'Orientale, 2012, Parte seconda : Comunicazione e graphic novel, p. 221–234.
SAFFI S., « La concezione spaziale a prova di traduzione italiano-francese, francese-italiano : illustrazioni morfo-sintattiche e lessicali nelle traduzioni di una graphic novel e di un saggio di linguistica teorica », *Kwartalnik neofilologiczny,* Académie polonaise des Sciences, Varsovie, 1, 2014, p. 125–139.
SAFFI S., « Aspect et personne sujet dans les désinences verbales en italien et en français : une représentation basée sur un référentiel spatial phonologique » in *Le français moderne,* 1–2, 2014, p. 201–242.
SAFFI S., « La représentation spatiale en italien et en français : étude contrastive des démonstratifs et adverbes de lieu afférents », *Studii de Ştiinţă şi Cultură,* XI, 3, 2015, p. 57–66.
SAFFI S., « Topolino e Le Journal de Mickey (anni Trenta) : osservazione dei dimostrativi e avverbi di luogo afferenti » in A. MANCO, A. MANCINI, *Scritture brevi : segni, testi e contesti. Dalle iscrizioni antiche ai tweet, Quaderni di AION,* n°5, Napoli, Università degli Studi di Napoli "L'Orientale", 2016, p. 425–444.
SAFFI S., CULOMA-SAUVA V., « La fonction démarcative des géminées du latin à l'italien » in *Studii de Ştiinţă şi Cultură,* Univ. d'Arad, 2013/1, p. 21–35.
SAFFI S., CULOMA-SAUVA V., « La fonction démarcative des diphtongues du latin à l'italien », *Studii de Ştiinţă şi Cultură,* 2013/2, p. 9–20.

SAFFI S., GUIGA A., « Le futur : approches psychosystématique et contrastive italien-français », *Studii de Știință și Cultură,* 4, 2014, p. 161–178.
SALTZMAN E. L., MUNHALL K. G., « A dynamical approach to gestural patterning in speech production » in *Ecological Psychology,* 1989, 1, p. 333–382.
SALVI G., VANELLI L., *Grammatica essenziale di riferimento della lingua italiana,* Novara, Istituto geografico De Agostini, 1992.
SANDRI P., *Rappresentazioni del tempo convenzionale e deficit intellettivo lieve,* Milano, Franco Angeli, 2007.
SATO M., « Représentations verbales multistables en mémoire de travail : Vers une perception active des unités de parole » in *Cahiers Romans de Sciences Cognitives,* 2(2), 2006, p. 125–127.
SATO M., BUCCINO G., et alii, « Processing abstract language modulates motor system activity » in *Quarterly Journal of Experimental Psychology,* 61(9), 2008, p. 905–919.
SATO M., BRISEBOIS A., et alii, « Speech Perception as a Sensorimotor Process. Evidence from Use-Induced Motor Plasticity » in *Speech and Face to Face Communication Workshop in memory of Christian Benoit,* session 4, Multimodality in Humans and Avatars, 2008, résumé accessible sur :
www.icp.inpg.fr/~dohen/face2face/ListContributions/SatoBriseboisBasiratMenardGlenbergCattaneo[1].pdf
SAUSSURE F. de, *Cours de linguistique générale,* éd. critique par T. De Mauro, Paris, Payot, 1979.
SAUZY L., *Grammaire latine complète,* Paris, Fernand Lanore, 1977 (1e éd. 1960).
SCHŰRR F., « La diphtongaison romane » in *Revue des langues romanes,* 1956.
SENSINI M., *La grammatica della lingua italiana,* Milano, Arnoldo Mondadori, 2003 (1a ed. 1997).
SERIANNI L., *Italiano,* Milan, Garzanti, 1997.
SERIANNI L., *Grammatica italiana : suoni forme costrutti – Grammatica italiana : italiano comune e lingua letteraria,* Torino, UTET, 1998.
SERRAVALLE E., *Saperi e Libertà : maschile e feminile nei libri, nella scuola, nella vita,* Milano, Associazione Italiana Editori, 2000.
SILETTI A. M., *La notion de "futurité" et sa réalisation morphosyntaxique dans le discours de vulgarisation économique français/italien/anglais,* Thèse de Doctorat non publiée, Université de Modène et Reggio Emilia, 2008.
SIRIGU A., GRAFMAN J., et alii, « Multiple représentations contribute to body knowledge processing » in *Brain,* 114, 1991, p. 629–642.
SMITH C. L., « Prosodic patterns in the coordination of vowel and consonant gestures » in CONNELL B., ARVANITI A. (eds), *Phonology and phonetic evidence. Papers in Laboratory Phonology IV,* Cambridge University Press, Cambridge, 1995, p. 205–222.
SOBRERO A. (dir), *Introduzione all'italiano contemporaneo,* Roma-Bari, Laterza, 1993.
SOBRERO A., MIGLIETTA A. (dir), *Lingua e dialetto nell'Italia del duemila,* Lecce, Congedo editore, 2006.

STRAKA G., « Observations sur la chronologie et les dates de quelques modifications phonétiques en roman et en français prélittéraire » in *Revue des langues romanes,* 1953, LXXXI, p. 247 et sv.

STRAKA G., « Notes de phonétique générale et française » in *Bulletin de la Faculté des lettres de Strasbourg,* tome 32, 1953/54, chapitre 29.

STRAKA G., *Les sons et les mots,* Paris, Klincksiek, 1979.

SUNDELL L.-G., *Le temps futur en français moderne,* Stockholm (Suède), Almqvist & Wiksell, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, 49, 1991

TARTAGLIONE R., GRASSI G. (dir.), *Materiali didattici per l'insegnamento dell'italiano agli stranieri,* Roma, Scuola d'Italiano, 2000.

TAVONASIS M., *Linguistica italiana,* 27 novembre 2007, anno accademico 2007–2008, accessible sur : http://www.humnet.unipi.it/ital/tavosanis/linguistica2007/27novembre.pdf.

TEISSIER P., *Comprendre les langues romanes,* Paris, Chandeigne, 2004.

TEKAVCIĆ P., *Grammatica storica dell'italiano,* Bologna, Il Mulino, 1972.

TIMOC-BARDY R., « Appartenance implicite *vs* appartenance explicite en roumain » in Faits de langues, n°7, mars 1996. La relation d'appartenance, p. 241–250.

TOLLIS F., « La déflexivité romane et la personne chez Gustave Guillaume » in *Langages,* Paris, Larousse/Armand Colin, 178, juin 2010, p. 21–42.

TOURATIER C., *Le système verbal français (Descrption morphologique et morphématique),* Paris, Armand Colin, 1996.

TOUSSAINT Maurice, « Etude roumaine à verser au dossier de la non-arbitrarité du signe » in *Revue Roumaine de Linguistique, 1975,* XX , 6, p.741–746.

TOUSSAINT M., « Exemplaires » in *Anuario de Estudios Filológicos,* 1981, IV, p. 265–273.

TOUSSAINT M., *Contre l'arbitraire du signe,* Paris, Didier Erudition, 1983.

TOUSSAINT M., « Du temps de l'énonciation » in *Langages,* 70, 1983, pp. 107–126. TOUSSAINT M., « Universalisme et universalité : pour une physique des cas » in *Anuario de Estudios Filológicos,* XVIII, 1995, p. 507–522.

TOUSSAINT M., Le sujet du temps, *Cahiers de praxématique,* 29, 1997, p. 185–203.

TOUSSAINT M., Lettre à Michel Arrivé, in ANIS J., ESKÉNAZI, A., JEANDILLOU J.-F. (dirs), *Le signe et la lettre. Hommage à Michel Arrivé,* Paris, L'Harmattan, Sémantiques, 2002, p. 431–439.

TOUSSAINT M., « Analogiques » in *Cahiers de linguistique analogique,* 2004,1, p. 331–350.

TOUSSAINT M., « Vers plus de cognition » in BRES J., ARABYAN M., et alii, *Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives, Actes du XIe Colloque international de l'AIPL, Montpellier, 8–10 juin 2006,* Limoges, Lambert-Lucas, 2007, p. 125–132.

TOUZET C., *Les réseaux de neurones artificiels : introduction au connexionnisme,* EC2 éd., 1992.

TOUZET C., *Conscience, intelligence, libre-arbitre ? Les réponses de la Théorie neuronale de la Cognition,* Auriol, Ed. la Machotte, 2010.

ULYSSE O. & G., *Précis de grammaire italienne,* Paris, Hachette, 1988.

ULYSSE G., *Pratique de l'italien de A à Z,* Paris, Hatier, 1992.
VALESIO P., « Geminate vowels in the structure of contemporary Italian » in *Lingua,* 1967, 18, p. 251–270.
VALETTE M., *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises, Gustave Guillaume, Bernard Pottier, Maurice Toussaint, Antoine Culioli,* Paris, Champion, 2006.
VAN COMPERNOLLE R. A., « "Une pompière ? C'est affreux !" Etude lexicale de la féminisation des noms de métiers et grades en France » in *Langage et société,* 120, juin 2007, accessible sur www.personal.psu.edu/rav137/preprints/feminisationLan…
VAYRA M., « Coarticolazione e gesti nella fonologia articolatoria » in MAROTTA G., NOCCHI N. (dirs), *La coarticolazione. Atti delle XIII Giornate di Studio del Gruppo di Fonetica Sperimentale, A.I.A. (Associazione Italiana di Acustica), Pisa, 28–30 novembre 2002,* Pisa, Edizioni ETS, 2003, p. 45–58.
VOGEL I., « Raddoppiamento as a resyllabification rule » in *Journal of Italian linguistics,* 1978, 3, 1, p. 15–28.
WARTBURG W. Von, *La fragmentation linguistique de la Romania,* Paris, Klincksieck, 1967.
WARTBURG W. von, *Problèmes et méthode de la linguistique,* Paris, PUF, 1969.
ZAMBALDI F., *Vocabulario etimologico italiano,* Città del Castello, S. Lapi, 1913.
ZAMBONI A., « Alcune osservazioni sull'evoluzione delle geminate romanze » in *Studi di fonetica e fonologia,* Roma, 1976, p. 325–337.
ZMARICH C., GILI FIVELA B., « Consonanti scempie e geminate in italiano : studio cinematico e percettivo dell'articolazione bilabiale e labiodentale » in COSI P., *Misura dei Parametri. Aspetti tecnologici ed implicazioni nei modelli linguistici,* Atti del congresso AISV 2004 (CDRom), EDK Editore, 2005, p. 429–449.

Index des notions

A

appartenance, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 94, 99, 104, 105, 106, 243
article, 80, 81, 82, 84, 86, 92, 93, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 236

B

Bally, 88
BEGIONI, 100, 232
Bottineau, 99
BRACQUENIER, 100, 232
BRAGA, 98, 99

C

Conceição de Paiva, 98, 99
construction du mot, 86, 92, 104

D

diachronique, 104
Dignoire, 85
DIGNOIRE, 85, 234
Douay, 100

H

Hofmann, 85

L

Laury, 99
Lévy-Bruhl, 88

M

Marchello-Nizia, 99
MARCHELLO-NIZIA, 99
MOURIN, 85, 238

P

Pézard, 102
possessif, 81, 82, 83, 84, 85, 88, 89, 91, 93, 94, 95, 97, 98, 100, 101, 102, 103, 104, 105
possessifs, 80, 98, 104
possession, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 99, 101, 102, 105, 106, 237
possession explicite, 83
Possession explicite, 93
possession implicite, 82, 106
Pottier, 83
pronom personnel datif, 80, 83, 84, 85

R

Rocchetti, 82
Roulland, 100

S

Saffi, 104
sphère personnelle, 82, 88, 89, 93, 231
Szantyr, 85

T

théorie de la relation interlocutive, 100
Théorie des relations interlocutives, 99
Timoc-Bardy, 81, 83, 105